

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
Faculté de philosophie, arts et lettres

A stylized, high-contrast illustration of the head of Dionysos, the Greek god of wine, is positioned on the left side of the cover. He is depicted with a full, curly beard and hair, and a crown of ivy leaves. The illustration is rendered in a dark, textured style, possibly using a stippling or woodcut-like technique. The background of the entire cover is composed of diagonal stripes in various shades of blue, purple, and orange.

DIONYSOS, LES FEMMES ET ATHÈNES AU 5ÈME S. AV. J-C.

*D'une manière ou d'une autre,
qu'elle soit consciente ou non,
mesurée ou non, le mythe, la figure
et le culte de Dionysos ont-ils pu
donner l'occasion aux femmes
d'Athènes de s'émanciper de leur
condition ?*

Mémoire réalisé par

Fiona Larcin

Promoteur

Charles Doyen

Lecteur

Claude Obsomer

Lectrice

Anne-Marie Doyen

Année académique 2022-2023

Master en langues et lettres anciennes, orientation classiques, à finalité approfondie

DIONYSOS, les FEMMES et ATHÈNES au 5ème s. av. J.-C.

*D'une manière ou d'une autre,
qu'elle soit consciente ou non,
mesurée ou non, le mythe, la figure
et le culte de Dionysos ont-ils pu
donner l'occasion aux femmes
d'Athènes de s'émanciper de leur
condition ?*

Mémoire réalisé par

Fiona LARCIN

Promoteur

Charles DOYEN

Lecteur

Claude OBSOMER

Lectrice

Anne-Marie DOYEN

Année académique 2022-2023

Master en langues et lettres anciennes, orientation classiques, à finalité approfondie

NOS REMERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord à sincèrement remercier notre promoteur, Monsieur Charles Doyen, pour nous avoir encouragée et guidée dans la conception et l'élaboration de ce mémoire, mais aussi pour ses relectures et ses conseils qui nous ont été d'une aide précieuse dans l'amélioration des premières esquisses, ainsi que dans l'élaboration finale de ce travail.

Nous souhaiterions par ailleurs remercier nos relecteur et relectrice, Monsieur Claude Obsomer et Madame Anne-Marie Doyen, de même les professeurs qui ont contribué de près ou de loin à notre formation en langues et lettres classiques.

Un grand merci ensuite à nos parents, Thierry et Bina, à nos frères, Cyril et Maxim, mais aussi à nos grands-parents, Jean-Marie et Josée, pour leur soutien lors de ces derniers mois de rédaction et de toutes ces années d'études.

Merci à Lisa, sans qui ces longues journées passées en bibliothèque, ni même ce cursus en général n'auraient pas eu les mêmes saveurs ni les mêmes couleurs.

Merci à Rémy, pour sa présence à toutes épreuves et son soutien moral dans les JoJo pauses-rédaction, dans les instants de déprime mais aussi et surtout dans les moments de rire.

Merci à Sara, Célia, Célia, Salomé, Éléonore, Victor ainsi que tous mes amis du PsyKotPathe pour leur gaieté et autres mémorables bouffonneries.

Enfin, remercions Baccha Maïnas pour le dessin présent sur les première et quatrième de couverture, ainsi que Cyril pour la mise en forme de ce dernier.

INTRODUCTION GÉNÉRALE.

S'il ne devait exister qu'un adjectif pour qualifier le dieu Dionysos, il s'agirait incontestablement du terme *protéiforme*. En effet, qui de plus multiforme, de plus changeant ou de plus inconstant que cette divinité ? Au plus nous serions désireuse d'en connaître davantage à son sujet, en lisant à tout hasard une quantité astronomique d'ouvrages le concernant, au plus nous serions contrainte d'admettre l'impénétrabilité de sa personne. C'est bien cette incapacité d'apposer sur Dionysos la seule étiquette de dieu du vin, de la fête et de ses excès qui nous intrigue, et qui nous pousse à tenter d'en percer chaque jour les mystères.

Notre intérêt pour cette figure du panthéon grec n'a fait par ailleurs que croître depuis quelques années, de sorte que nous y ayons consacré pas moins de quatre travaux académiques. Par le biais de notre *travail de fin de cycle*, nous nous étions en effet penchée sur le scandale des Bacchanales qui éclata en 186 av. J.-C. et qui ébranla la sphère religieuse romaine toute entière. Dans le cadre du *séminaire d'épigraphie mycénienne*, nous nous étions intéressée à l'étude des tablettes mycéniennes sur lesquelles étaient mentionné le nom de Dionysos. Le cours de *typologie et permanence des imaginaires mythiques* nous donna par la suite l'occasion de traiter d'Orphée et de l'orphisme, un courant de pensée dans lequel Dionysos – d'abord apparu sous la forme de Zagreus, lui-même fils de l'union incestueuse entre Zeus et Perséphone – occupait une place centrale. Ces recherches nous ont en outre appris que Dionysos et son mythe partageaient aussi plusieurs points cosmo-théogoniques avec le courant orphique et qu'il pouvait manifester sa présence lors des mystères d'Éleusis. Ce dernier point initia la rédaction d'un travail réalisé pour le cours d'*auteurs de l'antiquité tardive*. Nous avons alors cherché à appréhender – par la lecture *De Raptu Proserpinae* de Claudien et de l'*Hymne homérique à Déméter* – les allusions aux mystères d'Éleusis, dont Dionysos et surtout Iacchos, le pendant éleusinien de ce dernier, furent des figures centrales. Et pourtant, même après tant d'investigations, de lectures et de temps consacré à l'exécution de ces travaux, la figure de Dionysos demeurait encore trop floue et trop mystérieuse à notre goût.

3

Il était donc tout naturel pour nous de destiner notre mémoire à l'étude d'une nouvelle facette de Dionysos, mais laquelle ? Les mythologues amateurs connaissent les grandes lignes de son mythe : sa première naissance par Sémélé qui fut consumée par la foudre de son amant Zeus, sa deuxième gestation dans la cuisse de ce dernier, la colère et la jalousie d'Héra, qui fut une nouvelle fois trompée par son époux et qui plus est avec une mortelle, puis son enfance passée aux côtés des Nymphes à arpenter avec enthousiasme la nature sauvage parmi les animaux, les Satyres et les Bacchantes qui devinrent ses plus fidèles compagnes. Dionysos n'est pas un dieu de l'Olympe, il vit sur terre à proximité des hommes en même qu'il vagabonde à l'écart des cités.

Notre sujet de mémoire était alors tout trouvé : puisque Dionysos errait dans les forêts au milieu d'une procession – souvent décrite comme démente et tapageuse – de ses sectateurs, mais aussi est surtout de ses adoratrices, quelle était la nature de l'emprise du fils de Sémélé sur celles-ci, et comment s'exerçait-elle ? Étant donné que la plupart des membres du cortège dionysiaque étaient des figures féminines, le culte de Dionysos était-il célébré par des femmes uniquement, et que représentait-il pour elles ? Dionysos était-il devenu pour elles une figure expiatoire des femmes – surtout des Athéniennes – de leur condition ? De ce nuage d'interrogations assez vaste, nous avons pu construire notre question de recherche « *D'une manière ou d'une autre, qu'elle soit consciente ou inconsciente, mesurée ou non, le mythe, la figure et le culte de Dionysos ont-ils pu permettre aux femmes d'Athènes de s'émanciper de leur condition ?* »

Afin de pouvoir y répondre, nous avons morcelé notre mémoire en cinq grandes parties qui auront pour objectif d'apporter la réponse la plus tangible possible à notre question de recherche.

Dans la **PARTIE PREMIÈRE** intitulée **PRÉAMBULE**, nous exposerons les bases concrètes de notre recherche : nous reviendrons en premier lieu sur les repères géographiques et chronologiques qui nous permettront de baliser nos investigations, pour continuer sur la présentation de notre documentation et de notre méthodologie. Nous analyserons tout d'abord la documentation littéraire grecque depuis l'origine de cette dernière, soit le 8^{ème} s. avec les épopées homériques, jusqu'à la fin du 5^{ème} siècle avant notre ère. Par le biais d'une synthèse historique, nous rappellerons de manière succincte les événements politiques, sociaux et culturels survenus depuis la fin des siècles obscurs jusqu'à la fin de l'époque qui nous intéresse, afin que le lecteur puisse se figurer au mieux le contexte dans lequel ces œuvres ont été composées. Nous interrogerons ensuite les documents iconographiques et épigraphiques qui furent produits entre le dernier quart du 6^{ème} s. et la fin du 5^{ème} s. à Athènes et en Attique.

L'idée au terme de cette **PARTIE DEUXIÈME** sera de dépeindre le portrait le plus complet possible du **MYTHE DE DIONYSOS**, d'abord par le biais de la littérature qui nous offrira un large panel descriptif de ce dieu, puis grâce à l'iconographie et à l'épigraphie. Nous aurons par ailleurs l'opportunité de relever certains des éléments constitutifs de la figure et du culte de Dionysos, éléments sur lesquels nous reviendrons respectivement plus en détail dans la suite de ce mémoire.

Sur base des extraits et des descriptions analysées dans la partie précédente, nous étudierons dans cette **PARTIE TROISIÈME** la **FIGURE DE DIONYSOS**, en abordant dans un premier temps le cas complexe des différentes désignations de ce dieu par une minutieuse enquête étymologique ; nous répertorierons ensuite les différents attributs de Dionysos suivant le critère de l'objet ou du sujet non-humanoïdes tel que la nature végétale ou la nature animale. En dernier lieu, nous nous concentrerons sur les adeptes de Dionysos que nous avons réparti selon qu'il s'agisse de sujets féminins ou masculins.

Compte tenu des données recensées dans la troisième partie à propos des sujets féminins gravitant autour de la figure de Dionysos, nous consacrerons cette **PARTIE QUATRIÈME** à l'étude du **CULTE DE DIONYSOS** à travers le prisme féminin. Après avoir décrit la condition de la femme grecque et athénienne en particulier, nous résumerons brièvement les éléments relatifs aux figures féminines ainsi qu'aux femmes de la sphère dionysiaque tels que nous les présentent l'imaginaire grec. Nous nous attarderons pour finir sur les liens qui unirent Dionysos à la gent féminine athénienne, en nous penchant notamment sur les cultes civiques qui furent célébrés en l'honneur du fils de Sémélé en la cité d'Athéna, de même que sur l'impact qu'ont eut ces cultes sur l'existence des femmes ; au terme de cette partie, nous disposerons de tous les éléments nécessaires à la résolution de notre question de départ.

La **PARTIE CINQUIÈME** tiendra lieu quant à elle d'un excursus sur la continuité du **CULTE DE DIONYSOS APRÈS ALEXANDRE LE GRAND**, excursus dans lequel nous décrirons assez brièvement la direction que prit la vénération du dieu, de même que la religion dionysiaque à partir d'Alexandre jusqu'à la période romaine. Bien qu'il constitue un élément extérieur à notre raisonnement en apparence, cette partie n'aura comme simple but que d'informer le lecteur sur la tournure que prit le dionysisme après le 5^{ème} s. av. J.-C.

PARTIE PREMIÈRE – PRÉAMBULE.

Dans cette première partie, nous poserons les bases concrètes de notre recherche, en établissant tout d'abord les cadres géographique et historique ; nous interrogerons ensuite la documentation mentionnant, de près ou de loin, le nom ainsi que la figure de Dionysos. Cette démarche préliminaire aura pour but de faciliter notre enquête en évitant notamment de nous éparpiller outre mesure dans une multitude de pistes n'ayant que peu de lien avec notre question de départ.

EN GUISE D'AVANT-PROPOS.

A LES REPÈRES GÉOGRAPHIQUES.

En ce qui concerne l'aire géographique, nous nous limiterons essentiellement au monde égéen. Cette dénomination peut, certes, paraître évidente de prime abord au vu de notre question de recherche, mais il nous semble important de préciser que nous nous concentrerons majoritairement sur l'espace de la Grèce continentale, et plus précisément sur celui de l'Attique et de la cité d'Athènes, en raison notamment de la grande diversité des sources et des supports que nous questionnerons et détaillerons par après.

B LES REPÈRES CHRONOLOGIQUES.

Avant de débiter notre enquête avec la période archaïque, nous ferons un assez bref exorde sur la documentation d'époque mycénienne, ce dans l'optique de déceler les traces de la figure et du culte du Dionysos hellénique primitif ; notons que les seuls supports qui nous soient parvenus de cette période reculée de l'histoire grecque ne se cantonnent qu'aux documents épigraphiques, mais nous y reviendrons plus loin dans cette partie. Nous survolerons ensuite les Âges obscurs pour nous focaliser en fin de compte sur la période classique sans aller plus loin pour autant.

De surcroît, l'Athènes classique concentrera toute notre attention en raison de la multiplicité et de la grande diversité de documents disponibles pour cette période, qu'il s'agisse de supports littéraires, iconographiques ou épigraphiques. Malgré le fait que nous brassions un assez large pan de l'histoire grecque, le but de notre mémoire sera d'interroger plus explicitement la documentation d'époque classique, en nous basant en partie sur celle de l'époque archaïque. Il n'est néanmoins pas exclu que des sources plus tardives nous éclairent sur des pratiques décrites ou dépeintes dans les documents archaïques et classiques.

LA DOCUMENTATION.

Les balises géographiques et temporelles étant posées, nous nous proposons de recenser ici la documentation disséminée entre la littérature, l'iconographie et l'épigraphie antique que nous parcourrons et à laquelle nous aurons recours dans l'élaboration de ce mémoire.

A LA LITTÉRATURE GRECQUE.

Dans cette section, nous ne répertorierons pas de manière exhaustive les œuvres des auteurs antiques que nous exploiterons dans ce travail ; le lecteur pourra toutefois consulter un résumé traitant de la vie

ainsi que de l'œuvre de chacun d'entre eux lorsque cela s'avèrera nécessaire. Compte tenu de ce que nous avons dit plus haut au sujet des repères géographiques et chronologiques, nous nous concentrerons en priorité sur les auteurs de langue grecque des époques archaïques et classiques.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.

Pour la rédaction du **chapitre 1** de la **PARTIE DEUXIÈME**, nous avons attentivement consulté l'ouvrage de Timothy Gantz¹ et les points qu'il consacra aux différents éléments du mythe de Dionysos. De ce nuage d'informations assez dense, nous en avons fait deux synthèses :

Nous avons d'abord collationné, sous forme des tableaux, chacun de ces éléments en veillant à les inscrire le plus précisément possible sur l'échelle chronologique ; nous avons ensuite indiqué l'auteur et enfin l'œuvre dans laquelle ces éléments apparaissaient, tout ceci dans l'optique d'offrir au lecteur une fresque claire et concise de ces données littéraires. Nous ne reviendrons pas dans le détail sur les événements historiques et socio-culturels qui ont marqué les époques archaïque – en ce compris l'âge épique – et classique, puisque nous l'aurons déjà préalablement fait ci-après dans ce **PRÉAMBULE**. Dans le cas où nous traiterions d'œuvres fragmentaires et peu mises en avant dans les ouvrages de littérature grecque, une note explicative les accompagnera.

La seconde synthèse quant à elle aura pour but de résumer et d'expliciter les différents éléments constitutifs du mythe de Dionysos, encore une fois en prenant soin de suivre la chronologie que nous aurons établie dans chacun de ces tableaux.

CONTEXTES POLITIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.

Cela étant dit, nous trouvons nécessaire de rappeler de manière globale les contextes politiques, sociaux et culturels des périodes archaïque et classique dans lesquels s'inscrivent les auteurs auxquels nous aurons recours ; somme toute, voici les événements qui eurent lieu entre les 10^{ème} s. et la fin du 5^{ème} s. av. J.-C., tels que nous l'expliquent Claude Orrieux et Pauline Schmitt Pantel, Claude Mossé et Annie Schnapp-Gourbeillon, Moses I. Finley et Monique Trédé-Boulmer et Suzanne Saïd².

1 L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE : DE LA FIN DES SIÈCLES OBSCURS AUX PRÉMICES DES GUERRES MÉDIQUES (fin du 11^{ème} – début du 5^{ème} s. av. J.-C.).

Les Siècles obscurs (fin du 11^{ème} – 750 av. J.-C.).

¹ GANTZ Timothy, *Mythes de la Grèce archaïque*, traduit de l'anglais par AUGER D. et LECLERQ-NEVEU B., Baltimore, Belin, 2004 (L'Antiquité au présent).

² ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995 (Collection Premier Cycle), p. 35-294 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON A., *Précis d'histoire grecque. Du début du deuxième millénaire à la bataille d'Actium*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Collin, 2014/2020 pour la nouvelle présentation (Collection U), p. 83-217 ; FINLEY M. I., *Les premiers temps de la Grèce : l'Âge du bronze et l'époque archaïque*, traduit de l'anglais par HARTOG Fr., Paris, Flammarion, 1980 (Champ historique), p. 75-154 ; TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S., *La littérature grecque d'Homère à Aristote*, 3^{ème} édition, 17^e mille, Paris, PUF, 2001 (Que sais-je ?), p. 7-122.

Déclin³. – Bien que les caractéristiques politiques, sociales et culturelles de la civilisation mycénienne eussent survécu quelques décennies après l'effondrement des palais, celles-ci disparurent progressivement jusqu'au 1^{er} millénaire av. J.-C. Cette période charnière marqua un tournant dans la constitution du monde égéen, qui observa une phase de déclin importante de l'habitat et de l'économie, entraînant de ce fait un appauvrissement social et institutionnel au sein des communautés humaines. L'écriture et toutes autres ressources documentaires se raréfièrent au point de disparaître complètement, ce qui inspira logiquement la désignation de « Siècles ou Âges obscurs ». Ces derniers ne nous sont connus que par l'intermédiaire de l'archéologie funéraire qui mit au jour des artefacts simples et peu prestigieux, tant dans leur conception que dans la matière première utilisée, ce qui contraste fortement avec les vestiges mycéniens et archaïques, initiant ainsi l'Âge du fer et de sa métallurgie en Grèce. Ces vestiges nous informent par ailleurs d'une moindre hiérarchisation sociale due à l'absence des élites de la documentation funéraire, ainsi que de la disparition de bâtiments publics et cultuels. Les populations observèrent quelques migrations spontanées vers les côtes de l'Asie mineure et les îles voisines, important ainsi certains dialectes grecs dans ces contrées.

Renouveau⁴. – Les premières traces de la fondation des villages qui formeront les futures cités de Sparte et d'Athènes remonteraient au 10^{ème} s. av. J.-C. Les années 900 av. J.-C. virent apparaître le style géométrique dans la poterie, la reprise des relations avec le Proche-Orient, une organisation territoriale entre zones mouvantes et stables où se fixèrent quelques petites communautés, parmi lesquelles émergea localement une aristocratie de familles dominantes qui se prolongera jusqu'à la période archaïque ; d'un point de vue religieux, se développèrent les premiers lieux de cultes où seront plus tard édifiés des sanctuaires aux 8^{ème} et 7^{ème} s. av. J.-C, ainsi que les cultes héroïques.

L'époque archaïque (750 – 480 av. J.-C.).

Émergence des premières structures étatiques⁵. – Ainsi les nébulosités relatives aux Âges obscurs laissa-t-elle la place à la reconstitution progressive de structures de nature étatique, dirigée par une élite aristocratique émergente : ces entités politiques étaient menées par un ou plusieurs βασιλεῖς qui affirmaient leur autorité par la force, c'est-à-dire par la guerre. Ces chefs ne semblent néanmoins pas être les détenteurs d'une richesse abondante, et n'étaient certainement pas plus puissants que d'autres membres de l'élite puisque leur place et leur ascendance pouvaient être remises en cause s'ils menaient à mal leur fonction. Ces entités politiques donnèrent peu à peu naissance aux πολεῖς grecques : celles-ci peuvent tout aussi bien désigner la « ville » en tant que lieu disposant d'un territoire cultivable et morcelable entre les individus ainsi que d'un noyau urbain, et la « cité » par extension, à savoir comme institution politique et territoriale, ce que nous appelons désormais « cité-État ». Celles-ci partagent le paysage politique avec les ἔθνη, les « peuples » présents au nord et à l'est de la Grèce – tels que les Macédoniens, les Thessaliens – mais aussi dans le Péloponnèse – comme les Arcadiens. Ces peuples dispersés peuvent toutefois se rassembler dans certaines circonstances bien que les liens politiques qui unissent ces communautés soient faibles.

³ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 35-36 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 91-99 ; FINLEY M. I. (op. cit. 2), p. 89-105.

⁴ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 37-43 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 99-108 ; FINLEY M. I. (op. cit. 2), p. 75-86 et 105-108.

⁵ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 53-59 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 113-118 ; FINLEY M. I. (op. cit. 2), p. 109-129.

Colonisation⁶. – Notons que dès le 8^{ème} s. av. J.-C., une partie de ces μητροπόλεις fondèrent des colonies sur le pourtour de la Méditerranée et du Pont-Euxin qui étaient, dès leur fondation, des états indépendants de leur cité-mère. Les colons (ἀποικιοί) partaient sous l'impulsion d'un chef fondateur (οἰκιστής) : souvent issu de l'aristocratie locale, ce fut à eux que revinrent le choix du nom, de la localisation et du partage des terres de cette nouvelle colonie, emmenant ainsi son expérience à la fois civique, sociale, culturelle et religieuse. Les causes de ces mouvements migratoires sont multiples : le manque de terre (στενοχωρία) à cause duquel les petites cités ne pouvaient plus subvenir aux besoins de chacun ; le manque de matières premières, qu'il s'agisse de bois ou de minerais ; les conflits sociaux et les désaccords entre membres de la métropole ; les catastrophes naturelles. Cette colonisation – qui s'opéra en deux vagues successives, d'abord en Grande-Grèce vers 750, puis principalement en mer Noire dès 650 – répandirent la langue et la culture grecque dans les territoires autochtones, et permirent la multiplication des échanges commerciaux.

Réapparition de l'écriture⁷. – L'écriture alphabétique fit son apparition à la même époque environ, soit au début du 8^{ème} s. av. J.-C. ; originaire de Phénicie, les Grecs empruntèrent l'alphabet employé dans cette contrée et l'adaptèrent à leur langue en ajoutant les voyelles primitivement manquantes. Les premiers textes utilisant ce système alphabétique étaient relatifs à la vie des banquets uniquement, et ne décrivaient jamais la vie politique, historique ou économique comme le faisaient les tablettes mycéniennes.

Conflits et synœcisme⁸. – Cette époque archaïque – comprenez les 8^{ème} et 7^{ème} s. av. J.-C. – fut aussi marquée par de nombreux conflits entre les cités, au point qu'au terme de ces guerres pouvait se produire le phénomène de synœcisme, comme ce fut le cas entre Sparte et les cités d'Amyclées, de Pharos et de Géronthai ; en se dotant d'une législation attribuée au légendaire Lycurgue⁹, les Spartiates se lancèrent dès après dans la conquête de la Messénie, donnant ainsi lieu à trois guerres dont ils sortirent difficilement vainqueurs, mais qui leur permirent d'établir leur domination dans ce pays et dans tout le Péloponnèse. Athènes vit le jour à peu près à la même époque et selon le même mode, c'est-à-dire par agglomération de plusieurs villages alentours de l'Acropole, et ce à l'instigation du mythique Thésée. Outre ces conflits entre cités, dès le 7^{ème} s. av. J.-C. se produisirent les « réformes hoplitiques », qui marquèrent une évolution dans l'armement des soldats de même que dans le mode de combat en phalange ; cela impliquait donc une assez grande solidarité entre des soldats issus de toutes les couches de la société, ce qui contribua à renforcer ces liens sociaux au point que chacun s'investit davantage dans les institutions politiques naissantes.

Conflits oligarchiques¹⁰. – Malgré cette entente apparente, le pouvoir demeura morcelé entre l'aristocratie, qui comptait dans ses rangs des individus riches et « bon » (ἀγαθοί) car détenteurs de la puissance oligarchique, et les pauvres ou « mauvais » (κακοί). Ces ἀγαθοί se réunissaient entre eux et consolidaient leurs liens – qu'ils soient de sang ou de mariage – par la pratique de banquets privés (σύμποσια)¹¹. La compétition et la rivalité n'étaient cependant pas choses rares, car motivées mais aussi marquées par les ascensions ou les abaissements au sein de ces rangs sociaux. Cette concurrence revêtit aussi un autre aspect porté par l'athlétisme qui vit s'affronter les membres de l'élite autour d'exercices physiques régis par des règles formelles :

⁶ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 61-95 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 121-133.

⁷ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 56-57 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 111-113.

⁸ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 59-61 et 101-110 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 136-137.

⁹ MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 153-157.

¹⁰ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 96-97 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 133-136.

¹¹ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 146-148.

l'entraînement se faisait au sein de gymnases, tandis que l'affrontement le plus célèbre – les Jeux Olympiques institués en 776 av. J.-C. – octroyait au vainqueur un prestige immense ainsi qu'une gloire illustre.

Athènes¹², Dracon¹³ et Solon¹⁴. – Ainsi donc les entités politiques primitives évoluèrent-elles peu à peu vers la cité-État composée de familles aristocratiques et de paysans-soldats. Prenons l'exemple d'Athènes – le seul qui nous soit assez bien parvenu – : dans les premiers temps, la cité était dirigée, nous l'avons vu, par un ou plusieurs βασιλεῖς qui disparurent, au même titre que la royauté – les seuls vestiges subsistèrent dans le titre d'archonte-roi, qui n'était plus qu'un magistrat chargé des cérémonies religieuses. Le pouvoir passa de ce fait entre les mains de l'aristocratie locale qui monopolisa ces nouvelles fonctions d'ἄρχοντες ; l'Aréopage constitué d'archontes sortis de fonction exerçait un pouvoir législatif et judiciaire, tandis que l'Ecclésiā, autrement dit l'assemblée du peuple, n'avait aucun pouvoir réel. Cette situation ne perdura pas car les paysans, mal représentés, s'endettèrent rapidement de sorte qu'ils durent hypothéquer leurs terres ou se soumettre à l'esclavage dans le cas où ils ne parvenaient pas à rembourser leurs emprunts. D'autre part, le développement de la monnaie¹⁵ au 6^{ème} s. dans le monde grec et celui des échanges commerciaux permirent l'apparition d'une nouvelle classe sociale urbaine aisée, celle des artisans et des armateurs qui réclamèrent la fin de l'apanage des nobles dans la sphère politique. Cette double crise enjoignit les magistrats à faire appel à des législateurs chargés de rédiger des lois auxquelles le peuple va pouvoir se référer. Le plus célèbre d'entre eux reste Dracon¹⁶ qui, vers 620, régla l'homicide de manière implacable, car désormais tout meurtrier devait passer devant l'Aréopage qui appliquera une sentence lourde – souvent capitale – lors d'un procès avec des règles égales en cas de crimes. Le progrès fut toutefois perceptible puisque l'État devint dorénavant le seul juge dans des telles situations. En dépit de l'intensification de cette crise, la gestion économique et politique de la cité demeura le privilège des grandes familles aristocratiques athéniennes, d'où étaient toujours issus les archontes. Quelques années plus tard, en 594, Solon fut communément choisi comme arbitre dans cette même crise politique et sociale afin de mettre un terme aux troubles qui risqueraient tôt ou tard d'engendrer une guerre civile : il radia les dettes, interdit l'esclavage pour ce même motif et abolit les lois draconiennes. Dans le même temps, il entreprit de profondes réformes institutionnelles en remplaçant les anciens critères d'accès à la magistrature – qui ne se basèrent plus sur la naissance mais sur la puissance pécuniaire – et en créant une nouvelle assemblée politique et législative, la Boulē, dont le recrutement n'était plus purement aristocratique.

Pisistrate le tyran et ses fils¹⁷. – La tyrannie se développa conjointement d'abord dans les cités grecques d'Asie mineure pour se propager en mer Égée puis dans la péninsule hellénique, autrement dit dans des cités affaiblies par les affrontements internes entre les clans aristocratiques. Dans ces circonstances, un homme, soutenu par l'armée ou le peuple, pouvait s'emparer temporairement du pouvoir par la ruse et choisir lui-même ses ἄρχοντες, comme ce fut le cas pour Pisistrate à Athènes entre 561 et 527 av. J.-C. Ce dernier améliora grandement les conditions de vie des paysans tout en respectant le rôle des magistratures instaurées

¹² FINLEY M. I. (op. cit. 2), p. 143-153.

¹³ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 109-110 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 157-158.

¹⁴ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 110-115 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 158-160.

¹⁵ MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 137-138.

¹⁶ Qu'il s'agisse de Dracon, de Solon ou de Clisthène, nous n'entrerons pas ici dans le détail de leur réformes socio-politiques.

¹⁷ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 115-118 et 120-123 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 139-140 et 160-165.

par Solon ainsi que les lois préexistantes, ce qui lui valut les honneurs du peuple athénien. Le tyran va alors entreprendre une série de travaux publics – avec notamment la construction de l'Olympéion et du temple d'Apollon Pythien sur l'Acropole –, instaurer ou réinstaurer certaines des plus célèbres festivités athéniennes – telles que les concours de théâtre des Grandes Dionysies en 534, ou encore les Panathénées lors desquelles furent incorporées les premières récitations d'Homère –, développer des relations courtoises avec les autres cités – en favorisant le commerce maritime par le biais d'une flotte importante sur l'Hellespont et dans les Cyclades –, et par extension diffuser la monnaie¹⁸, frappée dans l'argent issu des mines du Laurion. Ce fut sous son règne que furent rassemblés, établis et publiés les rhapsodies homériques primitives sous la forme canonique de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* que nous connaissons encore actuellement. De ce fait, la tyrannie fut, dans un premier temps, bénéfique et appréciée du peuple, en raison du retour de la paix et de l'accroissement florissant de la cité, mais cela ne dura point. En effet, à la mort de leur père, ses fils et successeurs Hipparque et Hippias s'attirèrent peu à peu les foudres de leurs concitoyens. En effet, alors qu'Hipparque fut assassiné par les tyrannoctones Harmodios et Aristogiton en 514, Hippias appliqua un régime basé sur la terreur, se méfiant des moindres faits et gestes de l'oligarchie athénienne mais aussi étrangère avec lesquelles il se brouilla ; les incursions perses dans les colonies fondées par son père ruinèrent ses dernières, et Sparte, inquiète de la puissance grandissante d'Athènes intervint dans l'exil forcé d'Hippias en 510 qui se réfugia à la cour de Darius 1^{er}, roi de Perse, dont il exhorta plus tard l'entreprise de la première Guerre médique de 492.

Clisthène¹⁹. – Après le bannissement d'Hippias, certains citoyens désiraient le retour de l'oligarchie à Athènes, or le législateur Clisthène s'y opposa fermement en proposant encore une fois une nouvelle réforme qui posa les bases de la future démocratie athénienne²⁰. En effet, il élargit le nombre de personnes accessibles au statut de citoyen et divisa la population selon sa provenance géographique soit en *dème*, en tribus ou en *trittyes*. Le but de cette réforme de 508 fut de ménager les citoyens et de rompre ainsi la puissance des factions des familles aristocratiques ; une plus large part des citoyens athéniens va donc pouvoir prendre part à la vie politique de leur cité selon le principe d'*ἰσωνομία*, comprise comme l'égalité politique et juridique de tous les citoyens athéniens. Outre cette notion, Clisthène instaura aussi l'ostracisme par le biais duquel l'on pouvait exclure un citoyen jugé dangereux pour le maintien de l'unité politique et sociale.

Développement culturel et intellectuel²¹. – Outre ces troubles politiques, l'époque archaïque fut néanmoins marquée par une éclosion culturelle et intellectuelle hors du commun, ce qui contraste fortement avec les incertitudes des Âges obscurs en ces matières.

Les **cultes des divinités** se développent à cette époque, puisque les Grecs adoptent progressivement le concept de temple bâti protégeant une statue d'un dieu auquel étaient destinés les sacrifices, bien que la simple présence d'un autel soit suffisante pour faire acte de dévotion²². Le βασιλεύς puis l'archonte-roi étaient alors en charge du culte que la communauté rendait soit en pleine nature, soit au sein de constructions indistinctes des habitations d'alors. Le modèle du temple grec rectangulaire entouré de colonnes s'imposa au 7^{ème} s. av. J.-C., et ce sous l'impulsion des tyrans dont l'érection de bâtiments monumentaux réhaussa le prestige

¹⁸ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 141-143 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 137-138.

¹⁹ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 157-162 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 165-168.

²⁰ En ce qui concerne les institutions politiques du 5^{ème} s. à Athènes, nous invitons le lecteur à consulter les pages 162 à 175 en ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2).

²¹ FINLEY M. I. (op. cit. 2), p. 155-172.

²² ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 152-156.

parmi le peuple qui disposait dorénavant d'un lieu de rassemblements civiques comme marqueur identitaire lors de grandes cérémonies religieuses. Chaque cité vénait une divinité poliade et étaient régies par un calendrier cultuel et religieux qui leur était propre ; l'année était alors rythmée par de grandes festivités qui donnaient l'opportunité au peuple de participer à l'unicité de son identité civique, mais aussi de renforcer sa cohésion. À côté du culte rendu à la divinité tutélaire, les sacrifices et autres offrandes rendues aux divinités chthoniennes occupaient eux aussi une place de premier choix au cœur de la piété grecque. Notons par ailleurs que les sanctuaires de Delphes, de Délos et d'Olympie attiraient de nombreux pèlerins venus de toute la Grèce pour entendre les oracles d'Apollon et de Zeus.

Culturellement parlant, la reprise des contacts du monde égéen avec l'Asie mineure permit la pénétration des influences « orientales » en territoire hellène, telle que l'assimilation de l'alphabet phénicien aux besoins de la langue grecque vers 800 av. J.-C.²³, ou encore l'appropriation d'un *style* dit « *orientalisant* » dans l'art grec. En effet, l'émergence des sanctuaires participa grandement à l'essor de la statuaire sacrée, puisque les premières sculptures de κοῦροι ou de κόραι datent du 6^{ème} s. av. J.-C. et présentent une inspiration égyptienne évidente dans un premier temps, mais qui évolua singulièrement en Grèce²⁴.

D'un point de vue littéraire, l'époque archaïque vit poindre le *genre épique*²⁵ représenté par **Homère** auquel sont attribuées deux des plus célèbres épopées de la littérature grecque : l'*Iliade* et l'*Odyssée*, dont les chants les plus anciens remonteraient à la deuxième moitié du 8^{ème} s. av. J.-C.²⁶. Les œuvres d'**Hésiode** – fin du 8^{ème} s. – que sont la *Théogonie* et les *Travaux et les Jours* sont elles aussi passés à la postérité ; si elles emploient toutes deux l'hexamètre dactylique, l'une prend la forme d'une épopée mythologique tandis que l'autre, de visée très différente car moralisante, présente la forme d'un poème didactique²⁷. Se développa quelques décennies plus tard la *poésie dite lyrique*²⁸, comprenant la poésie iambique, élégiaque, lyrique individuelle et chorale : des poètes, majoritairement originaires des îles égéennes, proposèrent un art alors très en vogue dans la pratique du banquet aristocratique. De leurs œuvres l'on ne conserva souvent plus que quelques fragments et citations dans des textes d'époques tardives. Il est couramment admis que le poète **Pindare** (520 – 440 environ), de par ses *Odes*, soit considéré comme le plus illustre poète lyrique de Grèce qui témoigna de la transition entre les époques archaïques et classiques.

La pensée philosophique grecque trouva elle aussi son fondement à cette époque par l'intervention de penseurs ioniens, alors en contact commercial étroit avec les idées et les savoirs du Proche-Orient et de l'Égypte. L'innovation résidait dans le fait qu'ils ne reprirent pas en l'état les conceptions venues de ces contrées, mais que ces penseurs – ou « *philosophes présocratiques* »²⁹ – eurent bientôt fait d'élaborer une philosophie de la nature qui leur soit propre, indiquant de ce fait une révolution intellectuelle majeure puisqu'ils furent les premiers à s'affranchir de la mythologie pour tenter d'expliquer le fonctionnement rationnel du κόσμος et de la φύσις. Ce mouvement intellectuel s'initia d'abord à Milet, en Ionie, au 6^{ème} s., avec Thalès (620 – 545) et Anaximandre (610 – 545), tous deux originaires de Milet puis Héraclite d'Éphèse (540 – 480) qui écrivirent présumément en prose contrairement aux productions littéraires de l'époque. En 546, soit sous

²³ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 148-149.

²⁴ FINLEY M. I. (op. cit. 2), p. 155-172.

²⁵ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 43-46.

²⁶ MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 108-110 ; TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 7-24.

²⁷ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 24-29.

²⁸ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 149-151 ; TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 30-45.

²⁹ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 151-152 ; TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 45-50.

le règne de Pisistrate, l'Ionie est envahie et conquise par les Perses, alors menés par Cyrus II le Grand, qui détruisirent Milet en 494 sous l'impulsion de Darius 1^{er}. Bon nombre de ces philosophes quittèrent alors l'Ionie pour la Grande-Grèce, notamment Pythagore de Samos (580 – 495) et Xénophane de Colophon (570 – 475) ; l'école milésienne se métamorphose en écoles pythagoricienne et éléate sous l'impulsion de leurs fondateurs, qui s'intéressèrent désormais davantage à des questions d'ordre métaphysiques.

2 L'ÉPOQUE CLASSIQUE : DES GUERRES MÉDIQUES À LA FIN DE LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE (492 – 404 av. J.-C.).

État des lieux³⁰. – Les événements des Guerres médiques nous sont essentiellement connus grâce aux *Histoires* d'Hérodote d'Halicarnasse (480 – 425 environ), le « Père de l'Histoire » et contemporain de ces conflits qui introduisirent la Grèce dans la période classique. À cette époque, les cités grecques n'étaient pas unifiées pour former une puissance unique car chacune d'entre elles jouissait d'une grande autonomie vis-à-vis des autres, au point qu'il n'était pas rare de voir éclater des conflits ; ces derniers étaient l'affaire de tous les citoyens-soldats, qui souhaitaient assez souvent la guerre de manière volontaire parce qu'elle représentait une opportunité d'enrichissement sur le plan économique. Bien qu'ils ne soient pas unis sur le plan politique, les Grecs avaient et revendiquaient le fait d'appartenir à un seul et même peuple qui partageait des divinités, des coutumes de même qu'une langue identique.

Origines des Guerres médiques³¹. – Dès le milieu du 6^{ème} s., les cités grecques d'Asie mineure étaient dominées par le royaume de Crésus qui leur avait imposé un tribut ; toutefois, les îles ioniennes échappèrent à la menace lydienne mais entretenirent néanmoins de fructueux échanges. Dans le même temps, le souverain achéménide Cyrus II désirait étendre les frontières de son empire en Anatolie : en 546, il défait Crésus, annexe la Lydie suite à la prise de Sardes et soumet les cités grecques continentales en 540. Cet état de fait persista jusqu'en 500 environ, où Aristagoras, tyran de Milet, initia le soulèvement de l'Ionie contre la domination perse en quémandant le soutien des cités grecques. Alors que Sparte ne souhaite pas s'engager dans ce conflit, Athènes et Érétrie, cité de l'Eubée, apportent leur aide aux cités ioniennes pour quelques temps seulement. En effet, les Grecs durent se replier après la difficile prise de Sardes en 498, jusqu'à complètement abandonner le conflit en 494 suite au retrait d'Athènes ; l'Ionie est à nouveau soumise aux Perses qui ravagèrent Milet cette même année et qui soumirent les cités à un lourd tribut en échange du maintien de leur autonomie interne. Les Grecs, quant à eux, prirent alors conscience de la puissance de leurs adversaires.

Première Guerre médique (492 – 490)³². – Après avoir maté la révolte de l'Ionie, Darius 1^{er} le Grand, soutenu par Hippias, organisa en 490 une première expédition punitive contre les alliés des Ioniens : la flotte perse détruisit les Cyclades, prit Érétrie et débarqua dans le nord de l'Attique dans la plaine de Marathon dans l'idée d'asservir Athènes. Les troupes de Datis et d'Artapherne sont enfin arrêtées et vaincues à Marathon par 10.000 Athéniens et 1000 Platéens commandés par le stratège et archonte Miltiade (540 – 490). Cette bataille eut un impact fondamentalement fort dans le cœur des Grecs puisqu'elle était devenue le symbole de leur résistance face aux *βάρβαροι*.

³⁰ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 175-176.

³¹ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 183 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 169-173.

³² ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 183-185 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 173-174.

Deuxième Guerre médique (484 – 479)³³. – Après plusieurs années de préparatifs, Xerxès 1^{er}, fils et successeur de Darius, organisa une troisième expédition contre les Grecs en 480. Dès 481, les Grecs sont désunis sur l'attitude à adopter face aux Perses : de nombreuses cités de Thessalie et de Béotie prirent la décision de s'allier et de se soumettre à l'envahisseur, tandis que d'autres opérèrent une résistance farouche comme Athènes et Sparte, la cité la plus puissante d'alors, qui prit le commandement de l'armée grecque et à laquelle se rallièrent d'autres πολεῖς. Les conflits inter-hellènes cessèrent afin de concentrer toutes les forces contre Xerxès, dont les troupes marchaient vers le sud après qu'elles ont traversé l'Hellespont tandis que la flotte longeait les côtes. Au printemps 480, le roi Léonidas et ses 300 Spartiates qui commandaient l'avant-garde des Grecs tentèrent vainement de ralentir la progression ennemie en se faisant massacrer aux Thermopyles afin de donner le temps au reste de l'armée de se replier. Les Perses envahirent l'Attique pour faire marche vers Athènes qu'ils incendièrent ; cependant, la flotte grecque constituée dès 483-482 grâce à l'argent des mines du Laurion triompha de la flotte perse grâce à l'habileté du stratège Thémistocle (515 – 450) dans le goulet de Salamine vers la fin de l'été 480, mettant ainsi Xerxès et ses navires en fuite. En 479, en dépit des propositions de paix offertes à Athènes, les troupes perses se replièrent aux limites du territoire de Thèbes et de Platées en Béotie ; le roi spartiate Pausanias et ses hoplites consommèrent la déroute de leurs ennemis à Platée vers la fin de l'été de cette même année, contraignant ainsi les Perses à regagner l'Asie mineure par l'Hellespont. Parallèlement, la flotte grecque repoussa la flotte perse en mer Égée et en détruisit une bonne partie lors de la bataille du cap Mycale en Ionie, toujours cette même année. Bien qu'il s'agisse là de la dernière incursion perse en territoire grec, le stratège Cimon (510 – 449), fils de Miltiade, débarrassa l'Égée et triompha des Perses près de l'Eurymédon, un petit fleuve d'Asie mineure en 469. Il fallut attendre 449 et la paix de Callias pour que cesse définitivement cet affrontement ; imposé à Artaxerxès 1^{er}, fils de Xerxès, ce traité de paix reconnaissait la liberté des Grecs d'Asie mineure et exigeait du souverain perse de ne plus envoyer d'armée à plus de trois jours de marche des côtes de la mer Égée. La victoire fut éclatante pour les Grecs : malgré leur faible valence numérique, ils ont triomphé du puissant empire perse grâce à leur savoir-vivre en cité ainsi qu'au partage égalitaire du pouvoir, ce qui ne fut pas le cas de leurs adversaires qu'ils estimaient soumis à une tyrannie aveugle à la confrontation des opinions et à l'ouverture du pouvoir au plus grand nombre.

Pentécontaétie ou Hégémonie athénienne (448 – 431)³⁴. – Après les victoires grecques de Platées et de Mycale, les Perses ont définitivement quitté le territoire grec mais les conflits faisaient toujours rage en mer. Les cités d'Asie mineure et de l'Égée étaient alors à la recherche d'alliés sûrs afin de prévenir un potentiel retour offensif des Perses : Sparte délègue son rôle de fédératrice de la lutte anti-perse à Athènes, avec laquelle les cités égéennes et asiatiques formèrent une συμμαχία en 478, dont la fonction principale était d'entretenir une flotte commune prête à intervenir en cas d'incursion perse ; cette flotte fut constituée sous l'impulsion d'Aristide (540 – 468), ce qui donna à Cimon l'opportunité de nettoyer les eaux de l'Égée entre 477 et 461. Malgré cet esprit de coalition, Athènes, l'ἡγεμών, prit de plus en plus de place au sein de cette « ligue de Délos » : en effet, le trésor de la ligue est transféré en 454 de Délos à Athènes dans le temple d'Athéna sur l'Acropole afin d'en protéger le contenu. En 448, la paix de Callias fut signée, rendant la ligue de ce fait obsolète ; cependant, Athènes soutint l'idée que la ligue devait subsister en vertu des intérêts communs, en particulier celui de la sécurité maritime. Elle mata les cités de l'Eubée et de Milet entre 447 et 445 qui s'étaient révoltées contre cet état de fait car elles souhaitaient quitter cette alliance. La ligue de Délos était devenue un véritable empire athénien, or cet empire ne prospéra pas, nous l'avons dit, sans soulever le

³³ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 185-190 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 174-176.

³⁴ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 190-196 et 205-208 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 176-198.

mécontentement des alliés et la jalousie de Sparte. Dans le même temps, une guerre éclata donc entre Athènes et Sparte au terme de laquelle fut conclue une paix de Trente ans en 445 : Athènes conserva son hégémonie sur l'Égée, Sparte sur le Péloponnèse. À partir de l'année 450, Athènes fut gouvernée par Périclès (495 – 429) : la séparation du pouvoir entre l'aristocratie, les citoyens, le peuple et les propriétaires fonciers, s'accroît petit à petit. En effet, ce stratège créa le *μισθός*, une indemnité versée à des citoyens consacrant leur temps au service de la cité, et fit voter un décret visant à utiliser une part des revenus de la ligue de Délos pour financer la reconstruction de l'Acropole et son agrémentation par l'édification des Propylées et du Parthénon ; ces travaux d'embellissement et de prospérité pour Athènes valut au 5^{ème} siècle le nom de « siècle de Périclès ».

Guerre du Péloponnèse (431 – 404)³⁵. – Le deuxième conflit majeur de ce 5^{ème} siècle fut la Guerre du Péloponnèse, dont les sources principales nous viennent de *la Guerre du Péloponnèse* de Thucydide (460 – 400) et du début des *Helléniques* de Xénophon (430 – 355), lequel avait poursuivi son récit là où Thucydide l'avait interrompu en 411. Ce conflit trouve son origine dans la rivalité qui opposait depuis longtemps Sparte et Athènes : en effet, Sparte et ses alliés de la ligue du Péloponnèse prirent prétexte, pour rompre la paix de Trente ans, de l'aide fournie en 433 par Athènes à Corcyre contre Corinthe sa métropole, alliée de Sparte. Une guerre de dix ans éclata premièrement entre 431 et 421, dans laquelle Athènes s'enferma derrière ses murs et ravagea les côtes du Péloponnèse avec la flotte que consolida Périclès. Sparte, quant à elle, envahit l'Attique par voie terrestre. La peste sévit à Athènes et dans ses alentours dès 430 : Périclès mourut en 429 de ce mal. Après une série de succès et de revers essuyés dans les deux camps, de même que la mort lors du siège d'Amphipolis en Thrace de 422 du chef spartiate Brasidas et de l'athénien Cléon – alors démagogue et successeur de Périclès –, une paix fut négociée par l'athénien Nicias (470 – 413) pour les cinquante prochaines années. Malgré la trêve, les hostilités reprirent dès 418 avec la bataille de Mantinée ; quelques années plus tard, en 415, les finances d'Athènes vont mal et Alcibiade (450 – 404) suggéra une expédition militaire en Sicile contre Syracuse, une colonie corinthienne dont l'hégémonie faisait souffrir les cités de Sicile, afin de renflouer les caisses de la cité, plutôt qu'au motif de libérer les opprimés. Mais Alcibiade, compromis dans le scandale religieux de la mutilation des Hermès, est rappelé et les Athéniens subirent de lourdes pertes au point de lever le siège au printemps 413. Dans le même temps, les Spartiates s'établirent en Attique pour occuper Décélie dont ils ravagèrent les alentours, les cités égéennes ainsi que les détroits échappèrent au contrôle des Athéniens et de leurs navires grâce à la création d'une flotte spartiate, commandée par Lysandre, par le biais de l'argent prêté par les Perses. Au début de l'été 411 se produisit une révolution oligarchique à Athènes qui aboutit à l'instauration du régime des « Quatre-Cents »³⁶. En août 405, ce même Lysandre anéantit la puissance maritime d'Athènes lors de la bataille d'Aigos Potamos en Thrace ; en automne, les Spartiates bloquèrent le Pirée, et prirent Athènes alors affaiblie par la famine. Une paix humiliante fut signée par Athènes en 404 : l'Ecclésiaste accepta de détruire les fortifications du Pirée et les Longs Murs, d'évacuer toutes les cités conquises et de livrer le reste de sa flotte pour n'en conserver que douze trières. Cela étant fait, Athènes accepta le gouvernement de Sparte, le régime des « Trente »³⁷.

Développement culturel et intellectuel³⁸. – Les sources dont nous disposons pour la période classique sont tout aussi nombreuses que diverses ; le seul souci demeure malheureusement l'« athénocentrisme » de ces

³⁵ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 211-219 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 197-217.

³⁶ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 202-203 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 212-214.

³⁷ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 204 ; MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON (op. cit. 2), p. 215-217.

³⁸ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 219-220.

dernières qui occultent, par leur présence, celles relatives aux autres cités dans le paysage historique grec. En effet, bien qu'elle soit la plus connue, Athènes ne peut être tenue pour modèle de la Grèce, ne fut-ce qu'au niveau politique puisqu'elle est la seule cité à fièrement revendiquer la démocratie, cette dernière étant totalement minoritaire au 5^{ème} s. av. J.-C. Le biais qui existe entre les sources qui nous sont parvenues et la réalité des faits témoigne de ce fait de l'hégémonie d'Athènes dans la première partie de ce que l'on a appelé le « siècle de Périclès ».

Concernant les **arts**³⁹, le 5^{ème} s. vit émerger de splendides monuments, reflets immédiats de la puissance athénienne, puisque nous l'avons dit, ce fut sous l'impulsion de Périclès que fut reconstruite l'Acropole : le stratège fit appel à Phidias afin de sculpter une statue chryséléphantine d'Athéna ; le Parthénon, les Propylées, l'Érechthéon, le temple d'Athéna Nikè mais aussi les travaux d'urbanisation furent autant de symboles de la richesse athénienne d'alors. La sculpture grecque évolua elle aussi du style sévère vers le classicisme dès le milieu du siècle grâce à Phidias et à Praxitèle.

La **religion**⁴⁰ – le lecteur l'aura compris, nous sommes en mesure d'assez clairement expliquer la situation athénienne –, de même que la **vie religieuse** en règle générale se perpétue selon les bases de la période archaïque : chaque cité vénait son propre panthéon – les douze Olympiens occupant une place prépondérante, il n'était pas exclu qu'une divinité extérieure y soit intégrée comme le furent Pan ou encore Asclépios –, les cultes rendus aux héros étaient courants et les mythes fondateurs incluant les deux éléments précédents participaient grandement à la cohésion identitaire de ces villes. Les cadres domestique et civique donnaient l'occasion aux citoyens de la ville, mais aussi à ceux des dèmes, de respecter les rites religieux, mais aussi de se rassembler par exemple lors de festivités importantes telles que les Panathénées. Notons par ailleurs que les concours panhelléniques revêtir une importance de plus en plus grandissante au point que l'on en compta quatre au 5^{ème} s., organisés en olympiades : les concours athlétiques des Jeux Olympiques (à Olympie) partageaient l'affiche avec les Jeux Isthmiques (à Corinthe) et les Jeux Néméens (d'abord à Némée puis à Argos au 5^{ème} s.) ; les Jeux Pythiques (à Delphes) comprenaient eux aussi des épreuves athlétiques, auxquelles s'ajoutèrent des concours musicaux et des courses de char. Le culte des dieux guérisseurs tel qu'Asclépios à Cos et à Épidaure se développèrent aux eux fortement, tout comme celui des cultes à mystères, notamment ceux d'Éleusis qui vénéraient Déméter et Perséphone.

Une école de **médecine**⁴¹ – dont le représentant le plus célèbre fut Hippocrate (460 – 377) – se développa donc aux abords du sanctuaire de Cos dès le milieu du 5^{ème} s. ; un important corpus, « la collection hippocratique », nous a été transmis sous son nom bien que tous n'aient pas été écrits de sa main ou n'en soient contemporains. La nouveauté de cette médecine reposait sur sa rupture avec la médecine pratiquée par les prêtres qui en voyaient en la maladie ou la guérison l'empreinte divine ; désormais, les maladies furent considérées et traitées de manière rationnelle, avec observation des symptômes, bien que dans certains cas où les causes restaient inconnues en raison des faibles connaissances anatomiques et physiologiques, l'on eut fait appel à des conceptions davantage philosophiques.

En parlant de **philosophie**⁴², celle du début du 5^{ème} s. conserva sa phase dite « présocratique » dans laquelle les penseurs persévérèrent dans leur recherche de compréhension de l'origine du κόσμος : bien que certains d'entre eux importèrent leur pensée à Athènes comme Anaxagore de Clazomène (500 – 428), ce fut

³⁹ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 233-240.

⁴⁰ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 271-294.

⁴¹ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 230-231 ; TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 55-56.

⁴² ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 232-233.

en Italie du Sud que s'ancra et se développa cette philosophie présocratique après l'insurrection des Perses en 546. L'école éléate fondée par Xénophane participa à l'enracinement de cette discipline en Grande-Grèce, avec notamment Parménide (515 – 450) et Zénon d'Élée (490 – 430) ; Empédocle d'Agrigente (490 – 430) et Démocrite d'Abdère (460 – 370) développèrent une pensée originale et indépendante des écoles d'Italie⁴³. Dès le milieu du siècle, des enseignants itinérants avaient pour vocation de former des citoyens par l'exercice du débat politique ; en effet, ces « sophistes » s'interrogèrent sur le rôle de l'homme au sein de la πόλις et sur l'organisation de celle-ci, dans le but d'affûter l'ἀρετή aux jeunes gens issus de l'aristocratie athénienne par l'enseignement du discours et de l'art de la persuasion. Seuls les noms et non les écrits de ces sophistes nous ont été transmis par **Platon** (428 – 348) tels que Protagoras d'Abdère et Gorgias de Leontinoi⁴⁴. La figure la plus importante de la philosophie grecque ne fut autre que Socrate (470 – 399), dont la pensée dont l'influence fut énorme, ne nous a été transmise que par ses disciples Platon et Xénophon ; l'enseignement de ce dernier prônait l'idée que l'homme était capable de se connaître lui-même en développant une pensée rationnelle qui confronterait les différentes hypothèses dans une recherche assidue de la vérité. Cette pensée, contraire aux principes délimités par la cité, lui valut une condamnation à mort en 399⁴⁵.

Nous l'avons dit, l'*histoire*⁴⁶ relative aux Guerres médiques nous a été transmise par le biais des *Histoires* d'**Hérodote d'Halicarnasse** – bien qu'elles s'intéressent à ces événements en premier lieu, elles constituent aussi un recueil ethnographique et géographique d'une importance non négligeable –, et celle de la *Guerre du Péloponnèse* par l'œuvre éponyme de **Thucydide** dont **Xénophon** poursuivit la narration dans ses *Helléniques* à compter de l'année 411.

Le 5^{ème} s. marqua enfin la naissance du *théâtre*⁴⁷ grec, d'abord dans le cadre de cérémonies religieuses puisqu'il constitue l'un des éléments du culte d'une divinité ; les tragédies de même que les comédies étaient représentées lors de concours ayant lieu lors de fêtes religieuses. À Athènes, ces concours révéraient Dionysos lors de trois festivités importantes : les Dionysies rurales, les Lénéennes et les Grandes Dionysies. Outre les tragédies et les comédies, il était possible d'assister à des représentations de drame satyrique et des récitations dithyrambiques. Toute cette organisation était du ressort de l'État : l'archonte-éponyme était en charge des Grandes Dionysies, les chorèges – élus parmi les plus riches citoyens – s'assuraient du financement et plus tard de l'intégration du chœur au sein de l'intrigue, tandis que les poètes, les pièces jouées, les acteurs et les juges étaient choisis par la cité. Cette joute théâtrale permettait d'affirmer et de confirmer la puissance culturelle d'Athènes : nombre de ces pièces ont suscité les plus vives réactions de la part des citoyens vis-à-vis des événements ayant réellement eu lieu au cœur et hors de la cité. La tragédie fut portée par les « Trois tragiques » qu'étaient **Eschyle** (525 – 456), **Sophocle** (497 – 405) et **Euripide** (484 – 406) ; la comédie par **Aristophane** (445 – 388).

La *rhétorique*⁴⁸, alors mise en avant par les Sophistes dans la première moitié de ce siècle, occupa une place de plus en plus conséquente dans la vie politique athénienne où l'éloquence et l'argumentation étaient chose nécessaire entraîner l'approbation du δῆμος ; les plus grands orateurs de cette époque furent

⁴³ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 45-50.

⁴⁴ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 51-54.

⁴⁵ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 94-95.

⁴⁶ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 220-225 ; TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 81-93.

⁴⁷ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P. (op. cit. 2), p. 225-230 ; TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 58-80.

⁴⁸ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 111-116.

Antiphon (480 – 411)⁴⁹, **Andocide** (440-390), **Lysias** qui initia le genre de l'éloquence judiciaire (440 – 380) et **Isocrate**, passé maître de l'éloquence d'apparat (436 – 338).

B L'ICONOGRAPHIE.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.

Nous n'explorerons pas de manière exhaustive dans ce mémoire toute l'iconographie relative à Dionysos, l'accent étant davantage mis sur la littérature grecque en raison de notre formation en philologie classique. Pour ce faire, nous emploierons essentiellement l'ouvrage suivant :

- ❑ *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC)*, Zürich/München/Düsseldorf, Artemis & Winkler Verlag, 1981-1999.
 - La version PDF de cet ouvrage est accessible sur le site [Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae : Free Download, Borrow, and Streaming : Internet Archive](#).

Par ailleurs, parmi les épisodes relatifs à Dionysos et à son mythe recensés par Gantz, certains ont occupé une place de premier choix dans l'iconographie grecque : comme nous l'avons préalablement évoqué, nous avons concentré nos recherches sur les époques archaïque – plus précisément à partir de 525 jusqu'au terme de la période, soit 480 av. J.-C. dans l'optique de relever quels motifs étaient illustrés dans le dernier quart du 6^{ème} s. –, et surtout classique – de 480 donc à la fin du 5^{ème} s. av. J.-C., ainsi que sur les supports qui furent manufacturés en la cité d'Athènes et sa région.

Outre Gantz⁵⁰, nous avons utilisé dans cette tâche le *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*⁵¹ et plus précisément le segment sur la « **Vie de Dionysos** » – reprenant les descriptions de documents numérotées de 664 à 817 –, que nous avons facilement pu mettre en lien avec les idées décrites par Gantz sur le mythe de Dionysos. Les seuls documents répertoriés dans ces deux ouvrages – et qui nous intéressent tout particulièrement – demeurent les vases peints à figures rouges et à figures noires ; quelques descriptions iconographiques transmises par Pausanias figurent par ailleurs dans le LIMC.

Notons en dernier lieu que nous n'avons pas jugé pertinent d'élaborer un corpus d'images, puisque cela amplifierait inutilement la dimension de ce mémoire ; nous invitons chaleureusement le lecteur à consulter les documents en ligne en vis-à-vis des descriptions que nous avons faites. Lorsque nous donnons la référence du LIMC dans notre tableau, il est possible d'observer, après le numéro, soit un (*) – signifiant que l'image est disponible dans le volume 2 du tome III, autrement dit dans le recueil iconographique –, soit un (°) – l'image est alors consultable dans le volume 1 du tome III –, soit d'aucun signe – indiquant ainsi l'absence d'image dans le LIMC.

⁴⁹ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 2), p. 54-55.

⁵⁰ Bien que les documents iconographiques soient disséminés et référencés en tous lieux dans les sections vouées à Dionysos et son mythe dans la littérature, nous invitons le lecteur à consulter le « Catalogue des représentations figurées » établi par GANTZ T. (op. cit. 1, p. 1316-1369) s'il souhaite obtenir de plus amples informations à propos du lieu de conservation ou des ouvrages de référence dans lesquels figurent ces documents.

⁵¹ *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC) III-1. Atherion-Eros*, Zurich-Munich, Artémis, 1986, p. 478-491 pour les références et les descriptions. *LIMC III-2. Atherion-Eros*, Zurich-Munich, Artémis, 1986, p. 376-397 pour les images.

C L'ÉPIGRAPHIE.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.

1 D'ÉPOQUE MYCÉNIENNE.

Dans ce **PRÉAMBULE**, nous avons jugé utile de résumer les résultats d'un précédent travail intitulé « **Interprétation de la mention du nom de Dionysos dans les tablettes en linéaire B** » : étant donné que nous ne reparlerons plus de l'épigraphie mycénienne dans la suite de ce mémoire, c'est pourquoi nous nous permettons de soumettre dès maintenant au lecteur le fruit de nos recherches préalables.

Le *Diccionario micénio*⁵², les *Index généraux du linéaire B*⁵³ de même que *The Pylos Tablets Transcribed*⁵⁴ nous offrent un premier angle d'attaque en nous proposant deux entrées pour le nom de Dionysos, dont le premier lemme *di-wo-nu-so* se trouve mentionné en PY Xa 1419, et le second *di-wo-nu-so-jo* en PY Xa 102, alors toutes deux mises au jour par Carl Blegen en 1939 [lors des fouilles de Pylos].

La cote de ces tablettes peut varier en fonction des éditions et se présenter sous la forme PY Xb 1419 pour la première, et PY Ea 102 pour la seconde, comme ce fut le cas dans le premier tome de *The Pylos Tablets Transcribed*⁵⁵. Une troisième tablette retrouvée lors des fouilles de la Canée de 1990, intitulée KH Gq 5, fait, elle aussi, mention des noms de Zeus – sur lequel nous reviendrons ultérieurement – et de Dionysos⁵⁶.

Si nous devons procéder à une analyse synthétique de la tablette **PY Xa/b 1419**, nous dirions :

1. Que le nom de Dionysos préfigure déjà à l'époque mycénienne dans le panthéon palatial ;
2. Que l'anthroponyme Thynios / Thynos possède une origine thrace, la Thrace étant une région étroitement liée à la figure de Dionysos ;
3. Qu'il est question du vin, qui est l'attribut le plus caractéristique de ce dieu.

Voilà ce que nous déclarerions si nous n'avions pas pris de précautions dans notre étude, or plusieurs paramètres sont à prendre en compte ici.

1. Tout d'abord, il s'agit effectivement de Dionysos, en ce qu'il est pris comme un théonyme⁵⁷, mais rien ne nous indique qu'il s'agisse du même Dionysos que celui vénéré dans le panthéon classique.

⁵² *Diccionario micénio* (DMic.). vol. I (dir. ADRADOS Fr. R.), Madrid, Consejo superior de investigaciones científicas, 1985 (coll. Diccionario griego-español. Anejo I.), p. 183-184.

⁵³ OLIVIER J.-P e.a., *Index généraux du linéaire B*, Rome, Ateneo, 1973 (Incunabula Graeca), vol. LII, p. 51.

⁵⁴ Le premier volume intitulé BENNETT E. L. Jr et OLIVIER J.-P., *The Pylos Tablets Transcribed. Part I: Texts and notes*, Rome, Ateneo, 1973 (Incunabula Graeca), vol. LI, p. 267, 269, 271 et 272, ainsi que le second BENNETT E. L. Jr et OLIVIER J.-P., *The Pylos Tablets Transcribed. Part II: Hands, concordances, indices*, Rome, Ateneo, 1976 (Incunabula Graeca), vol. LIX, p. 81.

⁵⁵ BENNETT E. L. Jr et OLIVIER J.-P. (op. cit. *Part I* 54), p. 271-272.

⁵⁶ HALLAGER E. et al., « New Linear B Tablets from Khania », in *Kadmos*, 31, 1992, p. 75-81.

⁵⁷ DMic. I, p. 183 ; nous renvoyons le lecteur à l'article de GÉRARD-ROUSSEAU M., *Les mentions religieuses dans les tablettes mycéniennes*, Rome, Ateneo, 1968 (Incunabula Graeca), vol. XXIX, p. 72-74 qui dit qu'il serait bien plus probable de voir ici le nom du dieu Dionysos plutôt qu'un anthroponyme préexistant qui aurait donné son nom à cette divinité à l'époque mycénienne.

2. Ensuite, le rapprochement fait entre l'anthroponyme thrace Thynios / Thynos et l'origine thrace de Dionysos demeure risqué : en effet, les tablettes mycéniennes ne nous renseignent pas sur l'origine de telle ou telle divinité, et l'adoption de l'origine thrace de Dionysos ne semble effective qu'à partir de l'époque archaïque et classique. De plus, notons que l'origine thrace Thynios / Thynos reste une simple supposition faite par le DMic. I, et là aussi, rien n'est moins sûr.
3. Enfin, il est question de figures féminines liées au vin, que l'on pourrait lâchement relier à la figure des Ménades. Cette interpolation reste hasardeuse, car rien ne montre qu'il s'agisse effectivement des suivantes de Dionysos. Outre cela, le fait de dire que le vin était déjà l'attribut de Dionysos à l'époque mycénienne est imprudent, comme le souligne M. Gérard-Rousseau dans son article⁵⁸.

Compte tenu de ces éléments, nous n'avons plus aucune garantie quant au contenu et au sens à attribuer à cette tablette : la seule certitude que nous pouvons avoir est que le nom de Dionysos – éloigné de toute sa portée cultuelle – était bien attesté à l'époque mycénienne. Pour le reste, nous ne pouvons être sûrs de rien.

En ce qui concerne la tablette **PY Xa/Ea 102**, nous ne pouvons malheureusement pas en tirer grand-chose, faute de contexte éclairant.

Jusqu'ici, le théonyme Dionysos ne pouvait pas être rattaché à la sphère religieuse en raison de l'état lacunaire des documents. Ce lien peut être fait en **KH Gq 5**, qui est une tablette d'offrande partielle : en effet sont mentionnés ici le nom des bénéficiaires, l'endroit où était offerte l'offrande et une description de cette même offrande – il est question de miel – ; et seuls manquent la date et l'occasion lors de laquelle avait lieu cette offrande. La tablette KH Gq 5 possède un lien étroit avec les tablettes PY Xa/b 1416 et PY Xa/Ea 102 car elles contiennent à elles trois les seules attestations *stricto sensu* du nom de Dionysos à l'époque mycénienne.

2 DES ÉPOQUES ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE.

Comme pour l'iconographie, il n'est pas ici question de dresser une liste exhaustive des documents épigraphiques faisant mention de Dionysos ; nous concentrerons de fait nos recherches sur la fin de l'époque archaïque ainsi que sur la période classique du 5^{ème} s. av. J.-C. à Athènes en consultant les ouvrages suivants :

- ❑ Le site *The Packard Humanities Institute* (**PHI**) [All Regions - PHI Greek Inscriptions \(packhum.org\)](http://packhum.org).
- ❑ *Inscriptiones Graecae* (**IG**).
- ❑ *Supplementum Epigraphicum Graecum* (**SEG**).
 - Tout en ayant recours à la base de données disponible sur le site [Supplementum Epigraphicum Graecum Online | Scholarly Editions \(brill.com\)](http://supplementum-epigraphicum-graecum-online.scribbr.com).

Tout comme nous l'avons fait pour l'iconographie, nous allons ici nous attarder sur le mythe de Dionysos tel que nous l'a transmis l'épigraphie attique depuis le dernier quart du 6^{ème} s. jusqu'à la fin du 5^{ème} s. av. J.-C. De ce fait, nous expliciterons – dans la mesure du possible – les données mythologiques que nous pourrions déduire de ce type de support ; par ailleurs, nous exposerons et ferons le bilan des

⁵⁸ GÉRARD-ROUSSEAU M., *Les mentions religieuses dans les tablettes mycéniennes*, Rome, Ateneo, 1968 (Incunabula Graeca), vol. XXIX, p. 75.

éléments relatifs au culte et à la figure de Dionysos que nous pourrions relever dans ces documents dans la **PARTIE DEUXIÈME**.



Le PHI (online). – Nous avons initié nos recherches sur le site **PHI** en sélectionnant l'onglet « Attica » et en entrant dans la barre de recherche le terme « **Διόνυσος** », ce qui nous donna accès aux quinze résultats suivants :

- | | |
|--|---|
| ❑ *IG II ² 1350 Attica. | ❑ SEG 35:27 Attica, Bauron. <i>Inscription on a round altar.</i> → 420-400c. B.C. IG I² bis. |
| ❑ *IG II ² 1368 Attica. | ❑ *SEG 35:37 Attica. |
| ❑ *IG II ² 1457 Attica. | ❑ *SEG 35:144 Attica. |
| ❑ *IG II ² 1459 Attica. | ❑ *SEG 36:54 Attica. |
| ❑ *IG II ² 1514 Attica. | ❑ SEG 42:74, A Attica, Athens. <i>Vase inscriptions.</i> → Pas de date. IG I². |
| ❑ *IG II ² 1515 Attica. | ❑ SEG 44:30 Attica (now in Malibu), ? <i>Vase inscriptions.</i> → ca. 470-460 B.C. IG I³. |
| ❑ *IG II ² 1516 Attica. | |
| ❑ SEG 15:82 Attica, Athens. <i>Tituli vasorum, ex. s. V^a.</i> → End 5 th c. B.C. IG I². | |
| ❑ *SEG 22:162 Attica. | |

Les points arborant un astérisque (*) – que ce soit ici ou plus loin dans notre développement – ne nous seront pas utiles dans notre tâche en raison de leur antériorité ou de leur postériorité par rapport à la chronologie que nous avons établie. En effet, le deuxième volume des *Inscriptiones Graecae* ne recensent que les inscriptions comprises entre l'époque d'Euclide – soit la fin du 4^{ème} s. av. J.-C. – et la période augustéenne – 1^{er} s. av. et ap. J.-C. –, et les volumes du *Supplementum Epigraphicum Graecum* – toujours marqués d'un astérisque – abordent une matière soit trop ancienne, soit trop récente pour notre recherche. Les données en gras, quant à elles, feront l'objet d'une analyse plus complète dans les sections inférieures.

Par acquis de conscience, nous avons effectué les mêmes recherches avec le PHI – toujours avec l'onglet « Attica » – pour les épithètes « **Βάκχος** » et « **Βρόμιος** », ce qui nous mena malheureusement à des résultats invalides chronologiquement parlant, puisque ces termes apparaissent uniquement dans le deuxième volume des *IG*, et donc après Euclide ; d'autre part, il semblerait que ces mêmes épithètes ne soient nullement recensées dans le *SEG*, raisons pour lesquelles nous n'avons pas jugé utile d'en dresser la liste.

Le Supplementum Epigraphicum Graecum (online). – Afin d'approfondir, et d'ainsi affiner nos recherches, nous avons ensuite consulté le site du **SEG** : en indiquant les filtres « **Dionysos** », « Attica », « **ARCHAIC** » – plus précisément entre -525 et -480 av. J.-C. – et « **Διόνυσος (Religious Terms)** » dans les onglets appropriés, voici les résultats que nous avons obtenus :

- ❑ **54-57.** Ikarion. *Accounts of the funds of Dionysos and Ikarios.* | **IG I³ 253.**
- ❑ **54-58.** Ikarion. *Deme decree of Ikarion regulating the local choregia, before 431 B.C.* | **IG I³ 254.**
- ❑ **63-48.** Ikarion. *Dedication to Dionysos and Apollo?* ca. 525 B.C. | **IG I³ 1015.**

- ❑ **63-58.** Peiraieus. *Dedication to Dionysos (graffito), Archaic.* | [IG I³](#).

Nous avons ensuite appliqué les mêmes filtres, mais en modifiant cette fois-ci le dernier onglet par « *Dionysos (Selected Topics)* » qui nous était automatiquement proposé dans les suggestions :

- ❑ **32-19.** Lamptrai. *Rock-cut boundary markers, 5th cent. B.C.* | [IG I²](#).
- ❑ **55-104.** Athens (now in Malibu). *Verse-scrap on a kylix by Epiktetos, ca. 510 B.C.* | [IG I³](#).
- ❑ **57-65.** Athens. *Deme decree of Ikarion regulating the local choregia, before 431 B.C.* | [IG I³ 254](#).
- ❑ ***61-175.** Brauron? (now in Munich). *Dedication by an aulos-player to Dionysos and Artemis, Classical (4th cent. B.C.?).*

Nous avons répété l'opération en complétant les filtres « **Dionysos** », « Attica », « **V BC** » – plus précisément entre -480 et -400 av. J.-C. – et « *Διόνυσος (Religious Terms)* » ; notons que les références précédées d'un (°) ont déjà été mentionnées préalablement, ce afin de rendre la lecture plus limpide :

- ❑ °54-58. Ikarion. *Deme decree of Ikarion regulating the local choregia, before 431 B.C.*
- ❑ °54-57. Ikarion. *Accounts of the funds of Dionysos and Ikarion.*
- ❑ **60-95.** Ikarion. *Accounts of the funds of Dionysos and Iakrios, ca. 450-425 B.C.* | [IG I² 253](#).
- ❑ **60-96.** Ikarion. *Deme decree regulating the local choregia, ca. 450-425 B.C.* | [IG I³ 254](#).
- ❑ ***63-155.** Pallene (Glyka Nera). *Boundary-stone of land sacred to Dionysos, ca. 425-375 B.C.* | [IG II²](#), [IG II³](#).
- ❑ °63-58. Peiraieus. *Dedication to Dionysos (graffito), Archaic.*

Même opération, avec modification du filtre « *Dionysos (Selected Topics)* » :

21

- ❑ **31-50.** Athens. *Proedriai in the early theatre of Dionysos, ca. 450 B.C.* | [IG I² 879, 880](#).
- ❑ °32-19. Lamptrai. *Rock-cut boundary markers, 5th cent. B.C.*
- ❑ ***33-161.** Athens. *Catalogue of a Thiasos, ca. 400 B.C.* | [IG II² 2343](#).
- ❑ ***37-105.** Thorikos (now in Malibu). *Sacrificial Calendar of the Deme Thorikos, ca. 430-420 or 380-375 B.C.* | [IG II²](#).
- ❑ **51-36.** Ikarion. *Accounts of the deme Ikarion and a decree, ca. 450-425 B.C.* | [IG I³ 253/254](#).
- ❑ **54-330.** Brauron. *Inscribed altar, ca. 400 B.C.* | [IG I³ 1407bis](#).
- ❑ °57-65. Athens. *Deme decree of Ikarion regulating the local choregia, before 431 B.C.*
- ❑ ***60-163.** Aixone (Glyphada). *Sacred law, 400-375 B.C.*
- ❑ ***61-175.** Brauron? (now in Munich). *Dedication by an aulos-player to Dionysos and Artemis, Classical (4th cent. B.C.?).*
- ❑ °63-155. Pallene (Glyka Nera). *Boundary-stone of land sacred to Dionysos, ca. 425-375 B.C.*
- ❑ **65-47.** Ikarion. *Deme decree regulating the festival of Dionysos, ca. 440 B.C.?* | [IG I³ 254](#).

Les *Inscriptiones Graecae*. – Nous avons concentrés nos recherches uniquement sur le volume I des **IG** puisqu'il recense les documents épigraphiques antérieurs à Euclide : pour ce faire, nous avons consulté l'*Index*⁵⁹ du volume susmentionné pour l'entrée « **Διόνυσος** » :

❑ Pour le Fascicule I.

- **234** (l. 17 & 30). *Fasti sacri*. → 480-460 av. J.-C.
- **253** (l. 2, [6, 9], 12, 16, [23]). *Icariensum rationes et decretum*. → 450-425 av. J.-C.
- **254** (l. 24). *Icariensum rationes et decretum*. → 450-425 av. J.-C.
- **369** (l. 81). *Logistarum tabula*. → 426-425 av. J.-C.
- **383** (l. 66). *Traditiones quaestorum reliquorum deorum*. → 429-428 av. J.-C.

❑ Pour le Fascicule II.

- **1015**. *Icarii*. → 525 av. J.-C ?
- **[1027bis]**. *Donarium choregi*. → 435-410 av. J.-C ?
- **1407bis**. ? → 420-410 av. J.-C.
- **1455** (l. 11). *Tabulae magistratuum Aeginae*. → 430-404 av. J.-C.

En résumé, voici les inscriptions reprises dans les *IG* que nous analyserons à la lumière des informations fournies par le *SEG* :

<i>Inscriptiones Graecae</i> (Inscriptions issues de l' <i>Index</i> I ³).	<i>Supplementum Epigraphicum Graecae</i> .
Volume I – Fascicule 1.	
234 : <i>Fasti sacri</i> (Classique).	/
253 : <i>Icariensum rationes et decretum</i> (Classique).	Ikarion. <i>Accounts of the funds of Dionysos and Ikarion</i> . 51-36 (Classique), 54-57 (Classique), 60-95 (Classique).
254 : <i>Icariensum rationes et decretum</i> (Classique).	Ikarion. <i>Deme decree of Ikarion regulating the local choregia, before 431 B.C.</i> 51-36 (Classique), 54-58 (Classique), 57-65 (Classique), 60-96 (Classique), 65-47 (Classique).
369 : <i>Logistarum tabula</i> (Classique).	/
383 : <i>Traditiones quaestorum reliquorum deorum</i> (Classique).	/
Volume I – Fascicule 2.	
879 & 880 : <i>Aucun titre pour ces inscriptions</i> (Classique).	#Athens. <i>Proedriai in the early theatre of Dionysos, ca 450 B.C.</i> 31-50 (Classique).
1015 : <i>Icarii</i> (Archaïque).	Ikarion. <i>Dedication to Dionysos and Apollo? ca. 525 B.C.</i> 63-48 (Archaïque).
1027bis : <i>Donarium choregi</i> (Classique).	/
1407bis : <i>Aucun titre pour cette inscription</i> (Classique).	Brauron. <i>Inscribed on a round altar, ca. 400 B.C.</i> 35-27 (Classique), 54-330 (Classique).
1455 : <i>Tabulae magistratuum Aeginae</i> (Classique).	/
Inscriptions reprises dans le SEG mais n'apparaissant pas dans les IG.	
Attica. Athens. <i>Tituli vasorum</i> .	15-82 (Classique).
#Lamptrai. <i>Rock-cut boundary markers, 5th cent. B.C.</i>	32-19 (Archaïco-classique).
Attica. Athens. <i>Vase inscriptions</i> .	42-74 (date inconnue).

⁵⁹ *Inscriptiones Atticae Euclidis anno anteriores*. 3^{ème} édition. Fascicule III. Indices, composées par LEWIS D., ERXLEBEN E. et HALLOF K., Berlin/New-York, De Gruyter, 1998 (*Inscriptiones Graecae*), p. 1054.

Attica (now in Malibu). Vase inscriptions.	44-30 (Classique).
Athens (now in Malibu). Verse-scrap on a kylix by Epiktetos, ca. 510 B.C.	55-104 (Archaïque).
Peiraieus. Dedication to Dionysos (graffito), Archaic.	63-58 (Archaïque).

PARTIE DEUXIÈME – LE MYTHE DE DIONYSOS.

Dans cette deuxième partie, nous avons l'intention de parcourir le plus minutieusement possible la documentation recensée dans la **PARTIE PREMIÈRE** de ce mémoire, et relative, comme l'indique le titre, au mythe de Dionysos. Les trois chapitres suivants seront respectivement consacrés, en premier lieu et de manière plus approfondie, à la littérature, ensuite, et ce dans une moindre mesure déjà, à l'iconographie et enfin à l'épigraphie ; nous avons préalablement expliqué les raisons qui ont motivé nos choix dans le traitement de ces supports dans la section **DOCUMENTATION** de la partie susmentionnée.

Ainsi prospecterons-nous, dans le **chapitre 1**, la littérature dionysiaque depuis l'époque archaïque jusqu'à la fin de la période classique ; nous avons conscience qu'il s'agisse là d'un travail de longue haleine, mais nous l'estimons nécessaire. En effet, dans la mesure où la mythologie constitue l'un des éléments les plus inhérents – mais aussi le plus connu et le plus facilement accessible – de la civilisation grecque, notre imaginaire est pétri d'une multitude de mythes afférents aux héros et aux divinités qui les habitent. Dans le cas qui nous intéresse ici, il nous suffit de consulter les encyclopédies et autres ouvrages généraux, ayant pour thème justement la mythologie grecque, pour nous rendre compte que le mythe de Dionysos tel que décrit dans ce genre de production reste extrêmement complet et nous éclaire sur de nombreux aspects de la « vie » de ce dieu. En vérité, ce n'est pas si simple, car dès lors que nous approfondissons ce sujet, nous prenons conscience que certains éléments – qui nous paraissent d'emblée évidents, comme le fait d'affirmer que Dionysos fut, dès l'origine, le dieu du vin par excellence – se sont agglomérés à différentes époques pour se cristalliser, en dernier lieu, afin de former le mythe de Dionysos que nous connaissons aujourd'hui. Voilà la raison pour laquelle – outre le fait que notre formation de philologue classique nous y pousse naturellement – nous avons souhaité parcourir en priorité la littérature grecque dans l'optique de décrire les grandes étapes de mythe dionysiaque.

Dans le **chapitre 2**, nous consulterons l'iconographie dionysiaque, en insistant prioritairement encore une fois sur les documents d'époques archaïque et classique, et centrés sur Athènes et l'Attique en général. Comme dit plus haut, l'idée sera plutôt d'utiliser ce type de support pour illustrer les épisodes mythologiques que nous retrouverions ou non dans la littérature ancienne. Rappelons, encore une fois, que nous pourrions consulter des documents d'époques ultérieures si l'occasion devait se présenter.

Nous traiterons enfin de l'épigraphie dans le **chapitre 3**, en nous concentrant là aussi sur les témoignages qui – comme pour l'iconographie – couvriront l'époque archaïque jusqu'à la fin de la période classique, tout en mettant, bien entendu, l'accent sur Athènes et sa région. Encore une fois, certains documents postérieurs mais aussi extérieurs pourront nous servir dans la mesure où cela s'avère nécessaire.

CHAPITRE 1 | LA LITTÉRATURE.

A L'ÂGE ÉPIQUE (8^{ème} s. – 6^{ème} s. av. J.-C.).

CONTEXTE.

Au vu des éléments que nous nous nous apprêtons à mettre en lumière, la plupart des extraits que nous avons sélectionnés s'inscrivent donc pleinement dans la période archaïque si nous n'observions que leur époque de rédaction. Toutefois avons-nous fait le choix de les différencier des autres extraits que nous

aborderons plus loin par le vers employé, c'est-à-dire l'hexamètre dactylique, bien qu'il ne s'agisse pas toujours d'épopées.

Le choix que nous avons opéré pour classer les extraits suivants fut d'abord dicté par nos connaissances préalables en littérature grecque : en effet, la littérature scientifique a pour principe de placer la composition, ainsi que la récitation, des épopées homériques au 8^{ème} s. av. J.-C., ce que nous avons fait lors de nos premières recherches. Nous avons cependant tout à fait conscience que cette manière de fonctionner puisse présenter quelques failles, puisque les chants de l'*Illiade* ou de l'*Odyssée* n'ont certainement pas tous été composés au 8^{ème} s. – c'est-à-dire au début de l'époque archaïque –, ni même par un seul et unique poète prénommé « Homère », induisant de ce fait que certains furent ajoutés plus tardivement au corpus homérique ; malgré cela, il semblerait qu'Homère nous présente dans ces œuvres une société fonctionnant plutôt sur le modèle aristocratique et oligarchique, ce qui s'inscrit par ailleurs assez bien dans la mouvance politique et sociale de l'époque archaïque telle que nous en avons dressé l'esquisse dans la **PARTIE PREMIÈRE**. Pour le reste, et dans le cas précis d'**Homère**, gardons à l'esprit que le canon des œuvres qui furent attribuées sous ce nom ont été fixées sous la tyrannie de Pisistrate au 6^{ème} s. av. J.-C., soit entre 561 et 527.

L'Illiade – Chant VI. En parcourant l'ouvrage de Martin L. West¹, celui-ci nous propose un commentaire analytique de chacun des vingt-quatre chants composant l'*Illiade*, apportant de ce fait un éclairage convaincant et relativement précis sur la datation des chants qui nous intéressent dans notre entreprise. Le chant VI² narre la rencontre belliqueuse entre Diomède, alors en pleine ἀριστεία, et Glaucos : le fils de Tydée, inquiet de ne pas reconnaître en son adversaire la figure d'un dieu, lui raconte alors l'histoire de Lyncurque. Selon West, les vers 130-141 seraient une expansion, ainsi qu'une explication de la crainte exprimée par Diomède au vers 129 ; peut-être le poète a-t-il entendu parler du sort de Lyncurque et l'a-t-il ensuite incorporé dans le sixième chant de l'épopée afin de l'adapter aux circonstances de la narration. Les scholies des vers 130-132³ nous informent par ailleurs que la principale source du récit de Lyncurque se trouve être l'*Europie* d'Eumélos de Corinthe⁴, laissant suggérer que l'ajout de cette portion du chant serait au moins postérieur à cela – c'est-à-dire à la fin du 7^{ème} s. | **Chant XIV.** Aucune datation n'a été proposée par West pour cet extrait. | **Scholie.** La seule scholie exégétique⁵ de l'*Illiade* que nous avons employée dans notre analyse nous vient d'Aristonicos et de ses *Περὶ σημείων Ἰλιάδος*, alors contemporain et élève d'Aristarque de Samothrace qui vécut entre les 3^{ème} et 2^{ème} s. av. J.-C.

L'Odyssée – Chant XI. Suivant la note des Belles Lettres⁶, le fait que Dionysos apparaisse ici trahit d'abord la basse époque de cette l'interpolation athénienne, puisqu'il ne figure nulle part ailleurs dans les vers authentiques de l'*Odyssée* ; ensuite, Ariane est décrite comme la κούρην Μίνως ὀλοόφρονος, enlevée de Crète par Thésée pour la mener sur les hauteurs de l'Ἀθηνάων ἱεράων, l'emploi de tels adjectifs

¹ WEST M. L., *The Making of the Iliad. Disquisition and Analytical Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

² WEST M. L. (op. cit. 1), p. 177.

³ *Scholia Graeca in Homeri Iliadem (Scholia Vetera)*, recensées par ERBSE H., vol. II contenant les scholies des chants E-I, Berlin, De Gruyter, 1971.

⁴ EUMÉLOS, 11 PEG (10 K) > Scholie d'HOMÈRE, *Illiade*, VI, 131.

⁵ ARISTONICOS, *Περὶ σημείων Ἰλιάδος* > Scholie d'HOMÈRE, *Illiade*, I, 39 b¹⁻².

⁶ L'*Odyssée*. « Poésie homérique ». Tome II : *Chants VIII-XV*, texte établi et traduit par BÉRARD V., 7^{ème} tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1963, p. 96.

trahissant d'une certaine manière la touche athénienne de cet ajout. | **Chant XXIV**. Dans le même ordre d'idée, il semblerait que la seconde mention du nom de Dionysos au chant XIV⁷ soit elle aussi une addition tardive : en remerciement de l'hospitalité de Thétis à son égard, Dionysos lui aurait fait don d'une amphore en or, fabriquée par Héphaïstos, afin de recueillir les os d'Achille. Cet épisode, raconté par Stésichore⁸, aurait donc été intégré aux environs du 6^{ème} s. | | **Scholie**. Cette scholie⁹ de l'*Odyssée* nous a été transmise plus tardivement par Phérécyde d'Athènes ou de Léros, soit au début du 5^{ème} s.

Concernant **Eumélos de Corinthe**, Martin L. West¹⁰ soutient l'idée que les trois poèmes épiques qui nous ont été transmis sous ce nom – à savoir une *Titanomachie*, des *Corinthiaques* ainsi qu'une *Europie* – l'ont été à défaut de demeurer anonymes. D'après l'auteur, toutes ces œuvres, de par la proximité des sujets qu'elles abordent, formèrent une espèce de « Cycle épique corinthien » dont les derniers vestiges nous ont été transmis sous le nom d'Eumélos, sans qu'ils ne puissent dater du 8^{ème} s. av. J.-C. comme le soutenait Pausanias¹¹. West, de son côté, fait descendre la *Titanomachie* et l'*Europie* au plus tôt à la fin du 7^{ème} s., et les *Corinthiaques* à la seconde moitié du 6^{ème} s. av. J.-C.

Dans la synthèse proposée par Alexander C. Loney et Stephen Scully¹², Hugo H. Koning¹³ nous expose les six catégories de données utilisées par les savants afin de situer chronologiquement et géographiquement **Hésiode d'Ascra**, de même que la composition des œuvres qui lui sont attribuées. Après avoir exploré les différents axes – à savoir 1°/ les références aux événements historiques, 2°/ les sources anciennes relatives à la datation d'Hésiode, 3°/ les réalités sociopolitiques du monde hésiodique, 4°/ les influences orientales, 5°/ les échos et les imitations lexicales, et enfin 6°/ les données linguistiques –, et compte tenu des avis des érudits, l'auteur propose les dates de 700-690 av. J.-C. pour la *Théogonie*, et de 670-660 av. J.-C. pour les *Travaux et les Jours*, soit la première moitié du 7^{ème} s. avant notre ère.

C'est parce qu'ils furent simplement rédigés en hexamètre dactylique – non pas qu'un poète nommé Homère en soit le compositeur – que nous appelons aujourd'hui « homériques » les hymnes qui nous ont été transmis. Il est assez difficile d'établir une chronologie précise de ces productions, car les **Hymnes homériques** couvrent une très large période : l'*Hymne à Apollon Délien*, par exemple, remonterait à la fin du 8^{ème} s. av. J.-C. tandis que l'*Hymne à Arès*, beaucoup plus tardif, daterait des 4^{ème} ou 5^{ème} s. de notre ère, mais là ne réside pas leur seule distinction. Les sujets qu'ils abordent sont en effet fort diversifiés, car si la plupart des hymnes homériques sont longs et descriptifs, célébrant la gloire d'un sanctuaire ou d'un dieu, certains d'entre eux révèlent un caractère plutôt « orphiques » en raison de leur brièveté et des invocations qu'ils véhiculent. Caractère ne veut pas dire qu'il s'agisse forcément de cela,

⁷ WEST M. L. (op. cit. 1), idem.

⁸ STÉSICHORE 234 PMG > Scholie AB HOMÈRE, *Illiade*, 23. 92, ii 251, iv 309 Di.

⁹ Scholie d'HOMÈRE, *Odyssée*, XI, 322 < PHÉRÉCYDE, 3F148.

¹⁰ WEST M. L., « 'Eumelos': A Corinthian Epic Cycle? », dans *The Journal of Hellenic Studies*, Vol. 122 (2002), p. 109-133.

¹¹ PAUSANIAS, *Le Tour de la Grèce*, II (Corinthe), 1,1 ; IV (Messénie), 4, 1 ; IV, 33, 2. Selon lui, Eumélos, fils d'Amphilytos, faisait partie de la famille des Bacchiades qui régna sur Corinthe jusqu'à la tyrannie de Cypsélos entre 657 et 625. Il composa aussi l'hymne processionnel – le seul que l'on puisse attribuer de manière certaine à Eumélos – que les Messéniens devaient chanter en l'honneur d'Apollon à Délos, et ce sous le règne du roi de Messène Phintias, soit une génération avant que n'éclata la Première guerre de Messénie au milieu du 8^{ème} s. av. J.-C.

¹² *The Oxford Handbook of Hesiod*, édité par LONEY A. C. et CULLY S., Oxford, Oxford University Press, 2018.

¹³ LONEY A. C. et CULLY S. (op. cit. 12), p. 17-31, plus spécifiquement p. 21-24 pour la question qui nous intéresse ici.

puisque les plus courts de ces poèmes pouvaient servir de cadre pour les rhapsodes avant qu'ils n'engagent leur récitation¹⁴.

En ce qui concerne la datation des hymnes qui nous intéressent ici, selon Humbert¹⁵ les trois *Hymnes à Dionysos* remonteraient pour le premier à la fin du 5^{ème} ou au début du 4^{ème} s. av. J.-C., les deux derniers étant impossibles à dater avec précision, tandis que pour Janko¹⁶, le premier daterait du 7^{ème} s. sans qu'il ne fasse de commentaire vis-à-vis des deux autres compositions. Faulkner¹⁷ avant quant à lui l'hypothèse de la fin du 6^{ème} et du début du 5^{ème} s. av. J.-C., toujours pour ce premier hymne qu'il numérote « 7 »¹⁸, alors que troisième hymne – « 1 » – aurait été composé aux environs de l'an 650 voire même un peu avant. Tous trois s'accordent au moins à souligner le caractère post-homérique de chacune de ces productions. Allen-Halliday-Sikes¹⁹ nous expliquent que le premier hymne serait plus ancien que le troisième puisqu'il remonterait au 7^{ème} ou 6^{ème} s. av. J.-C., sans qu'ils ne puissent nous donner aucune date précise pour le troisième.

Le culte de Pan, dont il est question dans l'un de nos extraits, se serait dispersé en dehors de l'Arcadie dès le début du 5^{ème} s. av. J.-C. pour se propager à Thèbes, puis à Athènes après la bataille de Marathon de 490 (Hérodote, VI, 105f.) ; selon Janko, Faulkner et Allen-Halliday-Sikes²⁰, cet hymne homérique à Pan daterait donc peut-être du début du 5^{ème} s. av. J.-C. De son côté, Humbert²¹ abaisserait la date au 3^{ème} s. av. J.-C. en raison de la composante alexandrine de cet hymne.

EXTRAITS.

ÉPOQUE	Ποιητής	ŒUVRE	EXTRAIT ET COMMENTAIRE
L'ÂGE ÉPIQUE.			
8 ^{ème} s. – 6 ^{ème} s.	Homère	Illiade	[VI, 130-141] « Car le fils même de Dryas, le puissant Lycurgue, ne vécut pas longtemps, après sa discorde avec les dieux célestes. Un jour, les nourrices de Dionysos déliant (<i>μαινομένοιοι</i>), il les poursuivit en désordre sur le saint mont Nyséen ; elles, toutes ensemble, répandirent leurs thyrses à terre, le meurtrier Lycurgue les battant avec ce qui frappe les bœufs ! Dionysos, en fuyant, plongea dans les flots de la mer, et Thétis le reçut contre son sein, tout effrayé : il tremblait violemment des menaces de cet homme. Après cela, contre lui s'irritèrent les dieux à la vie facile, le fils de Cronos le rendit aveugle ; et il ne vécut pas longtemps, parce qu'il était hâï de tous les immortels. Moi non plus, je ne voudrais pas combattre les dieux bienheureux. » [XIV, 323-325] « Ni pour Sémélé, et Alcène de Thèbes, qui eut l'intrépide Héraclès comme enfant ; Sémélé, elle, enfanta Dionysos, joie des mortels (<i>χάρμα θροτοῖσιν</i>) (...). »

¹⁴ Homère. *Hymnes*, texte établi et traduit par HUMBERT J., 7^{ème} tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1997 (CUF), p. 5-8.

¹⁵ HUMBERT J. (op. cit. 14), p. 168-171. Dans notre commentaire, nous décrivons les hymnes en suivant la numérotation d'Humbert.

¹⁶ JANKO R., *Homer, Hesiod and the hymns. Diachronic development in epic diction*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982 (Cambridge Classical Studies), p. 183-184.

¹⁷ *The Homeric Hymns. Interpretative Essays*, édité par FAULKNER A., Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 14-15.

¹⁸ Pour information, ce dernier suit la numérotation d'ALLEN-HALLIDAY-SIKES.

¹⁹ *The Homeric Hymns*, édité par ALLEN T. W., HALLIDAY W. R. et SIKES E. E., 2^{ème} édition, Oxford, Clarendon Press, 1936, p. 97-98.

²⁰ JANKO R. (op. cit. 16), p. 184-185, repris par GANTZ p. 213 ; FAULKNER A., (op. cit. 17), p. 15 ; ALLEN-HALLIDAY-SIKES (op. cit. 19), p. 402-403.

²¹ HUMBERT J. (op. cit. 14), p. 208-209.

		<i>Iliade (sch.)</i>	[ΣA HOMÈRE, <i>Iliade</i>, I, 39 b¹] ἔρεψα du verbe ἐρέφω ; d'où on dit qu'est issu le nom de Dionysos Eiraphiôtès (« Couronné de guirlandes ») ; car il était couronné de lierre ; ou bien à cause du fait qu'il a été cousu dans la cuisse de Zeus ; ou bien à cause du fait qu'il fut élevé avec/comme un chevreau ; ou bien parce qu'il fut tressé à cause de sa laine. [ΣA HOMÈRE, <i>Iliade</i>, I, 39, b²] (<i>Idem mais autre formulation</i>).
		Odyssée	[XI, 321-325] « Je vis Phèdre, Procris et la belle Ariane, fille du pernicieux Minos, autrefois enlevée de Crète par Thésée qui l'emmena vers la colline de la sainte Athènes, mais il ne jouit point de son rapt ; dénoncée auparavant par Dionysos, elle périt frappée par Artémis, dans l'île de Dia cernée des flots. » [XXIV, 70-79] Et, quand le feu d'Héphaïstos eut achevé son œuvre, nous recueillîmes, Achille, au retour de l'aurore, tes os blanchis, dans le vin pur et les parfums (οἶνω ἐν ἀκρήτω καὶ ἀλείφῃ). Ta mère nous donna une urne d'or : c'était, nous dit-elle, un présent de Dionysos et l'ouvrage de l'illustre Héphaïstos. C'est là que reposent tes os blanchis, glorieux Achille, et ils y sont mêlés à ceux de Patrocle, fils de Ménéoetios.
		Odyssée (sch.)	[Σ HOMÈRE, <i>Odyssée</i> , XI, 322 < PHÉRÉCYDE, 3F148] « (11-18) Athéna ordonna à Thésée d'abandonner Ariane sur l'île de Dia avant de faire voile vers Athènes. Alors qu'elle se lamentait sur son sort, Aphrodite lui apparut pour la réconforter ; elle lui annonça qu'elle serait l' épouse de Dionysos et qu'elle deviendrait sa gloire . Le dieu lui apparut à cet instant, et se mêlant à elle il lui offrit une couronne d'or , qu'aussitôt les dieux placèrent parmi les astres pour le plaisir de Dionysos . En laissant s'échapper sa virginité, celle-ci fut enlevée par Artémis. Cette histoire nous vient de PHÉRÉCYDE . »
Fin du 7 ^{ème} s.	Eumélos de Corinthe	<i>Europie (fr.)</i>	[11 PEG (10 K) > Σ HOMÈRE, <i>Iliade</i> , VI, 131] « Dionysos , fils de Zeus et de Sémélé , alors qu'il avait reçu les purifications de la part d' Héra sur les monts Cybèle de Phrygie , et qu'il avait organisé les initiations (τὰς τελετάς) et qu'il avait laissé tout l'habillement au soin de la déesse, il emporta avec lui toute la terre en dansant, il précédait tous les hommes tout en ayant crainte. Alors que cela-même survenait en Thrace , Lycurgue , fils de Dryas, alors qu'il était affligé de la haine d'Héra, il le chasse de cette terre avec son aiguillon et il s'attaque aux nourrices (τιθηγῶν) mêmes de celui-ci ; celles qui célébraient les mystères (συνοργιάζουσai) allaient à sa rencontre ; conduit par le fouet mené par la divinité il pressa le dieu à la punition. Celui-ci plongeait dans la mer par crainte, et fut recueilli par Thétis et Eurynomé . Lycurgue donc, qui s'était rendu impie non sans récompense, <donna la justice aux hommes ? / prédit le sort des hommes> ; car il fut affranchi de la vue par l'action de Zeus. Nombreux sont ceux qui se sont rappelés de cette histoire, et EUMÉLOS auparavant en composant son Europie . »
7 ^{ème} s.	Hésiode d'Ascre	<i>Théogonie</i>	[940-942] « Sémélé, fille de Cadmos, fécondée par les embrassements de Zeus, quoique mortelle, engendra un fils illustre (φαιδμον υἱόν), / le célèbre Dionysos qui répand au loin l'allégresse (Διώνυσσον πολυγηθέα) ; mortelle et immortel (ἀθάνατον) tous les deux maintenant jouissent des célestes honneurs (θεοί). » [947-949] « Dionysos aux cheveux d'or (Χρυσόκομης δὲ Διώνυσσος) épousa la fille de Minos, la blonde Ariane, / que le fils de Cronos affranchit de la vieillesse et de la mort (ἀθάνατον καὶ ἀγήρω). »
		<i>Travaux et les Jours</i>	[609-614] « Lorsque Orion et Sirius seront parvenus jusqu'au milieu du ciel, et que l'Aurore aux doigts de rose contempera Arcture, ô Persès ! cueille tous les raisins (πάντας...βότρυς) et apporte-les dans ta demeure ; expose-les au soleil dix jours et dix nuits. Conserve-les à l'ombre pendant cinq jours, et le sixième, renferme dans les vases ces présents du joyeux Dionysos (Διώνυσσου πολυγηθέος). (...) »
		<i>Catalogue des Femmes (fr.)</i>	[131 MW < PSEUDO-APOLLODORE, <i>Bibl.</i> , II [26] 2.2] « Danaé était la fille qu'Acrisios avait eu d'Eurydice de Lacédémone ; Lysippe , Iphinoé et Iphianassa étaient les filles que Proïtos avait conçu avec Sthénéboia. Et celles-là mêmes devinrent folles à l'âge adulte, comme le dit d'une part HÉSIODE parce qu'elles n'avaient pas accueilli les cérémonies de Dionysos (τὰς Διονύσου τελετάς), et comme le dit ACOUSILAOS d'autre part, parce qu'elles avaient dédaigné le xoanon <la statue de bois ou de pierre> d'Héra. »
7 ^{ème} – début du 5 ^{ème} s.	Pseudo-Homère	<i>Hymnes homériques</i>	[À Dionysos I / VII] Dans sa prime jeunesse, Dionysos , le fils de Sémélé , scrutait l'horizon sur un promontoire rocheux ; ses longs cheveux noirs (Humbert 4-5 : sa belle chevelure brune : καλαὶ...ἔθειραι / κυάνει) flottaient au vent et ses larges épaules étaient couvertes d'un mantau de pourpre (Humbert v. 5-6 : φᾶρος.../πορφύρεον). Des pirates tyrrhéniens , qui l'avaient pris pour un roi issu de Zeus, s'en emparèrent et l'enchaînèrent en pensant toucher une rançon conséquente. Seulement, les liens glissèrent des mains et des pieds de Dionysos, qui s'amuse de la situation. Alors que le pilote du vaisseau l'avait reconnu, le maître du navire lui intima l'ordre de suivre le cap, mais bientôt de fabuleux prodiges firent leur apparition : un vin odorant

			(Humbert v. 35-36 : <i>Οἶνος... ἡδύποτος... εὐώδης</i>) coula sur le pont du navire, et un délicieux parfum (Humbert v. 36-37 : <i>ὀδμή ἀμβροσίη</i>) s'exhala dans l'air ; un pampre (Humbert v. 39 : <i>ἄμπελος</i>), chargé de grappes de raisin (Humbert v. 39-40 : <i>πολλοὶ θότρυες</i>), serpenta le long des voiles, un lierre chargé de fleurs (Humbert v. 40-41 : <i>μέλας...κισσὸς ἄνθεσι</i>) et des fruits (Humbert v. 41 : <i>ἐπὶ καρπὸς</i>) enserrèrent le mât et des couronnes florales (Humbert v. 42 : <i>στεφάνους</i>) ornent les bancs des rameurs. Dionysos lui-même se présenta aux navigateurs sous la forme d'un lion rugissant (Humbert v. 44-45 : <i>λέων...δεινός</i>), tandis qu'une ourse au cou velu (Humbert v. 46 : <i>ἄρκτον...λασιαύχενα</i>) apparut au milieu du pont ; effrayés par cette apparition, les pirates se regroupèrent autour du pilote et le lion, comme par vengeance, s'empara du maître d'équipage. Le reste des hommes se jetèrent à la mer pour éviter un tel sort et furent métamorphosés en dauphins tandis que le bruyant Dionysos (Humbert v. 56 : <i>Διόνυσος ἐρίβρομος</i>), fils de la cadméeenne Sémélé (Humbert v. 57 : <i>Καδμήϊς Σεμέλη</i>), épargna le pilote pour sa clairvoyance.
			[À Pan XVII/ XIX] Une fois parvenu sur l'Olympe dans les bras de son père Hermès, Pan fut un sujet de joie pour tous les dieux, surtout pour Dionysos Bacchos (Humbert v. 46 : <i>περίαλλα δ' ὁ Βάκχειος Διόνυσος</i>).
			[À Dionysos II / XXVI] Le poète célèbre le bruyant Dionysos, à la chevelure enlacée de lierre (Humbert v. 1 : <i>Κισσοκόμην Διόνυσον ἐρίβρομος</i>), fils de Sémélé et de Zeus. Une fois recueilli par les Nymphes du Nysa grâce aux bons soins de son père, Dionysos grandit dans une grotte parfumée (Humbert v. 5-6 : <i>ἔκρητι...ἄντρῳ</i>) en attendant de rejoindre le rang des Immortels. L'enfant, couronné de lierre et de laurier (Humbert v. 9 : <i>κισσῶ καὶ δάφνῃ πετυκασμένος</i>), prenait la tête du cortège des Nymphes (Humbert v. 10 : <i>ὁ δ' ἐξηγεῖτο</i>) et faisait retentir la forêt de sa présence (Humbert v. 10 : <i>θρόμος δ' ἔχεν ἄσπετον ὕλην</i>). L'auteur salue Dionysos, lui qui féconde les vignes (<i>πολυστάφυλ' ὦ Διόνυσε</i>), lui qui marque l'heureuse fin de la saison <des vendanges ?> et dont il sollicite les bons soins pour une longue vie.
			[À Dionysos III / la > DIODORE, <i>Bibl.</i>, III, 66, 3 et Ib > manuscrit M] a) Une fois qu'elle se fut unie à Zeus, Sémélé aurait donné naissance à Dionysos (Humbert A v. 1-2 : <i>δίῳ γενος, εἰραφιῶτα</i> « Enfant divin, Ô Chevreau ») soit au cap Drakanon, soit à Ikaros, soit à Naxos ; d'autres auteurs prétendent que Dionysos serait né sur les bords de l'Alphée, ou encore à Thèbes. L'auteur de l'hymne soutient pour sa part que ce fut Zeus qui l'engendra (Humbert A v. 6 : <i>ὁ δ' ἔτικτε</i>) sur le Nysa, au-delà de la Phénicie, près du fleuve Egyptos, loin des mortels et à l'abri d'Héra. b) On dressera des statues dans les temples dédiés et des fêtes seront célébrées tous les trois ans par d'illustres hécatombes (Humbert B v. 2-3 : <i>Ὡς δὲ τάμεν τρία, σοὶ πάντως τριετηρίσιν αἰεὶ ἄνθρωποι ῥεζοῦσι τελεήσας ἐκατόμβας</i> « De même qu'il (?) te démembra en trois quartiers, les hommes ne cesseront jamais de t'immoler, tous les trois ans, de parfaites hécatombes »). L'auteur de l'hymne salue Dionysos Chevreau (Humbert B v. 8 : <i>εἰραφιῶται</i>), qui aime furieusement les femmes (Humbert B v. 8 : <i>γυναιμανές</i>) et stipule qu'il commencera et terminera toujours ses chants par une invocation à Dionysos, fils de Sémélé que l'on appelle aussi Thyoné (Humbert B v. 12 : <i>Θυώνην</i>).

LES THÈMES MYTHIQUES DIONYSIAQUES.

Compte tenu des informations récoltées et outre les scholies que nous avons collectées, nous constatons que Dionysos n'apparaît chez Homère que de manière anecdotique – pour ne pas dire deux fois dans l'une, et deux fois dans l'autre œuvre homérique –, puisqu'il n'occupe jamais une place de premier choix parmi les divinités ni de l'*Illiade*, ni de l'*Odyssée*. Son nom n'est en effet jamais associé à aucun grand épisode de l'épopée, mis à part celui de Lycurgue raconté par Diomède ; au-delà de cela, Dionysos ne sert que de « faire-valoir ».

Le même sentiment se retrouve chez Hésiode, qui ne fait de Dionysos que deux fois dans la *Théogonie* et une fois dans *les Travaux et les Jours* : dans la première œuvre, il est décrit d'abord comme le fils de Sémélé, fille de Cadmos, puis comme époux d'Ariane, fille de Minos, et dans la seconde œuvre, c'est en qualité de bienfaiteur viticole qu'il intervient.

À propos des *Hymnes homériques*, nous nous étonnons que trois d'entre eux – qu'ils soient plus ou moins longs et complets – soient dédiés à Dionysos, avec toutefois une occurrence du nom de notre dieu dans l'hymne à Pan.

Nous avons ordonné ces thèmes dionysiaques selon qu'ils apparaissent logiquement dans le mythe de Dionysos, en commençant alors par ses parents.

1 LES PARENTS DE DIONYSOS.

Même si la plupart du temps, la généalogie de Dionysos n'est pas spécifiée, Sémélé, fille de Cadmos²² appelée aussi Thyoné²³, est souvent décrite comme la mère de Dionysos sans que ne soit fait mention du géniteur de ce dernier²⁴. Dans d'autres cas, plus nombreux cette fois-ci, Zeus nous est présenté comme le père de Dionysos²⁵. Seule la *Théogonie*²⁶ nous indiquent pour le moment qu'à l'époque de sa rédaction, la mortelle Sémélé et l'immortel Dionysos recevaient les honneurs célestes.

2 SON LIEU DE NAISSANCE.

30

La littérature grecque ne nous éclaire pas explicitement sur le lieu de naissance de Dionysos ; le fait de mentionner Sémélé et de préciser qu'elle est fille de Cadmos nous laisse entendre que le dieu serait né à Thèbes par simple conjecture de données ultérieures.

Une exception toutefois dans l'un des *Hymnes homériques*²⁷, où il est dit que Sémélé, unie à Zeus, avait conçu Dionysos en divers lieux : dans Drakanos²⁸, dans Ikaros²⁹, à Naxos, sur les rives du fleuve Alphée³⁰, ou encore à Thèbes. Selon, l'auteur de cet hymne, tout ceci n'est que mensonge puisque Zeus aurait engendré seul Dionysos loin du courroux d'Héra et de la curiosité des mortels, sur le mont Nysa, couvert de forêts, loin de la Phénicie, aux abords du fleuve Égyptos³¹.

3 LES NOURRICES ET L'ENFANCE DU DIEU.

²² HÉSIODE, *Théogonie*, 940-942 ; HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII.

²³ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos III/Ia > DIODORE, *Bibl.*, III, 66, 3 et b > manuscrit M.

²⁴ HOMÈRE, *Iliade*, XIV, 323-325 ; HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII.

²⁵ EUMÉLOS, 11 PEG (10 K) > Scholie d'HOMÈRE, *Iliade*, VI, 131 ; HÉSIODE, *Théogonie*, 940-942 ; HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos II/XXVI et III/Ia > DIODORE, *Bibl.*, III, 66, 3 et b > manuscrit M.

²⁶ HÉSIODE, *Théogonie*, 940-942.

²⁷ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos III/Ia > DIODORE, *Bibl.*, III, 66, 3 et b > manuscrit M. La liste des lieux qui va suivre nous interpelle puisque ni Homère, ni Hésiode, ne font mention d'un catalogue aussi fourni à propos des lieux de naissance du fils de Sémélé, nous renseignant de ce fait sur la basse époque, encore une fois, de rédaction de ce fragment de l'hymne à Dionysos qui nous a été transmis par Diodore de Sicile.

²⁸ Ville et promontoire de l'île d'Icarie, une île des Cyclades (BAILLY pour τὸ Δράκανον, ou).

²⁹ Sur l'actuelle Ikaría Nikariá, autrement nommée Icarie (BAILLY pour ἡ Ἰκαρος, ou).

³⁰ Fleuve d'Arcadie et d'Élide, aujourd'hui nommé Alfíós (BAILLY pour ὁ Ἀλφειός, ou).

³¹ Le Nil, désigné sous le nom d'Égyptos par HOMÈRE (*Odyssée*, IV, 477 et 581).

Dans l'épisode de Lycurgue rapporté chez Homère³², Lycurgue se met à poursuivre les nourrices – appelées τιθήναι – de Dionysos enfant sur le mont Nysa, ce qui nous laisse à penser que cette montagne devait environner le royaume de Lycurgue. En revanche, après avoir mené son cortège jusqu'en Thrace, c'est-à-dire chez Lycurgue, l'*Europie* d'Eumélos³³ nous partage aussi l'incident de la poursuite de ces nourrices par le fils de Dryas.

L'un des *Hymnes homériques*³⁴ nous replonge dans l'enfance du dieu, dès lors qu'il fut confié par son père aux νύμφαι du Nysa. En attendant de partager le rang des Immortels, l'enfant grandit dans une grotte parfumée jusqu'à ce qu'il prenne la tête du cortège de ces nymphes, en faisant retentir la forêt de sa présence.

Le premier *Hymne homérique à Dionysos*³⁵ situe par ailleurs la rencontre du jeune dieu avec les pirates tyrrhéniens dans sa première adolescence.

4 LYCURGUE ET SON IMPIÉTÉ.

Parmi les thèmes les plus récurrents du mythe dionysiaque, l'épisode de Lycurgue occupe bien une place prépondérante. En effet, celui-ci apparaît pour la première fois au début de l'*Illiade*³⁶ lorsque Diomède interpelle Glaucos avant d'entrer dans la bataille : le fils de Tydée craint d'affronter Glaucos dont il compare la puissance à celle des Immortels, et c'est alors qu'il expose l'épisode de Lycurgue. Il est dit en effet que Lycurgue, fils de Dryas, ne vécut pas longtemps après sa querelle avec les Olympiens, car il avait mis en fuite Dionysos et ses nourrices en les menaçant d'un aiguillon, au point que le jeune dieu fut contraint de se réfugier dans les flots, aux côtés de Thétis qui recueillit cet enfant qui tremblait. L'acte de Lycurgue lui attira les foudres des Immortels, mais surtout celles de Zeus qui le frappa de cécité ; il mourut peu de temps après, haï des dieux. Voilà donc la raison pour laquelle Diomède redoute d'affronter son adversaire, par peur des représailles divines dans le cas où Glaucos serait l'un de leurs fils et qu'il lui manquerait de respect.

Cet épisode est par ailleurs évoqué dans une scholie de ce même passage de l'*Illiade* : Eumélos de Corinthe, dans son épopée aujourd'hui perdue de l'*Europie*³⁷, nous indique que Dionysos parvint en Thrace avec son cortège chez un certain Lycurgue. Ce Lycurgue, fils de Dryas, chassa le dieu de son pays à cause de la haine qu'Héra lui insuffla à son encontre, et il s'en prit aux nourrices du jeune dieu. Dionysos, pressé par le fouet, se précipita dans la mer et fut recueilli par Thétis et Eurynomé. Ainsi Lycurgue s'était-il rendu impie, d'abord en refusant l'entrée de Dionysos et de son cortège en Thrace, puis en le menaçant de son aiguillon, au point d'être frappé de cécité par l'action de Zeus. Il n'est cependant nulle part fait mention de la mort imminente de Lycurgue après son forfait. Le fait aussi que cette épopée soit perdue

³² HOMÈRE, *Illiade*, VI, 130-141.

³³ EUMÉLOS, 11 PEG (10 K) > Scholie d'HOMÈRE, *Illiade*, VI, 131.

³⁴ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos II/XXVI.

³⁵ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII.

³⁶ HOMÈRE, *Illiade*, VI, 130-141.

³⁷ EUMÉLOS, 11 PEG (10 K) > Scholie d'HOMÈRE, *Illiade*, VI, 131.

ne nous permet pas de mettre en perspective les événements des monts Cybèle de Phrygie avec un autre épisode du mythe dionysiaque.

5 LES PIRATES TYRRHÉNIENS.

L'incident des pirates tyrrhéniens³⁸ se manifeste dans l'un des *Hymnes homériques* à Dionysos³⁹. Dans sa prime jeunesse, Dionysos – ses longs cheveux noirs et son manteau de pourpre au vent – scrutait l'horizon sur un promontoire rocheux, lorsque des pirates tyrrhéniens, qui le prenaient pour un roi fils de Zeus, s'en emparèrent et l'astreignirent dans l'idée d'en toucher une rançon considérable. Les entraves glissèrent cependant sur le corps du dieu qui s'amusait de la situation. De l'équipage, seul le pilote du vaisseau l'avait reconnu mais il fut contraint par capitaine de garder le cap. C'est alors que de fabuleux prodiges firent leur apparition : le pont du navire s'emplit d'un vin odorant et un parfum délicieux s'exhala dans l'air environnant, un pampre chargé de fruits serpenta le long de la voilure, un lierre en fleur de même que des fruits enlacèrent le mât, et des couronnes florales garnirent les bancs des rameurs. Dionysos, qui s'était métamorphosant en lion rugissant, fit apparaître au milieu du pont une ourse au cou velu, provoquant ainsi l'effroi parmi les pirates qui se groupèrent autour du pilote ; le lion s'empara du capitaine et les reste des matelots se précipita dans flots avant de se transformer en dauphins. Seul le pilote fut épargné grâce à sa clairvoyance. Voilà donc le sort réservé aux hommes qui n'auraient pas reconnu Dionysos : soit la mort dans le cas du capitaine, soit la métamorphose.

32

6 ARIANE.

Le nom d'Ariane apparaît pour la première fois dans l'*Odyssée*⁴⁰ au cœur de la Νέκυια lorsqu'Ulysse narra aux Phéaciens sa rencontre avec les fantômes d'abord de sa mère Anticlée, puis avec ceux des reines et autres héroïnes défunt, parmi lesquelles figurent Ariane. Fille du terrible Minos, il est dit qu'elle fut enlevée de Crète par Thésée l'Athénien qui ne jouit pas de son rapt puisqu'elle mourut sur l'île de Dia de la main d'Artémis suite à la dénonciation de Dionysos.

Phérécyde⁴¹ nous dresse quant à lui un portrait moins scélérat de Dionysos : en effet, c'est à l'instigation d'Athéna que Thésée abandonna Ariane sur Dia avant de rentrer à Athènes. Là, Aphrodite vint consoler la malheureuse en lui annonçant qu'elle serait bientôt l'épouse et la gloire de Dionysos. Celui-ci lui apparut à l'instant en lui offrant une couronne d'or que les dieux placèrent aussitôt parmi les astres afin de lui plaire. Une fois qu'elle eut perdu sa virginité, elle fut enlevée par Artémis sans que ne soit précisée la mort d'Ariane.

Dans sa *Théogonie*⁴², Hésiode décrit la blonde Ariane comme l'épouse de Dionysos aux cheveux d'or, et comme affranchie de la vieillesse et de la mort par la volonté de Zeus.

³⁸ D'après HUMBERT J. (op. cit. 14), p. 172, les Tyrrhéniens dont il est ici question ne sont pas des Étrusques – quoiqu'ils soient eux aussi des pirates –, mais un peuple d'origine « pélasgique » qui avait autrefois habité l'île de Lemnos et une partie de l'Attique (THUCYDIDE, *Guerre du Péloponnèse*, IV, 109).

³⁹ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII.

⁴⁰ HOMÈRE, *Odyssée*, XI, 321-325.

⁴¹ PHÉRECYDE, 3F148 > Scholie d'HOMÈRE, *Odyssée*, XI, 322.

⁴² HÉSIODE, *Théogonie*, 940-942.

7 LES PROÏIDES.

Dans son *Catalogue des femmes*⁴³, Hésiode nous raconte que Lysippe, Iphinoé et Iphianassa, filles de Proïtos et de Sthénéboia, furent frappées de folie une fois l'âge adulte atteint parce qu'elles n'avaient pas accueilli les cérémonies de Dionysos à Tirynte.

8 ÉPISODES ISOLÉS.

Lorsque le corps d'Achille fut entièrement incinéré⁴⁴, Thétis donna à Nestor et aux Achéens une amphore en or, richement ouvragée par Héphaïstos, que Dionysos lui avait fait don afin d'y recueillir les os blanchis du Péléide, ainsi que ceux de Patrocle, le meilleur de ses compagnons ; ce rituel eut lieu lorsque poignit l'Aurore, dans le vin pur et les parfums.

Un autre épisode⁴⁵, celui de la venue de Pan sur l'Olympe dans les bras de son père Hermès, nous révèle que l'enfant fut bel et bien un sujet de joie pour tous les dieux, mais surtout pour Dionysos.

B L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE : VERS UNE NOUVELLE POÉSIE (7^{ème} s. – début du 5^{ème} s. av. J.-C.).

CONTEXTE.

Bien que les poètes – dont nous nous apprêtons à examiner les quelques extraits sus-sélectionnés – puissent avoir été les contemporains de quelques productions que nous avons adjointes sous l'appellation de « l'âge épique », ceux-ci se démarquent bel et bien de ces dernières en raison de la nouvelle poésie dont ils furent les fers de lance et qu'ils amenèrent à un degré tel qu'une métrique propre et que des styles tout aussi divers que variés virent le jour. La poésie lyrique – ainsi nommée car souvent chantée et accompagnée au son de la λύρα, mais aussi de l'αὐλός – naquit lors de la période de troubles oligarchiques qui ébranlèrent les sociétés grecques émergentes entre les années 650 et 450 av. J.-C., troubles dont nous pouvons percevoir les échos au sein de ces créations nouvelles.

Cette poésie lyrique se caractérise par la brièveté des poèmes, par la souplesse et la sincérité du langage, mais aussi par la diversité de l'ensemble lyrique, caractérisée par la multiformité des mètres, des dialectes, des thèmes ou encore des destinataires de ces poèmes. Malgré cette apparente hétérogénéité, nous pouvons déceler quelques points communs à cette production lyrique : d'abord l'époque de composition qui s'étend, nous l'avons dit, entre 650 et 450 av. J.-C., ensuite la synchronie avec les événements dont est témoin le poète ou la poétesse, et enfin le fait que l'auteur s'exprime à la première personne et qu'il s'adresse à un tiers ou à un groupe d'individus.

⁴³ HÉSIODE, *Catalogue des Femmes*, 131 MW < PSEUDO-APOLLODORE, *Bibliothèque*, II, 2, 2.

⁴⁴ HOMÈRE, *Odyssée*, XXIV, 70-79.

⁴⁵ HYMNES HOMÉRIQUES, À Pan XVII/XIX.

Même si ces œuvres nous ont été transmises sous forme fragmentaire, nous pouvons néanmoins déduire cinq styles de poésie lyrique, en raison notamment des thèmes abordés⁴⁶ :

La poésie iambique. Caractérisée par les plaintes réalistes, les doléances et les attaques personnelles, cette poésie usant de mètre iambique fut brillamment illustrée par Archiloque de Paros (~ 650 av. J.-C.) et Sémonide d'Amorgos (7^{ème} s. av. J.-C.).

La poésie élégiaque. Il s'agit d'une poésie guerrière et politique destinée à exhorter les concitoyens à défendre leur cité et à combattre pour leur liberté ; cette poésie demeure proche de l'épopée car elle recourt au distique élégiaque, elle emploie un dialecte ionien enrichi d'homérismes et fait l'éloge de la gloire guerrière que l'on peut tirer des exploits collectifs. L'aspect moral n'est pas non plus exclu de ce style poétique. Callinos d'Éphèse, **Tyrée de Sparte** (7^{ème} s. av. J.-C.), Mimnerme de Smyrne, Solon d'Athènes et Théognis de Mégare (6^{ème} s. av. J.-C.).

Le lyrisme individuel. Comme l'indique son nom, cette poésie met en exergue les émotions et sentiments individuels ressentis par le poète : par exemple **Alcée de Lesbos** partage ses inquiétudes vis-à-vis des luttes qui imprègnent son époque, mais aussi les joies des banquets, **Sappho de Lesbos** décrit l'univers proprement féminin que lui incombe sa condition, mais décrit aussi les symptômes physiques des émois amoureux, et **Anacréon de Téos**, en qualité de poète de cour, chante quant à lui l'amour, le vin et les banquets (6^{ème} s. av. J.-C.).

Le lyrisme choral. Il s'agit là d'une poésie religieuse et civique, réunissant les communautés des citoyens afin de célébrer leur divinité poliade ou leurs illustres compatriotes, le tout sous la forme d'odes chantées et dansées par des chœurs de jeunes gens, aux sons de la κίθαρος ou de l'αὐλός, sous la direction d'un maître des χορευταί. Ces odes pouvaient revêtir la forme d'hymnes, de péans, de dithyrambe ou encore d'épinicies en fonctions des circonstances, et furent représentés par Arion de Méthymne, Terpandre de Lesbos, **Alcman de Sparte** (7^{ème} s. av. J.-C.), Ibycos de Rhégion (6^{ème} s.), **Stésichore de Sicile** (milieu du 6^{ème} s.). || **Les épinicies.** Ce genre, que nous pouvons rattacher au lyrisme choral, connu un épanouissement considérable dès la fin du 6^{ème} jusqu'au début du 5^{ème} s. en raison des conflits entre Grecs et Perses, avec Simonide de Céos (556 – 467), **Bacchylide de Céos** (510 ~ 410) et **Pindare de Thèbes** (510 – 438), qui chantèrent la victoire des athlètes lors des jeux panhelléniques, mais réhaussaient aussi de gloire la cité du vainqueur et leurs dieux protecteurs, faisant de ces épinicies des poèmes à caractère religieux.

EXTRAITS.

ÉPOQUE	Ποιητής	ŒUVRE	EXTRAIT ET COMMENTAIRE
L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.			
7 ^{ème} s.	Alcman de Sparte	(fr.)	[7 PMG < P. Oxy. 2389 commentarii fragmenta : v. 14] →]αν ἀπήρ[ι]τον Β[α]κχῶν Καδ[μ]- : Peut-être s'agit-il des « Bacchantes cadméennes ».
	Alcée	(fr.)	[346 Z22 LP] « Buvons ! Pourquoi attendre les lampes (τὰ λύχν') ? Il n'y a plus qu'un doigt de jour (Δάκτυλος ἄμερα). Apporte ami, les grandes coupes ouvragées : le fils de Sémélé et de Zeus a donné aux hommes le vin pour qu'il leur fasse oublier leurs soucis (οἶνον...λαθικάδεα). Mélange un kyathos d'eau et deux de vin, remplis les coupes, (et à ras bord) ; qu'une coupe en chasse une autre. »
6 ^{ème} s.	Sappho de Lesbos	(fr.)	[17 LP] Fragment mentionnant seulement le nom de Thyoné, contexte obscur.

⁴⁶ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S., *La littérature grecque d'Homère à Aristote*, 3^{ème} édition, 17^e mille, Paris, PUF, 2001 (Que sais-je ?), p. 30-45.

Milieu du 6 ^{ème} s.	Stésichore de Sicile	(fr.)	[234 PMG > Σ AB HOMÈRE, <i>Iliade</i> , 23. 92, ii 251, iv 309 Di.] STÉSICHORE raconte que Dionysos s'était rendu à Naxos , l'une des Cyclades où résidait Héphestos afin de prendre l' amphore en or qu'il avait commandée au dieu forgeron. Alors qu'il était poursuivi par Lycurgue , il se réfugia dans la mer. En remerciement de son hospitalité, Dionysos offrit l'amphore à Thétis , afin qu'elle puisse un jour y déposer les os de son fils <Achille>.
510 ~ 410	Bacchylide de Céos	Dithyrambes	[V, 30-35] *POUR LES ATHÉNIENS* « D'où justement Cadmos l'Agénoride, dans Thèbes aux sept portes, engendra Sémélé , laquelle enfante Dionysos qui fait lever les bacchantes (τὸν ὀρσιβάχα[ν], (...)) Et le maître des chœurs porteurs de couronnes . »
		Épinicies (fr.)	[IX, 80-81] « (...) accorda la grâce et Dionysos (...) habiter la cité qu'honorent les dieux (...) ».
			[XV, 5] « (...) de Dionysos et (...) »
		Éloges	[III, 1-9] *POUR ALEXANDRE, FILS D'AMYNTAS* « Ne reste plus, ma lyre, en faction au crochet, contenant la claire voix de tes sept cordes. Viens ici dans mes mains. Je brûle d'envoyer à Alexandre quelque plume d'or des Muses, et parmi les beuveries du vingtième jour une of-frande, lorsque la douce contrainte des coupes impatientes échauffe la tendre ardeur des jeunes et que l' attente de Cypris fait palpiter leur cœur en se mêlant aux dons de Dionysos . »
510 – 438	Pindare de Thèbes	Olympiques	[II, 24-27] « Témoin les filles de Cadmos, qui, maintenant au sein de la gloire, oublient les longues infortunes qui les ont accablées. L'aimable Sémélé , que la foudre priva de la lumière, n'habite-t-elle pas aujourd'hui les palais radieux de l'Olympe , chérie de Zeus et d'Athéna, chérie du dieu, son fils que couronne le lierre (δὲ παῖς ὁ κισσοφόρος) ? Accueillie au sein des flots, par les filles du vieux Néré, Ino ne retrouva-t-elle pas la vie et l'immortalité ? »
		Pythiques	[III, 96-99] *À HIÉRON* « Et tous deux <Cadmos et Pélée> virent les Dieux s'asseoir à leur table ; tous deux virent les souverains, fils de Cronos, prendre place sur leurs sièges d'or et ils reçurent leurs présents de noces. Après leurs épreuves premières, ils obtinrent la faveur de Zeus et leurs cœurs reprirent confiance. Puis, en un autre temps, une part de sa félicité fut ravie à l'un par les infortunes cruelles de ses filles – de trois du moins ; car, en revanche, Zeus, le souverain maître, vint en la couche aimable de Thyoné . »
			[XI, 1-2] « Filles de Cadmos, Sémélé , qui habites l'Olympe avec les Immortels , et toi, Ino-Leucothée , compagne des Néréides, c'est vous que j'invoque ! »
		Dithyrambes (fr.)	[II 70b SM] *HÉRACLÈS OU CERBÈRE POUR LES THÉBAINS* « Autrefois s'en allait, long comme une corde qui ne finit pas, le chant des dithyrambes (αἰδὰ διθυράμβων), et avec lui ce son de mauvais aloi, le san (τὸ σὰν), sortait de la bouche des hommes ; mais aujourd'hui, les chœurs cycliques ont vu s'ouvrir pour eux des portes nouvelles ; faites donc retentir vos voix, puisque vous savez quelle fête , en l'honneur de Bromios , autour du sceptre de Zeus, les Ouranides préparent en leur palais. Voici que, près de l' auguste Mère , les timbales rondes ouvrent le ban, et que bruissent les cymbales , et la torche ardente , dont la blonde résine entretient la flamme, et que s'élèvent les sourds gémissements des Naiades , et les cris de délire et les hourras qu'accompagne la brusque secousse du cou rejeté en arrière . Et voici que la foudre toute-puissante se meut, respirant le feu, et avec elle la lance d'Ényalos, et la belliqueuse égide de Pallas parle par la voix de dix mille serpents. Et, légère, va venir Artémis ; elle abandonne la solitude ; elle a attelé, dans l' orgie bachique (ἐν ὀργαῖς βακχίαις), pour Bromios , la race sauvage des lions ; car Bromios se laisse charmer aussi par la danse des troupeaux de fauves . Moi cependant, comme un héraut privilégié qui fait entendre des paroles savantes, la Muse m'a suscité afin que je demande, en mes prières, la prospérité pour l'Hellade, amie des beaux chœurs et pour Thèbes , dont les héros font plier les chars sous leur poids ; Thèbes, où jadis, raconte la renommée, Cadmos , dans haute sagesse, obtint pour femme la noble Harmonie ; elle écouta la voix de Zeus, et mit au monde une postérité, dont la gloire fut grande chez les hommes. Ô Dionysos (...) de ta mère (...). »
			[IV 75 SM] *POUR LES ATHÉNIENS* « Regardez ce chœur, Olympiens, et envoyez-moi la victoire illustre, ô Dieux, qui venez, dans la sainte Athènes, à ce nombril de la ville <l'autel des Douze dieux>, à cet autel où tant de pas convergent, à cet autel odorant , et à cette place fameuse qu'ornent tant de chefs-d'œuvre <l'Agora>, pour y recevoir des couronnes de violettes et ces chants que l'on cueille au printemps. Regardez-moi : en commençant par Zeus, je vais, avec la parure de mes chants, en second lieu, vers le Dieu qui nous donne le lierre (ἐπὶ τὸν κισσοδόταν θεόν), le Dieu que nous, mortels, nous nommons Bromios et Eriboas (τὸν Ἐριβάαν). Je suis venu pour célébrer le fils de pères sublimes et de femmes Cadméennes (...) quand, au moment où s'ouvre la chambre des Heures aux voiles pourpres, toute une floraison , douce comme le nectar, nous amène le printemps parfumé . Alors se jettent, alors, sur la terre immortelle, les touffes aimables des violettes, et les roses se mêlent aux chevelures, tandis que la voix des chants résonne, unie à celle des flûtes , et que les chœurs vont vers Sémélé , dont un diadème orne le front. »

			[85a SM = 247 (123)] « On appelle Dionysos d'après Zeus et le mont Nysa , parce qu'il était né sur celui-ci et qu'il y a grandi, comme <le dit> PINDARE . »
			[8 PEG (5K) selon l' Héraclée de PANYASIS D'HALICARNASSE 17 PEG (13K)] « Et celui-ci s'échappa par ses pieds du sein nourricier de Thyoné . »

LES THÈMES MYTHIQUES DIONYSIAQUES.

1 LES PARENTS DE DIONYSOS.

En ce qui concerne encore une fois les parents de Dionysos, Alcée⁴⁷ nous informe qu'il est bel et bien le rejeton de Sémélé, fille de Cadmos⁴⁸, et de Zeus, avant qu'elle ne rejoigne la demeure des Immortels pour être chérie de ceux-ci⁴⁹. Pindare⁵⁰ la fait intervenir, couronnée, dans une énumération de divinités du printemps, dont font partie aussi Zeus et Dionysos. Pindare⁵¹, encore lui, stipule aussi la présence d'Ino, elle aussi fille de Cadmos et donc sœur de Sémélé, que l'on nomme aussi Ino-Leucothée, la compagne des Néréides.

Le nom de Thyoné apparaît quant à lui de manière obscure dans un fragment de Sapphô⁵², mais plus clairement chez Pindare⁵³ qui la présente comme la fille de Cadmos dont Zeus visita la couche ; un fragment, lui aussi incertain, de ses *Dithyrambes*⁵⁴ – rapporté par Panyasis d'Halicarnasse dans son *Héraclée* – fait aussi mention d'une certaine Thyoné dont un être s'échappa de sa matrice.

2 SON LIEU DE NAISSANCE.

La seule allusion que nous trouvons à ce propos nous vient de Pindare⁵⁵ et de l'étymologie qu'il nous donne du nom de Dionysos, appelé comme tel d'après Zeus et parce qu'il naquit et grandit sur le mont Nysa.

3 ÉPISODES ISOLÉS.

Parmi les épisodes isolés que nous avons relevés, il en est un qui trouve écho avec celui des funérailles d'Achille⁵⁶ : en effet, une scholie de l'*Illiade* prêtée à Stésichore⁵⁷ raconte qu'après s'être rendu à Naxos auprès d'Héphaïstos pour récupérer la commande qu'il lui avait faite au sujet d'une amphore en or,

⁴⁷ ALCÉE, 346 | Z 22 LP.
⁴⁸ BACCHYLIDE, *Dithyrambes*, V, 30-35.
⁴⁹ PINDARE, *Olympiques*, II, 24-27/39-55 ; PINDARE, *Pythique*, XI, 1-2.
⁵⁰ PINDARE, *Dithyrambes*, IV/75 SM.
⁵¹ PINDARE, *Olympiques*, II, 24-27/39-55 ; PINDARE, *Pythiques*, XI, 1-2.
⁵² SAPPHÔ, 17 LP.
⁵³ PINDARE, *Pythiques*, III, 96-99.
⁵⁴ PINDARE, *Dithyrambes*, 8 PEG (5K) < PANYASIS, *Héraclée*, 17 PEG (13K).
⁵⁵ PINDARE, *Dithyrambes*, 85a SM – 247 (123).
⁵⁶ HOMÈRE, *Odyssée*, XXIV, 70-79.
⁵⁷ STÉSICHORE, 234 PMG > Scholie AB HOMÈRE, *Illiade*, 23.92, ii 251, iv 309 Di.

Dionysos l'offrit à Thétis, en remerciement de l'hospitalité et de la protection qu'elle lui accorda enfant face à Lycurgue afin qu'elle renferme un jour les cendres de son fils Achille et de Patrocle.

C L'ÉPOQUE CLASSIQUE (480 – 400 AV. J.-C.).

CONTEXTE.

1 LA TRAGÉDIE.

Fils de Pyrrhônide ou d'Enkômios, **Pratinas de Phlonte** fut un poète tragique. Il disputa la victoire contre Eschyle et Chérilos d'Athènes lors de la quarantième olympiade, soit vers 496 ou 500 av. J.-C., et écrit le premier des « *Satyres* ». Alors qu'il exhiba fièrement cela, il fit en sorte d'unir les estrades, les contemplateurs furent placés tout autour d'elles, et c'est ainsi qu'un théâtre fut bâti pour les Athéniens. Et il fit représenter cinquante pièces de théâtre, dont trente-deux drames satyriques, mais il ne remporta la victoire qu'une seule fois⁵⁸.

Né à Éleusis en 525 av. J.-C. d'une noble famille athénienne, **Eschyle** prit part à la bataille de Marathon où s'illustra son frère Cynégire, au combat naval de Salamine au côté de son autre frère Aminias, voire même à la bataille de Platée. Contemporain des mutations majeures qui s'opérèrent dans la toute jeune démocratie athénienne, ainsi que des luttes qui l'opposèrent à l'envahisseur perse, Eschyle n'hésite pas à mettre en scène les événements de l'histoire récente, mais aussi et surtout les grands épisodes mythologiques, octroyant à ses compositions une grande force dramatique, en mettant en avant la collectivité plutôt que l'individu qu'il ne sépare pas de son groupe, en insistant sur l'équilibre comme maître de la cité et en refusant d'exhorter le sentiment d'ὑβρις de ses personnages qui pourrait mettre en péril l'ordre étatique ; il innova par ailleurs dans le genre théâtral en introduisant δευτεραγωνιστής. En tant que doyen des Trois Tragiques grecs, Eschyle composa près d'une nonantaine de pièces – dont sept seulement nous sont parvenus –, ainsi qu'une vingtaine de drames satyriques. Il remporta sa première victoire en 484 av. J.-C. avec une pièce aujourd'hui perdue, ouvrant ainsi la voie à pas moins de cinquante-deux couronnements dans les concours dramatiques, parmi lesquels douze victoires sont à dénombrer. Il mourut à Gêla en 456 av. J.-C.⁵⁹.

Les Euménides. Cette composition constitue la troisième et dernière pièce de la trilogie de l'Orestie représentée et lauréate du concours dramatique en 458 av. J.-C. ; Oreste, après le meurtre de sa mère Clytemnestre et de son amant Égisthe, est poursuivi par les Érinyes vengeresses jusqu'à Athènes, où la déesse poliaide ne remette le jugement du criminel à l'Aréopage nouvellement établi. Le jeune homme se voit finalement acquitté et absout de ses péchés, au point de jurer fidélité à Athènes ; les Érinyes, apaisées par Athéna prirent le nom d'*Euménides*.

Les Bacchantes. Cette pièce ne nous est connue que par son inclusion dans le catalogue médiéval des pièces d'Eschyle et par une seule citation de STOBÉE (I, 3, 26-27) ; son sujet aurait pu être identique à l'une des pièces dionysiaques les mieux attestées comme les *Bassarides*, les *Xantries* ou *Penthée*. Le seul

⁵⁸ WESTERMANN A., *Biographoi. Vitarum scriptores Graeci minores*, Amsterdam, Hakket, 1964, p. 151.

⁵⁹ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 46), p. 61-63.

fragment que nous ayons conservé conviendrait au dénouement de toutes ces pièces sur la punition méritée par un ennemi de Dionysos⁶⁰.

Les Bassarides. Il s'agit là de la deuxième pièce de la tétralogie thrace ou « lycurguienne », après les *Édoniens* et précédant les *Jeunes* ainsi que le drame satyrique *Lycurgue*. Nous savons grâce au PSEUDO-ÉRATOSTHÈNE (*Catastérismes* 33-36) que cette pièce traitait de la mort d'Orphée des mains des femmes thraces, qui dans cette version exceptionnellement sont les dévotes de Dionysos, appelées les « Bassarides », en raison au vêtement – la βασσάρια ou « peau de renard » – qu'elles portaient. Orphée, nous dit-on, après être descendu aux Enfers à la recherche de sa femme et avoir vu les choses qui s'y passaient, cessa d'honorer Dionysos par qui il avait été glorifié pour préférer le Soleil – ou Apollon – qu'il vénéra comme le plus grand des dieux : tous les matins, alors que poignait l'Aurore, Orphée escaladait les flancs du mont Pangée pour observer le lever du soleil. Irrité de cette insolence, Dionysos envoya contre lui sa horde de Bassarides qui déchirèrent et dispersèrent les membres du malheureux Orphée ; les Muses, horrifiées du sort du jeune poète, en rassemblèrent les membres et l'ensevelirent à Leibethra, en Macédoine. Plusieurs hypothèses ont été émises à propos du sous-texte, comme le fait que cette histoire refléterait la rivalité entre la secte pythagoricienne – dont la divinité la plus révéree était Apollon –, et les cultes à mystères dionysiaques ; ces entités revendiquaient toutes deux l'idée qu'Orphée était leur prophète. Le conflit entre Apollon et Dionysos avait d'ailleurs fourni le thème général de la trilogie qui s'acheva – avec les *Jeunes* – par l'établissement du culte de ces dieux en Thrace. Tout comme les *Édoniens*, les *Bassarides* ont manifestement servi de modèle aux *Bacchantes* d'Euripide⁶¹.

Les Édoniens. Il s'agit de la première pièce de la tétralogie connue sous le nom de « Lycurgeia » (ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 135) et probablement, à l'exception du drame satyrique *Lycurgue*, la seule dans laquelle Lycurgue, roi des Édoniens – peuple thrace vivant aux abords de la rivière Strymon –, est réellement apparu. Les *Édoniens* racontent l'histoire de sa tentative d'éradiquer le culte de Dionysos de son royaume, de la même manière que nous le rapporte le PSEUDO-APOLLODORÉ (*Bibliothèque* III, 5, 1). Au début de la pièce, Dionysos venait d'arriver en Thrace avec ses partisans et partisans. Lycurgue procéda à l'arrestation du cortège dionysiaque, mais les bacchantes parvinrent à miraculeusement prendre la fuite ; Dionysos frappa Lycurgue de folie, de sorte qu'il tua son propre fils Dryas à coups de hache, en croyant qu'il coupait un sarment de vigne. Il est possible – comme nous le racontent le PSEUDO-APOLLODORÉ (idem) et SOPHOCLE (*Antigone*, 955-965) – que Lycurgue ait été emprisonné à perpétuité dans un cachot rocheux du Pangée. Il a été conjecturé qu'Orphée ait pris part à l'intrigue de cette pièce, avant son apostasie dans les *Bassarides*, en qualité de dévot, voire de prêtre de Dionysos, emprisonné avec son maître par Lycurgue (*Édoniens*, fr. 60). Cette pièce aurait alors été largement imitée par Euripide lorsqu'il décrit le sort de Penthée dans ses *Bacchantes*. La présence d'un bâtiment scénique (*Éd.*, fr. 58) laisse entendre qu'il s'agisse là d'une pièce tardive d'Eschyle, en suivant la veine de Polyphrasmon, fils de Phrynichos, qui composa lui aussi une « Lycurgeia » en 467 av. J.-C.⁶²

La délégation sacrée ou les Jeux isthmiques. La pièce se déroule devant le temple de Poséidon sur l'isthme de Corinthe à l'occasion de la célébration des Jeux isthmiques ; il semblerait que l'intrigue, telle qu'elle l'aurait été en considérant ce qui est dit dans la suite, décrive le fait que Dionysos ait entraîné ses satyres pour un spectacle de danse lors de grandes festivités, mais que ceux-ci aient fui leurs responsabilités pour devenir des athlètes, sous l'égide de Sisyphe ou de Thésée, comme rivaux au titre de fondateur

⁶⁰ Aeschylus. *Fragments. III* (LCL 505), édité et traduit par SOMMERSTEIN A. H., Cambridge/Londres, Harvard University Press, 2008 (Loeb Classical Library), p. 17.

⁶¹ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 18-19.

⁶² SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 60-61.

de ces Jeux, comme Dédale ou Héphaïstos – l'identification exacte demeure incertaine. La pièce doit être tardive dans la composition poétique d'Eschyle en raison de la présence du temple de Poséidon sur scène⁶³.

Cercyôn. Cercyôn était un roi d'Éleusis qui incitait tous les passants à lutter contre lui, leur assurant ainsi une mort certaine, jusqu'à ce que Thésée le défie ; l'une des métopes de l'Héphaïsteion athénien confirme la citation rapportée par le PSEUDO-APOLLODORE (*Épitomé*, I, 3) disant que Thésée l'aurait vaincu en le soulevant et en le projetant contre le sol ; une plus vague référence dirait que Thésée « a fermé l'école de lutte de Cercyôn » chez BACCHYLIDE (18, 26-27). Le schéma de la pièce peut avoir été similaire à celui du Cyclope d'Euripide, les satyres – peut-être asservis à Cercyôn – ne perdant pas une occasion de montrer leur lâcheté et leur égoïsme. L'association, voire l'identification partielle, entre le véritable maître des satyres, c'est-à-dire Dionysos et Iacchos, la principale divinité masculine vénérée dans les mystères d'Éleusis, a bien pu figurer dans la pièce d'une manière ou d'une autre⁶⁴.

Lycurque. Drame satyrique concluant la trilogie thrace, *Lycurque* devait présenter une version alternative de l'histoire telle qu'elle fut racontée dans les pièces précédentes ; en effet, l'interprétation que fait Hermann du fr. 124 dépeint Lycurque comme un tyran inhumain en raison du sort qu'il réserva à ses ennemis⁶⁵.

Les Jeunes. Troisième pièce de la tétralogie thrace, au contenu obscur car peu de fragments ont subsisté. West⁶⁶ et Seaford⁶⁷ ont émis l'hypothèse qu'après le violent renversement de Dionysos et de ses dévots par Lycurque, puis d'Orphée qui avait révééré Hélios-Apollon à la place de Dionysos dont il fut le partisan, les *Jeunes* auraient opéré une réconciliation, ainsi que l'établissement des cultes de Dionysos et d'Hélios-Apollon en Thrace⁶⁸.

Les Xantries. Cette pièce est connue pour avoir traité du sort d'un ennemi de Dionysos, massacré par les bacchantes – Lyssa, la déesse de la folie, les exhorte à mettre leur victime en pièce (fr. 169). La mort de Penthée devait certainement avoir été mentionnée et placée sur le mont Cithéron, comme dans les *Bacchantes* d'Euripide⁶⁹.

Penthée. Le *Penthée* d'Eschyle a certainement dû inspirer Euripide dans la composition de sa pièce éponyme. *Penthée* n'aurait traité que de l'arrivée à Thèbes de la nouvelle de la mort de Penthée survenue sur le mont Cithéron, ainsi que des réactions de sa famille, des Thébains et peut-être de Dionysos lui-même⁷⁰.

Prométhée Pyrophore. Il s'agirait du drame satyrique venant conclure la tétralogie consacrée au mythe de Prométhée, proposée en 472 av. J.-C. ; dans cette pièce, Prométhée aurait apporté le feu aux Satyres, qui ne l'avait jamais vu auparavant, alors ravis d'un tel don – parce qu'ils espéraient qu'en étant

⁶³ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 82-85.

⁶⁴ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 116-117.

⁶⁵ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 126-127.

⁶⁶ WEST M. L., *Studies*, p. 46-47.

⁶⁷ SEAFORD R. A. S., *Mystic light in Aeschylus' Bassarai*, CG 55 (2005) 602-6, esp. 605-606.

⁶⁸ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 153.

⁶⁹ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 170-173.

⁷⁰ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 188-189.

maîtres de cet élément, cela les rendrait plus attrayant auprès des Nymphes (fr. 204b) – mais ignorants de la manière de le manier en toute sécurité (fr. 206 et 207)⁷¹.

Sémélé ou les Hydrophores. Peut-être cette pièce a-t-elle fait partie de la même trilogie que celle des Xantries, la question n'est pas sûre ; en revanche, les principales informations dont nous disposons sur l'intrigue nous vient d'une scholie des *Argonautiques* d'APOLLONIOS DE RHODES (I, 636) disant qu'Eschyle « amenait Sémélé sur scène, enceinte et divinement possédée, et les femmes qui touchaient son ventre se voyaient elles aussi possédées. » Ces femmes devaient constituer le chœur de la pièce, qui posèrent leurs mains sur le ventre de Sémélé dans le but de soulager les douleurs de l'accouchement, en apportant de l'eau chaude afin de les réchauffer à cette fin⁷².

Les Archères. La figure centrale de cette pièce devait être Actéon, fils d'Aristée et d'Autonoé, fille de Cadmos (fr. 241 et 244), mis en pièce par ses propres chiens de chasse après avoir été métamorphosé en cerf par Artémis parce que le jeune homme l'avait offensé, ou avait injurié Zeus, soit parce qu'il courtisait Sémélé, soit Artémis de manière trop insistante. Cette pièce devait possiblement faire partie d'une tétralogie dont faisaient peut-être partie *Sémélé ou les Hydrophores* et les *Xantries* et *Penthée*⁷³.

Il semblerait que **Sophocle**, né à Colone vers l'année 495 av. J.-C. et fils d'un riche armurier, ait conduit le chœur d'adolescents qui chanta l'hymne de la victoire après la bataille de Salamine en 480. Il participa pour la première fois aux concours théâtraux en 468 avec une trilogie aujourd'hui perdue, et remporta cette même année la victoire contre Eschyle. Il composa près de cent-vingt-trois pièces dont des drames satyriques, dont quatre-vingt environ furent couronnées et dix-huit remportèrent la victoire ; seules sept de ces œuvres, ainsi que quelques fragments nous sont malheureusement parvenues. Il mourut nonagénaire en 405, auréolé de succès et de gloire, après avoir pu rivaliser avec les deux autres Tragiques. La tragédie de Sophocle demeure moins lyrique, mais plus dramatique que celle d'Eschyle, car le chœur reste lié à l'action qui est en train de se dérouler. Les caractères de ses personnages sont davantage étudiés, plus constants, plus vrais et donc plus humains, mais conservent toutefois leur noblesse. En regard de la fatalité, Sophocle dépeint des héros agissant – ou croyant plutôt – agit en toute liberté, et souligne ainsi les droits de la conscience⁷⁴.

Les Trachiniennes. Datant approximativement des 450 à 440 av. J.-C., cette pièce raconte la mort d'Héraclès sur le bûcher en la cité de Trachis en Thessalie, à la suite des intrigues de sa femme Déjanire.

Antigone. Représentée en 442 av. J.-C., cette pièce nous narre le destin tragique d'Antigone : elle fut mise à mort par son oncle Créon, alors roi de Thèbes, pour avoir enseveli son frère Polynice, tué par son autre frère Étéocle lors de l'expédition des Sept chefs, en dépit de l'interdiction royale.

Œdipe-Roi. Composée et représentée entre 430 et 425 av. J.-C. ; la peste frappe Thèbes, Œdipe, devenu roi de la cité, ainsi que le nouvel époux de Jocaste, cherche à connaître l'identité du meurtrier du précédent souverain, Laïos, afin d'éradiquer la maladie. Tirésias, alors incité par son roi, lui révèle la sombre vérité : Œdipe était bel et bien le meurtrier de Laïos, son père, et avait épousé sa propre mère dont il eut quatre enfants. D'abord incrédule, la vérité ne tarda pourtant pas à éclater, mettant ainsi en évidence l'accomplissement de l'oracle qu'Œdipe s'était pourtant échiné à déjouer les plans. La pièce

⁷¹ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 210-213.

⁷² SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 224-227.

⁷³ SOMMERSTEIN A. H. (op. cit. 60), p. 244-247.

⁷⁴ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 46), p. 63-67.

s'achève sur le suicide de Jocaste par pendaison, ainsi que sur la mutilation du fils-époux de ce dernier, qui se creva les yeux avant de réclamer son exil à Colone.

Œdipe à Colone. Dans cette pièce jouée à titre posthume en 401 av. J.-C., nous suivons Œdipe banni de Thèbes après les terribles révélations dont il fut l'objet auparavant, sur les routes de Grèce en compagnie de sa fille Antigone ; leur périple les mena jusqu'à Colone où tous deux trouvèrent asile et furent accueillis par Thésée. Un oracle ayant prédit que le peuple qui posséderait les ossements d'Œdipe triompherait de tous ses ennemis, Œdipe trouva la mort à Colone, en Attique.

Euripide, né à Salamine en 480, soit la même année de la fameuse bataille, d'une famille modeste, renonça assez tôt à la gymnastique – alors que ses parents le destinaient à une carrière d'athlète – pour se consacrer à l'étude. Il concourut pour la première fois en 455 av. J.-C., mais ne remporta sa première victoire qu'en 440 ; il ne fut vainqueur que cinq fois, dont une à titre posthume. Il se retira tardivement à Magnésie, puis à la cour du roi de Macédoine Archélaos, où il s'éteignit en 406. Des nonante-deux pièces que lui attribue l'Antiquité, dix-huit d'entre elles nous sont parvenues à l'heure actuelle. Ce que recherche Euripide dans ses compositions, c'est émouvoir son public, en détachant le cœur de l'action, en accumulant les péripéties dramatiques et privilégiant les interventions *deus ex machina* afin de procéder au dénouement de l'intrigue⁷⁵.

Hippolyte porte-couronne. Hippolyte, qui a repoussé l'amour de Phèdre, est accusé impudemment par celle-ci, sa belle-mère, auprès de son père Thésée de l'avoir violée. En réalité, Phèdre ne fut que l'instrument malheureux – car elle se pendit après avoir révélé son amour à Hippolyte – de la vengeance d'Aphrodite, outrée de voir l'intérêt et les honneurs qu'Hippolyte préféra rendre à Artémis, déesse de la chasse. Lorsque Thésée fut informé de l'accusation pour viol contre son fils, il maudit Hippolyte qui s'exila alors de Trézène ; *Hippolyte porte-couronne* fut représenté en 428 av. J.-C.

Le Cyclope. Dans ce drame satyrique datant de la jeunesse d'Euripide, nous suivons la rencontre entre Ulysse et le Cyclope Polyphème dans l'Odyssée ; alors que Silène sort d'une grotte, celui-ci nous raconte qu'il perdit la trace de Dionysos en pleine à cause du courroux d'Héra, qui déchaîna contre lui les Cyclopes désireux de le vendre. Silène monta donc une expédition maritime avec le chœur des Satyres qui les fit s'échouer sur les rives de l'Etna, territoire des Cyclopes et de Polyphème leur chef.

Ion. Créuse, fille d'Érechthée, l'un des rois d'Athènes, fut violée par Apollon, viol duquel naquit Ion ; la jeune femme le mit au monde et l'exposa dans la grotte-même où s'était déroulé ce crime. Hermès, envoyé par Apollon, prit l'enfant et le porta jusqu'à Delphes où la Pythie le trouva dans son berceau. Le divin père demanda alors à sa prêtresse de conserver ce berceau, ainsi que les objets qu'il contenait ; Ion, adolescent, devint le gardien du temple de Delphes. Cette tragédie fut proposée au public en 418 av. J.-C.

Les Phéniciennes. Les Phéniciennes, composant le chœur de cette tragédie qui fut jouée vers 410 av. J.-C., était un groupe de jeunes femmes destinées à servir le culte d'Apollon à Delphes ; elles firent cependant halte à Thèbes lors de leur voyage, mais y restèrent fixées en raison de la lutte fratricide qui opposa Étéocle et Polynice, les fils d'Œdipe et Jocaste, pour le trône de Thèbes.

Les Bacchantes. Cette tragédie de 405 av. J.-C. prend pour thème le retour de Dionysos dans sa patrie, c'est-à-dire Thèbes –, mais aussi et surtout la vengeance de ce dernier à l'encontre de ses tantes,

⁷⁵ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 46), p. 67-72.

les sœurs de Sémélé, ainsi que de Penthée, roi de la cité et cousin de Dionysos, qui refusa d'accueillir et de reconnaître le culte de ce dernier.

Antigone. L'*Antigone* d'Euripide devait connaître la même intrigue que celle de Sophocle, et daterait des années 415 à 410 av. J.-C.⁷⁶.

2 L'HISTOIRE.

Phérécyde l'Athénien, plus âgé que Phérécyde de Syros, passe pour avoir rassemblés les hymnes d'Orphée. Il écrivit des « *Autochtones* » – ouvrage décrivant les légendes de l'Attique en dix tomes –, ainsi que des hymnes d'encouragement sous la forme de vers. Porphyre, philosophe néoplatonicien, juge que le second est moins âgé que le premier, mais il pense que celui-là seul est l'auteur de cette composition. L'historien Phérécyde de Léros serait né peu de temps avant la septante-cinquième olympiade – soit vers 480 av. J.-C. – ; il écrivit au sujet des légendes de Léros, d'Iphigénie, des fêtes de Dionysos et d'autres choses encore⁷⁷.

Hérodote naquit au sein d'une riche et noble famille d'Halicarnasse vers l'année 480 av. J.-C., à une époque où l'Ionie était assujettie aux Perses ; il fut alors contraint de quitter sa patrie pour se réfugier à Samos afin de fuir les luttes politiques. Il effectua plus tard une série de voyages en Égypte, en Perse, en Phénicie, en Cyrénaïque, séjourna quelques temps à Athènes avant d'acquérir la citoyenneté à Thourioi où il mourut vers 425 av. J.-C. Les rencontres qu'il fit lors de l'exploration du monde connu lui inspirèrent l'idée des *Enquêtes*, divisées en neuf livres, dont chacun porte le nom d'une Muse : les quatre premiers retracent l'histoire et dépeignent la puissance de l'empire perse tel qu'il le fut avant son expédition contre les Grecs, tandis que les cinq derniers parlent des guerres médiques elles-mêmes. Le style charmant et succulent qu'Hérodote emploie dans l'écriture de son œuvre lui ouvre la voie à d'amusantes parenthèses, marivaudant aisément avec un imaginaire légendaire et merveilleux auquel se laisse consciemment aller l'historien⁷⁸.

3 LA COMÉDIE.

Aristophane, qui naquit non loin d'Athènes vers 445 av. J.-C., constitue l'un des seuls représentant de l'Ancienne Comédie dont l'œuvre nous ait été transmise. Très attaché aux traditions d'Athènes et de sa région, il fut l'adversaire politique du démagogue Cléon, mais en même temps le rival littéraire d'Euripide et de Socrate ; il mourut vers 385 av. J.-C. De la quarantaine de pièces qu'il composa, seuls onze nous sont restées. Ce qui caractérise la comédie d'Aristophane demeurent l'enjouement, la fécondité de ses innovations en matière de néologismes et la vivacité des dialogues, le tout partagé dans un style à la fois simple et naturel, en passant sans difficulté des plus viles obscénités aux fantaisies les plus rocambolesques⁷⁹.

⁷⁶ Euripide. Tome VIII. Fragments 1^{ère} partie. *Aigeus-Autolykos*, texte établi et traduit par JOUAN Fr. et VAN LOOY, Paris, Les Belles Lettres, 1998 (CUF), p. 191-193.

⁷⁷ WESTERMANN A. (op. cit. 58), p. 226.

⁷⁸ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 46), p. 81-85.

⁷⁹ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S. (op. cit. 46), p. 73-80.

Les Nuées. Représentées en 423 av. J.-C., les *Nuées* constituent une satire des sophistes et de Socrate avec lesquels il est allègrement confondu, mais aussi une raillerie des conflits générationnels opposant le vieux Strépsiade, un paysan ruiné, à son fils Phidippides, grand passionné de chevaux. Le vieillard, qui croule sous les dettes au point d'en faire des cauchemars, doit trouver le moyen de duper ses créanciers en mettant son fils dans la combine : ce dernier devra suivre l'enseignement de Socrate le sophiste.

Lysistrata. Dans cette sécession des femmes athéniennes sur l'Acropole, l'une d'elles, Lysistrata « celle qui dissout l'armée », exhorte ses compagnes à faire la grève du sexe afin de contraindre leurs époux à cesser les combats et signer la paix. La pièce fut proposée en 411 av. J.-C.

Les Thesmophories. Lors de ces fêtes consacrées à Déméter et à Korè, sa fille, les Athéniennes s'en prennent à Euripide ainsi qu'à la misogynie de son théâtre qui attirait bon nombre de soupçons sur ces dernières. Cette pièce fut représentée la même année que *Lysistrata*.

Les Grenouilles. Dans cette satire représentée en 405 av. J.-C., Dionysos se montre désabusé face à la médiocrité des tragédies que l'on propose à Athènes en cette fin de 5^{ème} s., après la mort des Trois Tragiques ; avec l'aide de son esclave Xanthias, le dieu descend aux Enfers afin d'en ramener le noble Eschyle, et non le présomptueux Euripide

EXTRAITS.

ÉPOQUE	Ποιητής	ŒUVRE	EXTRAIT ET COMMENTAIRE
L'ÉPOQUE CLASSIQUE.			
Fin du 6 ^{ème} – début du 5 ^{ème} s.	Pratinas de Phlionte	(fr.)	[708 PMG < ATHÉNÉE XIV, 617 B-F] ATHÉNÉE DE NAUCRATIS cite PRATINAS : « Quel est donc ce tumulte ? Pourquoi ces évolutions des chœurs de danse ? Quel orgueil est-il venu auprès de l'autel retentissant de Dionysos ? Moi, moi je suis Bromios , il faut me célébrer, il faut me faire retentir avec fracas , moi qui me précipite au milieu des Naiades vers les montagnes qui mènent le cygne aux ailes bigarrées ainsi que le chant . (...) »
525 – 456	Eschyle	<i>Euménides</i> (-458)	[24-25] « Bromios (<i>Βρόμιος</i>) habite ce lieu <la roche Corycienne, le Parnasse>, et je ne l'oublie pas, où, livrant Penthée à la horde des Bacchantes (<i>Βάκχαις</i>) il le fit tuer (<i>ἐστρατήγησεν</i>) comme un lièvre . »
		<i>Bacchantes</i> (fr.)	[22 R 22] « Le mal, voyez-vous, s'abat rapidement sur les mortels : l'offense revient à celui qui enfreint les limites du droit. »
		<i>Bassarides</i> (fr.)	[23 R 23] « Le taureau semble sur le point de me charger ! Vers quel pic, quel rivage, quel bois puis-je me réfugier ? Où puis-je aller ? » Sans doute Orphée , rendu fou par Dionysos . (<i>Lycurgue</i> ?)
			[341 R 23a] « Bien qu'il ait pris un bon départ, l'Apollon / le Destructeur de lierre (<i>ὁ κισσεύς Ἀπόλλων</i>), le bacchant (<i>ὁ βακχεύς</i>), le devin (<i>ὁ μάντις</i>), va maintenant lui sauter dessus pour son crime. »
		<i>Édoniens</i> (fr.)	[57 R 57] « Et, pratiquant les saints rites extatiques de Cotyto ***** Un homme tient dans ses mains une paire de flûtes , façonnées au tour, et joue une mélodie doigtée, un cri fort qui provoque la frénésie , tandis qu'un autre fracasse les cymbales de bronze ***** et que le tintement des cordes résonne ; et des imitateurs terrifiants de la voix du taureau mugissent en réponse depuis un endroit hors de vue, et le son profond et effrayant du tambour porte à l'oreille comme un tonnerre sous la terre . » Des vers anapestiques , probablement chantés par le chœur des hommes thraces , décrivant les adorateurs de Dionysos nouvellement arrivés dans leur pays.
			[58 R 58] « La maison est vraiment possédée - le bâtiment est en proie à une frénésie bacchique ! Selon Longinus, une réaction à " l'épiphanie de Dionysos ", manifestement après son emprisonnement dans ce lieu ; voir Euripide, <i>Bacchantes</i> 576-603.

			[59 R 59] « Celui qui porte des tuniques (θασσάρας) lydiennes et des manchons en peau de renard jusqu'aux pieds. » Description péjorative de Dionysos, sans doute par Lycurgue.
			[61 R 61] *LYCURGUE, À DIONYSOS* : « D'où vient cet homme efféminé (ποδαπὸς ὁ γύννις) ? Quel est son pays, quel est son habit ? ***** Que dites-vous ? Pourquoi vous taisez-vous ? »
			[62 R 62] « Il a certainement de longues jambes ! Il n'était pas autrefois un voleur de vêtements, n'est-ce pas ? » Lycurgue, avec mépris envers Dionysos.
	Délégation sacrée ou les Jeux isthmiques (fr.)		[x 78c] ** : « ... voir des ressemblances plus qu'humaines [...]. Quelle que soit la manière dont vous agirez, ce sera toujours dans les limites de la piété. » *CHEUR* : « Je vous en suis très reconnaissant ; vous êtes gentil. » (L'autre personnage s'en va) Maintenant, écoutez, tout le monde, et... [...] en silence ! Regardez et voyez si vous pensez que les modèles de Dédale sont une image plus proche de ma forme que celle-ci. Tout ce qu'il faut, c'est une voix ! (Reste de deux lignes, y compris ceci et voyez) Allez ! (Une voix seule) J'apporte ces ex-voto au dieu pour qu'il orne sa maison - de belles peintures pour accomplir un vœu ! (Le chœur au complet) Cela causerait des problèmes à ma mère ! Si elle le voyait, je suis sûr qu'elle se retournerait et crierait d'horreur, parce qu'elle penserait que c'est moi, l'enfant qu'elle a élevé ! C'est comme ça que ça me ressemble ! Là-bas ! Fixez vos yeux sur la maison du dieu de la mer, le fauteur de terre, et chacun d'entre vous y cloue une image de sa belle forme comme un messenger, un héraut sans voix, un frein pour les voyageurs, qui fera s'arrêter les visiteurs sur leur chemin par le regard fébrile de ses yeux. Salut, seigneur ! Salut, Poséidon, et accepte d'être notre gardien ! (Le chœur est sur le point de s'approcher du temple lorsque Dionysos entre). *DIONYSOS* : « Ah, je devais bien vous trouver un jour ou l'autre, mes bons amis ! Je ne dirai pas de vous que vous avez voyagé incognito : votre voyage lui-même me l'a confirmé... en voyant ces traces... [...] m'en a informé et m'a clairement orienté. J'ai su [...], en voyant vos [phalli] (φ[αλλί]α Maas) courts comme une queue de souris, que vous étiez en train de peaufiner votre lutte isthmique, que vous ne l'aviez pas négligée mais que vous vous entraîniez bien. Eh bien, si tu étais restée fidèle au vieux proverbe, tu aurais plutôt pratiqué la danse ; mais tu es en train d'apprendre un nouveau mode de vie, celui des athlètes isthmiques, en exerçant tes bras et en blessant ce bien qui est le mien en le mettant dans les mains de la personne qui t'aide dans ton [...] » *SILÈNE ?* : « Quel genre de mots devrais-je dire en réponse à ce que vous avez dit ? (Une ligne inintelligible) [...] un esclave ou trois fois un esclave [...], seigneur, justement [...] avec peu de literie et pauvre logement [...] tu n'as pas pitié de moi quand je lutte [...] et je [...] ces laborieux [...] fuyant [...] ce [...] » *DIONYSOS* : « Est-ce après avoir souffert quelque chose de terrible que vous faites appel à moi (?) ou n'est-ce pas, plutôt, après avoir fait beaucoup pour lequel vous allez bientôt payer la pénalité ? » (De ce qui suit, nous pouvons lire parler (?) avec confiance (ligne 49) et rester [dans] le sanctuaire (ligne 50), puis pas plus jusqu'à la ligne 64, lorsque Dionysos parle à nouveau). *DIONYSOS* : « [...] se couvrir d'un bouclier [...] et répandre cette histoire [...] et prononcer contre moi des mots qui sont hors de l'ordre (?), que je ne suis pas bon à combattre (?) avec du fer, mais être lâche, efféminé et n'appartiennent pas parmi les mâles (?). Et maintenant, vous faites ces nouvelles allégations (?), plus haineux que l'une de vos insultes précédentes (?), et vous me dénigrer moi-même et le festival choral (?) pour lequel je rassemble une multitude [...] et aucun des vieux ou des jeunes ne s'éloigne volontairement de ces danses à double file. Mais vous jouez l'athlète d'Isthme et vous vous gargarisez avec des branches de pin, et ne pas jouer le lierre de son honneur à tous. Pour cela vous verserez des larmes, et ce ne sera pas parce que vous êtes piqué par (?) la fumée ! Ne voyez-vous pas vos liens (?) ici, à proximité ? » *CHEUR* : « Non, je ne partirai jamais volontiers (?) du sanctuaire ! Pourquoi, priez-vous, continuez-vous à me menacer ainsi ? En réponse j'invoque (?) Poséidon de l'isthme, qui aura pitié de moi (?) » *DIONYSOS* : « Puisque vous êtes fixé sur l'apprentissage de ces nouvelles façons, Je vous apporte ici (?) quelques jouets nouveaux, fraîchement façonné sur l'adze et l'enclume. (Présentation d'un des "jouets") Voici le premier des jouets pour vous. » *CHEUR* : « Pas pour moi ! Donnez-le à un de mes amis. » *DIONYSOS* : « Ne refuse pas, mon bon gars, juste à cause d'un mauvais présage, de – » *CHEUR* : « Pour en tirer quel plaisir ? Et à quoi bon ? » *DIONYSOS* : « Il est approprié au nouveau métier que vous avez pris – » *CHEUR* : « Pour quoi faire ? Pour quelle activité ? Je n'aime pas cet équipement ! » *DIONYSOS* : « Pour participer aux Jeux d'Isthme – c'est juste la bonne chose. » *CHEUR* : « Personne (?) ne participera au concours (?) portant ces (?) »

			La réponse de Dionysos se termine à un rythme soutenu (96), et le Chœur peut alors exprimer son scepticisme quant à sa capacité de le faire avec mes chevilles en gerbe (?) (97)
	Cercyon (fr.)	[102 R 102]	« Protège-oreilles à côté de ses boucles d'oreilles. » Protections portées par les lutteurs, mais celui-ci a un style de vie luxurieux, peut-être Dionysos ?
	Lycurgue (fr.)	[124 R 124]	« Il <Lycurgue ?> leur <crânes des hommes qu'il tua> laissait le temps de sécher, puis il buvait de la bière avec et s'en vantait fièrement dans sa salle de banquet. »
	Jeunes (fr.)	[146 R 146]	« Brise dans un endroit frais et ombragé. »
		[147 R 146b]	« Car il <Lycurgue ?> était à la fois fort et belliqueux <d'esprit ?> »
	Xantries (fr.)	[169 R 169]	*LYSSA* : « Et la déchirure monte des pieds jusqu'au sommet de la tête : je parle de la piqûre de la folie, de l'aiguillon du scorpion. » (Penthée ?)
	Penthée (fr.)	[183 R 183]	*DIONYSOS ?* : « Et ne répandez pas une goutte de sang sur le sol. »
	Prométhée Pyrophore (fr.)	[x 204b]	*CHŒUR* : « Et l'amical délice Nysien (?) me fera danser : je porterai une tunique, étincelante de par l'éclat inusable du feu. Et l'une des Naiades, lorsqu'elle en entend parler de ma part, me poursuivra durement par la lumière qui brille dans mon cœur ! Et je suis sûr, je vous le dis, que les Nymphes se joindront aux danses chorales parce qu'elles honorent le don de Prométhée. Et j'ai bon espoir qu'elles chanteront une belle chanson sur son donateur, en disant ceci que Prométhée est pour les humains un porteur de vie, désireux d'offrir des cadeaux. Mon espoir est qu'ils danseront [...] du froid hivernal [...]. Et je suis sûr, je vous le dis, que les nymphes se joindront aux danses chorales parce qu'elles honorent le don de Prométhée. »
	Sémélé ou les Hydrophores (fr.)	[x 220a]	*CHŒUR* : « [...] des dieux [...] la vie : avec sa (?) famille, à la longue, la confiance est odieuse, et leurs opinions sont nuisibles (?). Mais nous prions que Sémélé peut toujours avoir une fortune qui dirige un droit chemin [...]. Pour ces autres choses [...] à Cadmos, Sémélé [...], au tout puissant [...] Zeus [...] s'accouplant [...]
		[221 R x]	« Zeus qui l'a tué ».
	Archères (fr.)	[241 R 241]	*PENTHÉE ?* : « Jamais encore un jour de chasse stérile n'a renvoyé Actéon chez lui avec l'abondance du labeur mais les mains Uides. »
		[244 R 244]	? « Les chiens déchiraient mon [ou leur] maître en lambeaux. » Il s'agit sans doute d'un discours de messager ; un esclave d'Actéon, l'accompagnant à la chasse, serait un interlocuteur approprié.
	Fragments non-attribués	[x 339a]	« Et toutes les cymbales qui résonnent encore aujourd'hui. »
		[355 R 355]	« Il est normal que le dithyrambe, chant mêlé de cris, accompagne Dionysos en tant que compagnon de voyage. » Partie du chant choral, en mètre éolien.
		[364 R 364]	« Une tunique qui ressemble à une casaque de gros drap liburnienne. »
		[382 R 382]	« Père Théoinos (Θέοινος « dieu du vin »), toi qui sers à unir les Ménades (μαινάδων). »
		[x 452a]	*LYCURGUE à Dionysos ?* « Quel rapport y a-t-il entre un bouclier et une coupe à boire ? »

			[x 489b] « (...) Pour trouver sa mort en étant déchiré entre les rochers. » <en se référant soit à la mort d'Orphée sur le mont Pangée, soit à celle de Penthée sur le mont Cithéron>.
495 – 405	Sophocle	Trachiniennes (450 ~ 440)	[216-221] *CHŒUR* : « Le son des flûtes me soulève je m'abandonne à vous, rythmes impérieux ! Voici, voici que m'excite et me trouble Évohé ! évohé (εύοή εύοή) ! Le lierre qui m'invite à la grisante lutte (βακχίαν ἀμιλλαν) ! »
		Antigone (-442)	[148-154] *CHŒUR* : « Enfin, payant de gloire notre amour, dans Thèbes, à grand arroi de chars, la Victoire fait son entrée ! Puisque la guerre est finie, n'y pensez plus, maintenant ! Courons visiter les temples et déployons des chœurs toute la nuît , et que les conduise Bacchios (ὁ Βάκχιος), [Bacchos le premier qui naquit d'un éclair] dont a tremblé le sol thébain. »
			[955-965] *CHŒUR* : « Au joug encor, le fils trop bouillant de Dryas , le roi des Édoniens ! Cet insolent, ce fou, Dionysos le rive aux pierres d'un cachot : ainsi s'épuise goutte à goutte cette audace incroyable, captée au vif de sa fureur . L'insensé (il le voit maintenant) qui blessait le dieu de sa langue insolente, se vantant d'éteindre l'ardeur des ménades et le feu des torches mystiques , et provoquant les sœurs musiciennes ! »
			[1107-1154] *CHŒUR* : « Dieu aux cent noms, orgueil de la nymphé ta mère , qui est une fille de Cadmos , ô rejeton de Zeus au sourd tonnerre, tu festonnes les bords de l'illustre Italie (Ἰταλίαν), et dans les vallons d' Éleusis (Ἐλευσινίας), au sanctuaire de Deô (Δηοῦς), visité de tous les Hellènes, tu règnes, ô Bacchos (Βακχεῦ), et dans Thèbes encore, la cité mère des Bacchantes (Βακχᾶν), tu résides non loin du cours de l' Isménos , là où leva l'âpre semence du Dragon. Elle t'a vu la flamme illuminant les crêtes jumelles, dans les parages où les nymphes Coryciennes vont dansant, compagnes de tes jeux (νύμφαι Βακχίδες), et la fontaine Castalie. Ayant quitté Nysa , ses rocs vêtus de lierre (κισσῆρεις) et les vignobles (πολυστάφυλος) de ses côtes, aux cris de l' évohé mystique , (εύαζόντων) tu viens nous visiter, et tu parcours nos rues. Car, entre toutes, notre ville t'est chère, elle est chère à la Nymphé qui tomba foudroyée en te donnant le jour. Mais aujourd'hui tu vois de quel fléau ce peuple encore est la proie. Accours, ô Purificateur (καθαροῖς ποδὶ), d'un bond franchissant le Parnasse ou l'Euripe aux remous grondants. Io (ἰώ) ! chef du chœur des astres à la lumineuse haleine, toi que fêtent les cris qui montent dans la nuit (νυχίων φθεγμάτων), enfant, race de Zeus, apparais, ô mon Roi, au milieu d'un cortège de Thyiades (σαῖς ἅμα περιπόλοις Θυίαισιν) qui, délirantes jusqu'à l'aube (μαινόμεναι πάννυχαι), dansent, dansent pour toi, leur ordonnateur lacchos (τὸν ταμίαν Ἰακχον) ! »
		Œdipe-Roi (430 ~ 420)	[210-215] *ŒDIPE* : « Et j'invoque le dieu éponyme de cette terre (τᾷσδ' ἐπώνυμον γᾶς), au bandeau d'or (χρυσομίτραν), Bacchos-Évios (Βάκχον εὔιον), le pourpre (οἰνώπα), le compagnon des Ménades (Μαινάδων ὁμόστολον), afin qu'il vienne, secouant une torche ardente contre ce dieu méprisé entre tous les dieux ! »
			[1104-1106] *CHŒUR* : « Est-ce le maître du Cyllène, ou le Dieu dont les monts abritent le délire (ὁ Βακχεῖος θεός), qui t'a reçu, sur l'Hélicon, de quelqu'une des Nymphes avec lesquelles il a coutume de jouer ? »
		Œdipe à Colone (-401)	[668-680] *CHŒUR* : « Etranger, tu es dans une contrée célèbre par ses coursiers, dans le plus beau séjour de ce pays, tu es sur le sol du blanc Colone. Ici de nombreux rossignols font entendre leurs plaintes mélodieuses dans des vallons toujours verts, sous l'ombrage du lierre noirâtre (τὸν οἰνωπὸν κισσόν), et dans ces bois sacrés , inaccessibles , impénétrables au jour, où les arbres chargés de fruits sont respectés des orages, et où, dans ses joyeux transports (βακχιώτας), Dionysos aime à errer au milieu du cortège de ses divines nourrices (θεαῖς τιθήναις). »
480 ~ 406	Euripide	Hippolyte porte-couronne (-428)	[339] *PHÈDRE* : « Et toi, sœur infortunée (τάλαιν' ὄμαιμε), épouse de Dionysos (Διονύσου δάμαρ) ! »
			[555-562] *CHŒUR* : « Ô murs sacrés de Thèbes , eaux de Dircé, vous pourriez nous dire les maux qu'Aphrodite traîne à sa suite. C'est elle qui embrasa des feux de la foudre la mère de Bacchos , fils de Zeus , auquel un hymen fatal l'avait unie. »
		Cyclope (~425)	[106-112] *SILÈNE* : « D'où viens-tu pour aborder en Sicile ? » *ULYSSE* : « D'Ilion, de la laborieuse guerre de Troie. » *SILÈNE* : « Comment ? tu ne savais donc pas le chemin de ta patrie ? » *ULYSSE* : « Les vents et les tempêtes m'ont jeté malgré moi sur ce rivage. » *SILÈNE* : « Ah ! ah ! tu as éprouvé le même sort que moi. »

		ULYSSE : « Est-ce donc aussi malgré toi que tu es venu en ces lieux ? » *SILÈNE* : « Oui ; je poursuivais les pirates qui ont enlevé Bromios. »
		[589-592] *SILÈNE* : « Hélas ! ce vin-là va me devenir bien amer. (Le Cyclope entraîne Silène dans la caverne) *ULYSSE* : « Courage, enfants de Dionysos, descendance généreuse ; le Cyclope est rentré dans sa caverne ; bientôt vaincu par le sommeil, il rejettera de son gosier infâme les chairs dont il s'est repu déjà. »
	Ion (-418)	[212-218] *DEMI-CHŒUR* : « Et ces carreaux étincelants que lance au loin la main redoutable de Zeus ? » *DEMI-CHŒUR* : « Je le vois foudroyer le superbe Mimas. » *DEMI-CHŒUR* : « Ici, Bromios-Bacchos (<i>Βρόμιος... ὁ Βακχεύς</i>), de son thyse entouré de lierre pacifique (<i>ἀπολέμοισι κισσίνοισι βάκτροις</i>), renverse un fil de la Terre. » [713-717] *CHŒUR* : « Déjà Xouthos et son nouveau fils préparent un nouveau banquet, aux lieux où la roche du Parnasse élance son double sommet dans les cieux, et où Bacchios, armé de torches ardentes, conduit d'un pied léger les danses nocturnes des Bacchantes. »
	Antigone (fr.) (415~410)	[177 N° 20] « Ô fils de Dioné, quel dieu puissant tu es, Dionysos, aucun mortel d'aucune façon ne peut tenir devant toi. »
	Phéniciennes (~410)	[226-231] *CHŒUR* : « Ô rocher du Parnasse, qui fais briller la double flamme de tes sommets, quand Dionysos y apparaît avec son chœur bachique (<i>βακχεῖον Διονύσου</i>) ! Vigne merveilleuse, qui chaque jour produit une grappe nouvelle et en mûris la liqueur ! » [638-656] *CHŒUR* : « Cadmos vint de Tyr en cette contrée, conduit par une génisse, qui, pour accomplir l'oracle, s'arrêta d'elle-même et se laissa tomber à la place où le dieu avait ordonné au héros de fonder une ville, au milieu d'une plaine couverte de blés, sur les bords riant de Dircè, dont les eaux pures arrosent ces verdoyantes et fertiles campagnes, et virent naître Bromios, fruit des amours de Zeus et de Sémélé, qui, depuis le jour où les rameaux entrelacés du flexible lierre enveloppèrent l'enfant divin de leur merveilleux ombrage, est célébré par les chœurs bachiques des vierges et des mères thébaines, aux cris d'Évoé (<i>εὐόϊς</i>) ! » [785-798] *CHŒUR* : « Dieu qui sèmes partout le deuil, Arès, pourquoi te complaire dans le sang et la mort, au milieu de clameurs qui ne ressemblent pas à celles des fêtes de Bromios ? Au lieu de te mêler, en dénouant ta chevelure, aux rondes gracieuses des chœurs de la jeunesse, et de chanter au son du lotos les airs charmants qui accompagnent les danses, tu entonnes le chant de guerre pour enflammer contre Thèbes l'armée des Argiens ; et ce n'est pas la flûte joyeuse qui anime le chœur que tu mènes. Ce n'est pas non plus pour te livrer au tourbillon bachique, vêtu de la veβρίς et brandissant le thyse, que tu montes tes chars et soumets au frein tes attelages de coursiers solipèdes : sur les bords de l'Isménos tu lances tes escadrons, tu souffles la fureur des combats aux Argiens et au peuple issu des dents du dragon ; tu armes d'airain et conduis contre ces murs de pierre, à l'abri de ses boucliers, le thiasse guerrier de nos ennemis. » [1751-1757] *ŒDIPE* : « Eh bien ! va du moins sur la montagne des Ménades, où réside Bromios, où s'élève son sanctuaire inaccessible. » *ANTIGONE* : « Quoi ! ce Bromios, pour qui jadis, sur la montagne chère à Sémélé, j'ai revêtu la veβρίς thébaine et pris part aux danses du thiasse sacré, sans que les dieux m'aient su gré de cet hommage ? »
	Bacchantes (-405)	[1-9] *DIONYSOS* : « Me voici, fils de Zeus, sur la terre thébaine, Dionysos, celui que jadis enfanta la fille de Cadmos, Sémélé, par le feu de la foudre accouchée. J'ai pris la forme humaine pour venir aux sources de Dirké, aux eaux de l'Isménos. Je vois près du palais la tombe de ma mère, la foudroyée, et les débris de sa demeure, fumants du feu de Zeus, attestant à jamais la vengeance d'Héra, son insulte à ma Mère. » [43-48] *DIONYSOS* : « Or Cadmos a remis son titre et son pouvoir royal à Penthée, le fils de sa fille, qui combat un dieu en ma personne, m'exclut des libations et, dans ses prières, ne fait jamais mention de moi. Aussi je vais lui montrer, à lui et à tous les Thébains, que je suis un dieu, de par ma naissance. » [88-98] *DIONYSOS* : « Lui que portait Sémélé et que, dans les douleurs de l'enfantement, quand vola la foudre de Zeus, elle rejeta de son sein et mit au monde, quittant la vie sous le coup du tonnerre. Mais aussitôt, sur la couche de l'accouchée, le fils de Cronos, Zeus, le

			recueillit. Il le cacha dans sa cuisse qu'avec des agrafes d'or il referma pour le dérober à Héra. Il le mit au monde quand les Moires eurent achevé leur œuvre. »
		Fragment non-attribué	[477 N ² < MACROBE, <i>Saturnales</i> , I, 18, 6] « Souverain Bacchos qui aime le laurier (φιλόδαφνε Βακχεῦ), Apollon à la lyre et au péan mélodieux. »
Vers 480	Phérécyde	Fragments	[3F90 = 3F90a > Photios, <i>Lexicon</i>, s.v. "Υης] « "Υης / Hyês (l'Humide, le Fécondant, épithète de Bacchos ou de Sabazios) Épithète de Dionysos selon Clidémus. On dit qu'à chaque fois nous lui avons accompli les sacrifices pendant que le dieu fait pleuvoir le temps. Phérécyde raconte que Sémélé est une Hyês et que les Hyades sont les nourrices de Dionysos ; Aristophane choisit Hyês avec les dieux qui concernent les étrangers. » [3F90 = 3F90a⁺ > <i>Etymologicum Magnum</i>, 775, 3, s.v. ; Gaisford T.] « "Υης / Hyês (l'Humide, le Fécondant, épithète de Bacchos ou de Sabazios) Épithète de Dionysos selon Clidémus. On dit qu'à chaque fois nous lui avons accompli les sacrifices pendant que le dieu fait pleuvoir le temps. Phérécyde raconte que Sémélé est une Hyês et que les Hyades sont les nourrices de Dionysos ; Aristophane choisit Hyês avec les dieux qui concernent les étrangers. Rhétorique : Ou bien lorsque le dieu a fait pleuvoir au sujet de sa naissance. » [3F90 = 3F90a⁺ > Suda, <i>Lexicon</i>, s.v. "Υης] « "Υης / Hyês (l'Humide, le Fécondant, épithète de Bacchos ou de Sabazios) Épithète de Dionysos selon Clidémus. On dit qu'à chaque fois nous lui avons accompli les sacrifices pendant que le dieu fait pleuvoir le temps. Phérécyde raconte que Sémélé est une Hyês et que les Hyades sont les nourrices de Dionysos ; Aristophane choisit Hyês avec les dieux qui concernent les étrangers. »
		Odyssée (sch.)	[Σ Odyssée, XI, 322 < Phérécyde, 3F148] « (11-18) Athéna ordonna à Thésée d'abandonner Ariane sur l'île de Dia avant de faire voile vers Athènes. Alors qu'elle se lamentait sur son sort, Aphrodite lui apparut pour la réconforter ; elle lui annonça qu'elle serait l' épouse de Dionysos et qu'elle deviendrait sa gloire . Le dieu lui apparut à cet instant, et se mêlant à elle il lui offrit une couronne d'or , qu'aussitôt les dieux placèrent parmi les astres pour le plaisir de Dionysos . En laissant s'échapper sa virginité, celle-ci fut enlevée par Artémis. Cette histoire nous vient de PHÉRÉCYDE . »
480 ~ 425	Hérodote	Enquêtes	[II, 144] À une certaine époque, les dieux régnaient sur l'Égypte aux côtés des hommes ; parmi ces dieux, Horus – que les Grecs apparentent à Apollon – fut le dernier dieu-souverain de ce pays. Horus-Apollon était le fils d'Osiris, appelé Dionysos par les Grecs. [II, 145] Les Grecs considèrent Dionysos, né de Sémélé fille de Cadmos, comme l'un des dieux les plus tard-venus de leur panthéon, avec Héraclès et Pan. Depuis la naissance de Dionysos et le règne d'Amasis, il s'écoula selon Hérodote quinze-mille ans ; de Dionysos jusqu'à l'époque d'Hérodote, mille ans. [II, 146] Tout comme pour Héraclès et Pan, les Grecs nommèrent leurs propres dieux d'après les divinités honorées par les Égyptiens selon Hérodote ; une fois né, Dionysos, né de Sémélé, fut cousu par Zeus dans sa propre cuisse et le porta à Nysa, une ville d'Éthiopie située au-delà de l'Égypte. [III, 111] Le cinnamome se recueille d'une façon encore plus merveilleuse. Les Arabes eux-mêmes ne sauraient dire ni où il vient, ni quelle est la terre qui le produit. Quelques-uns prétendent qu'il croît dans le pays où Dionysos fut élevé ; et leur sentiment est appuyé sur des conjectures vraisemblables.
445 ~ 385	Aristophane	Nuées (-423)	[603-606] *CHŒUR* : « et toi, qui habites la roche du Parnasse, brillant au milieu des torches agitées par les Bacchantes de Delphes , le Fêtard (κωμαστής) Dionysos . »
		Lysistrata (-411)	[1282-1283] *CHŒUR DES ATHÉNIENS* : « Invoquez Bacchios , le dieu de Nysa , dont l'œil étincelle à la vue des Ménades , (...) »
		Thesmophories (-411)	[985-1000] *CHŒUR* : « Allons, courage, bondis, retourne-toi d'un pied cadencé ; tournoie en chantant à pleine voix. – Et guide-nous toi-même, dieu porte-lierre , maître Baccheios (κισσοφόρε Βακχεῖε δέσποτ') ; et moi je te célébrerai par des airs dansants. Toi, ô Dionysos Bromios , fils de Zeus et de Sémélé , tu marches dans les montagnes prenant plaisir aux hymnes aimables des Nymphes . – Evios ! evios ! evosé ! – et toute la nuît menant la danse . Tout autour, aux bruits s'associe l'écho du Cithéron , les monts ombreux au sombre feuillage et les vallons rocheux frémissent ; et t'entourant de sa vrille de lierre aux belles feuilles fleuries .
		Grenouilles (-405)	[209-220] *GRENOUILLES* : « Brekekekex coax coax, brekekekex coax coax ! Filles marécaugeuses des eaux, unissons les accents de nos hymnes aux sons de la flûte, le chant harmonieux

			coax coax, que nous entonnons dans le marais, en l'honneur de Dionysos de Nysa (Νυσήιον... Διόνυσον), fils de Zeus , lorsque la foule enivrée, le jour de la fête des Marmites, se porte vers notre temple. Brekekekex coax coax ! »
--	--	--	---

LES THÈMES DIONYSIAQUES.

1 LES PARENTS DE DIONYSOS.

Le chœur de *Sémélé ou les Hydrophores*⁸⁰ évoque les douleurs de l'enfantement auxquelles fait face Sémélé, fille de Cadmos, qui partagea sa couche avec Zeus, lequel anéantit la jeune fille de ses foudres⁸¹. Sémélé est par ailleurs décrite comme une Nymphé chez Sophocle⁸² ou comme une Hyade chez Phérécyde⁸³, qui fait allusion par ailleurs au foudroiement de la jeune femme, de même qu'au tremblement qui ébranla le sol de Thèbes⁸⁴. Le nom de Sémélé n'est pas forcément mentionné, seule la présence de Zeus comme père de Bacchos suffit à comprendre la généalogie du dieu, et la naissance fatale de celui-ci⁸⁵. Lorsque le chœur des *Phéniciennes*⁸⁶ nous rapporte la fondation de Thèbes par Cadmos, ainsi que la descendance de ce dernier, la naissance de Bromios, fruit des amours de Sémélé et de Zeus, ne manque pas d'être évoquée. La naissance foudroyante de Dionysos est bien évidemment mentionnée dans les *Bacchantes*⁸⁷ d'Euripide. Le couple Sémélé-Zeus peut largement suffire à comprendre de qui ils furent les parents⁸⁸, de même que la simple mention du père⁸⁹ ou de la mère⁹⁰, laquelle peut aussi prendre le nom de Dioné⁹¹. Après qu'il eut recueilli l'enfant, Zeus le cousit dans sa cuisse à l'aide d'agrafes en or ; cet épisode n'est mentionné – pensons-nous – que chez Euripide⁹² et Hérodote⁹³.

2 SON LIEU DE NAISSANCE.

⁸⁰ ESCHYLE, *Sémélé ou les Hydrophores*, x | 220a.

⁸¹ ESCHYLE, *Sémélé ou les Hydrophores*, 221 R | x.

⁸² SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154.

⁸³ PHÉRÉCYDE, 3F90 (omnia).

⁸⁴ SOPHOCLE, *Antigone*, 148-154.

⁸⁵ EURIPIDE, *Hippolyte*, 555-562.

⁸⁶ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 638-656.

⁸⁷ EURIPIDE, *Bacchantes*, 1-9 et 88-98.

⁸⁸ ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 985-1000.

⁸⁹ ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 209-220.

⁹⁰ HÉRODOTE, *Enquêtes*, II, 144.

⁹¹ EURIPIDE, *Antigone*, 177 N² | 20.

⁹² EURIPIDE, *Bacchantes*, 88-98.

⁹³ HÉRODOTE, *Enquêtes*, II, 146.

Nous l'avons dit, le foudroiement de Sémélé provoqua un tremblement de terre à Thèbes⁹⁴, laissant ainsi dire que Dionysos naquit en cette cité ; la tradition institua donc la première naissance du fils de Sémélé en la cité de Cadmos, comme ce fut le cas chez Euripide⁹⁵.

3 LES NOURRICES ET L'ENFANCE DU DIEU.

Les seules nourrices de Dionysos que nous connaissons pour la période classique seraient apparemment les Hyades⁹⁶.

Il est stipulé dans l'*Antigone*⁹⁷ de Sophocle qu'avant de se rendre à Thèbes, Dionysos avait quitté sa Nysa d'enfance, une ville d'Éthiopie où il fut porté par Zeus après qu'il naquit une seconde fois de sa cuisse⁹⁸ et pays d'où proviendrait le cinnamome⁹⁹. Cette localité sert d'ailleurs à qualifier Dionysos comme « dieu du Nysa¹⁰⁰ » ou « Dionysos du Nysa¹⁰¹ ».

4 LES PIRATES.

La seule mention que nous ayons trouvée à propos de pirates – non-tyrrhéniens apparemment – qui enlevèrent Bromios, c'est-à-dire les Cyclopes, et à la poursuite duquel se lança Silène¹⁰².

5 ARIANE.

Phèdre dans *Hippolyte*¹⁰³ rappelle les malheurs de sa mère Pasiphaé qui s'amouracha d'un taureau, ainsi que ceux d'Ariane, sa sœur et épouse de Dionysos : au vu du contexte de ce vers, nous ignorons seulement si Ariane fut malheureuse parce qu'elle fut abandonnée par Thésée, devenu entre-temps l'époux de Phèdre, ou parce que son mariage avec le dieu devait être terrible.

Phérécyde¹⁰⁴, nous l'avons dit plus haut, nous raconte la rencontre d'Ariane avec Dionysos qui était venu la consoler d'avoir été abandonnée par Thésée.

6 PENTHÉE.

⁹⁴ SOPHOCLE, *Antigone*, 148-154.

⁹⁵ EURIPIDE, *Hippolyte*, 555-562 ; EURIPIDE, *Phéniciennes*, 638-656 ; EURIPIDE, *Bacchantes*, 1-9.

⁹⁶ PHÉRÉCYDE, 3F90 (*omnia*).

⁹⁷ SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154.

⁹⁸ HÉRODOTE, *Enquêtes*, II, 146.

⁹⁹ HÉRODOTE, *Enquêtes*, III, 111.

¹⁰⁰ ARISTOPHANE, *Lysistrata*, 1282-1283.

¹⁰¹ ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 209-220.

¹⁰² EURIPIDE, *Cyclope*, 106-112.

¹⁰³ EURIPIDE, *Hippolyte*, 339.

¹⁰⁴ PHÉRÉCYDE, 3F148 > Scholie d'HOMÈRE, *Odyssée*, XI, 322.

Le nom de Penthée apparaît pour la première fois semble-t-il chez Eschyle : en effet, celui-ci fut livrée à la furie des Bacchantes par Bromios au point de se faire tuer comme un lièvre¹⁰⁵. Un fragment des *Xantries*¹⁰⁶ d'Eschyle fait état d'une déchirure corporelle – peut-être celle de Penthée – s'étendant des pieds jusqu'au sommet du crâne, qui serait une métaphore d'une folie, comparable à la pique d'un scorpion, dont le venin se répandrait dans chacun des membres de la victime. Dans le *Penthée*¹⁰⁷, Dionysos intime l'ordre de ne répandre aucune goutte de sang sur le sol ; bien que le contexte demeure là aussi obscur, il pourrait s'agir d'un ordre intimé par le dieu aux Ménades afin d'éviter que le massacre de Penthée ne ressemble pas à un bain de sang. Toujours chez Eschyle¹⁰⁸, une parole proférée par Penthée – mais de manière incertaine – le fait parler d'Actéon. Un fragment de ce même auteur¹⁰⁹ propose deux possibilités d'interprétation au fait qu'un quidam trouvera la mort en étant déchiré entre les rochers : soit s'agit-il d'Orphée démembré sur le mont Pangée, soit de Penthée sur le mont Cithéron. Dans les *Bacchantes*¹¹⁰ d'Eschyle, un seul fragment mentionnerait de manière détournée – voire obscure – la mort de Penthée car son offense à l'égard de Dionysos aurait enfreint les limites du droit.

Euripide fait aussi de Penthée l'un des personnages centraux de sa tragédie les *Bacchantes*, notamment lorsqu'au début de la pièce¹¹¹, Dionysos nous explique que Penthée succéda à Cadmos en tant que souverain de Thèbes, et que celui-ci combat avec véhémence l'instauration de son culte en sa cité, ce qui causera sa perte à la fin de la pièce, puisqu'il se fera déchiqueter par les Bacchantes.

7 LYCURGUE.

Plusieurs fragments d'Eschyle¹¹² semblent indiquer la présence – sans que cela ne soit clairement établi pour autant, compte tenu des lacunes présentes pour les rares fragments que nous avons conservés de cet auteur – de Lycurgue : il peut être le conseiller d'esquive parfait si un taureau était amené à nous charger, n'hésitant pas non plus à défier puis à railler Dionysos sur son accoutrement, sur son apparence efféminée ou sur la longueur de ses jambes, il peut aussi être un buveur de bière confirmé, à la fois fort et combatif d'esprit, louer la bravoure et l'excellence jamais ébranlée d'Actéon à la chasse, et s'interroger sur la différence effective entre un bouclier et une coupe à boire lorsqu'il discute avec Dionysos.

Sophocle dans son *Antigone*¹¹³ décrit d'ailleurs en quelques vers l'insolence et l'audace du fils de Dryas, roi des Édoniens, qui lui valut l'emprisonnement dans un cachot, puisqu'il outragea Dionysos par ses paroles insensées.

¹⁰⁵ ESCHYLE, *Euménides*, 24-25.

¹⁰⁶ ESCHYLE, *Xantries*, 169 R | 169.

¹⁰⁷ ESCHYLE, *Penthée*, 183 R | 183.

¹⁰⁸ ESCHYLE, *Archères*, 241 R | 241.

¹⁰⁹ ESCHYLE, (fr.) x | 489b.

¹¹⁰ ESCHYLE, *Bacchantes*, 22 R | 22.

¹¹¹ EURIPIDE, *Bacchantes*, 43-48.

¹¹² ESCHYLE, *Bassarides*, 23 R | 23 ; ESCHYLE, *Édoniens*, 59 R | 59, 61 R | 61 et 62 R | 62 ; ESCHYLE, *Lycurgue*, 124 R | 124 ; ESCHYLE, *Les Jeunes*, 147 R | 146b ; ESCHYLE, *Les Archères*, 241 R | 241 ; ESCHYLE, (fr.) x | 452a.

¹¹³ SOPHOCLE, *Antigone*, 955-965.

8 LA GIGANTOMACHIE.

L'*Ion*¹¹⁴ d'Euripide nous dépeint, de manière fort succincte à vrai dire, le détail d'une peinture du temple de Delphes représentant un épisode de la Gigantomachie : aux côtés d'Athéna qui terrassa Encelade, Zeus foudroya Mimas et Bromios-Bacchos renversa de son thyrses un Géant à l'identité inconnue.

9 ÉPISODE ISOLÉ.

Le seul épisode isolé que nous ayons relevé concerne un passage d'Hérodote¹¹⁵ dans lequel l'auteur compare les mythologies égyptienne et grecque : Horus correspondrait donc à Apollon, qui serait le fils d'Osiris que les Grecs nomment Dionysos, ce qui donne du crédit au mythe égyptien, mais qui entre pour autant en contradiction avec le mythe grec tel que nous l'avons parcouru jusqu'à maintenant.

¹¹⁴ EURIPIDE, *Ion*, 212-218.

¹¹⁵ HÉRODOTE, *Enquêtes*, II, 144.

CHAPITRE 2 | L'ICONOGRAPHIE.

A AVANT-PROPOS.

CARACTÉRISTIQUES DE LA CÉRAMIQUE.

1 LA CÉRAMIQUE À FIGURES NOIRES.

Le procédé employé consiste à peindre la silhouette des personnages que l'on souhaitait représenter, d'en inciser les détails afin que l'argile crue transparaisse du noir et d'ajouter, si besoin est, quelques touches de peinture rouge et blanche, le tout avant que le vase ne soit cuit. Cette technique accordait donc au peintre une plus grande précision dans l'exécution des détails, ce que ne permettait pas la céramique de style géométrique.

Suivant les dires de John Boardman¹¹⁶, la technique de peinture sur vase dite « à figures noires » vit le jour à Corinthe vers les années 700 av. J.-C. parce que les artistes de cette cité – alors ignorants du style géométrique aux contours anguleux et détails souvent absents – avaient pu développer leur propre technique et scénographie dominées par des frises d'animaux et d'autres scènes mythiques, le tout probablement sous l'influence de productions orientales.

Le style à figures noires se propagea peu à peu en Grèce continentale, puis en Grande-Grèce suite aux premières vagues de colonisation sur ce territoire, pour enfin connaître une apogée à Athènes lors de la période archaïque, soit vers 630 av. J.-C. et ce, durant les cent cinquante années suivantes au cours desquelles une douzaine de peintres – dont le nom nous sont connus par le biais de pièces signées – ou autres groupes de peintres – désignés conventionnellement par l'historien de l'art John Beazley – exercèrent leur activité au service de potiers.

La céramique athénienne à figures noires s'émancipa progressivement de cette influence corinthienne entre 550 et 530 av. J.-C. : fini les registres multiples, les peintres privilégient désormais les registres uniques et les scènes mythologiques, qui illustrèrent les vases de la vie quotidienne et non plus seulement les urnes funéraires, ce qui rendit possible la création d'un style propre à la cité d'Athènes et sa région. Le style à figures perdura jusque dans les années 480 av. J.-C. environ pour se voir petit à petit supplanter par la nouvelle technique de peinture à figures rouges ; il n'est pas rare de voir apparaître au cours de cette période de transition des vases dits « bilingues », c'est-à-dire que chacune de leurs faces est traitée suivant les particularités de la figure noire et rouge, ce qui fut souvent le cas des amphores panathénaïques sur lesquelles la figure noire demeura jusqu'aux 3^{ème} et 2^{ème} s. av. J.-C.

2 LA CÉRAMIQUE À FIGURES ROUGES.

Ce nouveau style suit le procédé inverse du style à figures noires, autrement dit, le fond du vase est peint en noir tandis que les figures conservent la couleur de l'argile, les détails étant maintenant peints et non

¹¹⁶ BOARDMAN J., *Athenian Black Figure Vases. A Handbook. 385 illustrations*, Londres, Thames and Hudson, 1980 (The World of Art Library), p. 9-13.

plus incisés comme auparavant ; cette technique nouvelle donne la possibilité de détailler encore davantage les drapés et l'anatomie des personnages figurés.

Toujours selon John Boardman¹¹⁷, la technique de peinture « à figures rouges » fut inventée à Athènes vers 530 av. J.-C., à une époque où la figure noire avait à peine connu son climax et où de nombreux ateliers de peintres avaient fleuri dans le monde grec, depuis les colonies ioniennes de Méditerranée occidentale. À la fin du 6^{ème} s. et même jusqu'à la fin de la période archaïque, la technique à figures rouges constitua la très grande majorité de la production de céramique attique, ainsi que le style principal de la peinture sur vases décorés en Grèce, aux côtés des vases bilingues et du style à figures noires dont l'intérêt périclita entre 480 et 470 av. J.-C.

Une très grande diversité de peintres, au style plus ou moins propre et sophistiqué se partagèrent le paysage de l'iconographie sur céramique¹¹⁸ : si au début, les peintures à figures rouges privilégiaient les scènes à caractère mythologique, elles s'orientèrent au cours du 5^{ème} s. vers la représentation de scènes de la vie privée et quotidienne. Dès la fin du siècle, les artistes renouèrent avec l'idée d'*horror vacui*, au point de surcharger la scène d'éléments végétaux.

TPOLOGIE DE LA CÉRAMIQUE.

La céramique grecque présente une grande diversité dans la morphologie de ses supports, celle-ci étant dictée par les besoins et les usages des anciens Grecs. Dans notre étude des scènes iconographiques relatives au mythe et au culte de Dionysos, nous avons pu constater la primauté de certaines formes de poterie par rapport à d'autres, parmi lesquels se dégagent quatre grands types et leurs caractéristiques¹¹⁹ :

❑ Les vases à vin.

- **Canthare** : Vase profond à semi-profond à deux anses hautes, voire très hautes, et verticales, et à panse fine utilisé dans la dégustation du vin. Ce type de vase demeure fortement lié au culte de Dionysos puisqu'il en devient même l'un des attributs principaux dans les scènes représentant les rituels dionysiaques (12a-g).
- **Cratère** : Vase à large panse, au col ouvert et muni de deux petites anses, destiné à mélanger le vin avec de l'eau avant de le servir. Il en existait quatre sortes : en calice, en cloche, à colonnettes et à volutes (10a-b).
- **Kyathos** : Vase de petite taille, à anse unique, haute et verticale, servant à puiser le vin dans un cratère et à le verser dans une kylix (15a-b).
- **Kylix** : Vase au corps large et peu profond, reposant sur un pied à tige plus ou moins courts, disposant de deux anses horizontales, utilisé pour la dégustation du vin et aux libations dans les σύμπوتια, avant de céder peu à peu sa place au canthare (13a-c).
- **Mastos** : Vase en forme de sein, pourvu de deux anses horizontales ou verticales, utilisé dans la dégustation du vin.

¹¹⁷ BOARDMAN J., *Athenian Red Figure Vases. The Archaic Period. A Handbook. 528 illustrations*, Londres, Thames and Hudson, 1979 (The World of Art Library), p. 7-10.

¹¹⁸ BOARDMAN J., *Les Vases athéniens à figures rouges. La période classique. 566 illustrations*, traduit de l'anglais par DIEBOLD Ch.-M., Paris, Thames and Hudson, 2000 (L'Univers de l'Art), p. 11-59.

¹¹⁹ BOARDMAN J. (op. cit. 117), p. 237-240.

- **Enochéo** : Vase de taille modeste, à panse large, à bec tréflé et à anse unique, servant à décanter le vin après qu'il a été puisé dans un cratère, soit avec ce même vase, soit avec un kyathos (6a-b).
 - **Olpé** : Cruche en forme de poire, à bec évasé et à anse unique, employé pour contenir du vin ou des onguents.
 - **Psyktér** : Vase élancé à sommet sphérique sans anse, utilisé pour rafraîchir le vin une fois placé au centre d'un cratère ; le psyktér contenait soit le vin et le cratère de l'eau froide ou de la neige, soit les ingrédients étaient-ils disposés inversement.
 - **Rhyton** : Vase en forme de corne, avec ou sans anse, dont l'extrémité présente souvent une tête humaine ou animale, servant à la dégustation du vin dans des cérémonies religieuses ou lors de libations (17a-b).
 - **Skyphos** : Gobelet sans pied, corps large et profonde à deux anses horizontales, utilisé comme vase à boire ou lors de libation.
- ❑ Les vases à **eau**.
- **Hydrie** ou **kalpis** : Vase à panse large et à col étroit, à deux ou quatre anses, servant au puisement et au transport de l'eau (2a-d).
- ❑ Les vases à **huile** :
- **Lécythe** : Vase à col très élancé à anse unique, utilisé dans le stockage d'huile parfumée.
- ❑ Les vases destinés à la **conservation des denrées** :
- **Amphore** : Vase de forme oblongue, à col étroit, à base en forme de pointe ou présentant un pied et à deux anses, destinée au transport de denrées alimentaires (1a-b & 5a-d).
 - **Pélîkè** : Vase à panse élargie vers la base, à col large et à deux anses verticales, servant à la conservation de denrées (7).
 - **Stamnos** : Vase à panse haute, à col court, présentant deux anses horizontales, servant au mélange et à la conservation du vin (3).
- ❑ Les vases **funéraires** et **culturels** :
- **Phiale** : Vase ronde, sans pied ni anse, utilisé lors de rituels.



Typologie de la
céramique
grecque (WEIS
H., *History of
culture : Ancient
Greece*, Moscou,
1903).

B L'ICONOGRAPHIE ATTIQUE.

DE LA FIN DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE (525 – 480 AV. J.-C.).

1 SUPPORTS.

ÉPOQUE	Ποιητής	LIEU DE CONSERVATION	DESCRIPTION	
L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.				
550 – 525	?	Paris – Louvre. > Paris F 32 > ABV 135.43 > LIMC : Dionysos 715*	Amphore attique à figures noires. (Dionysos et Ariane, avec des Satyres, des Ménades ou autres) D. debout, tourné vers la d. avec un rhyton et une branche de lierre, se tenant devant Ar. qui se dévoile ; Silènes sur les côtés.	1
530 – 525	Exékias	Munich – Staatliche Antikensammlungen. > Munich 2044 > ABV 146.21 > LIMC : Dionysos 788*	Kylix attique à figures noires, provenant de Vulci. (D. en pleine mer) D. barbu, les jambes enveloppées dans un ἱμάτιον, une corne dans la main dr., est couché sur un bateau doté d'un προτομή zoomorphe naviguant vers la g., toutes voiles dehors. De la base de l'arbre pousse une vigne garnie de grappes ; dans le champ environnant nagent sept dauphins.	2
530 – 520	P. du Mastos	Würzburg – University (Martin von Wagner Museum). > Würzburg 391 > ABV 262 > SB II 12 > LIMC : Ariadne 159*	Mastos à figures noires, provenant de Vulci. (D. et son enfant) Ar. tenant un seul enfant dans ses bras.	3
	?	Londres – British Museum. > Londres B 168 > ABV 142.3 > LIMC : Dionysos 787	Amphore attique à figures noires, provenant de Vulci. (D. et ses fils) D. debout et barbu avec une corne et un pampre de vigne dans la main g., avec Hermès derrière lui ; devant lui, une femme avec deux bébés dans les bras (Ar. avec Cénopion ou Staphylos ?) et un jeune homme derrière elle.	4
	?	Orvieto – Museo dell'Opera Duomo. > Orvieto 1014 > ABV 244.46 > LIMC : Dionysos 815*	Amphore attique à figures noires, provenant d'Orvieto. (D. accueilli par les habitants de l'Attique, de sexes et d'âges différents) [A] Depuis la g., un Satyre poursuit une Ménade ; D. debout ; un homme nu le salue de la main, un autre vêtu d'un χιτών et d'un ἱμάτιον. [B] <i>idem</i> avec un cerf.	5
	?	Oxford – Ashmolean Museum. > Oxford 1965.126 > ABV 242.34 > LIMC : Dionysos 816*	Amphore attique à figures noires. (D. accueilli par les habitants de l'Attique, de sexes et d'âges différents) D. en courte χλαμύς et un canthare en main parmi des groupes d'hommes bavardant ; à côté de lui, un bouc.	6
	?	Munich – Antikenslg. > Munich 1441 > ABV 243.44 > LIMC : Dionysos 817	Amphore, provenant de Vulci. (D. accueilli par les habitants de l'Attique, de sexes et d'âges différents) [A] D. <i>idem</i> LIMC : Dionysos 816* . [B] Procession de cinq hommes avec des béliers, des paniers, des branchages, une hydrie, qui se dirigent vers une prêtresse près d'un autel.	7
530 – 510	P. d'Antiménès	Londres – British Museum. > Londres B 267 > ABV 272.85 > LIMC : Dionysos 772*	Amphore attique à figures noires, provenant de Vulci. (Rencontre de D. et d'Ar. en présence d'Hermès, mais aussi des Silènes et des Ménades (D. barbu, en χιτών long et ἱμάτιον)) D. tourné vers la dr. avec une corne dans la main g. et des branches de lierre, devant lui Ar. en πέπλος, derrière laquelle un Silène joue du double αὐλός, un autre bat le tempo. Derrière D. se trouvent Hermès et une Ménade.	8
~ 525	Exékias	Londres – British Museum. > Londres B 210 > ABV 144 > SB II 13 > LIMC : Dionysos 785*	Amphore à col attique à figures noires, provenant de Vulci. (D. et Cénopion) D. (<i>inscrit</i>) tourné vers la g., en χιτών et vêtu d'un ample ἱμάτιον sur les épaules, fermé sur le devant, tient de longues branches de lierre ainsi qu'un canthare de grande taille brandi vers le haut. Devant lui se dresse Cénopion (<i>inscrit</i>) nu, avec une olpé dans la main dr.	9
~ 520	Groupe de Léagros ?	Berlin – Pièces perdues. > Berlin F 1904 > ABV 364	Hydrie attique à figures noires, provenant de Vulci. (D. et Sémélé) D. conduisant un char ; à dr., en partie cachée par les chevaux, se trouve Sémélé (<i>inscrit</i>) couronnée de lierre et qui lève la main en	10

		> LIMC : Semele 22*	guise de salutation. Une autre inscription mentionnant le nom de Thyoné n'est pas clairement lisible. D. et Sémélé se saluent ici dans l'Olympe.	
	P. de Lysip- pidès	Florence – Museo Ar- cheologico. > Florence 3790 > ABV 260 > LIMC : Apollon 844* = Semele 36	Hydrie attique à figures noires, provenant d'Orvieto. (D. et Thyoné) Thétis et Pélée se trouvent sur un char en présence de nom- breux couples divins. À g., D. et à dr., Sémélé sous le nom de Thyoné (<i>inscrit</i>).	11
520 – 510	Euphronios	Boston – Museum of Fine Arts. > Boston 10.221 > ARV ² 16 > SB II 92 > LIMC : Galene (2) 1*	Psykter attique à figures rouges, fabriqué à Athènes. (Mort de Penthée) Première représentation du démembrement de Penthée. Trois Ménades sont conservées sur le plus grand fragment, dont deux saisis- sent le haut du corps de Penthée (<i>inscrit</i>) par les bras. L'une d'elle porterait le nom de Galene (selon une <i>inscription</i> rétrograde). Un autre fragment pré- sente une quatrième Ménade tenant l'une des jambes de Penthée. Dans les versions ultérieures du mythe (cf. <i>Bacchantes</i> d'Euripide), Penthée est tué par sa mère Agavé et ses sœurs Ino et Sémélé.	12
	?	Londres – British Mu- seum. > Londres B 198 > ABV 283.12 > LIMC : <i>Dionysos 711*</i>	Amphore attique à figures noires de type A, provenant de Vulci. (D. et Ar. en pleine conversation <i>identification d'Ar. incertaine</i>) Entre deux colonnes surmontées de coqs, D. barbu se tient debout, tourné vers la dr., avec un χιτών et un ἰμάτιον sur l'épaule g., dans la main dr. un long sarment de vigne et dans la g. un canthare qu'il offre à Ar. ou Aphrodite, en χιτών, qui le reçoit.	13
	Groupe de Léagros	Paris – Cabinet des Mé- dailles. > Paris 257 > ABV 363.47 > LIMC : <i>Dionysos 735*</i>	Hydrie attique à figures noires. (D. et Ar. assis, indépendamment) D., en noir, et Ar., à la peau blanche, sont assis côte à côte en se tournant vers la g., assis sur un trône, des branches de lierre à la main. Derrière eux, un Silène enlève une Ménade ; devant une autre Ménade danse et l'attelage d'un quadriges apparaît.	14
	Groupe de Bologne	Bologne – Museo Civico. > Bologne 33 > ABV 285.3 > LIMC : <i>Dionysos 764</i>	Amphore attique à figures noires, provenant de Bologne. (D. et Ar. sur un char) Ar. sur un char se tourne vers la dr. ; au second plan D. qui la regarde, avec à ses côtés un bouc.	15
	Proche du P. d'Antiménès	Vatican > Vatican 423 > ABV 281.6 > LIMC : <i>Dionysos 765*</i>	Hydrie attique à figures noires, provenant de Vulci. (D. et Ar. sur un char) Sur un quadriges vu de front, D. et Ar. surgissent seule- ment avec leurs têtes ; derrière eux de longues branches de lierre.	16
	Groupe de Compiègne	Bologne – Museo Civico. > Bologne 29 > ABV 285.3 > LIMC : <i>Dionysos 766*</i>	Amphore attique à figures noires, provenant de Bologne. (D. et Ar. sur un char) [A] D. et Ar. sur un char vu de face, avec à leurs côtés un Silène et une Ménade se tenant debout. [B] D., barbu et vêtu seulement d'un grand manteau rayé, se trouve sur une mule au galop ou cabrée, rete- nue par le licol par un Silène, se retourne pour regarder un autre Silène à g. qui joue de la musique.	17
	Proche du groupe d'Acheloos	Rome – Villa Giulia. > Rome 15730 > ABV 373 > LIMC : <i>Dionysos 767</i>	Amphore attique à figures noires. (D. et Ar. sur un char) [A] D. avec des branchages et Ar. sur le char ; Ar. en train de conduire. En arrière-plan, une Ménade avec une κίθαρος et un Si- lène. [B] D. en courte χλαμύς chevauche une mule vers la dr., précédé d'une Ménade à rameaux.	18
	P. de Priam	Londres – British Mu- seum > Londres B 256 > ABV 331.12 > LIMC : <i>Dionysos 773*</i>	Amphore, provenant Vulci. (Rencontre de D. et d'Ariane en présence d'Hermès, mais aussi des Silènes et des Ménades (D. barbu, en χιτών long et ἰμάτιον) D. vers la dr. avec un canthare et des branches de lierre est suivi par Ar. ; Hermès les précède vers la dr., en se tournant vers eux pour les regarder.	19
~ 510	Proche du P. de Lysippi- dès	Cambridge – Fitzwill- iam Museum. > Cambridge GR 27.1864 (48) > ABV 259.17 > LIMC : <i>Dionysos 757*</i>	Amphore à col attique à figures noires, provenant de Vulci. (D. et Ar. en συμπόσιον) D., ne portant que l'ἰμάτιον et une phiale dans une main, et Ar. sont allongés vers la dr. sur une κλινή avec un trépied de- vant, sous eux se trouve un chien, ; tous deux sont divertis par deux couples de Silènes et de Ménades qui dansent et jouent de la musique.	20
	?	Munich – Antikenslg. > Munich 1562 (J 1325) > LIMC : <i>Dionysos 758*</i>	Amphore à col attique à figures noires, provenant de Vulci. (D. et Ar. en συμπόσιον) D., avec les jambes enveloppées dans son ἰμάτιον et un canthare, est allongé vers la g. ; à ses côtés Ar. le regarde, la poitrine découverte. Derrière elle, une grande vigne ramifiée pleine de grappes, sur laquelle grimpent de petits Silènes.	21
	P. de Lysip- pidès	Würzburg – Wagner- Museum.	Amphore attique à figures noires, provenant de la collection Feoli. (D. et Ar. sur un char) [A] D. vers la dr. avec des branches de lierre se re- tourne pour regarder Ar. monter sur le char vers la dr. ; au second plan, un	22

		> Würzburg L 267 > SB II 47 > LIMC : Dionysos 768*	Silène dansant et Hermès avec des branches et un πέτασος. Sous les chevaux, de petits Silènes δεφόμενος ; un autre devant joue du double αὐλός.	
	P. de Priam	Munich – Antikenslg. > Munich SL 460 > ABV 331.4 > LIMC : Dionysos 769*	Amphore attique à figures noires, provenant de la collection Loeb. (D. et Ar. sur un char) Ar. (Athéna ?) sur un char se tournant vers la dr. ; au second plan, D. et un Silène ; à dr. une Ménade.	23
	Groupe de Léagros	New-York – Museum of Modern Art > New-York 41.162.179 > ABV 373 > LIMC : Dionysos 800	Amphore attique à figures noires. (D. et ses ennemis : Persée) [A] Un jeune homme avec un κίβισις (Persée ?) poursuit une femme avec son épée ; une autre fuit vers la g. [B] D. avec un bélier entre deux Satyres.	24
Fin du 6 ^{ème} s.	?	Rome – D'abord marchand d'antiquités, puis Greifenhagen, A. > AA 1978.522 > LIMC : Dionysos 717°	Hydrie attique à figures noires. (D. et Ar., avec des Satyres, des Ménades ou autres) Sur le corps : D. avec un canthare, tout enveloppé dans son ἱμάτιον, et Ar. voilée, tous deux tournés vers la dr. suivent Athéna, qui se retourne pour les regarder, précédées d'une divinité féminine et d'Hermès, lui aussi retourné.	25
	P. de Mariani	Rome – Villa Giulia. > Rome 50281 > ABV 595.1 > LIMC : Dionysos 736	Amphore attique à figures noires. (D. et Ar., assis indépendamment) [A] D. avec une corne et une branche de lierre et Ar. avec un canthare sont assis l'un à côté de l'autre sur des δίφροι ; [B] idem : D. avec un canthare, Ar. avec une couronne.	26
	?	Traquinia – Museo Nazionale. > Tarquinia 678 > LIMC : Dionysos 790*	Amphore attique à figures noires. (D. en pleine mer) [A] D. avec un canthare, entièrement enveloppé dans son ἱμάτιον, est assis vers la dr. sur un bateau qui navigue en mer ; autour de lui dansent et jouent des Silènes et des Ménades ; au-dessus des pampres de vigne. [B] même scène ; D. aux enchères ?	27
~ 500	P. de Diosphos	Paris – Cabinet des Médailles. > Paris 219 > ABV 509 > SB III 20 > LIMC : Dionysos 704	Amphore à col attique à figures noires. (D. sur les genoux de son père ?) Zeus, assis à g. avec son sceptre et sa foudre, tient sur ses genoux un garçon nu et debout (D. ou Héphestos ?) tenant deux torches (ΔΙΟΣ ΦΩΣ) ; devant lui se tient Héra, debout (inscrit).	28
	P. de Würzburg	Würzburg – Wagner Museum. > Würzburg L 314 > ABV 334 > LIMC : Dionysos 737*	Hydrie attique à figures noires, provenant de Vulci. (D. et Ar., assis indépendamment) Sur l'épaule : D. avec canthare et Ar. à dr. sont assis sur des δίφροι avec des branches ; autour dansent Silènes et Ménades.	29
	P. de Gela	Athènes – Musée National. > Athènes 541 > LIMC : Dionysos 759*	Lécythe attique à figures noires. (D. et Ar. en συμπόσιον) D. et Ar. allongés sur une κλινή avec un trépied devant eux ; l'ἱμάτιον de D. ne couvre qu'une épaule, lequel tient un sarment de vigne ; Ar., tournée vers lui, est coiffée d'un turban. À g., un Silène ithypallique joue du double αὐλός ; à dr. un autre s'en va les mains Uides.	30
	Groupe de Léagros	Genève – Musée. > Genève 20608.1968 > LIMC : Dionysos 760*	Ænochoé attique à figures noires. (D. et Ar. en συμπόσιον) D. allongé sur une κλινή (la moitié de son corps n'est pas représentée) regarde Ar. assise à dr. sur un siège.	31
	Groupe « Leafless »	Berlin – Staatliche Museum. > Berlin 2961 > ABV 639.100 > LIMC : Dionysos 789	Kylix attique à figures noires. (D. en pleine mer) D. enveloppé dans un ἱμάτιον est assis vers la g. sur un navire avec une proue à προτομή zoomorphe ; en main un rhyton. Sur le fond des sarments de vignes.	32
500 – 480	P. de Triptolemos	Paris – Louvre. > Paris Cp 964 (G 138) > ARV ² 365.61 > LIMC : Dionysos 786*	Kylix attique à figures rouges. (D. et ses fils) À l'intérieur au centre : Un jeune homme avec une couronne et un ἱμάτιον retourné sur l'épaule, de front, verse à boire avec une ænochoé dans le canthare de D., debout et de profil sur la dr., devant un siège, vêtu d'un χιτῶν finement plissé et d'un ἱμάτιον, avec dans la main dr. une branche de lierre.	33
Début du 5 ^{ème} s.	?	Würzburg – Wagner Museum. > Würzburg L 267 > LIMC : Dionysos 774*	Amphore. (Rencontre de D. et d'Ar. en présence d'Hermès, mais aussi des Silènes et des Ménades (D. barbu, en χιτῶν long et ἱμάτιον) [B] D. debout avec des branches de lierre, devant lui Ariane et un Silène jouant du double αὐλός ; derrière lui, Hermès qui arrive en se retournant pour regarder un autre Silène.	34

	P. d'Edimbourg	Karlsruhe, Badisches Landmuseum. > Karlsruhe B 30 > LIMC : Dionysos 775*	Lécythe. (Rencontre de D. et d'Ar. en présence d'Hermès, mais aussi des Silènes et des Ménades (D. barbu, en χιτών long et ἱμάτιον) D. avec un pampre de vigne se tient debout vers la dr., devant Ar. qui se retourne pour regarder une Ménade dansante accompagnée d'un Silène avec une grande κίθαρος. À g., Hermès ; à dr., derrière Ar. tenant une fleur, un Silène joue du double αὐλός.	35
490 ~ 480	P. de Brygos	Londres – British Mu- seum. > Londres E 65 > ARV ² 370.13 > SB III 122-125 > LIMC : Dionysos 791	Kylix attique à figures rouges, provenant de Capoue. (D. et ses ennemies : Héra et Iris) [A] Héra attaquée par des Silènes. [B] Iris attaquée par des Silènes ; en arrière-plan, debout près d'un autel, assiste à la scène D. barbu en χιτών et ἱμάτιον, avec une πάρδαλις nouée sous le menton, un canthare dans la main dr. et un bâton dans la g.	36
490 ~ 470	P. de Syleus	Paris – Cabinet des Mé- dailles. > Paris 440 > ARV ² 252.51 > LIMC : Dionysos 701*	Hydrie attique à figures rouges, provenant d'Agrigente. (D. confié par Zeus aux Nymphes ou aux Ménades) Zeus, debout à dr., donne le petit D. vêtu d'un χιτών et d'un ἱμάτιον, tenant une branche de lierre, à une Nymphe assise sur un δίφρος à l'intérieur ou devant un palais (au fond, une colonne à chapiteau ionique) ; derrière une Nymphe debout couronnée de lierre.	37
~ 480	P. de Syleus	Berlin – Pergamon Mu- seum. > Berlin F 2179 > ARV ² 252 > SB III 379 > LIMC : Ariadne 93	Hydrie attique à figures rouges, provenant de Vulci. (D. et Ar.) Ar. en robe longue, diadémée, s'en va, conduite par D. De l'autre côté s'éloigne Thésée avec un glaive et une lance, salué par Athéna.	38
	?	Athènes – Musée Na- tional de l'Acropole. > Athènes 325 > ARV ² 460.20 > LIMC : Dionysos 706*	Kylix attique à figures rouges, provenant de l'Acropole. (Entrée de D. enfant dans son sanctuaire ?) [A] Zeus se meut vers la dr., en tenant D. enfant assis sur sa main avec une tunique et un sarment de vigne en main, le tout se dirigeant vers un autel ; Hermès les précède. [B] Deux figures féminines, l'une avec une œnochoé et une fleur, l'autre avec un κάπεον ; à dr., un groupe d'arbres.	39

2 LES THÈMES DIONYSIAQUES.

Afin de faciliter la lecture en évitant de proposer au lecteur des références à la lisibilité trop inconfor-
table, nous avons préféré opter pour un système de numérotation des vases.

Les parents de Dionysos.

Sémélé (10) – autrement connue sous le nom de Thyoné (11) qu'elle obtint après son apothéose auprès
des dieux de l'Olympe – demeure bien représentée dans la céramique attique ; leurs noms inscrits au-
dessus de ces figures en permettent l'identification, bien que le nom de Thyoné présent en (10) ne soit
pas des plus lisibles. Si la première poterie dépeint la venue de Dionysos et de sa mère, couronnée du
lierre de son fils, dans l'Olympe – peut-être en raison de sa divinisation –, la seconde nous expose une
scène des noces de Thétis et de Pélée.

Une autre céramique (28) illustre une scène dans laquelle Zeus semble tenir Dionysos – ou Héphestos,
l'identification n'est pas certaine –, sur ses genoux ; l'enfant est nu, debout et brandit deux torches der-
rière Héra.

Les nourrices et l'enfance du dieu.

Sans que la naissance de Dionysos ne soit illustrée dans la céramique d'époque archaïque – du moins
sans qu'aucun document datant de cette période recensant cette scène ne nous soit parvenue –, nous
constatons que l'enfant Dionysos fut confié par son père Zeus aux Nymphes – ou aux Ménades – couron-
nées et arborant une branche de lierre, peut-être présentes dans l'enceinte ou non d'un palais (37).

Une autre scène de l'enfance de Dionysos (39) représenterait l'entrée du dieu dans son sanctuaire – lequel n'est pas identifié, mis à part qu'il figure à proximité d'un groupe d'arbres –, tenant un sarment de vigne, en compagnie de son père qui le tient en main, d'Hermès et de deux figures féminines.

Dionysos et la mer.

Dans les trois représentations mettant en lien Dionysos et la mer, celles-ci présentent une mise en scène commune : Dionysos, accompagné de son canthare (27), est étendu de tout son long sur un navire équipé d'une προτομή zoomorphe, naviguant toutes voiles dehors, alors que des sarments, ainsi que des pampres de vigne s'enroulent et s'étendent autour de la mâture. Bien qu'il soit tentant de rattacher ces scènes à l'épisode littéraire des pirates tyrrhéniens, seule une kylix nous montre la présence de dauphins (2) ; les autres remplacent les dauphins par des Silènes et des Ménades (27) ou ne montre aucun compagnon (32).

Ariane.

Il s'agit là du thème dionysiaque le plus récurrent de notre corpus pour l'époque archaïque, puisque pas moins de vingt-trois vases lui sont consacré. Nous pouvons cependant dégager sept sous-thèmes mettant en lien Ariane avec Dionysos et son cortège.

- ❑ Le couple divin peut figurer sans cortège (38), puisque dans cette scène, nous pouvons apercevoir Thésée en armes qui s'éloigne, sur les conseils d'Athéna, rappelant de ce fait l'épisode de l'abandon d'Ariane tel que conté par Phérécyde¹²⁰.
- ❑ Lorsque Dionysos et Ariane se rencontrent, c'est en présence d'Hermès, mais aussi des Silènes et des Ménades : si dans ces scènes Dionysos tient le plus souvent une branche de lierre (8, 19 et 34), il peut aussi arborer une branche de vigne (35) ou un canthare (19). Cette rencontre se fait aussi en présence de Silènes musiciens, les uns jouant du double αὐλός (8, 34 et 35), les autres du κίθαρος (35) ou battant la mesure (8), mais aussi en présence de Ménades dansantes (35).
- ❑ D'autres vases illustrent une scène similaire à la précédente, à la seule différence qu'Hermès ne fait pas parti du cortège dionysiaque : Dionysos exhibe bel et bien une branche de lierre en présence d'Ariane et de Silènes (1), un canthare à la vue d'Ariane, mais aussi d'Athéna, d'une divinité féminine inconnue et d'Hermès (25).
- ❑ Le couple peut aussi être représenté sur un char, soit que Dionysos est accompagné d'un bouc (15), soit que sont représentées des branches de lierre (16 et 22), des Silènes comme moniteurs de mule ou musiciens (17 et 22), des branchages aux côtés de Ménades musiciennes et d'un Silène (18), d'Hermès (22), ou de simples Silènes et Ménades (23).
- ❑ Dionysos et Ariane peuvent aussi être figurés assis, avec une branche de lierre à la main, des Silènes en train de ravir une Ménade alors qu'un quadriges apparaît aux côtés d'une Ménade dansante (14) ; dans une autre scène, Dionysos peut tenir une branche de lierre et Ariane un canthare et sur l'autre face du vase, le premier un canthare et la seconde une couronne (26) ; un troisième vase présente une scène similaire à la première face du vase 26, tandis que dansent des Silènes et des Ménades autour du couple divin (29).

¹²⁰ PHÉRECYDE, 3F148 > Scholie d'HOMÈRE, Odyssée, XI, 322.

- ❑ Les scènes de συμπόσια sont aussi fort représentées dans ce sous-thème : tandis que Dionysos et Ariane sont couchés sur leur κλινή, des Silènes ainsi que des Ménades les divertissent par leur danse et leur musique (20) ; Dionysos peut aussi brandir un canthare et faire apparaître une grande vigne ramifiée qu'escaladent de petits Silènes (21) ; il peut tenir un sarment de vigne en même qu'un Silène ithyphallique joue du double αὐλός (30). La scène peut aussi simplement montrer le couple divin de la manière la plus simple (31).
- ❑ Néanmoins, l'identification d'Ariane n'est pas toujours chose aisée, car elle peut être confondue avec Aphrodite qui reçoit un canthare de la part de Dionysos (13).

Dionysos et ses ennemis.

- ❑ La première représentation de la mort et du démembrement de **PENTHÉE** nous montre quatre Ménades se saisissant des membres du malheureux, c'est-à-dire de son buste et de l'une de ses jambes (12).
- ❑ La scène demeure confuse mais montre **PERSÉE** qui poursuit une femme avec son épée tandis qu'une autre fuit dans l'autre direction ; sur l'autre face figurent Dionysos en compagnie d'un bélier et deux Satyres (24).
- ❑ Sur un autre vase, nous pouvons observer des Silènes en train de s'en prendre à Héra – face A – et à Iris – face B –, scène à laquelle assiste Dionysos vêtu d'une πάρδαλις, et détenant un canthare ainsi qu'un bâton dans chacune de ses mains (36).

La descendance de Dionysos.

Alors que Dionysos tient un enfant dans les bras (3), il peut aussi se montrer en présence peut-être d'Ariane, d'Ænopion et de Staphylos – identifications incertaines – tout en arborant un pampre de vigne (4) ; Ænopion peut aussi figurer de manière certaine puisque son nom est inscrit, aux côtés de Dionysos qui tient de longues branches de lierre ainsi qu'un canthare (9) ; l'un de ses fils semble remplir le canthare de son père, mais il pourrait aussi s'agir d'un échanton (33).

Dionysos et les habitants de l'Attique.

Le dernier thème du mythe de Dionysos dont traite l'iconographie d'époque archaïque nous montre comment le dieu fut accueilli en Attique : s'il est simplement salué par deux hommes, l'un nu, l'autre non (5), Dionysos peut surgir, canthare en main et accompagné d'un bouc, parmi un groupe d'homme en pleine conversation (6), mais aussi au milieu d'une procession de cinq hommes amenant divers objets et animaux – dont des béliers – auprès d'un autel (7).

DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE (480 – 400 AV. J.-C.)

1 SUPPORTS.

ÉPOQUE	Ποιητής	LIEU DE CONSERVATION	DESCRIPTION	
L'ÉPOQUE CLASSIQUE.				
480 ~ 470	Groupe de Würzburg	Londres – British Museum. > Londres B 257	Amphore, provenant de Vulci. (Rencontre de D. et d'Ar. en présence d'Hermès, mais aussi des Silènes et des Ménades (D. barbu, en χιτών long et ἱμάτιον) À g. D. debout avec un canthare et des sarments de vigne ; devant lui Ar. tournée vers la dr. se retourne pour	40

		> ABV 401.3 > LIMC : Dionysos 776*	le regarder, avec une petite génisse à ses côtés ; à dr., Hermès les précède en se retournant.	
475 ~ 450	P. des στάμνοι de Flo- rence	Paris – Louvre. > Paris MNB 1695 (G 188) > ARV ² 508.1 > LIMC : Dionysos 703*	Stamnos attique à figures rouges, provenant de Vulci. (D. confié par Zeus aux Nymphes ou aux Ménades) Au centre, une Ménade ou une Nymphé debout a pris le petit D. nu, se tournant à g. vers son père qui se tient debout à dr. ; derrière elle, une autre demeure assise avec une phiale et un thyrses devant une colonne ionique.	41
470 ~ 460	P. d'Alta- mura	Ferrara – Museo Nazionale di Spina. > Ferrara 2737 > ARV ² 589 > SB III 23 > LIMC : Dionysos 702*	Cratère à volutes attique à figures rouges. (D. confié par Zeus aux Nymphes ou aux Ménades) Zeus, qui attend debout à g. de l'image, s'apprête à remettre à une Nymphé le petit D., qui tend un bras vers elle tout en tournant la tête vers son père. À leurs côtés, deux autres Nymphes ou Ménades assistent à la scène ; celle de g. tient une petite panthère sur le bras.	42
~ 460	Hermonax	Athènes – Collection Kyrou. > pas de n° > SB III 31 > LIMC : Ino 10*	Hydrie attique à figures rouges, retrouvée à Atalanti (Locride). (Hermès et l'enfant D.) Athamas, assis dans son palais devant une table chargé de deux canthares et de gâteaux, tient une phiale à la main. Ino, debout près de lui, esquisse un geste d'accueil ou de surprise. Face au couple royal s'avance Hermès vers la g., portant l'enfant D. dans ses bras.	43
	P. d'Alta- mura	Ferrara – Museo Nazionale. > Ferrara 2738 (T 311) > ARV ² 593.41 > LIMC : Dionysos 705*	Cratère en cloche attique à figures rouges, provenant de Spina. (D. sur les genoux de son père ?) Zeus (ou D. ?) barbu est assis sur un siège couvert d'une νεβρίς, barbu avec un χιτών long, tenant dans la main g. un thyrses et dans la dr., D. enfant (ou Énophon ?) par la taille, qui est nu et debout sur ses genoux, tenant une branche dans la main g. et un canthare dans la dr. Sur les côtés, deux figures féminines assistent à la scène, celle de g. tenant une fleur, celle de dr. un chiffon destiné à habiller l'enfant.	44
	?	Londres – British Museum. > Londres E 246 > LIMC : Dionysos 796	Hydrie attique à figures rouges. (D. et ses ennemis : Lycurque) D., debout en χιτών long, regarde vers g. Lycurque déchirer un enfant ; à dr. un personnage en vêtement thrace s'éloigne. Visages bruts, comme s'ils portaient un masque.	45
460 ~ 450	P. d'Alki- machos	Boston – Museum of Fine Arts. > Boston 95.39 > ARV ² 553 > SB III 25 > LIMC : Dionysos 666*	Lécythe attique à figures rouges, retrouvée à Érétrie. (Naissance de D.) Zeus est assis sur un rocher ; de sa cuisse émerge une petite tête ; à côté se trouve Hermès, attendant avec le κηρύκειον et le sceptre de Zeus. Au-dessus de la scène se trouve une inscription de signification inconnue (ΕΞΝΟΣΝ ΚΟΣΝ).	46
	P. de la Villa Giulia	Moscou – Musée Pushkin. > ARV ² 618. 4 > LIMC : Dionysos 678	Cratère en calice attique à figures rouges, provenant de Nola. (D. enfant confié par Hermès à Athamas) [A] Hermès avec le petit D. enfant. [B] Un vieux roi en compagnie de deux femmes qui le couronnent : Athamas avec Ino et une autre femme ?	47
		Londres – British Museum. > Londres BM E 492 > ARV ² 619.16 > LIMC : Dionysos 682	Cratère en calice attique à figures rouges. (D. confié par Hermès aux Nymphes du Nysa et aux Ménades) Au centre Hermès jeune, avec un πέτασος et une χλαμύς, assis sur un rocher avec dans les bras le petit D. qui tend les bras vers une Ménade (inscrit) maintenant un thyrses. À g., derrière Hermès, une autre Ménade avec une branche, le pied g. accolé à un pilastre, penchée vers l'avant.	48
		New York – Museum of Art. > NY X.313.1 > LIMC : Dionysos 691*	Hydrie attique à figures rouges, provenant de Nola. (D. confié par un Silène aux Nymphes ou aux Ménades) Le petit D. est livré par un Silène s'avançant vers la g. à une Nymphé ou une Ménade assise sur un rocher avec un thyrses dans la main dr. et en νεβρίς (πάραδαις ?) ; à g., une autre se tient debout en faisant un geste comme pour prendre ou délaissier l'enfant. Dionysos joue avec la barbe du Silène.	49
Milieu du 5 ^{ème} s.	P. de Nau- sika	Cracovie – Czartoryski Museum. > Cracovie 1225 > ARV ² 1121 > SB IV 247 > LIMC : Lycurque (1) 26*	Hydrie attique à figures rouges. (Lycurque) Lycurque barbu, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau thrace, chaussé de bottes et couronné, brandit des deux mains la double hache contre sa femme agenouillée et son fils Dryas assis sur un autel, les bras tendus dans un geste d'imploration. À dr., D. tend au-dessus de la scène un pied de vigne. Derrière lui, Ménade et Satyre.	50
	?	Rome – Villa Giulia. > Rome 49002 > ARV ² 1067.8 > LIMC : Dionysos 683*	Pélikè attique à figures rouges, provenant de Cerveteri. (D. confié par Hermès aux Nymphes du Nysa et aux Ménades) Hermès jeune avec un πέτασος sur le dos et une χλαμύς s'avance vers la g., les ailes aux pieds, en portant le petit D. en bras, enveloppé dans un linge, vers une Ménade ou une Nymphé se tenant debout sur la g.	51

450 ~ 425	P. de Clio	Naples – Museo Nazionale. > Naples Stg 283 > ARV ² 1080.3 > LIMC : <i>Dionysos</i> 697°	Cratère en calice attique à figures rouges, provenant d'Ischia. (D. confié par les Nymphes à un Silène ou un Satyre) Le petit D., couronné de lierre, enveloppé d'une étoffe d'où dépassent ses pieds, est donné par une Ménade ou une Nymphé debout à g., avec un κεκρύφαλος, à un Satyre imberbe, assis sur un rocher, en face à g., avec un thyrsé. Sur les côtés se trouvent deux autres Nymphes ou Ménades debout, avec des guirlandes de feuilles au-dessus du κεκρύφαλος.	52
	Proche du P. d'Oreste	Londres – British Museum. > Londres E 184 > ARV ² 1113.4 > LIMC : <i>Dionysos</i> 780	Hydrie attique à figures rouges. (Scènes de la vie amoureuse de D.) D. barbu, en χιτών long, poursuivant une figure féminine (Nymphé ou Ar. ?) en essayant de la saisir par l'épaule dr. et plaçant son thyrsé sur sa poitrine ; un coussin sur le sol ; à dr., une autre Nymphé debout avec une couronne et Éros assis avec une couronne, tous deux tournés vers la g. À g., un Silène assis joue du double αὐλός.	53
~ 440	?	Paris – Hôtel Lambert. > Paris HL 42 > LIMC : <i>Dionysos</i> 707	Stamnos attique à figures rouges. (Entrée de D. dans son sanctuaire ?) [A] Une figure féminine avec un enfant dans les bras se meut vers la dr. en face d'une autre debout avec une lyre ; derrière, une autre dépose un stamnos sur un trépied devant une colonne dorique, le tout sur un socle. [B] Trois figures féminines dansant avec des torches, qui portent des canthares et une œnochoé.	54
440 ~ 430	P. de la Phiale	Vatican – Muse Gregoriano. > Vatican 559 > ARV ² 1017.54 > LIMC : <i>Dionysos</i> 686*	Cratère en calice attique à fond blanc. (D. confié par Hermès à un Silène) Hermès en χιτών court, avec une χλαμύς, un πέτασος ailé et des sandales ailées, offre des deux mains le petit D. enveloppé dans un linge à un Silène aux cheveux blancs, assis sur un rocher avec un thyrsé dans la main g. Derrière lui, une Nymphé debout pose une main sur son épaule ; derrière Hermès une autre Nymphé assise sur des rochers avec des branches. Au dos, une figure féminine assise sur un rocher en train de jouer du βάρβιτος et deux debout de part et d'autre (celle de g. porte un voile sur la tête ; Nymphé ou Muse ?).	55
430 ~ 420	P. de Kodros	Würzburg – Wagner-Museum. > Würzburg H 4616 > ARV ² 1270 > LIMC : <i>Dionysos</i> 718	Kylix attique à figures noires, provenant de Spina. (D. soutenu ou embrassé par Ariane, suivi d'un cortège) À l'intérieur : à dr. Peithon (inscrit ?) debout, avec une couronne, appuyé contre Pothos (inscrit ?) debout, les jambes croisées. Au centre, D. debout, barbu, en χιτών court, debout les jambes croisées dans une attitude ivre, chantant. Il porte le χιτών court et des bottes avec un ἱμάτιον calé sur les bras, lève un canthare de la main dr. Il se tient avec le bras droit sur l'épaule d'Ar. qui lui prend la main dans la g., tandis qu'avec la dr., elle tient le thyrsé et se tourne de ¾ vers Peithon. À dr., un petit Silène (inscrit ΚΩΜΟΣ) avec une torche éteinte dans la main g. et un panier sur le dos, lève la main dr. pour prendre le canthare que lui remet D.	56
420 ~ 410	?	Bologne – Museo Civico. > Bologne 283 > ARV ² 1151.1 > LIMC : <i>Dionysos</i> 738*	Cratère à volutes attique à figures noires, provenant de Bologne. (D. et Ar., assis indépendamment) D. et Ar. sont assis à dr. en hauteur ; D., jeune, les jambes enveloppées dans son ἱμάτιον, Ar. avec un κεκρύφαλος et une couronne de lierre, des boucles d'oreille et un χιτών sans manche, joue du κρόταλον. Devant le thiasos des Ménades, des Silènes et des Satyres jouent et dansent ; une Ménade porte un enfant à califourchon.	57
Fin du 5 ^{ème} s.	?	Vienne – Kunsthistorisches Museum. > Vienne IV 736 > ARV ² 1551.17 > LIMC : <i>Dionysos</i> 692*	Rhyton à tête de griffon, attique à figures rouges. (D. jouant avec un Silène) Un Silène assis sur un rocher tend vers la g. une grappe de raisin à D., l'enfant debout devant lui, les cheveux détachés, un ἱμάτιον brodé de points, en train de tendre les mains vers le présent.	58
Fin du 5 ^{ème} s. OU ~ 390	P. de Sémélé	Berkeley – University of California. > Berkeley 8.3316 > ARV ² 1343 > SB III 19 > LIMC : <i>Dionysos</i> 664*	Hydrie attique à figures rouges. (Sémélé accouchant) Dans un espace naturel ouvert, où poussent des branches de lierre, Sémélé est allongée sur une κλινή tandis que la foudre de Zeus s'abat sur elle. Depuis la dr. Iris, envoyée par Héra qui se tient derrière elle, s'approche de Sémélé. Hermès s'éloigne vers la g. en portant le petit D. enveloppé dans un linge, un pampre de vigne garni de grappes à la main. Au-dessus de la scène sont témoins Zeus, Aphrodite, deux Érôtes et deux serviteurs avec des présents ; sur la g., une Nymphé du Nysa, couronnée de lierre, fait un geste comme pour prendre l'enfant.	59

2 LES THÈMES DIONYSIAQUES.

Afin de faciliter la lecture en évitant de proposer au lecteur des références à la lisibilité trop inconfortable, nous avons préféré opter pour un système de numérotation des vases.

Les parents de Dionysos.

Une hydrie (59) nous illustre l'accouchement de Sémélé, ou plutôt le foudroiement de la jeune femme par Zeus : en effet, celle-ci est allongée sur sa κλινή au milieu de branches de lierre en même temps que s'abat sur elle la foudre de Zeus représenté au-dessus d'elle ; Iris s'approche de Sémélé et Hermès s'éloigne avec le petit Dionysos, emmaillotté, un pampre de vigne garni de fruit à la main, pour le confier – semble-t-il – à une Nymphé du Nysa couronnée de lierre.

Dionysos naît une seconde fois de la cuisse de Zeus, assis sur un rocher et assisté par Hermès qui veille sur le père et son fils (46). Une autre hydrie (44) semble montrer la même scène selon le LIMC qui y voit Zeus assis tenant un enfant sur ses genoux ; une autre hypothèse – elle aussi proposée par le LIMC et que nous partageons – préfère voir en la personne assise Dionysos – puisque toute la panoplie dionysiaque y est représentée – et en l'enfant, Œnopion qui tient une branche végétale et un canthare en main.

Son lieu de naissance.

Le lieu de naissance de Dionysos n'est aussi clairement explicité ici que dans la littérature : sur base des vases que nous venons d'analyser, nous pouvons simplement dire que la première naissance (59) a dû s'opérer dans un espace naturel, au milieu du lierre, tandis que la seconde aurait pu avoir lieu dans un espace rocaillieux puisque Zeus est assis sur une pierre (44).

Les nourrices et l'enfance du dieu.

Suivant les documents auxquels nous sommes confrontés, Dionysos fut confié par divers personnages à différentes personnes. D'abord par Zeus aux Nymphes ou aux Ménades, certaines arborant un thyrsé (41) ou tenant une panthère dans leurs bras (42). Ensuite par Hermès aux Nymphes du Nysa et aux Ménades, qui possèdent un thyrsé (48) voire aucun attribut spécialement dionysiaque (51) ; encore par Hermès à un Silène détenteur d'un thyrsé et aux Nymphes (55) ; toujours par Hermès à Athamas et Ino (47), alors que le couple offre à leur hôte une table chargée de gâteaux et de canthares (43). Dionysos peut aussi avoir été confié par un Silène – avec la barbe duquel joue l'enfant – aux Nymphes ou aux Ménades, détentrice d'un thyrsé et d'une πάρδαλις ou d'une νεβρίς (49), mais la situation inverse où le petit dieu, couronné de lierre, se voit confié à un Silène ou un Satyre porteur de thyrsé par les Nymphes est aussi tout à fait possible (52). Dionysos est aussi représenté en train de jouer avec un Silène qui lui tend une grappe de raisin en guise de jouet (58), ou encore, Dionysos eut-il fait son entrée dans un sanctuaire lui étant consacré, mais de façon incertaine, en compagnie de figures féminines (54).

Lycurgue et son impiété.

Deux vases nous dépeignent des scènes relatives à l'épisode de Lycurgue : la première scène montre Dionysos en train de regarder Lycurgue qui déchire un enfant, alors que s'éloigne un personnage inconnu, en vêtement thrace (45). La seconde montre plus explicitement Lycurgue, habillé à la thrace, qui brandit une double hache contre sa femme et son fils Dryas, tous deux agenouillés dans un geste d'imploration ; la scène est surmontée de Dionysos qui tend un pied de vigne, en compagnie d'une Ménade et d'un Satyre (50).

Ariane.

Comme pour la période archaïque – bien que les céramiques mettant en scène Ariane soient moins présentes –, Dionysos et Ariane se sont rencontrés en présence d'Hermès mais aussi des Silènes et des Ménades : le fils de Sémélé arborant un canthare et des sarments de vigne, Ariane observe Dionysos avec une petite génisse à ses côtés, les époux sont précédés d'Hermès (40). Dionysos et Ariane couronnée de lierre peuvent être simplement assis et assister aux danses et aux rythmes effrénés du cortège des Ménades, des Silènes et des Satyres (57). Néanmoins, une scène de la vie amoureuse du dieu ne paraît pas montrer clairement la présence d'Ariane que nous pourrions confondre avec une simple Nymphe : en effet, Dionysos la poursuit et use de son thyrsos pour empêcher la fuite de la jeune femme, tandis qu'une Nymphe et Érôs les attendent avec une couronne au-dessus d'un coussin, et qu'un Silène joue du double αὐλός (53).

Épisodes isolés.

Un vase repris par le LIMC dans la section consacrée à la « Vie de Dionysos » nous montre Dionysos ivre et titubant, qui chante tout en brandissant son canthare ; Ariane le soutient et porte le thyrsos de son époux, tandis qu'un petit Silène les suit, une torche éteinte à la main et un panier dans le dos, et lève la main droite pour reprendre le canthare que le dieu lui tend (56).

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES À LA CHRONOLOGIE INCERTAINE.

1 LES POTERIES RÉPERTORIÉES UNIQUEMENT CHEZ GANTZ.

POTERIES RÉPERTORIÉES CHEZ GANTZ ET NON DANS LE LIMC.				
?	?	Berlin – Charlottenburg (Antikenmuseum). > Berlin Ch. Inv 1966.18	Hydrie à figures noires. (Mort de Penthée) ?	60
?	P. de Berlin	Oxford – Ashmolean Museum. > Oxford 1912.1165 > ARV ² 208 > SB III 243	Stamnos à figures rouges. (Mort de Penthée) ?	61
?	P. de Xénoklès ?	Londres – British Museum. > Londres B425 > ABV 184	Coupe à figures noires. (Dionysos et Sémélé ?)	62

Nous n'aurons pas grand-chose à apporter dans cette partie, car outre le sujet global de ces trois céramiques, nous n'en avons pas de description ni de datation précise faites par Gantz, et le LIMC ne les répertorie pas du tout. Nous pouvons simplement dire que la mort de Penthée y est reprise deux fois (en 60 et 61), et le couple Dionysos-Sémélé une fois seulement (62).

2 LES MONUMENTS DÉCRIT PAR PAUSANIAS.

Outre les documents typiquement iconographiques que le *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* a recensé dans la section dédiée à la « Vie de Dionysos », nous avons pu constater que l'ouvrage n'avait pas omis de répertorier les descriptions faites par Pausanias le Périégète au 2^{ème} de notre ère ; tout en analysant les propos de Pausanias, nous tenterons d'apporter les précisions chronologiques les exactes possible pour chacun de ces éléments.

SELON LE LIMC			
N° DU LIMC	DATES	PAUSANIAS LE PÉRIÉGÈTE	LA DESCRIPTION DE LA GRÈCE.
Dionysos 777	115 – 180 ap. J.-C.	[I (Attique), 20, 3]	« À côté du théâtre (Athènes) se trouve le plus ancien sanctuaire de Dionysos . À l'intérieur de l'enceinte sacrée il y a deux temples et deux Dionysos : le Dionysos Éleuthéreus et celui qu' Alcamène exécuta en ivoire et en or . Il y a aussi des peintures : l'une représente Dionysos qui ramène Héphestos au ciel . La tradition chez les Grecs veut précisément qu' Héra ait lancé loin d'elle Héphestos à sa naissance ; et celui-ci, dans sa rancune, lui avait envoyé en présent un trône d'or muni de liens invisibles ; comme la déesse y était assise, elle s'y trouvait liée, Héphestos, lui, ne voulait se laisser convaincre par aucun des dieux ; Dionysos cependant – et Héphestos lui faisait particulièrement confiance –, l'enivra et le ramena au ciel. Outre ces scènes sont aussi représentés Penthée et Lycurgue subissant le châtiment des offenses qu'ils avaient faites à Dionysos, Ariane endormie, Thésée reprenant la mer, Dionysos arrivant pour enlever Ariane. »
778			
795			
797			

Les thèmes dionysiaques.

Dans le plus ancien sanctuaire de Dionysos qui se trouvait non loin du théâtre – lui-même accolé sur la pente sud-est de l'Acropole, consacré à ce même dieu –, Pausanias nous indique que l'enceinte sacrée ou τέμενος renfermait – encore à son époque – deux temples côté à côté au sud de la σκηνή du théâtre, chacun comportant une statue de Dionysos, l'une de Dionysos Éleuthéreus – ou plutôt un ξόανον placé dans le plus petit et le plus ancien temple (6^{ème} s.) –, l'autre étant exécutée par Alcamène selon la technique chryséléphantine – et placée dans le plus grand temple, au sud du premier (5^{ème} s.)¹²¹.

L'un des temples renferme quant à lui des fresques qui illustrèrent quatre épisodes du mythe de Dionysos. L'une d'elles représente le retour d'Héphestos dans l'Olympe grâce à l'action enivrante de Dionysos : en effet, pour se venger de sa mère Héra qui l'avait balancé du haut de l'Olympe à sa naissance, le dieu forgeron lui fabriqua un trône d'or aux bras articulés en guise de présent. Bien que Pausanias en fasse une description complète, il semblerait que cet épisode ait été mentionné pour les premières fois chez Homère¹²². Outre cet épisode du mythe dionysiaque, d'autres peintures représentent le sort des malheureux Penthée et Lycurgue pour l'outrage qu'ils firent à Dionysos en refusant de reconnaître et d'accueillir son culte. Le dernier thème imagé par ces peintures du temple de Dionysos reste l'abandon d'Ariane par Thésée, alors qu'elle était endormie, ainsi que la venue du fils de Sémélé pour enlever la jeune femme ; cet épisode est corroboré par Phérécyde¹²³.

C LES ÉPISODES MYTHOLOGIQUES ILLUSTRÉS DANS L'ICONOGRAPHIE MAIS PEU PRÉSENTÉS DANS LA LITTÉRATURE GRECQUE D'ÉPOQUES ARCHAÏQUE ET CLASSIQUE.

Nous ne nous étendrons pas ici de manière exhaustive sur des épisodes du mythe de Dionysos qui – comme le laisse entendre le titre ci-dessus – ont été le plus largement illustrés dans l'iconographie par rapport à la littérature grecque, l'idée étant ici d'offrir au lecteur une vue globale de qu'il manqua à la littérature pour dépeindre le mythe de Dionysos dans son ensemble pour les périodes qui nous intéressent.

¹²¹ Pausanias. *Description de la Grèce. Tome I. Introduction générale. Livre I. L'Attique*, texte établi par CASEVITZ M., traduit par POUILLOUX J., commenté par CHAMOUX Fr., Paris, Les Belles Lettres, 1992 (CUF), p. 192-193.

¹²² HOMÈRE, *Iliade*, I, 590 ; HOMÈRE, *Iliade*, XVIII, 304.

¹²³ PHÉRÉCYDE, 3F148 > Scholie HOMÈRE, *Odyssée*, XI, 322.

Pour s'en convaincre, il nous suffit de consulter la table des matières relative à Dionysos du *LIMC*, notamment pour la section « Dionysos et les divinités olympiques » (481-663), elle-même divisée en trois sous-section « **A. Dionysos dans une réunion de divinités** » (481-499), « **B. Dionysos en lien avec une seule divinité, éventuellement avec d'autres** » (500-608), et « **C. Dionysos dans la Gigantomachie** » (609-663).

Si dans la première de ces sous-sections, Dionysos est souvent représenté en compagnie de plusieurs divinités [1], il peut aussi assister à la naissance d'Athéna [2], aux noces de Thétis et de Pélée [4], peut-être même au jugement de Pâris [5], ainsi qu'à l'apothéose d'Héraclès [6].

Dans la deuxième sous-section, Dionysos peut avoir commerce avec Athéna [1], avec Apollon et Artémis [2], les divinités éleusiennes [3], Érôs [5], Héphaïstos [6], Héraclès [7], Hermès [8], Niké [10], ou encore avec Poséidon et Amphitrite [11].

Dans cette troisième sous-section consacrée à la Gigantomachie, le fils de Sémélé et de Zeus est illustré en plein de préparatifs en compagnie de Satyres et de Ménades [1], en duel contre un Géant [2], assisté de ses Satyres et de ses Ménades [3], d'une divinité telle qu'Athéna ou d'Arès [4] voire de l'ensemble des dieux de l'Olympe [5].

CHAPITRE 3 | L'ÉPIGRAPHIE.

A L'ÉPIGRAPHIE ATTIQUE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE (525 – 480 AV. J.-C.).

Avant de procéder à l'analyse des données que nous venons de récolter, nous recenserons les éléments d'époque archaïque afin de les décrire aussi précisément que possible ; nous décrirons et expliciterons le contenu des inscriptions reprises dans les *IG* et qui concernera directement Dionysos et son mythe, sans en faire de transcription pour autant, ce qui accroîtrait inutilement le volume de chapitre.

DESCRIPTION ET ANALYSE DES DONNÉES.

1 SEG 32-19. Lamptres : Bornes de pierre.

Cette borne – 5^{ème} s. av. J.-C. – destinée à délimiter le territoire du dème de Lamptres ne comporte qu'une seule inscription *hó(ρος)* ; rien de plus à dire, si ce n'est le fait que nous ignorons pourquoi le *SEG* nous a proposé ce document car il n'est nulle part fait mention de Dionysos ou de quoi que ce soit d'autre en lien avec lui.

2 SEG 55-104. Athènes : Vers inscrit sur une kylix signée Epiktetos.

Deux interprétations possibles pour cette inscription datant de 510 av. J.-C. environ : 1) *εὐοῖ ἔος ἔς* que nous pouvons traduire par « Euoi ! At dawn you were ! », soit « Euoi ! À l'aube tu étais ! », et 2) *εὐοῖ ἔος* « Euoi ! As long as you were », signifiant « Aussi longtemps que tu demeures ». Le seul indice qui nous permette de rattacher cette inscription à Dionysos reste l'exclamation *εὐοῖ*, autrement dit la plus ancienne attestation de cette dernière.

3 IG I-2 1015 = SEG 63-48. Ikarion : Dédicace à Dionysos et Apollon ?

Cette inscription, composée de 6 lignes – dont la première et la dernière manquent –, remonterait aux environs des années 525 av. J.-C. Il s'agirait de la dédicace d'un *καλὸν ἄγαλμα*, soit à Dionysos et à Apollon (Pythien ?), soit à Dionysos par un certain Apollonios ; malheureusement, il nous est difficile d'établir avec certitude la portée de ce texte, voire même d'en dire davantage en raison de nombreuses lacunes.

4 SEG 63-58. Pirée : Dédicace à Dionysos (graffito).

Ce graffito de l'époque archaïque – sans que nous n'ayons davantage de précision au niveau des dates – se présente comme tel : *TO ΔΙΟΝΥΣ*. L'inscription semble complète au vu de l'espace disponible à g. et à dr. de celle-ci et peut être interprétée soit comme un datif *τῷ Διονύσῳ*, soit comme un génitif *τοῦ Διονύσου*, soulignant ainsi les nuances d'attribution ou de provenance. Nous ne sommes, là non plus, pas en mesure d'ajouter grand-chose à cette analyse.

B L'ÉPIGRAPHIE ATTIQUE DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE (480 – 400 AV. J.-C.).

Comme pour les inscriptions d'époque archaïque, nous allons désormais procéder à la description ainsi qu'à l'analyse des supports épigraphiques de la période classique en effectuant la même opération que précédemment.

DESCRIPTION ET ANALYSE DES DONNÉES.

1 **IG 234.** Fastes sacrés.

Le nom de Dionysos n'est mentionné que deux fois dans cette inscription opisthographe datant des années 480-460 av. J.-C. : sur la première face, composée de vingt-trois lignes, nous pouvons lire à la ligne 17 le nom de notre dieu sous la forme $\Delta\iota\omicron\nu\acute{\upsilon}\sigma\alpha\iota$, précédé des termes $\mu\epsilon[\nu\acute{o}\varsigma\text{---}\varphi\theta\acute{\iota}]\nu\omicron\nu\tau\omicron\varsigma$, et suivi d'une lacune. La morphologie $\Delta\iota\omicron\nu\acute{\upsilon}\sigma\alpha\iota$ de laisse penser qu'il s'agisse ici d'un datif singulier, induisant de fait une nuance d'attribution même s'il ne nous est pas permis d'y puiser d'autres informations. Sur la seconde face, aux lignes 30 et 31, le nom de Dionysos apparaît sous la même forme et donc au même cas, comme nous l'avons plus avant, sans qu'un contexte éclairant n'ait pu être dégagé.

2 **IG 253 = SEG 51-36, 54-57, 60-95.** Ikarion : Comptes et décret des habitant d'Ikarion à Dionysos.

Le nom de Dionysos, toujours sous la forme $\Delta\iota\omicron\nu\acute{\upsilon}\sigma\omicron$ du génitif singulier, apparaît six fois parmi les vingt-cinq lignes composant cette inscription opisthographe gravée entre 450 et 425 av. J.-C. Sur la face A de cette dernière, il nous est spécifié à la ligne 2 que « [...] Parmi les démarques <du dème d'Ikarion ?>, <l'un> a remis [la] somme de 3000 ^(?) <drachmes ?> d'argent <du fond> de Dionysos [...] ». À la ligne 6, que « [...] Parmi les démarques <du dème d'Ikarion ?>, <l'un> a remis [la] somme de 3600 <drachmes ?> d'argent <du fond> de Dionysos [...] ». À la ligne 9, nous retrouvons la même formulation qu'à la ligne 2, idem pour la ligne 12. Pour la ligne 16, la formulation demeure la même, excepté le fait qu'il soit mention d'une somme de peut-être 3000+20+5+(?) +4 drachmes d'argent. Enfin, la ligne 23 fait mention d'une somme de 2000 drachmes. Mises à part ces informations d'aspects et de sens quasiment identiques, nous ne disposons pas d'informations supplémentaires concernant le contexte de remise de ces comptes, ni même la date ou l'occasion.

3 **IG 254 = SEG 51-36, 54-58, 57-65, 60-96, 65-47.** Icarion : Décret démotique d'Ikarion régulant la chorégie locale avant 431 av. J.-C.

Comme l'indique l'intitulé, ce décret – constituant la face B de l'inscription opisthographe que nous venons d'analyser ci-dessus – était destiné à réguler la chorégie locale du dème d'Ikarion avant l'année 431 avant notre ère, soit avant le début de la guerre du Péloponnèse. Le nom de Dionysos n'apparaît qu'une seule fois à la ligne 24 au génitif $\Delta\iota\omicron\nu\acute{\upsilon}\sigma\omicron$; encore une fois, le contexte apparaît le nom du dieu reste difficile à déduire au cause de trop nombreuses lacunes. Il semblerait que ces réglementations régissant les chorèges ont inclus l'imposition d'amendes comme tentatives de consolidation des bases du financement des représentations dramatiques après une période de crise comme le fut la guerre du Péloponnèse.

4 **IG 369.** Table des percepteurs.

Sur les 124 lignes conservées – quoique présentant quelques manquements –, le nom de Dionysos n'apparaît qu'une fois à la ligne 81. Gravée entre les années 426 et 422 av. J.-C., cette table des

percepteurs liste les comptes du trésor d'Athènes pour les années 426/5-423/2, ainsi que les comptes du trésor des autres dieux pour l'année 423/2. Nous pourrions tenter de traduire la ligne consacrée à Dionysos par « [..., cet] intérêt (?) de Dionysos (?) » ; rien de plus à ajouter, si ce n'est que les autres divinités dont le trésor est ici exposé se trouvent elle-aussi au génitif d'une formulation standardisée, introduite par *τούτο τόκος* et suivi d'un montant pécunier.

5 **IG 383.** Remises des censeurs du reste des divinités.

Cette stèle gravée vers 429/8 av. J.-C. est inscrite sur les quatre faces qui la composent ; le sens de lecture – désigné par des lettres – ne semble pas clairement établi, mais nous invitons le lecteur à parcourir les IG afin de mieux se rendre compte de la disposition de ce texte qui se présente en deux colonnes. Sur les 400 lignes qui la composent, le nom de Dionysos ne revient qu'une fois, à la ligne 66 – soit sur la face A, colonne 1 – dans la formule « Des phiales d'argents de Dionysos », le tout étant précédé des termes « Ἔρας ἐν Χ[αυπέτει] » de signification obscure, lui-même devancé par le nombre « 856 <drachmes ?> ». Là aussi, rien de plus à ajouter.

6 **IG 879 & 880 = SEG 31-50.** Places de premier rang dans le théâtre primitif de Dionysos.

Ces inscriptions nous ont été proposées par le SEG et les IG uniquement parce qu'elles constituent certains vestiges du théâtre primitif de Dionysos, sans pour autant que le nom de ce dernier ne soit mentionné.

7 **IG 1027bis.** Trésor du chorège.

L'inscription sur marbre – datant des années 430 à 410 av. J.-C. – est issue du dème de Thorikos, et dit ceci : « *1. Python (?) attribua cette somme d'argent, en tant que chorège, à Dionysos / alors qu'il lui avait attribué une prière [...]. Toi, donne en retour une 5. honnête marque de bienveillance* », ce qui laisse entendre l'importance du rôle de Dionysos dans l'élection du chorège Pythôn du dème de Thorikos en l'occurrence qui s'attira les meilleurs faveurs du dieu en lui adressant cette requête.

8 **IG 1407bis = SEG 35-27, 54-330.** Braurôn : Autel circulaire inscrit.

Il s'agit là d'un autel arrondi – 420-410 av. J.-C. – constitué de multiples fragments et orné d'un anaglyphe montrant des dieux et des déesses ; parmi les huit noms de divinités inscrits sur ce monument apparaît clairement le terme *Διόνυσος* aux côtés d'Eirène, d'Hermès et de Létô, mais de manière moins sûre auprès de Théoria et de Charis, le reste étant trop lacunaire.

9 **IG 1455.** Tables des gouverneurs d'Égine.

Au début de la guerre du Péloponnèse, l'île d'Égine fut occupée par les Athéniens qui en expulsèrent les habitants accusés d'avoir contribué au déclenchement du conflit, et la repeuplèrent de clérouques ; cet état de fait perdura jusqu'à la fin de la guerre, Sparte ayant permis de mettre fin à l'occupation d'Athènes sur l'île et d'ainsi permettre aux Éginètes de regagner leurs terres. Dionysos n'apparaît qu'une fois sur cette table à la ligne 10 « *une offrande de Dionysos* », sans plus d'explications.

10 **SEG 15-82.** Attique : Inscription sur vases.

Parmi les cinq œnochoés peintes de la fin du 5^{ème} s. av. J.-C., lesquelles exposent des personnages comiques, deux d'entre elles présentent des inscriptions : sur **a)** sont mentionnés les noms de Pélías, de Tyrô et de Nélée, et sur **b)** ceux de Dionysos et de Phormion (?).

11 °SEG 32-19. Lampres : Bornes de pierre. Cf. supra.

12 SEG 44-30. Attique : Inscriptions sur vase.

Sur ce vase signé par Syriskos et remontant aux années 470-460 av. J.-C., nous pouvons lire le nom de Dionysos, précédé de celui de Gè Pantéléia et suivi de ceux d'Okéanos, de Thémis, de Bâlos, et d'Éphaphos (Épaphos). Deux graffiti indiquent le prix d'un statère : Ψ et B.

13 ? SEG 42-74 ? Athènes. Inscription sur vase.

Pour cette dernière inscription que nous ne sommes pas parvenus à dater, nous pouvons simplement y lire les noms de Dionysos et d'Ariane, sans autre contexte.

C BILAN DE LA RECHERCHE.

Au terme de ce chapitre, nous l'aurons constaté et nos lecteurs aussi, qu'il s'agisse du mythe, mais aussi du culte et de la figure de Dionysos, il est difficile, voire impossible d'extraire quelque information convaincante, ou du moins complète de l'épigraphie attique des époques archaïque et classique, et ce notamment à cause des nombreuses lacunes présentes dans ces textes, ou encore en raison du contexte laconiques de ces dernières. Les seuls renseignements plus ou moins complets dont nous disposons concernent la sphère cultuelle de l'Attique mais jamais le culte dionysiaque de manière directe.

PARTIE TROISIÈME – LA FIGURE DE DIONYSOS.

Au vu des éléments que nous avons pu regrouper et analyser dans les extraits de la **PARTIE DEUXIÈME** de ce mémoire consacrée au mythe, il est désormais temps de consacrer la partie présente à l'examen des éléments constitutifs de la figure de Dionysos, examen que nous répartirons selon quatre chapitres.

Dans le **chapitre 1**, nous nous pencherons sur les noms de Dionysos tels qu'ils apparurent à travers la littérature allant de l'âge épique à l'époque classique.

Le **chapitre 2** sera quant à lui consacré aux attributs de Dionysos, qu'il s'agisse des objets – ou des sujets non-humanoïdes – que nous avons répartis selon deux catégories : la nature végétale et la nature animale.

Enfin, nous nous attarderons dans le **chapitre 3** sur ces adeptes dionysiaques, en scindant notre analyse selon que la présence de figures féminines et masculines soient avérées ou non.

CHAPITRE 1 | LES DÉSIGNATIONS DE DIONYSOS.

Dans ce premier chapitre, nous avons jugé utile de revenir sur les noms que la littérature grecque a pu donner à Dionysos au fil du temps. Pour ce faire, nous avons travaillé sur le recueil d'extraits que nous avons rassemblé dans la **PARTIE DEUXIÈME** de ce mémoire en analysant les données relatives au nom de Dionysos suivant leur apparition et utilisation. Nous apporterons ensuite les éclairages étymologiques nécessaires à l'identification – du moins à la compréhension globale – de ces dernières. Nous tenons à préciser que nous avons essayé d'être le plus exhaustif possible dans nos recherches, quand bien même certaines de ces dénominations auraient pu passer sous le radar de notre vigilance.

A DANS LA LITTÉRATURE.

Outre les données que nous avons recensées dans la partie précédente, nous avons consulté la section dédiée à Dionysos dans le *Lexikon des frühgriechischen Epos*¹ afin d' étoffer nos recherches pour la période de l'âge épique.

L'ÂGE ÉPIQUE (8^{ème} – 6^{ème} s. av. J.-C.).

Les épithètes dionysiaques sont assez nombreuses parmi les extraits que nous avons sélectionnés dans cette première section. En effet, notre dieu peut être désigné comme le *μαινόμενος Διώνυσος*², le *βάκχειος Διώνυσος*³, le *γυναιμανής Διώνυσος*⁴, ou encore *Διώνισος ἐρίβρομος*⁵, laissant ainsi entrevoir

¹ *Lexikon des frühgriechischen Epos*, vol. II. B-A, SNELL B. (dir.), Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1991 (The-saurus linguae graecae (Hambourg)), p. 310-311.

² HOMÈRE, *Iliade*, VI, 130-141.

³ HYMNES HOMÉRIQUES, À Pan XVII/XIX.

⁴ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos III/Ia > DIODORE, *Bibl.*, III, 66, 3 et b > manuscrit M.

⁵ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII.

un aspect tapageur et transgressif, voire dangereux de sa personnalité. Dionysos peut toutefois présenter un visage beaucoup plus clément puisqu'il est appelé *Διώνυσος (...) χάρμα θροτοῖσιν*⁶, *Διώνυσος πολυγηθής*⁷. Il peut aussi être décrit de par l'apparence de sa chevelure : *χρυσοκόμης Διώνυσος*⁸ et *κισσοκόμης Διώνυσον ἐρίβρομος*⁹, la dernière épithète mettant néanmoins en lumière cet aspect bruyant et transgressif. Si nous devons poursuivre sur le thème végétal, notre dieu est aussi appelé *πολυστάφυλος Διώνυσος*¹⁰.

Une scholie de l'*Illiade*¹¹ nous explique l'étymologie du terme *ἔρεψα*, qui proviendrait du verbe *ἐρέφω*. Ce commentaire prétend donc que l'obscur épithète *Διώνυσος εἰραφιώτης*¹² proviendrait de ce verbe soit parce qu'il était couronné de lierre, soit parce qu'il a été cousu dans la cuisse de Zeus, soit car il fut élevé comme un jeune chevreau, ou encore tressé à cause de sa laine (?). Quoi qu'il en soit, l'origine de cette épithète demeure confuse.

L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE : VERS UNE NOUVELLE POÉSIE (7^{ème} s. – début du 5^{ème} s. av. J.-C.).

Bacchylide¹³ cite Dionysos comme le *ὄρσιβακχας* et le *χορῶν στεφαναφόρων ἄναξ*. Pindare¹⁴ nous indique que des chœurs cycliques font retentir leur voix à l'annonce d'une fête que les Ouranides, autour du sceptre de Zeus, préparent en l'honneur de *Βρόμιος*. Dans le *Dithyrambe pour les Athéniens*¹⁵, cette épithète intervient aux côtés de celles de *κισσοδότας* et de *Ἐριβόας*, tous trois – bien qu'ils ne forment qu'une seule et même entité – célébrés, une fois le printemps revenu, sur l'autel des Douze dieux à Athènes. Le même poète¹⁶ emploie le terme *κισσοφόρος* pour nommer le fils de Sémélé.

L'ÉPOQUE CLASSIQUE (480 – 400 av. J.-C.).

⁶ HOMÈRE, *Illiade*, XIV, 323-325. BAILLY « D. le Sujet de joie pour les mortels ».

⁷ HÉSIODE, *Théogonie*, 940-942 ; HÉSIODE, *Travaux*, 609-614. BAILLY « D. Qui cause une grande joie, D. le Dispensateur de joie », de *πολύς* « nombreux » et de *γηθέω* « se réjouir ».

⁸ HÉSIODE, *Théogonie*, 947-949. BAILLY « D. Aux cheveux d'or », de *χρυσός* (ὁ) « l'or » et de *κόμη* (ἡ) « la chevelure ».

⁹ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos II/XXVI. BAILLY « D. Aux cheveux de lierre », de *κισσός* (ὁ) « le lierre » et de *κόμη* (ἡ).

¹⁰ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos II/XXVI. BAILLY « D. Abondant en raisins », de *πολύς* et de *σταφυλή* (ἡ) « la grappe de raisin mûr ».

¹¹ Scholie d'Homère, *Illiade*, I, 39 b¹⁻².

¹² HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos III/XXVI/1a-b. BAILLY donne pour le terme *εἰραφιώτης* (ὁ) 1. (épithète de Dionysos) « Chevreau » (provenant de *ἐριφος* ?) & 2. (synonyme de Dionysos).

¹³ BACCHYLIDE, *Dithyrambes*, V, 30-35. BAILLY « D. le Maître des Chœurs porte-couronnes ».

¹⁴ PINDARE, *Dithyrambes*, II | 70b SM.

¹⁵ PINDARE, *Dithyrambes*, IV | 75 SM. BAILLY « Bromios le Donateur de lierre », de *κισσός* (ὁ) et de *δίδωμι* « donner », et « Br. Au cri retentissant », du préfixe augmentatif ou d'intensité *ἐρι-* « très, fort » et de *βοή* (ἡ) « le cri ».

¹⁶ PINDARE, *Olympiques*, II, 24-27. BAILLY « D. le Porteur-lierre », de *κισσός* (ὁ) et de *φέρω* « porter ».

Les épithètes formées sur la même racine *Βάκχιος*¹⁷, *Βακχεύς*¹⁸, *Βακχεῖος*¹⁹ et *Βάκχος*²⁰ feront l'objet d'une étude plus approfondie au niveau étymologique.

Des épithètes les plus présentes parmi ces extraits, celle de *Βρόμιος* se montre assez répandue : d'abord Pratinas, dont les propos ont été rapportés par Athénée de Naucratis²¹ chez qui Bromios est honoré assez bruyamment ; sous cette même épithète, Dionysos est aussi à l'origine de la mise à mort de Penthée qu'il livra à la meute furieuse des Bacchantes sur le mont Parnasse, lieu où semble résider le dieu²² ; c'est ce même Bromios que s'échinait à poursuivre le Satyre du Cyclope²³ avant d'accoster sur les rivages de la Sicile ; dans l'épisode de la Gigantomachie, Bromios – dont l'épithète apparaît à côté de celle de *Βακχεύς* – combat et abat un Géant grâce à son thyrses²⁴ ; il est par ailleurs le fruit de l'union de Zeus et de Sémélé²⁵, dont la joie provoquée par ses fêtes est comparée à la fureur destructrice d'Arès²⁶, et qui réside sur la montagne des Ménades, là où se dresse aussi son sanctuaire inaccessible, c'est-à-dire sur le mont Cithéron²⁷.

74

Un fragment des *Bassarides*²⁸ recense la dénomination *κισσεύς ἀπολλων Βακχεύς μαντις*²⁹, celui-ci s'apprêtant à châtier un quidam pour son crime – mais lequel ? Une épithète se référant au lierre, *κισσοφόρος Βάκχειος δεσπότης*, est aussi présente chez Aristophane³⁰ ; une autre, en lien cette fois-ci avec le laurier, *φιλόδαφνος Βακχεύς ἄναξ*, est lisible dans un fragment d'Euripide³¹.

Le qualificatif *πάτηρ Θεοῖνος* « le Père vin-Dieu » est désigné comme l'unificateur des Ménades³² ; si nous poursuivons l'analogie avec le domaine vinaire, le terme *οἶνοψ* « de la Couleur du Vin, d'un Rouge

¹⁷ SOPHOCLE, *Antigone*, 148-154 ; EURIPIDE, *Ion*, 713-717 ; ARISTOPHANE, *Lysistrata*, 1282-1283.

¹⁸ ESCHYLE, *Bassarides*, 341 R | 23a ; SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154 ; EURIPIDE, *Ion*, 212-218 ; Euripide, 477 N² < MACROBE, *Saturnales*, I, 18, 6.

¹⁹ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 1104-1106 où Dionysos est désigné sous l'appellation *ὁ Βακχεῖος θεός* ; ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 985-1000.

²⁰ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 210-215 ; EURIPIDE, *Hippolyte*, 555-562.

²¹ PRATINAS, 708 PMG < ATHÉNÉE XIV, 617 B-F.

²² ESCHYLE, *Euménides*, 24-25.

²³ EURIPIDE, *Cyclope*, 106-112.

²⁴ EURIPIDE, *Ion*, 212-218.

²⁵ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 638-656 ; ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 985-1000.

²⁶ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 785-798.

²⁷ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 1751-1757.

²⁸ ESCHYLE, *Bassarides*, 341 R | 23a.

²⁹ NAUCK propose la leçon *κισσεύς Ἀπολλων* « Apollon couronné de lierre ».

³⁰ ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 985-1000.

³¹ EURIPIDE, 477 N² < MACROBE, *Saturnales*, I, 18, 6. BAILLY « D. Qui aime le laurier », de *φίλος* « qui aime » et de *δάφνη* (ή) « le laurier ».

³² ESCHYLE, 382 R | 382. BAILLY « le Vin-Dieu Père », de *θεός* (ὁ) « le dieu » et de *οἶνος* (ὁ) « le vin ».

profond, le Pourpré » sert à qualifier le dieu³³ – quant à savoir s’il qualifie l’un de ses vêtements ou tout autre chose, la question reste ouverte.

Dionysos peut aussi arborer diverses autres épithètes *ταμίας Ἰακχος*³⁴, *τῆς ἐπώνυμος γῆς*³⁵, *χρυσομίτρης*³⁶, *Βάκχος εὐϊός*³⁷, *Μαινάδων ὁμόστολος*³⁸, *κωμαστής Διόνυσος*³⁹, *Νυσήιος Διόνυσος*⁴⁰.

B DÉFINITIONS RELATIVES À LA DÉSIGNATION DE DIONYSOS.

Selon Madeleine Jost⁴¹, la notion de personnalité divine se caractérise selon quatre axes : a) la désignation, b) les traditions légendaires locales, c) les statues cultuelles et d) les fêtes ; seul le premier de ces axes occupera notre propos ici.

La désignation se définit comme l’élément constitutif d’une divinité quelle qu’elle soit : celle-ci porte en effet un **nom**, généralement commun au territoire grec – en l’occurrence Διόνυσος –, une **épithète**, le plus souvent poétique, ainsi qu’une **épiclèse**, au caractère local plus prononcé. Si le nom est facilement perceptible, l’épithète et l’épiclèse peuvent quant à elles être confondues : en effet, l’épithète est fréquemment employée en poésie afin de caractériser la divinité de manière générale, bien qu’elle puisse exceptionnellement servir d’épiclèse – autrement dit, d’appellation cultuelle. L’épiclèse n’est autre qu’une épithète qui qualifie pour sa part une spécialisation de la fonction pour laquelle les Anciens vénéraient la divinité en question, mais elle peut aussi être liée à un sanctuaire. En somme, les épiclèses peuvent nous révéler diverses informations, puisqu’elles peuvent être :

Toponymiques. Cette épiclèse étant un adjectif dérivé d’un toponyme indiquant la localité, le quartier, l’endroit⁴² dans laquelle est honorée une divinité, ou encore l’origine géographique d’un culte importé⁴³. | Fonctionnelles. Liée au champ d’action dans lequel l’aide de la divinité est attendue et espérée

³³ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 210-215. BAILLY « D. De la couleur du Vin, D. le Pourpré », de οἶνος (ὀ) et de ὥψ (ὀ/ῆ) « la vue ».

³⁴ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 210-215.

³⁵ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 210-215. Bailly « D. Surnommé selon cette terre », de ἐπί « selon, d’après » et de ὄνομα (τό) « le nom ».

³⁶ SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154. BAILLY « Au bandeau d’or », de χρυσός (ὀ) et de μίτρα (ῆ) « le bandeau ».

³⁷ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 210-215.

³⁸ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 210-215. BAILLY « le Compagnon des Ménades », de ὁμός « identique » et de στέλλω « accompagner ».

³⁹ ARISTOPHANE, *Nuées*, 603-606. BAILLY « le Maître du κῶμος, le Fêtard », de κωμάζω « célébrer par le chant et la danse ».

⁴⁰ ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 209-220. BAILLY « D. du Nysa ».

⁴¹ JOST M., *Aspects de la vie religieuse en Grèce. Début du 5^{ème} s. à la fin du 3^{ème} s. av. J.-C.*, Paris, Sedes, 1992 (Regards sur l’Histoire), p. 24-32. Pour notre propos, p. 24 à 27.

⁴² Comme le fut Διόνυσος Λιμναῖος « Dionysos des marais » (CALLIMAQUE, 280 Pf), en lien avec Λίμναι (αἱ) « les Marais » qui constituent l’un des quartiers d’Athènes au sud de l’Acropole, avec un temple de Dionysos (THUCYDIDE, II, 15 ; ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 216-219).

⁴³ Tel fut le cas de Διόνυσος Ἐλευθερεύς « Dionysos d’Éleuthère » (PAUSANIAS, I, 20, 3) dont le culte et la statue de bois – ou ξόανον – furent transférés depuis Éleuthère, située à la frontière entre l’Attique et la Béotie, jusqu’à Athènes sous Pisistrate au 6^{ème} s., lors du ralliement pacifique d’Éleuthère avec la cité d’Athènes (PAUSANIAS, I, 38,

puisque'elle en occupe les fonctions, l'épiclèse fonctionnelle peut être affiliée aux phénomènes et catastrophes naturelles, à la cité et à son territoire, à la victoire et au salut, à la vie politique, l'artisanat et les savoirs techniques, la fertilité et la fécondité⁴⁴, les arts⁴⁵. | **Topographiques.** Combinant les aspects toponymique et fonctionnel, l'épiclèse topographique met en lien la localité dans laquelle est vénérée une divinité avec les fonctions qu'elle occupe ; ce type d'épiclèse peut typiquement faire écho à la genèse d'un culte. | **Héroïques.** La divinité se voit associée avec un héros. | **Mythologiques.** Renvoyant à un épisode de la vie légendaire de la déité⁴⁶. | **Liturgiques.** Relative, comme l'indique son nom, au déroulement du culte⁴⁷. | **Étiologiques.** D'interprétation parfois difficile car d'origine trop obscure voire oubliée, ce type d'épiclèse peut être associé à une légende étiologique permettant d'éclairer la cause qui valut à la divinité une telle appellation.

Une fois ces explications fournies, il apparaît évident que les notions d'épithète et d'épiclèse puissent se substituer : bien que nous ayons donné au lecteur plusieurs exemples d'épiclèses typiquement dionysiaques, il apparaît évident que parmi les données que nous avons récoltées et exposées dans le point précédent, la majorité – pour ne pas dire toutes – constituent en réalité des épithètes, et c'est pourquoi nous nous limiterons à employer cette dénomination dans la suite de ce chapitre.

C CONSIDÉRATIONS ÉTYMOLOGIQUES.

LE NOM DE DIONYSOS.

L'étymologie du nom de Dionysos alimenta un grand nombre de débats. Selon l'article de Martín S. Ruipérez⁴⁸ sur lequel nous nous basons ici, le nom de Dionysos apparaît dès le premier millénaire sous diverses formes telles que Διόνῡσος, Διώνῡσος, Δεόνυσος, Δευνῡσος, Διενυσος, Ζωννυσος, Διοννυσος,

8). Notons aussi que ce ξόανον était porté chaque année à une date précise dans un temple situé non loin de l'Académie (PAUSANIAS, I, 29, 2).

⁴⁴ Διόνυσος Δενδρίτης « Dionysos Protecteur des arbres ou des arbustes, particulièrement de la vigne » (PLUTARQUE, Œuvres Morales, 675 F). Nous trouvons aussi Διόνυσος Ἀνθίου « Dionysos de la Petite Fleur », issu de ἀνθίον (τό), qui possède un autel consacré à Phlyées, dème attique de la tribu Cécropide postérieure à la tribu Ptolémaïde (PAUSANIAS, I, 31, 2). Διόνυσος Κισσός « Dionysos-Lierre », de κισσός (ὅ), est révéé à Acharnes, dème attique de la tribu Cénéide (PAUSANIAS, I, 31, 6). Le nom de Διόνυσος Δασύλλιος « Dionysos aux Pampres touffus », de δασύς, a été donné à la statue érigée par Euchénor, petit-fils de Polyidos : si BAILLY propose la traduction que nous venons de donner, Pierre CHANTRAINE émet quant à lui l'idée qu'il s'agisse d'une référence à la barbe de Dionysos.

⁴⁵ Διόνυσος Μελόμενος « Dionysos Qui chante, Qui célèbre par des chants et des danses, Qui fait résonner, Qui fait retentir » ; du verbe μέλω, issu de μέλος (τό). L'ancienne maison d'un certain Polytiôn, située entre les portes d'Athènes et le Céramique, fut dans un premier temps le lieu de parodies des mystères d'Éleusis ; elle fut ensuite consacrée à Dionysos puisqu'il était devenu le patron des musiciens professionnels, qui se regroupaient avec des acteurs dans les associations d'artistes, les τεχνῖται dionysiaques, et ce dès les années 330 av. J.-C. (PAUSANIAS, I, 2, 5). Cette épiclèse de Dionysos est aussi vénérée à Acharnes (PAUSANIAS, I, 31, 6).

⁴⁶ Διόνυσος Πατῶς « Dionysos Issu du Père », de πατήρ. Épiclèse provenant du nom donné à la statue en bois de Dionysos édifée sous l'impulsion du devin Polyidos, venu à Mégare afin de purifier Alcatheos du meurtre de son fils Callipolis (PAUSANIAS, I, 43, 5).

⁴⁷ Διόνυσος Νυκτέλιος « Dionysos Auquel on rend un Culte Nocturne », composé de νύξ (ἡ) et de τελέω, est honoré au sein d'un temple situé entre l'enceinte sacrée de Zeus et du pied de la citadelle de Mégare, à la frontière de l'Attique et de la Mégaride (PAUSANIAS, I, 40, 6).

⁴⁸ RUIPÉREZ M. S., « The Mycenaean Name of Dionysos », dans HEUBECK A. & NEUMANN G. (éd.), *Res Mycenaeae. Akten des VII. Internationalen Mykenologischen Colloquiums in Nürnberg vom 6.–10. April 1981*, Göttingen, 1983, p. 408-412.

Διώνυσος, Δινυσος au nominatif, le vocatif Διονῦ, l'anthroponyme Δεονυς, ou encore les substantifs διονῦς et διοννύς. Nous nous concentrerons ici sur le cas de **Δῖόνυσος** qui fut la forme la plus couramment attestée en grec classique ; nous ne nous attarderons pas de la forme homérique Διώνυσος, ni même sur les autres pour lesquelles nous renvoyons à l'article susmentionné.

Pindare semble avoir été le premier à proposer une analyse étymologique du nom du dieu, en disant que Dionysos aurait été appelé comme tel d'après Zeus et le mont Nysa, lieu où il naquit et grandit⁴⁹. Bien que cette étymologie populaire puisse paraître convaincante, procédons maintenant à une analyse étymologique plus rigoureuse.

Pour commencer, le nom de Dionysos est composé de trois éléments distincts, d'abord de la racine **Δι-** signifiant « Zeus », de la voyelle, sans doute post-mycénienne, **-o** et du suffixe **-νυσος**. Chantraine⁵⁰ prête à ce dieu une origine thrace de par sa mère Σεμέλη qui fut considérée comme la déesse thrace de la terre ; selon lui, **Δῖόνυσος** serait d'ailleurs composé du génitif du nom du ciel thrace **Διο(σ)** – possédant une origine commune avec Zeus⁵¹ – et d'un suffixe à la signification bien obscure. Kretschmer⁵² voyait un nom thrace désignant « le fils, le garçon, l'enfant de » dans le terme **νῦσα**, or cette explication demeure cependant insuffisante et nous traduirons donc dans un premier temps le nom de Dionysos par « le **-νυσος** de Zeus » d'après l'analyse de Chantraine.

Avec l'analyse des tablettes mycéniennes de Cnossos, Lejeune⁵³ traduit pour sa part le syllabogramme *79  par -wo₂, là où Melena⁵⁴ lit plutôt *-wyo ; de ce fait, le mot *di*-*79-*nu* attesté dans la tablette KN Dv 1501 pourrait être une autre prononciation du nom de Dionysos, voire même constituer un anthroponyme dérivé de ce théonyme. Ainsi *di*-*79-*nu* devrait-il se lire *di*-wo₂/*wyo*-*nu*-so, en d'autres termes ***Diwyo-nusos**. Tout ceci nous laisserait entendre que la première partie du mot *Diwyo-nusos ne serait, par conséquent, pas formé de la racine Δι- et de la voyelle -o comme nous l'avons dit plus haut, mais de l'adjectif **διος**, lui-même issu de ***diwyo-** signifiant « propre à Zeus, qui concerne Zeus ». L'examen des tablettes de Pylos⁵⁵ et de La Canée⁵⁶ mentionnant le nom de Dionysos nous montre – selon les conclusions que tirent Ruipérez – que le terme *di*-wo-*nu*-so dissimule la forme *Diwonusos ; toutefois, le syllabogramme *79 interprété comme -wo₂/wyo peut être considéré comme un simple doublet du signe -wo. Quoi qu'il en soit, il nous est impossible de rejeter l'hypothèse selon laquelle le -wo était prononcé -wyo ; de ce fait, **di**-wo-*nu*-so pouvait se prononcer ***Diwonusos** ou

⁴⁹ PINDARE, *Dithyrambes*, 85a SM = 247 (123).

⁵⁰ CHANTRAINE P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots. A-K*, Paris, Klincksieck, 1968, p. 285.

⁵¹ CHANTRAINE P. (op. cit. 50), p. 399. Le Zeus grec tirerait son origine du dieu indo-européen du ciel et de la lumière, dont l'étymologie repose sur deux thèmes : le premier (I) *dei-w donnera, avec le vocalisme zéro du radical, le génitif Δις-ος / Διός, le datif Δις-ι / Διί et l'accusatif Δις-α / Διά ; le second thème (II) *dy-eu, *dy-ēu sera à l'origine de la forme monosyllabique du nominatif Διης-ς / Ζεύς et du vocatif Διη / Ζεῦ. L'analyse de ces thèmes laisse entrevoir la racine indo-européenne *dei- signifiant « briller ».

⁵² KRETSCHMER P., *Einleitung in die Geschichte der griechische Sprache*, Göttingen, 1896, p. 241.

⁵³ LEJEUNE M., *Mémoires I*, Paris, 1958, p. 211.

⁵⁴ MELENA J. L., *Actas del V Congreso Español de Estudios Clásicos*, Madrid, 1978, p. 751.

⁵⁵ À savoir **PY Xa/b 1419** et **PY Xa/Ea 102**.

⁵⁶ C'est-à-dire **KH Gq 5**.

encore ***Diwyonusus** et signifier quelque chose comme « le -**υσο**s propre à Zeus, le -**υσο**s qui concerne Zeus » sans que nous n'ayons davantage d'explication quant à l'origine ou la signification du suffixe -**υσο**s.

LES ÉPITHÈTES DE DIONYSOS.

1 RADICAL *βακχ-*. D'après Chantraine⁵⁷, la racine *βακχ-* est étrangère et d'origine inconnue. La langue lydienne dispose de l'adjectif *Bakivalis*, lui-même constitué du radical *baki-*, en vis-à-vis de *Διονυσικλέους* dans une inscription lydienne⁵⁸ ; ainsi l'emprunt de *Βάκχος* au lydien est-il admis par Wilamowitz⁵⁹ et Nilsson⁶⁰, bien que la situation inverse soit tout aussi probable. La signification profonde de *Βάκχος* demeure obscure en raison des incertitudes liées à l'étymologie de cette dernière ; si nous considérons toutefois le champ lexical dans lequel apparaît ce radical, nous pourrions proposer la traduction « (Dionysos) le Fougueux, (Dionysos) l'Impétueux ». *Βάκχος* ainsi que le doublet lexical *Βακχεύς* sont donc des noms masculins, l'un de ceux que porte Dionysos, d'où sont issus moult dérivés, notamment les adjectifs substantivés *Βακχεῖος* et moins fréquemment *Βάκχιος*.

- Considérant les éléments que nous avons mentionnés plus haut, nous trouvons *βάκχειος Δ.* « D. Qui concerne Bacchos, de Bacchos » ou, lorsqu'il est pris adjectivement « D. Animé de transports bachiques » ou « D. Qui transporte de fureur bachique », mais plutôt « D. le Fougueux » ; *κισσεύς ἀπολλων Βακχεύς μαντις* « le Fougueux Devin, Destructeur couronné de lierre » ; *κισσοφόρος Βάκχειος δεσπότης* « le Maître Fougueux Porte-lierre » ; *φιλόδαφνος Βακχεύς ἄναξ* « l'Impétueux Souverain Qui aime le laurier » ; *Βάκχος εὐῖος* « l'Impétueux Qu'on invoque aux cris évoé, évoé ! » ; *ὄρσιβακχας Δ.* « D. l'Excitateur de bacchantes »⁶¹.

2 RADICAL *θρομ-*. Selon Chantraine⁶², *Βρόμιος* – que Bailly traduit par « (Dionysos) le Frémissant, (Dionysos) le Grondant » – est issu du substantif *βρόμος* (ὀ) « le frémissement, le grondement », nom d'action provenant du verbe *βρέμω* « gronder » qui qualifie le grondement sourd de la mer ou du vent, mais aussi le grondement des armes qui s'entrechoquent, le murmure ou le grondement d'une foule. Il s'agit donc d'un terme expressif comportant une sonorité symbolique à l'étymologie obscure, probablement issu du radical grec **brem-*.

- Parmi nos données, nous avons aussi *Δ. ἐρίθρομος* « le Fort Grondant D. »⁶³, *κισσοκόμης Δ. ἐρίθρομος* « le Fort Grondant D. à la Chevelure de lierre ».

⁵⁷ CHANTRAINE P. (op. cit. 50), p. 159.

⁵⁸ FRIEDRICH J., *Kleinasiatische Sprachdenkmäler. Kleine Texte für Vorlesungen und Übungen*, édité par LIETZMANN H., IX, 1932, p. 116.

⁵⁹ WILAMOWITZ-MOELLENDORFF U. von, *Glaube*, 2, p. 63.

⁶⁰ NILSSON M. P., *Religion* 1, p. 546.

⁶¹ BAILLY ne recense pas ce lemme ; LIDDLE-SCOTT-JONES propose la traduction « inspiring Bacchants ». L'épithète est composée de la racine verbale *ὀρνυμι* « faire se lever » et du substantif *βάκχη* (ῆ) « la prêtresse de Bacchos, bacchante ; toute femme inspirée ».

⁶² CHANTRAINE P. (op. cit. 50), p. 194.

⁶³ BAILLY rapproche cette épithète de *ἐριθρεμέτης* en la traduisant par « D. Au bruit retentissant », de *ἐρι-* et de *βρέμω*.

- 3 **RADICAL *μαιν-/μαν-***. Le sens de ce radical est « être pris d'une ardeur furieuse, de rage, de délire », lorsqu'il s'agit de guerriers, d'hommes ivres ou mis hors de leur état normal par la divinité⁶⁴. Le verbe grec s'est dissocié du terme indo-européen **men-* « penser » pour s'appliquer spécifiquement à la notion d'ardeur folle et furieuse.
- Ainsi donc les termes *μαινόμενος Δ.* « le Furieux D., le Délirant D. »⁶⁵ ; *γυναιμανής Διώνυσος* « D. l'Exaltateur de femmes »⁶⁶ ; *κισσεύς ἀπολλων Βακχεύς μαντις*.
- 4 **LE CAS DE *ἰακχος***⁶⁷. Cette épithète, sous laquelle Dionysos est surtout invoqué à Athènes et à Éleusis, notamment lors des Lénéennes, serait issue de *ἰακχή* (ή) « le grand cri », d'abord au vocatif *ἰακχε*. Nous nous permettons cependant d'émettre notre propre hypothèse concernant son étymologie en proposant l'idée que l'épithète *iacchos* pourrait provenir à l'origine de l'invocation de Bacchos par le cri *ἰὼ Βάκχε* – laquelle donna naissance à une autre épithète *ἰόβακχος* – qui aurait pu subir une contraction de l'interjection *ἰὼ* avec le terme *βάκχος*.
- Une occurrence dans notre corpus pour *ταμίας ἰακχος* « l'Ordonnateur *iacchos* ».

⁶⁴ CHANTRAINE P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots. Α-Ω*, Paris, Klincksieck, 1984, p. 658.

⁶⁵ BAILLY traduit « Dionysos Agité de transports bachiques ».

⁶⁶ BAILLY traduit cette épithète *γυναικομανής* par « Dionysos Fou des femmes », de *γυναι* (ή) « la femme » et de *μαίνω* « rendre fou ».

⁶⁷ CHANTRAINE P. (op. cit. 50), p. 452.

CHAPITRE 2 | LES ATTRIBUTS DE DIONYSOS.

Nous souhaitons revenir sur les attributs typiquement dionysiaques, ceux qui servirent au fur et à mesure des époques à caractériser Dionysos au point qu'ils en devirent presque indissociables et nécessaires l'un à l'autre. Même si certains de ces attributs se sont stabilisés en l'état, quelques-uns subirent cependant des évolutions au cours du temps ; nous ne ferons pas une liste exhaustive de toutes ces mutations, l'essentiel de notre recherche étant de nous concentrer sur le 5^{ème} s. av. J.-C. et de déterminer quels furent éléments constitutifs de la figure de ce Dionysos de l'époque classique. Nous avons divisé ces attributs selon deux catégories distinctes : les objets – qui sont par essence inanimés – et les sujets non-humanoïdes – les sujets de forme humaine seront mieux explicités dans le **CHAPITRE 3** – ; parmi ces sujets – en ce compris les êtres vivants et animés –, nous aurons l'occasion d'exposer les attributs relatifs au monde végétal, puis au monde animal. Nous nous baserons sur les extraits textuels et les documents iconographiques que nous avons répertoriés dans la **PARTIE DEUXIÈME** ; nous avons conscience que ces derniers ne constituent qu'un échantillon vis-à-vis de toute la documentation figurée disponible pour le cas de Dionysos, mais nous l'estimons utile car elle nous permet de mettre en lumière les attributs dionysiaques et d'en dresser une chronologie relativement précise.

80

A OBJETS.

- 1 **La BARBE.** – (**Littérature**) Aucune mention textuelle sur la présence ou non de la barbe de Dionysos. | (**Iconographie**) La période archaïque nous offre l'un des échantillons les plus complets des épisodes mythologiques qui mettent en scène Dionysos adulte : de ce fait, mis à part lorsqu'il est représenté bébé ou bien enfant, le fils de Sémélé arbore une longue barbe complète, de couleur noire et bouclée – semble-t-il ? – comme sa chevelure, taillée et tombant en pointe. Vers la fin du 6^{ème} s. – soit vers l'année 500 –, deux vases représentent une barbe plus courte, sans pointe (30 et 31)⁶⁸. La période classique quant à elle semble préférer représenter Dionysos en nourrisson, voire en jeune enfant, seul un cratère datant des années 420 à 410 av. J.-C. nous montre un Dionysos imberbe, soit qu'il s'agisse d'un adolescent, soit d'un jeune homme. Cette façon de représenter le dieu dans une glabre jeunesse se répandit et s'imposa dès le début du 4^{ème} s. av. J.-C.⁶⁹.

⁶⁸ VERDON O., « La barbe des dieux », dans *Ktèma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, n°37, 2012. pp. 295-296, dans le chapitre '**La barbe de l'excès, de la sauvagerie : la barbe agreste**'. « Arborée en dehors de la cité, une barbe en extrême quantité est interprétée comme le fait de la sauvagerie, de l'incontrôlable. Proche du monstrueux, elle devient alors maléfique, symptôme de débordement, caractéristique d'une vie instinctive suscitant l'effroi. Elle est terrorisante, ou, au contraire, fascinante, hypnotisante pour un regard révérencieux. (...) Car la barbe excessive est représentée de face. (...) Les règles de représentation picturales sont enfreintes pour Dionysos. Son *prosopon*, (le visage de ses figurations canoniques et le masque de ses représentations semi-iconiques), définit cette exception grâce à laquelle est exprimée graphiquement l'efficacité religieuse de son regard. Une barbe lui est toujours associée. Elle l'était déjà au dieu mature et viril de l'imagerie archaïque. Dessinée très longue et tombant en pointe, la barbe est représentée passant par-devant le bouclier du dieu, comme pour mieux insister sur ce trait distinctif de sa physionomie. Sur ce vase et mieux qu'ailleurs, elle singularise l'image du dieu de la nature sauvage, maître des animaux et vêtu d'une dépouille animale en guise de cuirasse. Le dieu s'en va ainsi en guerre, dépourvu de casque, les cheveux tombant librement dans le dos, sur les épaules et sur la poitrine (fig. XV, 6/LIMC IV : *Gigantes* 193). La barbe imposante lui était déjà associée, même quand le Maître de la nature sauvage commençait à prendre une allure plus efféminée. (...) Et justement, une lourde pilosité orne cette face divine. Sans elle, la sortie de l'image du *prosopon* du dieu n'aurait plus le même impact. Sur le Vase François, Dionysos porte la barbe du bon vivant qui le caractérise en tant que dieu du vin qu'il apporte aux noces de Thétis et Pélée (fig. XV, 8/LIMC III : *Dionysos* 285). »

⁶⁹ VERDON O. (op. cit. 68), p. 305-306, dans le chapitre '**La glabrerie : l'« autre » détail de l'iconographie divine ?**'. « Le cas d'Hermès et de Dionysos est de loin le plus évocateur. En effet, lorsque le dieu du vin devient imberbe, juvénile et même un peu dégingandé dans la figure rouge, il chausse les bottes du voyageur et se fait le missionnaire prêt pour la marche

- 2 La COUPE.** – (**Littérature**) Les termes *κυλίχνη* (ή) et *κύλιξ* (ή) sont employés chez Alcée⁷⁰ – *idem* chez Bacchylide⁷¹ pour le dernier –, tandis qu'Eschyle⁷² préfère parler de *καρχήσιον* (τό) pour désigner une coupe à boire quelle qu'elle soit tant qu'elle est utilisée lors d'un banquet. Dionysos est aussi désigné sous le nom de *Δ. υἱὸς Σταμνίου* « D. Fils du Stamnos, du Pot-de-Vin » chez Aristophane⁷³. | (**Iconographie**) À défaut de figurer comme un attribut essentiel de Dionysos dans la littérature, le canthare est assez bien représenté dans l'iconographie, d'époque classique certes – Dionysos en un arbore deux à trois fois (40 et 56, l'identification du dieu étant incertaine en 44), mais le vase apparaît aussi dans d'autres scènes de l'enfance du dieu (43 et 54) –, mais surtout de l'époque archaïque lors de laquelle ce type de vase semble indissociable de Dionysos puisqu'il apparaît onze fois, soit qu'il s'agisse d'un élément caractéristique de la figure du dieu, soit d'un présent offert à un autre personnage figuré (6, 9, 13, 19, 21, 25, 26, 27, 29, 33 et 36) – Ariane tient elle aussi un canthare sur la face A en 26. Notons que pour la période archaïque, Dionysos peut aussi tenir un rhyton (1 et 32) ou une phiale (20), mais de manière beaucoup moins marquée que pour le canthare.
- 3 La FRONDAISON CAPILLAIRE.** – (**Littérature**) Dionysos présente une couronne végétale faite de lierre, puisqu'il est appelé *κισσοκόμης Διόνυσος* – en précisant la présence du laurier aux côtés du lierre par l'appellation *κισσῶ καὶ δάφνη πεφυκασμένος*⁷⁴ –, *παῖς ὁ κισσοφόρος*⁷⁵, *κισσεύς ἀπολλων Βακχεύς μαντις*⁷⁶ et *κισσοφόρος Βάκχειος δεσπότης*⁷⁷. Sa chevelure – qui peut-être de couleur dorée comme l'atteste l'épithète *χρυσοκόμης Διώνυσος*⁷⁸ – peut aussi arborer un bandeau d'or *χρυσομίτρης*⁷⁹. | (**Iconographie**) Autant pour la période archaïque que classique, Dionysos est toujours représenté couronné de lierre – la couleur du lierre peut varier selon qu'il s'agisse d'une figure noire ou rouge, mais celui-ci peut être bicolore (8 et 22) –, bien que certaines illustrations ne permettent pas d'être aussi catégorique puisqu'il pourrait s'agir d'un simple bandeau (5, 9, 20, 27). Même enfant, le dieu arbore ce type de frondaison capillaire (37, 39, 41, 44, 52 et 58) – la confusion avec un bandeau est aussi possible en 42, 46 et 49). D'autres personnages de la geste dionysiaque peuvent aussi être couronnés de la sorte, comme exemple

à travers le monde, où il répand son culte à mystères. L'amant d'Ariane est alors mieux incarné dans ce jeune homme aux joues glabres. Son aspect juvénile est celui que Praxitèle introduit en sculpture après que le dieu barbu et lourdement drapé eut subi de très profondes modifications. Désormais nu, ou à moitié nu, les contours de son corps montrent des formes délicates à la musculature peu prononcée, respirant une molle langueur et un gracieux laisser-aller, fort éloigné de l'athlète michelangesque que Phidias avait représenté au fronton Est du Parthénon. C'est l'éphèbe ou le *melléphèbe* accompagnant son thiasos, s'amusant avec son char à l'attelage hétéroclite, s'abandonnant dans des scènes amoureuses ou montant au front, qui caractérise la peinture grecque de la fin du 5^{ème} et du 4^{ème} siècle. »

⁷⁰ ALCÉE, 346 | Z 22 LP.

⁷¹ BACCHYLIDE, *Éloges*, III, 1-9.

⁷² ESCHYLE, (fr.) x | 452a.

⁷³ ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 22.

⁷⁴ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos II/XXVI.

⁷⁵ PINDARE, *Olympiques*, II, 24-27.

⁷⁶ ESCHYLE, *Bassarides*, 341 R | 23a.

⁷⁷ ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 985-1000.

⁷⁸ HÉSIODE, *Théogonie*, 947-949.

⁷⁹ SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154.

Sémélé elle-même (10), Ariane (14, 16, 17 et 31), une Ménade (17 et 23), un Satyre (17 et 52), un Silène (55), une Nymphé (37 et 59) et Lycurgue (50).

- 4 **L'HABILLEMENT.** – (*Littérature*) Aucune mention textuelle sur le type de vêtement que porte Dionysos. | (*Iconographie*) Durant toute l'époque archaïque et classique, et ce jusqu'au dernier quart environ du 5^{ème} s., Dionysos fut presque toujours représenté vêtu d'un χιτών long – puisqu'il descend le plus souvent jusqu'aux chevilles –, et d'un ἱμάτιον ample et long lui aussi – qui peut complètement envelopper le dieu (25, 27 et 32) ; parfois, seul l'ἱμάτιον sert à habiller le dieu du bassin jusqu'aux pieds, laissant ainsi apparaître un tronc musculeux (2, 20, 21, 30 et 57), ou le corps de l'enfant divin (58) tandis qu'une courte χλαμύς peut simplement servir à couvrir le torse du dieu (6 et 18). Vers la fin du 5^{ème} s., les peintres commencèrent à représenter Dionysos sous les traits d'un jeune homme imberbe, voire d'un adolescent à l'allure androgyne, suivant les propos de Verdon⁸⁰.
- 5 **La PEAU DE BÊTE SAUVAGE.** – (*Littérature*) La νεβρίς (ή) – qui est une peau de faon ou de cervidé en général – semble être portée par les adeptes de Dionysos lors de leurs célébrations du dieu : dans les *Phéniciennes*⁸¹, la fureur destructrice d'Arès est comparée aux danses endiablées des adeptes de Dionysos qui arborent la νεβρίς ainsi que le θυρσός, tandis qu'elle fut donnée en présent par Dionysos lui-même aux habitantes de Thèbes⁸². | (*Iconographie*) La νεβρίς tachetée – dont nous devinons les traits du cervidé – peut couvrir le siège sur lequel est assis Dionysos (44), mais peut être confondue avec une πάρδαλις (ή) que porte une Nymphé ou une Ménade (49). Cette peau de léopard constitue surtout l'attribut de Dionysos, qui la porte nouée sous le menton lorsqu'il se sent menacé (36), ou lorsqu'il combat les Fils de la Terre⁸³. Compte tenu de nos recherches, nous émettons l'hypothèse selon laquelle la πάρδαλις constituerait l'attribut de Dionysos tandis que la νεβρίς serait celui de ses adeptes féminines.
- 6 **Le THYRSE.** – (*Littérature*) Dans un premier temps, le θύσθλον (τό)⁸⁴ ne fut pas directement associé au dieu, mais bien aux nourrices de ce dernier qui les délaissèrent à cause de Lycurgue⁸⁵ ; notons que le terme employé chez Homère connaît une signification générale, puisqu'il désigne n'importe quels objets utiles à la célébration du dieu et de son culte, le thyrses n'était pas exclu. La silhouette du thyrses semble mieux se profiler sous l'appellation de ἀπόλεμον κίσσινον βάκτρον⁸⁶ avec lequel Bromios abattit l'un des fils de la Terre lors de la Gigantomachie. L'adjectif θυρσομανής⁸⁷ semble présenter pour la première fois l'esquisse du mot θύρσος (ὀ) tel que nous le connaissons – c'est-à-dire un dard enguirlandé de lierre –, pour devenir l'un des éléments essentiels de

⁸⁰ VERDON O. (op. cit. 68), p. 305-306.

⁸¹ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 785-798 ; EURIPIDE, *Phéniciennes*, 1751-1757.

⁸² EURIPIDE, *Bacchantes*, 23-25.

⁸³ La πάρδαλις comme armure de Dionysos lors de la Gigantomachie (LIMC : Dionysos 613*, 615* et 621*). Notons que la νεβρίς est aussi revêtue par Dionysos lors de ce combat mythique (LIMC : Dionysos 611*, 651*).

⁸⁴ BAILLY propose la traduction générale de « fête de Bacchos », mais aussi « 1. objets sacrés pour les fêtes de Bacchos (thyrses, flambeaux, etc.) ; 2. sacrifice à Bacchos, fête de Bacchos », de θύω « vénérer ».

⁸⁵ HOMÈRE, *Illiade*, VI, 130-141.

⁸⁶ EURIPIDE, *Ion*, 212-218.

⁸⁷ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 785-798. BAILLY « Qui s'abandonne à un transport bachique, le thyrses en main », de θύρσος (ὀ) « le thyrses » et de μαίνω.

Dionysos et de ses adeptes⁸⁸. | **(Iconographie)** Au vu des quelques éléments descriptifs que les auteurs firent du thyrsos, nous savons désormais qu'il s'agit d'un bâton autour duquel s'enroule du lierre, ce qui devait être – du moins à l'époque d'Euripide – chose acquise et admise. L'iconographie témoigne quant à elle de la présence du thyrsos – s'il était appelé comme tel lors de la confection des plus anciennes céramiques – dès au moins le début du 5^{ème} s. av. J.-C. : il s'agit d'un long bâton, de hauteur égale voire plus grande que le personnage représenté, dont le sommet arbore soit une frondaison faite de lierre, soit une pomme de pin – même s'il est difficile d'affirmer qu'il s'agisse bien de cela, surtout en ce qui concerne certains épisodes de la Gigantomachie⁸⁹ pour lesquels la pomme présente une taille importante et presque aussi grande que la tête des personnages, ce fruit n'étant que rarement représenté pour l'époque qui nous occupe –, que tient soit une Ménade (41, 48, 49, 52), soit un Satyre (52), un Silène (55), Ariane (56) ou Dionysos lui-même (44, 53).

B SUJETS NON-HUMANOÏDES.

LA NATURE VÉGÉTALE.

- 1 **Le LIERRE.** – **(Littérature)** Le lecteur l'aura compris, le lierre – κισσός (ὀ) – constitue l'un des attributs majeurs de la figure de Dionysos. Nous ne reviendrons pas ici en détail sur les occurrences textuelles mentionnant la présence du lierre comme élément constitutif du thyrsos ou bien comme attribut de Dionysos, car nous estimons y avoir déjà consacré une large part lorsque nous avons recensé et explicité les épithètes dionysiaques, puis lorsque nous avons abordé le sujet de la frondaison capillaire. Notons seulement que cette plante, chargée de fleurs, apparaît spontanément sous l'impulsion de Dionysos face aux pirates qui tentèrent de l'enlever⁹⁰ ; elle est aussi semble-t-il un sujet que les Satyres devraient vénérer, au même titre que leur maître, plutôt que de s'adonner aux Jeux Isthmiques⁹¹, mais le lierre est aussi capable d'amasser les chœurs pour les contraindre à s'abandonner à la βακχία ἄμυλλα⁹². Les pentes du mont Nysa sont couvertes de lierre, mais aussi de vignobles⁹³, tandis que les vallons de Colone abritent un lierre « Couleur de Vin », c'est-à-dire un lierre foncé⁹⁴. À Thèbes, ce fut avec ses rameaux que le petit Bromios fut enveloppé lorsqu'il naquit de Sémélé⁹⁵. | **(Iconographie)** À en juger par la forme des feuilles, ovales à sommet aigu même si les peintres les représentaient cordiformes, et la disposition alterne de ces dernières sur la tige, il est ici question du lierre grimpant (*Hedera helix* L.), c'est-à-dire l'espèce la plus commune et la répandue en zone tempérée. Dionysos déploie ou tient le plus

⁸⁸ EURIPIDE, *Bacchantes*, 23-25.

⁸⁹ LIMC : *Dionysos* 618* et 621*.

⁹⁰ HYMNES HOMÉRIQUES, À *Dionysos* I/VII.

⁹¹ ESCHYLE, *La Délégation sacrée ou les Jeux Isthmiques*, x | 78c.

⁹² SOPHOCLE, *Trachiniennes*, 216-221. BAILLY pour ὁ κ. βακχίαν ὑποστρέφων ἄμυλλαν « le lierre qui ramène l'émulation bachique, c'est-à-dire la joie et le plaisir ».

⁹³ SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154.

⁹⁴ SOPHOCLE, *Œdipe à Colone*, 668-680.

⁹⁵ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 638-656 ; ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 985-1000.

souvent une ou plusieurs branches de lierre – nous parlerions plutôt volontiers de lianes – plus ou moins longues, la taille des feuilles pouvant largement varier.

- 2 La VIGNE.** – (*Littérature*) Le lien étroit qui unit Dionysos et la vigne est établi dès Hésiode⁹⁶ lorsque le poète conseille son frère sur la récolte et le traitement des raisins après celle-ci, en désignant ces derniers comme les présents du dieu⁹⁷. Lorsqu'il manque de se faire enlever par les pirates tyrrhéniens⁹⁸, Dionysos fait apparaître entre autres prodiges un « vin doux et odorant » – οἶνος ἡδύποτος εὐώδης –, ainsi qu'un « pampre chargé de fruits » – ἄμπελος et πολλοὶ βότρυες – ; il est salué selon les épithètes πολυστάφυλος Δ.⁹⁹ – parce qu'il marque la fin de la saison des vendange, et la suite « *Donne-nous de revenir joyeux aux saisons prochaines, et après ces saisons, pendant de longues années !* » laisse entendre que les soins apportés aux raisins puis au vin en maturation mèneront à la concoction d'une boisson dont la consommation sera synonyme de longévité –, mais aussi sous les appellations Θεοῖνος¹⁰⁰ et οἶνωψ¹⁰¹ ; il offrit par ailleurs le vin « Qui fait oublier leurs soucis aux hommes » – οἶνον λαθικάδεα¹⁰² –, lequel est aussi qualifié de « délice nyséen » – σία χάρις¹⁰³. Notons qu'à côté du lierre, le Nysa paraît propice à la croissance des vignobles¹⁰⁴ ; le chœur des Phéniciennes¹⁰⁵ honore la vigne – οἰάνθη (ή) – comme plante merveilleuse, laquelle produit chaque jour une grappe nouvelle et en fait mûrir la liqueur, c'est-à-dire le vin. Mis à part chez Eschyle qui parle du pouvoir « chorigène » de cette boisson sur les Satyres¹⁰⁶, le vin ne semble pas présent, ni même à l'origine des scènes de danses et de chants endiablés, au contraire des scènes de συμπόσια. | (*Iconographie*) Le pampre garnie de grappes de raisin – de taille imposante par rapport aux feuilles – est bel et bien représenté dans l'iconographie dionysiaque, soit qu'il constitue un élément de décor (**2**, **21**, **27** et **32**), soit un accessoire tenu par Dionysos lui-même (**4**, **13**, **30**, **35**, **39**, **40**, **50** et **59**). Le fait que le canthare soit un attribut de Dionysos démontre le lien étroit qui unit Dionysos au vin, de même que la mention du nom d'Ἐνοπion (**9**) laisserait supposer un rapport certain entre eux – le lien de filiation a été proposé par Apollodore au 2^{ème} s. av. J.-C., lequel fait aussi de Staphylos le fils de Dionysos et d'Ariane, et donc le frère d'Ἐνοπion ; tous deux furent présentés de la sorte sur une vase d'interprétation incertaine (**4**).
- 3 Les FLEURS, les FRUITS et les ODEURS.** – (*Littérature*) La fleur du lierre¹⁰⁷, les couronnes florales mais aussi les fruits aux suaves effluves¹⁰⁸ sont mentionnés en plusieurs endroits de la littérature

⁹⁶ HÉSIODE, *Travaux*, 609-614.

⁹⁷ BACCHYLIDE, *Éloges*, III, 1-9.

⁹⁸ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII.

⁹⁹ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos II/XXVI.

¹⁰⁰ ESCHYLE, 382 R | 382.

¹⁰¹ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 210-215.

¹⁰² ALCÉE, 346 | Z 22 LP.

¹⁰³ ESCHYLE, *Prométhée Pyrophore*, x | 204b.

¹⁰⁴ SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154.

¹⁰⁵ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 226-231.

¹⁰⁶ ESCHYLE, *Prométhée Pyrophore*, x | 204b.

¹⁰⁷ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII ; ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 985-1000.

¹⁰⁸ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII.

grecque comme pouvant être des attributs de Dionysos. Les odeurs occupent aussi une place importante puisque c'est dans un antre parfumé du Nysa que grandit le jeune fils de Sémélé¹⁰⁹, mais aussi parce que c'est sur l'autel odorant des Douze dieux à Athènes que Bromios-Ériboas est honoré par Pindare, lorsque point le printemps et ses douces fragrances¹¹⁰ ; notons d'ailleurs que la libation funéraire faite au divin Achille fut accomplie dans le vin pur et les parfums¹¹¹. | **(Iconographie)** Parmi notre échantillon figurent trois céramiques qui représentent Dionysos enfant, en même temps que des femmes tiennent des fleurs d'identification difficile (39 et 44), tout comme pour celle que tient Ariane lorsqu'elle rencontre son futur époux (35).

LA NATURE ANIMALE.

- 1 Les ANIMAUX SAUVAGES.** – **(Littérature)** Dionysos emprunta les traits d'un « lion à l'aspect effroyable » – λέων δεινός – pour se présenter aux pirates ; de même fit-il apparaître une « ourse au cou velu » – ἄρκτος λασιάυχην – et métamorphosa-t-il ses ravisseurs en dauphins¹¹². Lorsque Pindare nous fait une description des festivités en l'honneur de Bromios¹¹³, il nous apprend que c'est Artémis qui attèle au milieu de toute cette effervescence la race sauvage des lions, car Bromios se laisse volontiers charmer par la danse des fauves, montrant ainsi l'attachement de Dionysos à ce type de bêtes sauvages. Même si elles n'ont pas de lien direct avec la figure de Dionysos, le chant des grenouilles d'Aristophane est bel et bien raillé par le fils de Sémélé, du fait de leur insupportabilité¹¹⁴ ; selon Liliane Bodson¹¹⁵, que ces batraciens sont apparentés au domaine chthonien en raison du biotope dans lequel ils vivent – en l'occurrence ici les marais – que les anciens Grecs considéraient comme l'entrée des Enfers, rappelant ainsi le sujet de la comédie. | **(Iconographie)** Parmi notre documentation, seuls deux vases représentent des figures animales : d'abord un cerf lorsque Dionysos reçoit l'accueil des habitants de l'Attique (5), puis une petite panthère maintenue dans les bras d'une Ménade (42). Dans certains épisodes illustrés de la Gigantomachie, nous pouvons observer la présence du serpent – que Dionysos utilise comme d'une arme pour mordre son adversaire¹¹⁶ ou bien comme d'emblème sur son bouclier¹¹⁷ –, mais aussi celle de la panthère qui assiste le dieu dans son combat¹¹⁸, tout comme le font le lion¹¹⁹ et le chien¹²⁰.

¹⁰⁹ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos II/XXVI.

¹¹⁰ PINDARE, *Dithyrambes*, IV | 75 SM.

¹¹¹ HOMÈRE, *Odyssée*, XXIV, 70-79.

¹¹² HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos I/VII.

¹¹³ PINDARE, *Dithyrambes*, II | 70b SM.

¹¹⁴ ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 226-227.

¹¹⁵ BODSON L., *Ἡ ΕΡΑ ΖΩΙΑ. Contribution à l'étude de la place de l'animal dans la religion grecque ancienne*, Paris, Palais des Académies, 1975 (Académie Royale de Belgique), p. 59-61.

¹¹⁶ LIMC : Dionysos 618*, 620* et 623*.

¹¹⁷ LIMC : Dionysos 611*.

¹¹⁸ LIMC : Dionysos 611*, 623* et 628*.

¹¹⁹ LIMC : Dionysos 656*. Le lion apparaît aussi dans une scène neutre en LIMC : Dionysos 423*.

¹²⁰ LIMC : Dionysos 611*.

- 2 Les ANIMAUX DOMESTIQUES.** – (**Littérature**) Un fragment des *Édoniens*¹²¹ nous décrit les célébrations auxquelles se vouent les adorateurs de Dionysos nouvellement arrivés dans le royaume thrace de Lycurgue, adorations durant lesquelles ces adeptes imitent le mugissement du taureau.
- | (**Iconographie**) Le bouc figure aussi aux côtés de Dionysos lorsqu'il est accueilli en Attique (**6**), ou bien lorsque le dieu se trouve en présence d'Ariane (**15**), mais aussi dans des scènes dépourvues d'épisode notables de la geste dionysiaque¹²². Une génisse aux côtés d'Ariane (**40**) et un chien lors d'un συμπόσιον (**20**) peuvent apparaître très occasionnellement sans que leur présence ne soit pour autant remarquable, au contraire de celle montrant Dionysos en train de chevaucher un taureau, arborant des branches de lierre, des pampres de vigne en même temps qu'un canthare ou bien une corne¹²³.

¹²¹ ESCHYLE, *Édoniens*, 57 R | 57.

¹²² LIMC : Dionysos 422*, 425*, 428*, 438*, cette dernière image montrant Dionysos vautre sur le dos d'un bouc de taille imposante, mais aussi en 800.

¹²³ LIMC : Dionysos 427*, 435* et 436*.

CHAPITRE 3 | LES ADEPTES DE DIONYSOS.

Pour clore cette partie, nous nous pencherons sur le cas des adeptes de Dionysos, et plus particulièrement sur celui des figures féminines, puis des figures masculines tout en interrogeant les documents littéraires et iconographiques afin que le lecteur puisse se constituer une image mentale de ces adeptes de Dionysos.

A LES SUJETS FÉMININS.

DANS LA LITTÉRATURE.

En parcourant les quelques extraits de notre corpus, nous pouvons prendre la mesure de la variété des noms que portent les zélatrices de Dionysos, que nous pourrions répartir en deux grandes catégories selon leur nature :

1 LES IMMORTELLES.

D'après les analyses que nous avons réalisées et dont nous nous apprêtons à exposer les résultats, nous pouvons d'ores et déjà préciser que, d'après les données littéraires, les nourrices de Dionysos sont des Nymphes, celles du mont Nysa pour être précis, autrement dit des génies féminins associés à la nature. Il en existe plusieurs sortes telles que les Corycides¹²⁴, habitant les grottes et les espaces souterrains, et les Hyades¹²⁵, associées à la pluie.

- a) **Les NOURRICES (τιθήναι).** – Il est stipulé chez Homère¹²⁶ que les nourrices de Dionysos avaient été poursuivies sur le mont Nysa par Lycurgue, et qu'elles répandirent leur θύσθλον à terre de peur, ce qui montre leur attachement déjà grand envers le petit Dionysos ; le même épisode est repris chez Eumélos¹²⁷ chez qui ces mêmes nourrices avaient semble-t-il l'habitude de célébrer les mystères de leur protégé, lequel aime à errer au milieu de leur divin cortège¹²⁸.
- b) **Les NYMPHES (Νύμφαι).** – L'un des *Hymnes homériques à Dionysos*¹²⁹ nous informe que le petit dieu, tout jeune enfant qu'il fut, prit la tête du cortège des Nymphes qui l'avaient élevé dans un antre du mont Nysa. Sophocle¹³⁰ compte Sémélé parmi les Nymphes, nommées ici Κωρύκλαι et νύμφαι Βακχίδες, ce dernier terme renforçant leur appartenance au cortège dionysiaque ; le tragique nous indique aussi que le Βακχεῖος θεός a coutume de jouer avec ces Nymphes¹³¹.

¹²⁴ CHANTRAINE P. (op. cit. 50), p. 607. Le terme Κώρυκος est un toponyme usité en Cilicie. Tout comme pour cette région, le mont Parnasse présente lui aussi des nymphes coryciennes.

¹²⁵ BAILLY indique la racine ὕω « pleuvoir » comme étymologie populaire, mais aucune mention chez CHANTRAINE.

¹²⁶ HOMÈRE, *Illiade*, VI, 130-141.

¹²⁷ EUMÉLOS, 11 PEG (10 K) < Scholie d'HOMÈRE, *Illiade*, VI, 131.

¹²⁸ SOPHOCLE, *Œdipe à Colone*, 668-680.

¹²⁹ HYMNES HOMÉRIQUES, *À Dionysos* II/XXVI.

¹³⁰ SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154.

¹³¹ SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 1104-1106.

Aristophane¹³² nous informe du fait que le fils de Sémélé aime à marcher dans les montagnes au milieu des Nymphes chantantes.

- c) **Les HYADES (Υάδες).** – Phérécyde¹³³ considère Sémélé comme une Hyade et les Hyades comme les nourrices de Dionysos, qui porte lui-même une épithète fort peu commune – “Υης selon Cleidemos l'un des *Atthides* de l'époque classique¹³⁴ – car les sacrifices en son honneur avaient lieu lorsqu'il pleuvait.

Les Naïades¹³⁵, attachées aux eaux douces, et les Thyades¹³⁶, c'est-à-dire des nymphes inspirées, font quant à elles plutôt partie du cortège de Dionysos, même si leur nom est assez peu mentionné dans les œuvres littéraires relative au fils de Sémélé.

- d) **Les NAÏADES (Ναϊάδες).** – Pindare¹³⁷ ainsi que Pratinas¹³⁸ sont les seuls à nous rapporter le fait que les Naïades furent les accompagnatrices de Bromios et de son cortège.
- e) **Les THYADES (Θυιάς).** – Qualifiées de « délirantes jusqu'à l'aube » – Θυίαι μαινόμεναι πάννυχτοι –, elles sont appelées à danser pour Iacchos¹³⁹.

2 LES MORTELLES.

88

Sans nous éterniser sur les Bassarides, penchons-nous quelque peu sur le cas des Bacchantes et des Ménades : nous l'avons vu plus haut lorsque nous avons abordé le sujet des **LES ÉPITHÈTES DE** Dionysos., le terme « **Bacchante | Βάκχη, ης (ή)** », de la racine βακχ- présente une étymologie inconnue et étrangère, probablement lydienne selon les propos de Chantraine. Nous avons proposé la traduction « le Fougueux, l'Impétueux » du terme ὁ Βάκχος, épithète de Dionysos, selon son contexte d'apparition ; en réalité, nous nous étions basés sur le contexte dans lequel le nom des laudatrices de Dionysos se manifestaient, c'est-à-dire dans un environnement tumultueux et turbulent, lorsque la fougue des danses et les impulsions des chants s'empare du cortège dionysiaque.

Le mot « **Ménade | Μαινάς, άδος (ή)** », de la racine μαιν- et plus précisément du verbe μαινω « 1. rendre fou ; 2. rendre furieux », à la voix active, désignerait donc celle « qui rend fou, qui rend furieux », qu'il s'agisse d'une Nymphé ou d'une femme humaine. En revanche, la personne qui subit la μανία de Dionysos – appelons-là « Ménamène » car nous n'avons pas trouvé d'équivalent en français qui illustrerait au

¹³² ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 985-1000.

¹³³ PHÉRECYDE, 3F90 (*omnia*).

¹³⁴ SAÏD S., TRÉDÉ M. et LE BOULLUEC A., *Histoire de la littérature grecque*, Paris, Presse des Universités de France, 1997 (Collection Premier Cycle), p. 182 et 386.

¹³⁵ CHANTRAINE P. (op. cit. 64), p. 785. Le terme Ναϊάς est à rapprocher du verbe ancien νᾶω « couler », et désignerait donc en priorité les nymphes des sources.

¹³⁶ CHANTRAINE P. (op. cit. 64), p. 448. Les termes Θυιάς et Θυάς sont à rapprocher du verbe θῶω « bondir, s'élancer avec fureur », employé pour désigner le vent, les eaux ou les guerriers, mais servant à désigner les nymphes furieuses, suivantes de Dionysos. L'un des autres noms de Sémélé, Θυώνη, présente la même étymologie.

¹³⁷ PINDARE, *Dithyrambes*, II | 70b SM.

¹³⁸ PRATINAS, 708 PMG < ATHÉNÉE, XIV, 617 B-F.

¹³⁹ SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154.

mieux nos propos, d'où cette prise de liberté pour rendre la forme passive – provient de la forme médio-passive *μαίνομαι* « 1. être en démente, être fou ; 2. être furieux, être transporté de fureur ».

Compte tenu de ces précisions étymologiques, nous émettons l'hypothèse que les Bacchantes seraient les principales composantes du cortège de Dionysos, avec son lot de tumultes retentissants et de turbulences, état général et constant dans lequel est plongé cette procession bachique. Les Ménades seraient, au contraire, plutôt l'apanage d'un état transitoire : si Dionysos exerce sa *μανία* sur une personne, cette même personne subit donc cette action dionysiaque en devenant une « Ménamène », comme s'il s'agissait d'un processus par le biais duquel l'entité féminine se préparerait à recevoir la fureur bachique, avant de pleinement embrasser son rôle de Ménade, laquelle est alors destinée à propager à son tour cette fureur aux femmes encore saines d'esprit.

Ainsi y avait-il peut-être à l'origine une distinction entre les termes « Bacchantes » et « Ménades », peut-être n'y en avait-il pas, toujours est-il qu'ils devinrent avec le temps des synonymes parfaitement commutables, et qu'ils perdirent leur signification première. Même si nous avons jugé utile de partager notre point de vue sur ces questions étymologiques et sémantiques, nous tenons à préciser que le développement que nous venons de proposer n'est qu'une hypothèse personnelle, dont l'émergence et l'amplification s'étaient construites au fur et à mesure de nos recherches, c'est pourquoi nous recommandons au lecteur de rester prudent vis-à-vis de celle-ci.

- a) **Les BASSARIDES (*Βασσαρίδες*)**. – Même si leur nom ne figure pas dans nos extraits, les Bassarides mises en scène par Eschyle désignaient les femmes thraces, adoratrices de Dionysos, qui portaient la peau de renard ou *βασσάρα* (ή).
- b) **Les BACCHANTES (*Βάκχαι*)**. – Il semblerait qu'un fragment d'Alcman¹⁴⁰ fasse pour la première fois état des « Bacchantes cadméennes » – Β[α]κχῶν Καδ[μ]-, auquel cas cela prouverait l'existence des Bacchantes comme sectatrices de Dionysos dès au moins le 7^{ème} s. av. J.-C., sans grande certitude pour le moins. Par la suite, la simple épithète *ὄριβακχας Δ.*¹⁴¹ suffit aussi à rappeler que les bacchantes firent partie intégrante du cortège dionysiaque ; ces mêmes bacchantes furent aussi les dépeceuses de Penthée qui perpétrèrent leur massacre sur le Parnasse où réside Bromios¹⁴², autrement connu, nous l'avons dit, sous le nom de Bacchios, qui les mène d'un pied léger par des danses nocturnes¹⁴³. Notons que pour Sophocle¹⁴⁴, les Bacchantes sont originaires de Thèbes, idée corroborée dans un passage d'Euripide¹⁴⁵ qui présente les Bacchantes comme les femmes de Thèbes, que Dionysos opposera volontiers à ses ménades – *μαινάδες* – s'il devait y avoir confrontation. Les Bacchantes sont aussi présentes à Delphes, tout comme Dionysos¹⁴⁶.

¹⁴⁰ ALCMAN, 7 PMG < P. Oxy. 2389 commentarii fragmenta : v. 14.

¹⁴¹ BACCHYLIDE, *Dithyrambes*, V, 30-35.

¹⁴² ESCHYLE, *Euménides*, 24-25.

¹⁴³ EURIPIDE, *Ion*, 713-717.

¹⁴⁴ SOPHOCLE, *Antigone*, 1107-1154.

¹⁴⁵ EURIPIDE, *Bacchantes*, 50-52.

¹⁴⁶ ARISTOPHANE, *Nuées*, 603-606.

- c) **Les femmes rendues FOLLES** (qui subissent la *μανία*). – L'épisode des Proïtides¹⁴⁷ – qui furent ἐμάνησαν – illustre assez parfait le sort s'abattant sur toute femme qui n'accepteraient pas les « cérémonies de Dionysos » – Δ. τελεταί – ; et Euripide de préciser que les vierges et les femmes de Thèbes célèbrent dans la liesse Bromios¹⁴⁸, autrement dit Dionysos qui, dès son arrivée en la cité de Cadmos, les envoûta elles par ses μανίαις, mais aussi et surtout ses propres tantes qui ne le reconnurent pas comme le fils de Zeus et qui ne crurent pas Sémélé lorsqu'elle racontait à ses sœurs la visite nuptiale du Père de l'Olympe¹⁴⁹.
- d) **Les Ménades (Μαινάδες)**. – Dans un fragment d'Eschyle¹⁵⁰, les Ménades se voient réunies par le *Θέοινος*. Leur ardeur est également soulignée chez Sophocle¹⁵¹, qui en fait les compagnes de Dionysos suivant l'épithète *Μαινάδων ὁμόστολον*¹⁵² et qui met dans leurs mains les torches mystiques¹⁵³ ; la montagne des Ménades – à savoir le mont Cithéron – constitue le lieu de résidence de Bromios¹⁵⁴, et celles-ci font briller, selon Aristophane¹⁵⁵, l'œil étincelant de Bacchios.

DANS L'ICONOGRAPHIE.

Mise en garde. – Avant toutes choses, précisons que le LIMC n'emploie jamais le terme « Baccanti » dans les descriptions iconographiques dionysiaques que nous avons sélectionnées, mais aussi dans celles que nous n'avons pas traité ; les seuls termes employés ici sont donc « Ninfe » et « Menadi ».

90

Descriptions générales. – Figurativement, les Nymphes et les Ménades sont identiques : elles portent toutes deux un χιτών et un ἱμάτιον longs, la chevelure le plus souvent lâchée mais ceinte d'un bandeau, ou dissimulée sous un κεκρύφαλος, ce qui est moins courant. Les Ménades sont la plupart du temps représentées couronnées de lierre, dont elles peuvent tenir une branche, et en porteuses de thyrses presque exclusivement dans des scènes de l'enfance de Dionysos, dans l'optique sûrement de renforcer et de confirmer dans l'esprit de l'observateur qu'elles feront tôt ou tard partie du cortège dionysiaque. Même si les Nymphes ne présentent pas d'attributs particuliers, elles peuvent aussi arborer le lierre et le thyrses, sans doute dans le but que précédemment (52 et 55).

Distinction possible. – (*Nymphes*) D'ordinaire, les Nymphes sont présentes aux côtés de l'enfant divin, soit qu'elles recueillent le petit Dionysos alors confié à elles par Zeus (37, 41 et 42) ; ces Nymphes nyséennes accueillent aussi l'enfant des bras d'Hermès (48 et 51), lequel peut aussi livrer Dionysos aux bons soins d'un Silène et de Nymphes (55) ; un Silène peut aussi endosser le rôle d'Hermès (49), tout comme peuvent le faire les Nymphes en confiant le nourrisson à un Silène ou à un Satyre (52) ; enfin, il

¹⁴⁷ HÉSIODE, *Catalogue des Femmes*, 131 MW < PSEUDO-APOLLODORE, *Bibliothèque*, II, 2, 2.

¹⁴⁸ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 638-656.

¹⁴⁹ EURIPIDE, *Bacchantes*, 23-42.

¹⁵⁰ ESCHYLE, 382 R | 382.

¹⁵¹ SOPHOCLE, *Antigone*, 955-965.

¹⁵² SOPHOCLE, *Œdipe-Roi*, 210-215.

¹⁵³ SOPHOCLE, *Antigone*, 955-965.

¹⁵⁴ EURIPIDE, *Phéniciennes*, 1751-1757.

¹⁵⁵ ARISTOPHANE, *Lysistrata*, 1282-1283.

semblerait qu'une Nymphé du Nysa ait assisté à l'accouchement de Sémélé (57). Notons que des Ménades peuvent assister les Nymphes du Nysa dans cette divine prise en charge (37, 41, 42, 48, 49 et 51). Ariane peut être confondue avec une Nymphé dans une image illustrant un épisode – isolé ? – de la vie amoureux de Dionysos (53). | (**Ménades**) Si les Nymphes sont usuellement représentées dans des scènes de l'enfance du fils de Sémélé, les Ménades figurent, pour leur part, plutôt auprès de Dionysos adulte, compagnes des Satyres et des Silènes, dans un environnement de συμπόσιον, alors propice à la musique, aux chants et aux danses, activité favorite de ces dernières (14, 20 et 57), ou lorsque les époux Dionysos et Ariane se retrouvent (1, 8, 14, 17, 18, 19, 23, 25, 29, 34, 35 et 40). Elles participent aussi évidemment au meurtre de Penthée (12) ou de Lycurgue (50), les Satyres les assistant dans ce dernier massacre ; Silènes et Ménades accompagnent par ailleurs Dionysos dans une expédition navale (27).

B LES SUJETS MASCULINS.

DANS LA LITTÉRATURE.

- 1 **Les SATYRES.** – Le terme *σάτυρος* n'apparaît pas textuellement dans les extraits que nous avons sélectionnés, leur présence n'étant suggérée que dans certains fragments d'Eschyle¹⁵⁶ chez qui ils constituèrent le chœur de la pièce, tout comme chez Euripide qui les désigne comme les enfants de Dionysos¹⁵⁷.
- 2 **Les SILÈNES.** – Silène, employé au singulier *Σιληνός*, devient quant à lui le protagoniste de l'intrigue du Cyclope d'Euripide, parti à la recherche de son maître Dionysos mais retenu en Sicile par Polyphème.

91

DANS L'ICONOGRAPHIE.

Mise en garde. – En ce qui concerne l'iconographie, la distinction entre Satyres et Silènes n'est pas aisée car le LIMC emploie la même terminologie pour désigner des êtres semblables, du moins en apparence ; il n'existe en effet pas de thèmes dionysiaques qui justifierait la prévalence de l'une par rapport à l'autre créature, toutes deux apparaissant assez diversement dans n'importe quel épisode du mythe de Dionysos.

Description générale. – Nous l'avons dit, qu'il s'agisse de Satyres ou de Silènes, leur physionomie demeure identique : tous deux présentent un corps entièrement humain, une longue barbe noire similaire à celle de Dionysos – excepté un Satyre glabre (52) – et des oreilles pointues comme celles d'un cheval : voilà donc les caractéristiques communes à toutes les représentations de Silènes et de Satyres. Les données diffèrent cependant quelque peu vis-à-vis d'autres attributs : leur nez peut être camus ou droit (35), leur queue – toujours similaire à celle d'un cheval – peut être présente ou non (1), et leur complète nudité laisse leur sexe – au repos ou non – apparent (30). Leurs cheveux peuvent être aussi longs que courts (49), et couverts ou non d'un bonnet dissimulant leur nuque (8).

Une distinction possible selon Pausanias. – La seule distinction possible ne serait donc pas d'ordre physique, mais bien relative à l'âge puisque le terme *σιληνός* désignerait plutôt un *σάτυρος* âgé comme

¹⁵⁶ ESCHYLE, *La délégation sacrée ou les Jeux Isthmiques* ; ESCHYLE, *Cercyôn*.

¹⁵⁷ EURIPIDE, *Cyclope*.

le fait remarquer Pausanias¹⁵⁸, argument appuyé par une illustration montrant un silène à la barbe et aux cheveux blancs qui recueille l'enfant Dionysos (55).

¹⁵⁸ PAUSANIAS, I, 23, 5. « Il existe une pierre assez peu élevée pour qu'un homme de petite taille puisse s'asseoir dessus. On dit que Silène s'y reposa, lorsque Dionysos vint dans l'Attique ; le nom de Silènes se donne aux Satyres avancés en âge. »

PARTIE QUATRIÈME – LE CULTE DE DIONYSOS.

Dans cette partie quatrième, nous aurons l'occasion d'étudier, comme l'indique le titre, le culte de Dionysos mais cette fois-ci sous le prisme des femmes : en effet, compte tenu des informations que nous avons pu récolter dans la **PARTIE TROISIÈME** de ce mémoire, nous sommes désormais en mesure d'affirmer que les femmes jouaient un rôle primordial au sein le cortège de Dionysos puisqu'elles en étaient les constituantes principales aux côtés des Satyres et des Silènes.

Nous consacrerons le **chapitre 1** à la description de la femme grecque et de sa condition depuis l'époque archaïque – en ce compris les épopées homériques de l'âge épique – jusqu'au 5^{ème} s. av. J.-C. en nous focalisant sur le cas le mieux documenté d'Athènes.

Dans le **chapitre 2**, nous récapitulerons brièvement les données préalablement obtenues qui concernent les figures féminines ainsi que les femmes gravitant autour de Dionysos dans l'imaginaire grec, afin que le lecteur puisse disposer de toutes les éléments nécessaires à l'intelligibilité des propos qui seront tenus dans le chapitre suivant.

Enfin, le **chapitre 3** sera dédié au cas de Dionysos et de la gent féminine athénienne ; nous chercherons ici à mettre en lumière les quelques festivités dionysiaques dans lesquelles les femmes d'Athènes étaient pleinement impliquées, et nous tenterons de comprendre comment la figure de Dionysos avait une incidence sur la vie de la femme athénienne en apportant une tentative de réponse à notre question de recherche.

93

CHAPITRE 1 | LA FEMME GRECQUE ET SA CONDITION.

Comme nous venons de le dire, nous traiterons de la condition des femmes dans le monde grec et l'évolution de ces dernières d'un point de vue chronologique, tout en veillant à mettre en exergue la façon dont elles furent considérées au fil de l'histoire grecque, soit depuis l'âge épique jusqu'à l'époque classique du 5^{ème} s. av. J.-C. Nous nous focaliserons ensuite sur le cas d'Athènes et de ses femmes – qu'elles soient les épouses ou les filles de citoyens, des métèques ou bien encore des esclaves –, en en rappelant le parcours de vie et les devoirs globaux.

Nous tenons à rappeler que l'étude que nous faisons sur la condition de la femme à Athènes pour l'époque classique ne doit pas être élargie *stricto sensu* au cas d'autres cités grecques : en effet, si l'abondance des sources pour Athènes nous permet de dresser un portrait relativement complet de la condition féminine pour la période qui nous occupe, les réalités que nous pouvons en dégager peuvent toutefois présenter des différences significatives en fonction de l'espace géographique, du lieu de vie, mais aussi de la structure sociale. S'il est bien une réalité qui subsiste pourtant dans tout le monde grec, c'est bien celle qui considère les femmes comme d'éternelles mineures, car de la même façon que les enfants, les esclaves ou les métèques, elles restaient marginalisées, sans aucun droit mais pourtant indispensables à la procréation de citoyens¹.

¹ MOSSÉ Cl., *La Femme dans la Grèce antique*, Paris, Albin Michel, 1983 (L'Aventure humaine), p. 40 et 80.

A LA FEMME GRECQUE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.

L'ÂGE ÉPIQUE ET LES PRÉMICES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE.

Les épopées homériques de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* – dont la chronologie s'étend, nous l'avons dit, entre le 8^{ème} et le 6^{ème} s. – peuvent nous renseigner sur la condition des femmes de ces époques par le biais d'épisodes décrivant des scènes de leur vie quotidienne. Bien qu'il faille douter de la véracité historique de l'épopée, il est tout à fait plausible que leurs auteurs aient puisé leur inspiration dans des faits et des actes de la vie courante inhérente au début de l'époque archaïque.

Suivant les propos de Claude Mossé et de Jean-Pierre Vernant², la femme de l'épopée grecque revêt un triple statut : d'abord celui d'épouse, puis celui de reine et enfin celui de maîtresse de maison.

- a) En qualité d'**épouse** (*ἄλοχος*) ou de **future épouse légitime** (*κουριδίη ἄλοχος*), c'est-à-dire celle qu'on a menée chez soi pour qu'elle y partage sa couche, la femme figure au cœur d'une pratique de dons stipulant, en temps normal, que le prétendant doive offrir les ἔδνα – le plus souvent des têtes de bétail, et plus spécifiquement des bovins – à son beau-père avant de demander la main de la jeune fille ; cette pratique permet alors de sceller une alliance entre deux nobles familles par le biais de la fille, qui devient une valeur de circulation dans ce système de dons, à l'égal du troupeau contre lequel elle est échangée. La situation inverse est toutefois possible lorsque le père offre la main de sa propre fille au prétendant sans que ne soit demandés à ce dernier les ἔδνα nécessaires³ et ⁴.
- b) Lorsqu'elle est l'épouse d'un roi, la femme devient à son tour une **reine** (*βασίλεια*) disposée à convoquer ses sujets féminins⁵, à accueillir les étrangers de passage dans le palais royal⁶ ou bien à siéger aux côtés de son époux lors de somptueux banquets⁷.
- c) En tant que **maîtresse de maison** (*οἰκίας δέσποινα*), la femme prend alors la charge de l'οἶκος dont elle doit gérer les ressources humaines, alimentaires ou encore matérielles ; l'une des principales activités auxquelles elle s'adonne est le filage et le tissage de la laine comme le montrent

² MOSSÉ Cl., (op. cit. 1), p. 18-33 ; VERNANT J.-P., *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, François Maspero, 1974 (Textes à l'appui), p. 55-81.

³ HOMÈRE, *Illiade*, IX, 114-181 : Lorsqu'Agamemnon promet à Achille, en plus d'une multitude de présents tous plus divers les uns que les autres en compensation de l'outrage qu'il lui a fait subir, de lui offrir l'une de ses filles, dans l'espoir de voir revenir le fils de Pélée au combat. HOMÈRE, *Illiade*, IX, 286-290 : Même discours dans le message d'Ulysse à Achille.

⁴ VERNANT J.-P. (op. cit. 2), p. 65.

⁵ Hécube, alors épouse de Priam, convoque ses servantes et les Anciennes de Troie dans le temple d'Athéna, afin de supplier la déesse de briser la pique de Diomède, alors en pleine ariste (HOMÈRE, *Illiade*, VI, 286-311).

⁶ Arrivé à Sparte à la tombée de la nuit, Télémaque est accueilli par Ménélas mais aussi par Hélène lors du banquet célébrant les noces d'Hermione qu'elle eut de Ménélas, en même temps que celles de Mégapenthès, que le roi de Sparte eut ἐκ δούλης (HOMÈRE, *Odyssée*, IV, 137-147).

⁷ Dès son arrivée en la demeure d'Alcinoos, roi des Phéaciens, Ulysse se jeta aux genoux d'Arété, qui siégeait auprès de son royal époux (HOMÈRE, *Odyssée*, VII, 139-152).

Pénélope et sa célèbre toile⁸, Hélène⁹ ou encore Andromaque¹⁰. La maîtresse de maison se doit aussi de recevoir les hôtes en sa demeure¹¹.

Parmi les ressources humaines de l'οἶκος figurent les servantes (δμῳή) qui, même si elles obéissent en premier lieu à l'autorité du maître de maison¹², offrent surtout leurs services à leur maîtresse qu'elles aident dans leurs travaux quotidiens et les tâches domestiques. La nourrice (τρόφος) joue, elle aussi, un rôle central dans l'éducation des nourrissons et des jeunes enfants¹³.

La concubine (ἄλοχος), dernière représentante féminine de l'épopée, est en réalité une captive de guerre – impliquant de ce fait l'absence d'ἔδνα –, mais elle devient d'abord et avant tout le γέρας du vainqueur, qu'elle soit reine ou simple servante, sa τιμή étant définie par son position sociale, l'ascendance et le prestige de son époux, ou encore par sa propre ascendance. Ainsi la concubine sert-elle de don ou de contre-don entre rois et autres chefs militaires¹⁴ qui peuvent en faire leurs épouses.¹⁵

L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE ET LA MONTÉE DE LA TYRANNIE.

Bien qu'elle soit soumise à l'autorité de son mari ou de tout autre membre masculin de sa famille¹⁶, la femme grecque de noble lignée jouit d'une liberté partielle, ainsi que d'une respectueuse considération sociale pour le début de la période archaïque, mais cet état de fait s'altère au début du 8^{ème} s. avec le développement de la cité-État¹⁷.

⁸ HOMÈRE, *Odyssée*, II, 89-110. HOMÈRE, *Odyssée*, XXIV, 122-150. Notons qu'Ulysse lui remet les clefs du trésor d'Ithaque avant son départ pour Troie (HOMÈRE, *Odyssée*, XXI, 1-56).

⁹ Iris, la messagère des dieux, vient visiter Hélène sous les traits de Laodice sa belle-sœur, qui est en train de tisser un manteau de pourpre sur lequel figurent les combats des Troyens et des Achéens (HOMÈRE, *Iliade*, III, 121-128).

¹⁰ Lors des adieux d'Hector et d'Andromaque, celui-ci préconise à son épouse de veiller davantage aux travaux domestiques, à savoir le filage et le tissage, ainsi qu'à l'administration de ses demeures, plutôt que de se soucier de la tournure des combats (HOMÈRE, *Iliade*, VI, 486-493).

¹¹ Note 6 pour Hélène et note 7 pour Arété. Les filles des maîtres de maison peuvent elles aussi revêtir ce rôle comme ce fut le cas de Polycaste, la fille de Nestor, pour Télémaque à Pylos (HOMÈRE, *Odyssée*, III, 465-468) et de Nausicaa, la fille d'Alcinoos, pour Ulysse, sur l'île de Schérie (HOMÈRE, *Odyssée*, VI, 198-311).

¹² Quand Ulysse massacre les douze servantes qui couchèrent avec les prétendants de Pénélope, sur dénonciation d'Euryclée (HOMÈRE, *Odyssée*, XXII, 411-472).

¹³ Avec Euryclée, nourrice d'Ulysse puis de Télémaque, que Laërte honora à l'égale de son épouse Anticlée sans pour autant avoir partagé sa couche (HOMÈRE, *Odyssée*, I, 428-433) ; Selon les propos de VERNANT J.-P. (op. cit. 2), p. 67, Euryclée doit le respect de Laërte car celui-ci offrit de conséquents ἔδνα à son Ops, le père de la jeune fille, pour se l'approprier ; elle est une esclave achetée (δούλη ὠνητης) dans l'intention qu'elle devienne la concubine (παλλακή) de Laërte, mais en raison de son prix et de son origine, elle acquit le statut de seconde épouse.

¹⁴ Briséis, épouse de Mynès, roi de Lyrnessos, devint la captive d'Achille avant de lui être prise par Agamemnon, en compensation de Chryséis, fils du prêtre d'Apollon Chrysès (HOMÈRE, *Iliade*, II, 182-187).

¹⁵ Agamemnon fit de Chryséis sa concubine et reconnut publiquement la préférer à sa femme légitime Clytemnestre (HOMÈRE, *Iliade*, I, 109-115). Achille, pour sa part, considérait Briséis comme son épouse « ? » (HOMÈRE, *Iliade*, IX, 341-343).

¹⁶ Pénélope en est l'un des plus parfaits exemples, car en l'absence d'Ulysse, elle reste néanmoins soumise à l'autorité de Télémaque.

¹⁷ LECLANT J. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, 1^{ère} édition, Paris, 2005 (PUF), p. 892 ; MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 39.

Nous l'avons vu en effet, des structures étatiques émergèrent des Âges obscurs, avec à leur tête des élites aristocratiques nouvelles qui bâtirent leur cité selon leur propre réalité : ces ἄριστοι – de par leur naissance et leur mode de vie – devaient en effet leur puissance à leur supériorité religieuse, politique et terrienne, ce qui implique ; a contrario, les κάκιστοι ne détenaient pour leur part aucun pouvoir, qu'il soit religieux, politique ou bien relatif à la possession de terres, ce qui les contraignit à une relative dépendance vis-à-vis de cette élite¹⁸. En outre, cette aristocratie structura la cité-État selon que ses membres soient des citoyens ou non, des hommes ou non, excluant de ce fait les étrangers, les esclaves et les femmes de la vie citoyenne¹⁹. Les femmes appartenant à la noblesse devaient mener une vie similaire à celle décrite dans les récits d'Homère, c'est-à-dire une vie d'épouse et de maîtresse de l'οἶκος familial ; concernant les femmes de moindre rang, elles subissaient avec leurs époux les durs aléas d'une existence paysanne²⁰.

Plus tard, vers le milieu du 7^{ème} s. av. J.-C., le manque de terres cultivables et les crises agraires qui en découlèrent virent l'établissement de la tyrannie dans certaines de ces cités-États. La femme endosse alors un rôle alors tout à fait similaire à celui qu'elle assumait déjà dans les épopées homériques : en effet, même si ces tyrans marquèrent une rupture avec le passé – c'est-à-dire sans être forcément issu de l'aristocratie et en imposant une politique novatrice *sui generis* –, ils usèrent néanmoins de pratiques matrimoniales rappelant celles de l'âge des héros. De ce fait, si le mariage sert évidemment à sceller des alliances fortes entre les membres de la haute aristocratie, il n'est pas encore aussi formalisé qu'à l'époque classique – la polygamie étant encore chose courante –, mais il surtout régi par le système du don d'une jeune fille de noble lignée afin d'affirmer sa puissance aux yeux de tous²¹. Ainsi ces pratiques matrimoniales permirent-elles aux tyrans de renouer avec le passé légendaire et épique de l'imaginaire grec²².

De plus, il semblerait que ce fut par le biais de la femme que la terre, une fois confisquée à ses propriétaires originels et redistribuée aux partisans du tyran, se transmettait le plus légitimement, car c'est la femme épousée par le tyran qui confère à ce dernier la propriété terrienne, et par suit l'accès à la citoyenneté et au pouvoir ; ainsi la femme est-elle pleinement intégrée dans cette société grecque émergente, et à la fois marginalisée de par son statut qui la rend inférieure à l'homme et au citoyen²³.

¹⁸ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 41.

¹⁹ VIDAL-NAQUET P., *Le Chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, La Découverte/Maspero, 1983 (Fondations), p. 269.

²⁰ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 42.

²¹ Ce fut par exemple le cas de Pisistrate, tyran d'Athènes, qui se maria trois fois, et ce successivement avec une Athénienne anonyme, avec une Argienne du nom de Timonassa – dont il eut deux garçons –, et enfin avec la fille de son adversaire Mégaclos, membre de la noble et puissante famille des Alcéonides, qui la lui donna, et qui enfanta Hipparque et Hippias (HÉRODOTE, *Enquêtes*, I, 61 ; HÉRODOTE, *Enquêtes*, V, 94 ; ARISTOTE, *Constitution d'Athènes*, 17, 3) ; GERNET L., *Droit et institutions en Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1982 (Champs historiques), p. 232-233 nous indique les fils que Pisistrate eut de Timonassa avaient beau être issus d'une union légitime, la τιμή de la fille de Mégaclos, Athénienne et qui plus descendante des Alcéonides, l'emportait davantage sur celle l'Argienne, étrangère par essence, tout ceci expliquant l'accès direct d'Hipparque et d'Hippias à la tête du pouvoir athénien.

²² GERNET L., (op.cit. 21), p. 229-230 ; MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 46-47.

²³ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 48.

B LA FEMME À ATHÈNES ET SA CONDITION LORS DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE.

LA FEMME ATHÉNIENNE, ÉPOUSE OU FILLE DE CITOYEN.

Comme le suggère le titre de cette section, la dénomination de femme Athénienne s'applique uniquement aux épouses et aux filles de citoyens ; étant donné que la citoyenneté induisait l'exercice d'une fonction politique telle que la participation aux assemblées ainsi qu'aux tribunaux, il est tout à fait logique de ne pas parler de « citoyenne », du moins pour le 5^{ème} s. av. J.-C.²⁴. Une vie sociale, en ce compris une existence politique, était dès lors interdite aux femmes, tout comme était proscrite la participation de ces dernières aux manifestations civiques, à l'exception de quelques cérémonies à caractère religieux²⁵.

1 LA FEMME AVANT LE MARIAGE : QUELQUES RITES DE PASSAGE.

À la différence des rites collectifs accomplis par la communauté des individus, les rites de passage, en ce compris l'interprétation symbolique de changements de statuts, sont souvent mal connus, c'est pourquoi nous tenterons de décrire le plus précisément possible ces grandes étapes qui jalonnèrent la vie de la femme Athénienne.

La naissance.

La cérémonie des *Ἀμφιδρόμια* suit de près la naissance d'un enfant, sans que nous n'en connaissions le déroulement exact : ainsi ignorons-nous la date précise de cette cérémonie – avait-elle lieu le cinquième, le septième ou le dixième ? –, s'il existait des variations locales, si le sexe de l'enfant avait un incident sur le déroulement de ce rite, ou bien si cette célébration s'étalait sur plusieurs jours. Il semblerait cependant que le dixième jour ait pour but de donner un nom à l'enfant, soit après l'amphidromie²⁶. Le déroulement précis de la cérémonie stricto sensu nous est lui aussi inconnu : toujours est-il qu'une foule de personnes devait « marcher ou courir autour de l'enfant » dans le but de reconnaître officiellement le nourrisson et de cette façon l'intégrer pleinement au cœur de l'οἶκος²⁷.

La jeune fille.

Avant son mariage, la jeune fille (*παρθένος*), du moins une partie des jeunes Athéniennes, peut résider quelques temps auprès d'une déesse dans le but de se préparer aux cérémonies nuptiales qui scelleront son appartenance définitive au monde des femmes. Lysistrata²⁸ nous donne une brève description de ces rites de passage de l'enfance vers l'âge adulte : vers l'âge de sept ans, la fillette peut devenir une *ἄρρηφόρος* lors du rituel éponyme des *Ἀρρηφορία* lors duquel elle participait à la confection du πέπλος d'Athéna, mais aussi au transport des vêtements ou des objets consacrés à la déesse ; vers dix ans, elle

²⁴ SEALEY R., *Women and Law in Classical Greece*, Chapel Hill/Londres, The University of North Carolina Press, 1990, p. 12-19.

²⁵ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 51 ; LECLANT J. (op. cit. 17), p. 892.

²⁶ ISÉE, *Sur l'héritage de Pyrrhos III*, 30 et 37.

²⁷ JOST M., *Aspects de la vie religieuse en Grèce. Début du 5^{ème} siècle à la fin du 3^{ème} s. av. J.-C.*, Paris, Sedes, 1992 (Regards sur l'Histoire), p. 250.

²⁸ ARISTOPHANE, *Lysistrata*, 540-546.

était amenée à concasser le grain pour les gâteaux sacrés d'Athéna en qualité d'ἀλετρίς ; un peu plus tard, elle prenait part au rituel de l'Ἀρκτηία, rite central des Βραυρώνια ; enfin, prenait-elle part aux Παναθήναια en tant que κνηφόρος au collier de figues.

Parmi ces cérémonies, seule celle de l'Ἀρκτηία nous est la mieux connue malgré le μυστήριον qu'elle constituait. Une fois qu'elle se fut retirée à Braurôn, la jeune fille revêtait le κροκόττας, un manteau couleur safran, pour « faire l'ourse (ἄρκτηύειν) » sous la protection d'Artémis. Ce rite avait pour but de mettre l'accent sur le passage de l'état de 'sauvagerie' dans lequel baignait la vierge vers celui de la 'civilisation', autrement dit celui du mariage. La métaphore avec l'ourse était manifeste car d'être sauvage qu'elle est par essence, cet animal peut être domestiqué au point de vivre parmi les hommes : en devenant symboliquement des ourses – et en les imitant de surcroît –, les jeunes filles rejetaient la sauvagerie qui incombait à leur état afin d'être apprivoisées et préparées aux noces futures une fois les rituels accomplis. Ce rite de passage n'a certainement pas dû être réalisé par toutes les jeunes Athéniennes, à la différence du mariage²⁹.

2 LA FEMME APRÈS LE MARIAGE.

Une existence sous tutelle.

98

Les propos d'Aristote mettent assez bien en lumière le statut juridique qui incombait à la nature de la femme qui, bien qu'elle puisse être bonne, n'en demeure pas moins inférieure (χεῖρον) à l'homme³⁰. Cet état de fait demeure tout à fait valable pour le 5^{ème} s. lui aussi. En raison de cette infériorité, il était nécessaire pour la femme d'avoir toute sa vie durant un tuteur légal (κύριος), qui pouvait être son père dès lors qu'elle était une enfant, son époux après son mariage, son fils en l'absence ou après la mort de son époux, ou encore son oncle en l'absence de mari ou d'enfant mâle³¹.

Bien qu'il n'existât pas à Athènes d'institution proprement matrimoniale³², le premier acte qui liait l'homme de manière légitime à sa future épouse consistait en un contrat oral (ἐγγύη), passé d'un commun accord entre les maîtres de deux maisons, et par le biais duquel le tuteur de la jeune femme, généralement âgée entre 14 et 20 ans³³, la remettait – par le biais de l'ἔκδοσις – ainsi que la dot, constituée d'objets précieux, de biens mobiliers et immobiliers (προίξ) à son futur mari avant que les noces n'aient lieu³⁴. Cet engagement privé et contracté devant témoins n'était cependant pas suffisant pour que l'union soit réellement acceptée : la jeune fille devenait une épouse légitime (γαμετή γυνή ou γυνή ἐγγυητή) uniquement

²⁹ JOST M. (op. cit. 27), p. 250-254.

³⁰ ARISTOTE, Poétique, 1454a 20.

³¹ SEALEY R. (op. cit. 24), p. 36-40 ; SCHAPS D. M., *Economic Rights of Women in Ancient Greece*, Edimburgh, University Press, 1979, p. 48-52.

³² Les lois régissant le mariage à Athènes sont reprises et explicitées de manière plus précise par SEALEY R. (op. cit. 24), p. 25-36.

³³ LECLANT J. (op. cit. 17), p. 892.

³⁴ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 53. Un chapitre complet sur la dot à Athènes et ses implications économiques est consacré par SCHAPS D. M. (op. cit. 31), p. 74-84.

lorsque la cohabitation des deux partis était effective³⁵. Même s'il existait certaines exceptions³⁶, les noces – c'est-à-dire la cérémonie d'introduction de la mariée chez son époux – suivaient presque immédiatement les fiançailles en règle générale. Malgré cette évidence, précisons tout de même que la femme n'avait jamais le libre choix de son mari, ni lors des fiançailles, ni lors des épousailles, le tuteur étant le seul décisionnaire³⁷.

Le mariage.

Avec le mariage, la jeune fille change donc de statut, mais aussi d'οἶκος, car elle quitte la demeure qui l'a vue naître pour rejoindre celle de son futur époux. Cette transition ne se fait néanmoins pas sans la protection ni le patronage de plusieurs divinités. Avant les noces (γάμοι) proprement dites, la jeune vierge sacrifiait aux Moires³⁸ certainement, à Héra³⁹ et à Aphrodite⁴⁰ également bien que certains renseignements vis-à-vis de ces dernières soient postérieurs à l'époque classique.

99

Les noces faisaient suite aux fiançailles par le biais desquelles, nous l'avons dit, le tuteur donne la jeune fille à son futur époux ; ces épousailles ainsi célébrées étaient alors investies d'un caractère à la fois religieux et social. Les rituels liés à la pureté et à la fécondité occupaient une place essentielle dans le bien-être de la future maisonnée. Ménandre⁴¹, même s'il vécut à la fin du 4^{ème} s. av. J.-C., nous rapportent le déroulement de noces typiquement athéniennes que nous pourrions aisément transposer au 5^{ème} s. : la jeune fille était tenue de prendre un bain prénuptial – l'eau contenue dans la loutophore et employée dans cette étape avait des propriétés purificatrices et fécondantes sur la mariée – ; ensuite les sacrifices préliminaires⁴² et le repas nuptial⁴³ avaient tous deux lieu en la demeure du père de la jeune femme ; enfin, le marié était autorisé à mener son épouse chez lui, en compagnie du cortège nuptial dont les membres arboraient torches, couronnes et présents⁴⁴ en même temps que retentissent les chants d'hyménée⁴⁵. Une fois arrivés en ce nouvel οἶκος, de nouveaux rites de purification étaient accomplis, sur base

³⁵ VERNANT J.-P. (op. cit. 2), p. 57-59.

³⁶ Si la jeune fille n'était encore qu'une enfant, s'il s'agissait d'une fille ἐπίκληρος, à savoir la seule héritière des biens patrimoniaux, ou bien s'il était question d'une Athénienne dont le statut pouvait être contesté, tout ceci constituait des exceptions. Le sujet de la fille ou de la femme ἐπίκληρος et de ses droits à Athènes est abordé plus en détail par SCHAPS D. M. (op. cit. 31), p. 25-42.

³⁷ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 51-52. La femme athénienne pouvait demander seule le divorce dans certains cas exceptionnels, notamment celui où son mari la délaisserait pour une courtisane, Athénienne ou étrangère, les autres cas étant rapportés par MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 53-56.

³⁸ Le chœur des Érinyes prie les Moires d'accorder une vie bienheureuse, ainsi qu'un foyer prospère auprès de leur futur époux (ESCHYLE, *Euménides*, 956-964).

³⁹ En tant que protectrice de l'union légitime à laquelle le voile de la mariée lui est consacré (ANTHOLOGIE PALATINE, VI, 133 – 3^{ème} s. ap. J.-C.). Héra Τελεία « Qui accomplit <les rites du mariage> » obtenait un culte de la part de la cité (ESCHYLE, *Euménides*, 214 ; ARISTOPHANE, *Thesmophories*, 973).

⁴⁰ Cypris était alors invoquée pour lui demander l'égalité et la réciprocité de l'amour qui unira les époux (THÉOCRITE, *Idylle XVIII. Épithalame d'Hélène*, 49-50 – 4^{ème}/3^{ème} s. av. J.-C.).

⁴¹ MÉNANDRE, *Samienne*, 885-886 ; 897-900.

⁴² MÉNANDRE, *Samienne*, 572-576 ; 845-846.

⁴³ MÉNANDRE, *Samienne*, 897-900.

⁴⁴ MÉNANDRE, *Samienne*, 731-732.

⁴⁵ EURIPIDE, *Iphigénie à Aulis*, 693.

d'ablution d'eau lustrale, d'offrandes libatoires et d'encens brûlé avaient pour but d'épurer une nouvelle fois les époux⁴⁶, et la mère du jeune garçon procédait à l'accueil de sa bru⁴⁷. Le mariage avait donc pour objectif premier de pleinement intégrer le couple au sein de la cité, sous la protection des dieux qui unirent la femme à l'homme de manière à avoir des enfants légitimes⁴⁸.

Une existence consacrée à l'*oïkos*.

Le rôle principal de l'épouse légitime se restreignait essentiellement à donner le jour à des enfants légitimes (γνήσιοι) – c'est-à-dire nés d'une femme accordée par ἐγγύη par son tuteur – afin de transférer la citoyenneté aux enfants mâles et d'ainsi en perpétuer le statut. Une fois passé l'âge de l'enfance, l'éducation des garçons revenait sous l'autorité du maître de maison (κύριος) – c'est-à-dire l'époux et le père de l'enfant –, tandis que les fillettes s'attelaient très tôt aux travaux domestiques⁴⁹.

L'autre rôle de prédilection de l'épouse était de prendre soin de la maison, en tant que gardienne de l'*oïkos*, de ses biens et de ses membres. La plupart des ressources agricoles produites par la maisonnée étaient consommée immédiatement, quand le surplus de légumes ou de fruits était vendu sur le marché, au même titre que les productions textiles : dans les milieux populaires, la maîtresse de maison écoulait elle-même ces denrées sur le marché afin de compléter les revenus de l'*oïkos*, contrairement aux femmes de noble lignée, entourée de ses servantes, qui ne sortaient jamais de leur demeure, sinon pour accomplir leurs devoirs religieux⁵⁰. Si un membre de la maisonnée tombait malade, il revenait habituellement à la femme de consacrer les premiers objets à proximité, de dédier des sacrifices ou de gager la fondation prochaine d'un temple⁵¹.

La morale et le droit interdisaient à l'épouse de connaître des rapports sexuels autres qu'avec son mari, le mariage ayant pour but d'assurer une descendance licite aux yeux des autres citoyens. Si la femme adultère pouvait être répudiée et se voir interdire l'accès aux cultes civiques – tandis que l'amant de cette dernière pouvait être mis à mort sur le champ par l'époux s'il les prenait en flagrant délit –, l'homme devenait pénalement répréhensible lorsqu'il commettait l'adultère avec la femme d'un Athénien puisqu'il avait porté préjudice à l'un de ses concitoyens⁵². De plus, toute relation hors mariage était de même interdite à la femme non-mariée et était sanctionnée de la même façon qu'un adultère (μοιχεία), abstraction faite du cas de la concubine et de la prostituée⁵³.

3 LA MORT ET LES FUNÉRAILLES.

⁴⁶ EURIPIDE, *Iphigénie à Aulis*, 284-285.

⁴⁷ EURIPIDE, *Médée*, 1027.

⁴⁸ JOST M. (op. cit. 27), p. 255-256.

⁴⁹ LECLANT J. (op. cit. 17), p. 892.

⁵⁰ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 56, 58-59. Sur les lois régissant l'économie des femmes et le paternalisme athénien, consulter SCHAPS D. M. (op. cit. 31), p.91-96.

⁵¹ PLATON, *Lois*, 909e.

⁵² LECLANT J. (op. cit. 17), p. 892 ; MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 57.

⁵³ LECLANT J. (op. cit. 17), p. 892.

La mort marque par essence la dernière grande étape de la vie, et les rites inhérents à ce statut permettent de lier une fois de plus les aspects religieux et sociaux. Aucun dieu n'est à l'origine de la mort, seul le Destin ou les agissements d'un δαίμων le sont. Le deuil en lui-même, de même que la gestion de ses rituels, ne sont pas du ressort de la cité car il s'agit généralement d'un malheur familial et domestique. Il est prévu que le ou la défunte ait pris les mesures nécessaires de son vivant afin qu'un ou plusieurs membres de sa famille puissent accomplir les sacrifices et les liturgies funèbres ; les enfants devaient donc apporter à leurs parents les derniers soins afin que les morts puissent acquérir le statut de défunt. Les rituels funéraires ont pour objectif principal d'honorer la mémoire de ce dernier, et étaient dictés par les contraintes matérielles et économiques de la famille.

Ces rites se déroulaient de la sorte : le cadavre était d'abord baigné dans l'eau pour être lavé, puis habillé de vêtements et paré de bijoux⁵⁴. Il était ensuite exposé sur un lit d'apparat (πρόθεσις) au sein de l'οἶκος pendant une journée entière⁵⁵. Après l'exposition et la purification du lieu venait le cortège funèbre (ἐκφορά) qui accompagnait sommairement et silencieusement le corps jusqu'à la nécropole située au-delà des murs de la cité ; en effet, selon les lois établies par Solon, seuls les plus proches parents du défunt avaient le droit de le pleurer, ceci ayant pour objectif d'éviter la pratique, jugée trop ostentatoire, de l'aristocratie qui consistait à embaucher des pleureuses professionnelles à l'excès, ce qui explique le silence et la mesure requise lors des pompes funèbres⁵⁶.

101

L'inhumation et l'incinération, toutes deux courantes dans l'Athènes classique, avaient pour suite la mise au tombeau du corps ou des cendres et le placement des offrandes dans la sépulture ; une fois la tombe recouverte d'un monticule, les proches procédaient à des libations (χοαί) d'eau pure, de miel ou de vin⁵⁷ tout en entonnant de pénibles lamentations⁵⁸. Les funérailles s'achevaient sur la mise en place d'une stèle ou d'un lécythe en pierre sur le tertre, lesquels affichaient souvent le portrait idéalisé du défunt dont les proches désiraient préserver le souvenir. Un banquet (περίδειπνον) célébré en la demeure du défunt clôturait les rituels funèbres. La conception de l'au-delà pour la période classique demeure floue : si certaines épitaphes attiques honorent de manière évasive les noms de Perséphone, de Coré ou de Plouton, la plupart d'entre elles se borne à commémorer l'existence et les vertus du défunt. Selon les croyances les plus communément transmises par les auteurs grecs, l'âme pouvait soit se rendre dans l'Hadès souterrain⁵⁹, soit être accueillie dans l'Éther divin⁶⁰ ou encore se dissiper, marquant par conséquent l'ultime dénouement de l'existence⁶¹.

⁵⁴ EURIPIDE, *Alceste*, 158-161.

⁵⁵ DÉMOSTHÈNE, XLIII, *Contre Macartatos*, 62.

⁵⁶ FANTHAM E., PEET FOLEY H., KAMPEN BOYMEL N., POMEROY S. B., SHAPIRO H. A., *Women in the Classical World*, New-York/Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 76.

⁵⁷ EURIPIDE, *Oreste*, 112-116.

⁵⁸ ESCHYLE, *Choéphores*, 22-31.

⁵⁹ Le nocher Charon, le Styx, l'Achéron de même que la plaine du Léthé, au même titre que les initiés d'Éléusis faisaient donc déjà partie de l'imaginaire funéraire grec (ARISTOPHANE, *Grenouilles*, 117-548).

⁶⁰ ARISTOPHANE, *Paix*, 827-829.

⁶¹ PLATON, *Phédon*, 77b.

Des cérémonies commémoratives avaient d'ailleurs soit lieu durant les fêtes officielles et civiques des morts – comme par exemple les *Γενέσια* « l'Anniversaire de la Mort », les *Ἐπιτάφια* « la Commémoration de la Mise au tombeau », ou du dernier jour des *Ἀνθεστήρια* appelé les *Χύτροι* « la Fête des Marmites » –, soit lieu selon que la famille du défunt ait décidé d'en honorer la mémoire en fonction de leur inspiration du moment⁶².

LA FEMME MÉTÈQUE.

Le statut de métèque désigne la catégorie juridique des étrangers en résidence à Athènes. Peu de choses nous sont connues de la femme métèque en tant que telle, excepté le fait qu'elle devait payer le *μετοίκιον* – s'élevant à six drachmes annuelles contre douze pour les hommes –, soit une taxe de séjour que devaient payer tous résidents étrangers à la cité d'Athènes⁶³.

1 L'ÉPOUSE DE MÉTÈQUE.

Nombre de ces femmes métèques (*μέτοικος*) devaient sans doute être les épouses d'hommes venus s'installer à Athènes dans un but commercial ou éducatif, voire même pour échapper au despotisme politique de leur cité d'origine. Le statut juridique de ces femmes leur était probablement conféré lorsque leurs maris allaient les déclarer à la suite de leur inscription sur les registres des *dèmes* afin d'acquérir le statut de *μέτοικος*.

102

La femme de métèque menait certainement une existence relativement similaire à celui de la femme de citoyen – les différences sociales pouvant influencer ce mode de vie, compte tenu de la profession et de la richesse de son époux –, tenant et administrant l'*οἶκος* et ses servantes, mais aussi attachée aux travaux domestiques et manuels comme le filage et le tissage⁶⁴.

2 LA MÉTÈQUE SOLITAIRE.

Les épouses de métèques n'étaient cependant pas les seules femmes à venir s'installer à Athènes, puisque d'autres femmes métèques ont tenté leur chance de venir et de s'établir de leur propre gré en cette cité en usant de la seule ressource dont elles avaient le contrôle : leur corps.

La prostituée.

Les plus pauvres et les plus misérables de ces femmes métèques venues tenter leur chance en ce lieu étaient contraintes de travailler et de vivre dans les maisons de prostitution d'Athènes et du Pirée que possédaient certains citoyens. De plus, si la prostituée (*πόρνη*) pouvait être juridiquement « libre », certaines d'entre elles devinrent la propriété de certains hommes, car réduites à l'état d'esclave⁶⁵.

⁶² JOST M. (op. cit. 27), p. 257-262.

⁶³ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 62.

⁶⁴ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 62.

⁶⁵ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 62-63.

La courtisane.

Parmi ces prostituées « libres » sur le plan juridique figurait la courtisane (*ἑταίρα*), la seule femme de l'Athènes classique qui se soit émancipée de sa condition. Ces compagnes étaient souvent plus éduquées que la moyenne des prostituées, et étaient entretenues pour les « plaisirs intellectuels » de l'homme : la liberté dont elles jouissaient se traduisait par le libre choix de leurs mouvements, elles participaient aux συμποσία aux côtés des hommes, et pouvait même vivre aux dépens d'un riche citoyen, au point d'en devenir, dans certains cas, les compagnes officielles⁶⁶. Si la plupart des courtisanes dépendaient financièrement et matériellement de leurs riches compagnons, une partie d'entre elles pouvaient néanmoins espérer leur indépendance à la générosité de quelques-uns de leurs anciens amants⁶⁷.

LA FEMME ESCLAVE.

Si l'homme esclave pouvaient arborer plusieurs casquettes – celles de paysans, de marins, d'ouvriers etc. –, la femme esclave (*θεράπεινα*) occupait pour sa part des fonctions essentiellement domestiques, puisqu'elles étaient, pour la plupart, des servantes dévouées à leur maîtresse de maison⁶⁸. Ces domestiques pouvaient côtoyer – ou revêtir le même rôle que – les esclaves ouvrières, dont les productions pouvaient être vendues en dehors de l'οἶκος⁶⁹ ; en somme, domestiques et ouvrières œuvraient à la confection d'étoffes et à la préparation des denrées alimentaires⁷⁰.

Bien entendu, aucune vie de famille n'était envisageable pour la femme esclave. Pourtant, plusieurs d'entre elles avaient des enfants illégitimes (οἰκογενῆ), nés de l'union de leur mère avec le maître de maison. Ainsi la concubine (*παλλακή*) offrait-elle – ou était-elle contrainte d'offrir – ses services pour les « soins corporels » de l'homme qui l'avait introduite en sa demeure sans qu'aucun acte juridique n'ait été posé – la dation et la dot de la jeune fille étant obligatoires –, au contraire de l'épouse légitime dont la concubine était devenue le doublet⁷¹. Précisons que cette union, aussi illégitime soit-elle sur le plan juridique, ne tenait pas lieu d'adultère tant qu'elle avait lieu au sein de l'οἶκος⁷². Hormis le fait qu'il puisse partager la couche de sa concubine, le maître de maison disposait de ses esclaves comme bon lui

⁶⁶ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 63-66. Aspasia passe pour la plus célèbre des courtisanes : originaire de Milet, elle vint s'établir à Athènes où elle entretenait une relation avec Périclès qui, épris de sa beauté et de son intelligence, alla jusqu'à répudier son épouse et lui donner un fils qu'il parvint à faire inscrire au rang de citoyen (PLATON, *Ménexène*, 235e-249e ; PLUTARQUE, *Vie de Périclès*, 24-25, 30 et 32).

⁶⁷ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 79.

⁶⁸ Comme pour l'âge épique, la maîtresse de maison se doit de superviser ses servantes, esclaves et nourrices, leur apprendre à filer la laine, à tisser la matière textile, à faire du pain, à entretenir le linge et la maison en général ; certaines de ces servantes, tout comme la nourrice, étaient amenées à s'occuper des enfants (XÉNOPHON, *Économique*, VII, 6, 16-43).

⁶⁹ Un Athénien se plaignait de devoir héberger et nourrir un bon nombre de ses parentes suite aux difficultés de la vie qu'engendra la montée au pouvoir des Trente ; Socrate, désireux de lui venir en aide, lui propose de faire travailler ces femmes afin que les revenus engrangés par leur production puissent subvenir – en partie au moins – aux besoins financiers de toute la maisonnée (XÉNOPHON, *Mémoires*, II, 7, 6).

⁷⁰ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 77-78.

⁷¹ VERNANT J.-P. (op. cit. 2), p. 59.

⁷² MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 56-57.

semblait puisqu'il pouvait livrer certaines de ces jeunes filles aux ardeurs de ses hôtes lors de συμπόσια particulièrement dépravés⁷³.

La prostituée, nous l'avons vu, était le plus souvent une esclave, au même titre que les musiciennes et les danseuses, toutes deux compagnes des banquets et des longues soirées de beuveries ; notons qu'il était par ailleurs tout à fait légal de procéder à l'achat de jeunes esclaves pour les livrer au monde de la prostitution et d'ainsi en tirer un certain revenu. Et pour ces prostituées du Pirée, rares étaient les chances de sortir de leur servitude ; en revanche, certaines esclaves athéniennes pouvaient compter sur leur affranchissement, selon qu'il ait été dicté par la reconnaissance ou l'affection que leur portait leur ancien maître⁷⁴.

⁷³ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 79.

⁷⁴ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 79.

CHAPITRE 2 | DIONYSOS ET LES SUJETS FÉMININS DANS L'IMAGINAIRE GREC.

Nous l'avons vu dans la **PARTIE TROISIÈME**, si les sujets féminins partagent la même sphère que les Satyres et les Silènes, elles constituent néanmoins les membres essentiels du cortège dionysiaque.

A LEUR NATURE.

Si les immortelles – en ce comprises des Nymphes de toutes sortes – se présentent comme les nourrices de l'enfant puis comme les accompagnatrices de Dionysos, elles semblent être les **Bacchantes** originelles, celles qui instituèrent le tumulte et la fougue essentielle au cortège du dieu. Les **Ménades** quant à elles désignent majoritairement les mortelles – ou, dans une moindre mesure, toute autre entité féminine – qui subirent la *μανία* dionysiaque afin de la transmettre à d'autres de leurs congénères.

Nous l'avons dit dans la partie précédente lorsque nous avons exposé nos considérations à propos de l'étymologie de ces deux termes et donc de ces deux entités, il ne s'agissait là que d'une hypothèse personnelle vis-à-vis de laquelle le lecteur devait se montrer prudent. Au fil de recherches plus affinées, nous nous sommes aperçus que dans l'un de ses articles, Jean-Pierre Vernant était arrivé aux mêmes conclusions que nous, tout en apportant d'autres précisions que nous avons jugées utile d'exposer.

En effet, Vernant consacra cet article l'étude de la figure de Dionysos au travers des *Bacchantes* d'Euripide, en mettant l'accent sur la folie (*μανία*) instiguée par Dionysos qui revêt deux formes bien distinctes selon qu'elle frappe ses ennemis ou ses adeptes de toujours. La rage impétueuse (*λύσσα*) touche les premiers, les ennemis du dionysisme qui le combattent avec véhémence soit parce qu'ils ne le comprennent pas – comme Penthée –, soit parce qu'après avoir rejeté cette nouvelle mouvance religieuse, ils sont expulsés hors de la cité et de la civilisation – tel fut le cas des trois sœurs de Sémélé, Agavé, Autonoe et Ino, ainsi que de toutes les femmes de Thèbes. La *λύσσα* égare donc les adversaires féminines de Dionysos qui en fait les instruments de sa vengeance à l'encontre de Penthée : elles lui obéissent presque aveuglément, au point même de perpétrer un massacre sanglant, mais ne font en rien partie des fidèles du dieu.

Ensuite, l'essentiel du cortège dionysiaque dans les *Bacchantes* se compose de Lydiennes qu'Euripide nomme ordinairement « **Bacchantes** »⁷⁵, là où les femmes de Thèbes sont nommées « **Ménades** » ; le verbe *μαίνομαι* ne s'applique dans cette pièce qu'à Penthée et aux Thébaines, et jamais aux membres du cortège authentique, ce qui corrobore donc notre conclusion de la partie troisième.

Ainsi donc la folie touche-t-elle sous deux formes les ennemis virulents ou bien les ignares du culte et de la figure divine de Dionysos. Nous pourrions résumer la chose de la sorte : la *μανία* comme exaltatrice des Thébaines précède la *λύσσα*, destructrice et meurtrière. Mais même si les femmes de la cité de Cadmos sont en proie à la folie, elles ne peuvent cependant pas avoir accès à la révélation dionysiaque. En effet, bien qu'elles aient délaissé leur statut de filles ou de mères, au grand damne des

⁷⁵ Exception faite de la fois où elles sont appelées « Ménades » lorsque survient le miracle du tombeau de Sémélé et la sortie de Dionysos du palais de Cadmos (EURIPIDE, *Bacchantes*, 596-604).

Thébains, elles sont incapables, par essence, de connaître le bonheur extatique ni la communion joyeuse avec Dionysos, à la différence des Lydiennes originelles⁷⁶.

B LEURS ATTRIBUTS.

Le lierre, la couronne confectionnée à partir de cette plante et le thyrsé suffisent à rappeler l'appartenance de ces sujets au cortège dionysiaque, tout comme la peau de bête sauvage – la *véρβις* ou la *πάρδαλις* – ou les fauves qui démontrent la proximité de Dionysos et de ses adeptes avec la nature sauvage, ainsi que la bestialité de cette dernière qui peut s'emparer des Ménades.

C LEUR ATTITUDE.

Si Eumélos et le deuxième Hymne homérique à Dionysos font déjà état d'une procession de Nymphes, les premières descriptions faites par Pindare puis par Pratinas du cortège de Bromios demeurent les plus complètes et servirent – semble-t-il – de modèles pour tous les auteurs classiques qui les succédèrent : en effet, ce cortège prend chez l'un toute sa consistance dans un climat de tumulte et de fracas retentissant, animé de chants et de chœurs de danse turbulents, parmi lesquels se manifeste ledit Bromios ; chez l'autre, près de Cybèle, ce sont pléthore d'instruments qui font retentir leur bruit assourdissant, tels que les timbales et les cymbales, tandis que les Naïades émettent de sourds gémissements au milieu d'autres cris délirants et de chorégraphies excitées par de brusques secousses tandis que crépite la flamme des torches qui illuminent la nuit.

⁷⁶ VERNANT J.-P., « Le Dionysos masqué dans les *Bacchantes* d'Euripide », dans *L'Homme*, t. 25, n°93, 1985, p. 52-54.

CHAPITRE 3 | DIONYSOS ET LA GENT FÉMININE ATHÉNIENNE.

Nous consacrerons ce dernier chapitre aux rapports étroits qui lièrent Dionysos à la gent féminine grecque, et plus spécifiquement aux femmes d'Athènes. Comme dit plus haut, l'objectif ici sera d'apporter une réponse sinon aboutie, du moins convaincante, à notre question de recherche initiale, laquelle se présente sous cette forme : « *D'une manière ou d'une autre, qu'elle soit consciente ou inconsciente, mesurée ou non, le mythe, la figure et le culte de Dionysos ont-ils pu permettre aux femmes d'Athènes de s'émanciper de leur condition ?* ».

A RAPPEL PRÉALABLE.

Peut-être n'avons-nous pas assez insisté sur cela, mais les cultes civiques concernaient uniquement les femmes de naissance légitime, à savoir les épouses ou les filles de citoyens ; si ces cérémonies étaient le moyen pour elles de sortir du gynécée, elles constituaient un facteur essentiel pour les femmes qui pouvaient ainsi connaître une intégration et une reconnaissance au sein de la religion civique mais aussi de la cité⁷⁷.

B LES FESTIVITÉS DIONYSIAQUES ET LES FEMMES.

Passons désormais à la description des festivités dionysiaques dans lesquelles les femmes étaient impliquées à Athènes, c'est-à-dire les Lénéennes et les Anthestéries majoritairement⁷⁸. Nous décrirons ici chacune de ces fêtes dans une étude héortologique la plus complète possible en abordant leur nature, leur déroulement et leur dessein.

LES LÉNÉENNES.

Pour la rédaction de cette section, nous nous sommes basés sur les ouvrages de Paul Foucart, d'Henri Jeanmaire, de Louis Gernet, de Roland Martin et de Henri Metzger, mais aussi de José Antonio Dabdab Trabulsi⁷⁹.

Les renseignements dont nous disposons au sujet des *Λήναια* demeurent fort nébuleux, qu'il soit question de leur origine, de leur lieu de manifestation ou de leur déroulement. Les Lénéennes avaient lieu sur plusieurs jours durant au beau milieu de l'hiver, soit aux alentours du 12 du mois de Γαμηλιών – vers janvier-février, mois dédiés au mariage à Athènes –, ou du mois de Λήναιον comme il était coutume de le nommer en Ionie.

⁷⁷ MOSSÉ Cl. (op. cit. 1), p. 152-153.

⁷⁸ Selon FANTHAM E., PEET FOLEY H., KAMPEN BOYMEL N., POMEROY S. B., SHAPIRO H. A. (op. cit. 56), p. 87.

⁷⁹ FOUCART P., « Le culte de Dionysos en Attique », dans *Mémoires de l'Institut national de France*, t. 37, 2^{ème} partie, 1906, p. 87-106 ; JEANMAIRE H., *Dionysos. Histoire du culte de Bacchus*, Paris, Payot, 1978 (Payothèque), p. 44-47 ; GERNET L., *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1982 (Champs historiques), p. 86 ; MARTIN R. et METZGER H., *La Religion grecque*, s. l., Presses Universitaires de France, 1976 (Collection SUP), p. 122-123 ; DABDAB TRABULSI J. A., *Dionysisme. Pouvoir et société en Grèce jusqu'à la fin de l'époque classique*, vol. 95, Paris, Les Belles Lettres, 1990 (Centre de Recherches d'Histoire Ancienne), p. 204-206.

Le nom officiel de cette fête était *Διονύσια τὰ ἐπὶ Ληναίῳ* « les Dionysies célébrées au Lénéaion », montrant de ce fait la distinction entre les festivités dionysiaques en fonction de leur lieu de célébration, mais dans ce cas, que désigne réellement le Lénéaion ? Ce terme pouvait désigner un sanctuaire situé au cœur de la cité dont l'espace adjacent était entouré d'une vaste enceinte ; c'est en ce lieu que se seraient d'ailleurs tenus les premiers concours dramatiques avant la construction du théâtre de Dionysos à partir du milieu du 5^{ème} s. D'ailleurs, l'emplacement-même de ce Lénéaion reste sujet à controverse : du fait que les plus anciennes traditions dionysiaques étaient attachées à un ancien marais, *Διόνυσος Ληναῖος* pouvait tout à fait partager un lieu de vénération comparable, voire identique à celui du *Διόνυσος Λιμναῖος* qui était vénéré dans un lieu proche de l'Acropole et dont il n'était qu'une désignation autre.

L'origine-même du mot *Λήναια* posa question, et ce dès l'Antiquité : est-il issu du terme *ληνός* « le pressoir » ou de *Λῆναι* « **Lénéés** », autre nom utilisé pour désigner les Ménades d'Ionie ? La première conjecture persista durablement puisqu'assez raisonnablement, Dionysos, en qualité de dieu du vin, devait exiger la présence de pressoirs afin d'extraire sa précieuse liqueur ; hypothèse réfutée car les vendanges tout comme le pressurage du raisin ayant lieu à la fin de l'été, il est illogique d'y consacrer de grandes festivités plusieurs mois après la fin de cette étape. À l'heure actuelle, il serait plus exact de rattacher les mots *Λήναιον* et *Λήναια* de *Λῆναι*, autrement dit les adoratrices dionysiaques originaires des régions côtières de l'Asie mineure.

Sur le déroulé et le contenu de ces *Λήναια*, peu de certitudes : il s'agissait peut-être de festivités apparentées aux *τὰ κατ' ἀγρούς Διονύσια* « les Dionysies rurales » ou « Petites Dionysies » commémorées dans la campagne environnant Athènes. Si ces festivités étaient fort populaires durant les temps archaïques – c'est-à-dire avant que Thémistocle ne devienne une figure incontournable de la politique athénienne –, elles tombèrent peu à peu en désuétude en raison certainement de l'avènement et de l'institutionnalisation des genres comiques et tragiques ; notons que la comédie, du moins son ancêtre, devait occuper une place importante dans les représentations dramatiques. Ainsi se déroulaient les Lénéennes à l'époque classique :

- ❑ Après le couronnement de Dionysos du premier jour suivaient une *πομπή* d'ouverture – peut-être que cette procession solennelle prenait-elle la forme d'un *κῶμος*, c'est-à-dire d'un cortège chantant et dansant dans les rues d'Athènes ? ou bien s'agissait-il de phallophories ? –, des sacrifices et des concours dramatiques et dithyrambiques, dont le prix était un taureau ; la fin des Lénéennes devait afficher une atmosphère de licence, justifiant ainsi le nom de ces célébrations, de même qu'une certaine proximité entre Dionysos et le mysticisme – autrement appelé orgiasme – dont il faisait l'objet.

Ce mysticisme peut s'expliquer par le fait que *Διόνυσος Ληνεύς* était certainement associé au culte des forces chthoniennes de la nature, et plus précisément celles de l'arbre et de la renaissance végétale. Et la raison pour laquelle les Lénéennes s'effacèrent progressivement de la sphère culturelle athénienne au cours du 5^{ème} s. av. J.-C. au profit des Anthestéries et des Grandes Dionysies tient peut-être du fait que Dionysos, qui était autrefois révérend comme une divinité chthonienne, était honoré lors de ces deux nouvelles fêtes comme un *δαίμων* du renouveau de la nature en lien avec les forces infernales qui n'attendaient que de s'éveiller de leur narcose hivernale à l'approche du printemps.

LES ANTHESTÉRIES.

Nous emploierons la même littérature secondaire que précédemment, à cela près que nous ajouterons les propos de Madelaine Jost⁸⁰.

Les *Ἀνθεστήρια* constitueraient la plus ancienne fête athénienne de Dionysos ; elles étaient commémorées les 11, 12 et 13 du mois d'Ἀνθεστηριών – vers février-mars, mois des fleurs – sur l'Acropole. D'autres cités ioniennes – telles qu'Éphèse, Téos et Smyrne – avaient par ailleurs cette fête en commun avec Athènes.

Nous ignorons si le nom du mois servit à désigner la fête ou si le processus inverse s'était produit ; quoi qu'il en soit, son origine provient des termes ἄνθος « fleur » et ἀνθεῖν « fleurir », en raison de la renaissance de la nature végétale qui se produisait au début du printemps. Et les Anthestéries de s'étaler de la sorte :

- 1) Le premier jour (11) portait le nom de *Πιθουγία* « Fête de l'Ouverture des Jarres » dans lesquelles était conservé le vin. Les vases étaient donc ouverts en cette journée après un long processus de fermentation : il s'agissait surtout de lever les interdits sur le fruit des récoltes et de le consommer rituellement en cette journée solennelle qui satisfaisait les divinités chthoniennes. Les fêtards désacralisaient donc le vin de la dernière vendange automnale pour le consommer, chaque vendangeur apportait une jarre au sanctuaire de Διόνυσος Λιμναῖος afin de faire une libation de son contenu, et tous les membres des οἴκοι athéniens y étaient conviés, même les esclaves et les enfants, qui étaient couronnés de fleurs. La libation et la consécration de la boisson la transformaient en φάρμακον, tandis que les beuveries étaient agrémentées de chants et de danses. L'ouverture de ces πίθοι symbolisait donc la levée des interdits, mais aussi l'entrée des esprits de l'Hadès parmi les vivants.
- 2) Le deuxième jour (12) était particulièrement dévoué à Dionysos. (*En matinée*) en effet, une statue de ce dernier parcourait la cité sur un char naval, en souvenir sans doute de son arrivée mythique en Attique par voie maritime, le tout accompagné d'un cortège de musiciens, de canéphores, de figurants portant un autel odorant et de victimes sacrificielles. Cette procession se rendait au Λίμναλον, le seul sanctuaire qui fusse ouverte en ce jour, où la βασίλιννα – l'épouse de l'archonte-roi ou ἄρχων βασιλεύς – et ses quatorze γεραιαί accomplissaient des cérémonies sacrificielles ; après cela, cette épouse devenait la compagne de Dionysos et était invitée à monter sur le char de ce dernier. Ce nouveau cortège à caractère pré-nuptial se dirigeait par la suite vers le Βουκολεῖον, l'ancienne résidence de l'archonte-roi située non loin du Πρυτανεῖον, où avait lieu un ἱερὸς γάμος entre la βασίλιννα et Dionysos qui prenait les traits de l'archonte. | (*En après-midi*) se tenaient des concours de beuveries près du Λίμναλον auxquels présidaient l'archonte-roi et des juges. Après s'être prémunis d'une cruche d'environ 1 litre et 3/4 de vin, les candidats devaient, au signal donné par la trompette, en boire le contenu le plus vite possible ; le gagnant remportait une couronne végétale ainsi qu'une outre de vin. Le nom de cette deuxième journée de réjouissance portait le nom de *Χόες* « Fête des Conges ».
- 3) Le troisième jour (13) était considéré comme néfaste pour la cité. (*La veille au coucher du soleil* ou *En matinée*), les Athéniens cueillaient des épines blanches pour s'en parer en raison de leurs vertus apotropaïques et ils enduisaient les portes de leur maison de poix dans l'optique d'éviter tout contact avec les morts ; tous les sanctuaires étaient entourés d'une corde qui en interdisait l'accès, sauf le Λίμναλον qui constituait une ouverture temporaire sur le monde de l'Hadès. Cette journée était

⁸⁰ FOUART P. (op. cit. 79), p. 107-163 ; JEANMAIRE H. (op. cit. 79), p. 48-56 ; GERNET L. (op. cit. 79), p. 30, 50 et 86 ; MARTIN R. et METZGER H. (op. cit. 79), p. 124-130 ; DABDAB TRABULSI J. A. (op. cit. 79), p. 207-211 ; JOST M. (op. cit. 27), p. 167-170.

dévouée aux Κήρες, les déesses de la mort et des influences maléfiques depuis l'au-delà, aux morts et à Hermès Psychopompe-Chthonien auquel on offrait une bouillie de graines qui avait cuit dans une espèce de marmite, d'où le nom de **Χύτροι** « Fête des Marmites » pour désigner cette troisième journée, à la fin de laquelle les morts étaient invités à rejoindre l'inframonde. Dionysos est un dieu du renouveau printanier de la nature végétale, mais aussi un ambassadeur du monde souterrain car les âmes des défunts, si elles étaient décemment célébrées par des libations d'eau dans certaines anfractuosités du sol, permettaient à la terre de porter ses fruits pour l'année à venir, au même titre que la πανσπερμία d'Hermès était aussi un gage de fécondité future. Il semblerait que le caractère funeste des Χύτροι soit une mutation postérieure aux immigrations ioniennes qui se développa spécifiquement à Athènes et sa région.

C DIONYSOS, LES FEMMES ET LEUR SYMBOLIQUE.

Outre les résultats que nous avons obtenus plus haut et que nous diluerons dans les points qui vont suivre, nous nous sommes appuyés dans la rédaction de cette section sur les propos de Walter F. Otto⁸¹.

LÉNÉENNES ET ANTHESTÉRIES : UN LIEN PRIVILÉGIÉ ENTRE DIONYSOS ET LES FEMMES ?

Même si les femmes n'apparaissent qu'assez imperceptiblement dans les réjouissances des **Λήναια** et des **Ανθεστήρια** – sauf peut-être pour la seconde de ces festivités –, leur rôle et leur importance reste toutefois indéniable. Les Lénéennes, nous l'avons, tirent leur nom des sectatrices ioniennes de Dionysos, les Λήναι : elles étaient célébrées en des temps où le froid et l'humidité règnent sur l'hiver, et préparaient l'éveil des forces chthoniennes de la végétation lorsque poindront les beaux jours. Lors des Anthestéries, bien que l'union conjugale entre la βασίλυννα – qui représente Ariane mais aussi et surtout la cité ainsi que toutes ses femmes – et le dieu – ici l'archonte – ait été réellement consommée, elle était surtout symbolique car c'est à la terre et aux femmes d'Athènes que Dionysos transmet ses forces vitales de la fécondité par le renouveau de la végétation et de la vie dès lors que le reviendra le printemps. Mais cet état de fait ne suffit pas à lui seul à répondre de manière satisfaisante à notre question de recherche : poussons donc plus loin nos investigations.

DIONYSOS, MAÎTRE DE LA VÉGÉTATION.

La vigne et le lierre constituent, nous l'avons précisé dans la **PARTIE TROISIÈME**, les principaux attributs végétaux de Dionysos : si la première – que nous ne détaillerons pas ici – est spécifiquement attachée à la figure de Dionysos et non à celle des femmes de son entourage, le second est devenu quant à lui une marque d'appartenance propre des Bacchantes et des Ménades au chœur dionysiaque.

La croissance, la floraison et la fructification du lierre n'ont pas fini d'étonner : son accroissement rappelle la dualité de Dionysos, le « Deux-fois-Né », en ce qu'il produit deux types de feuilles, d'abord des vrilles grimpantes à feuilles cordiformes pour s'agripper sur son support, puis des feuilles lobées servant à capter la lumière du soleil. Concernant l'anthèse, celle-ci se produit en automne uniquement sur

⁸¹ OTTO W. F., *Dionysos. Le Mythe et le Culte*, traduit de l'allemand par LÉVY P., s. l., Mercure de France, 1969 (TEL Gallimard). La version française de cet ouvrage a paru en 1969 ; la version allemande, sur laquelle se basa LÉVY P. pour sa traduction, fut publiée aux éditions Vittorio Klostermann, Francfort-sur-le-Main, en 1960, tandis que le texte original fut publié en 1933.

les branches à feuillage cordiforme, tandis que les fruits apparaissent au printemps. Le lierre n'a donc pas besoin de la lumière ni de la chaleur du soleil pour porter ses fruits – au contraire de la vigne –, seuls l'ombre et le froid inhérents à l'humidité de l'hiver suffisent à cela, période de l'année où sont d'ailleurs célébrées les Lénéennes et les Anthestéries.

Idem pour les effets du lierre sur l'organisme : la fraîcheur de celui-ci avait selon les Anciens la faculté d'apaiser l'ardeur du vin – démontrant encore une fois l'ambivalence de Dionysos et de ses attributs végétaux – et de sécréter un poison pouvant rendre stérile ou calmer les hommes, tandis qu'il avait, sur les Ménades qui le mangeaient, la capacité de les jeter dans un état de démente et de violence parfois extrême⁸².

Ainsi l'humidité se présente-t-elle comme l'élément vital duquel naissent la vigne ou le lierre, mais aussi la végétation en général dont Dionysos est le fier représentant puisqu'il fut originellement considéré comme un δαίμων de la nature végétale⁸³.

DIONYSOS, MAÎTRE DE L'ÉLÉMENT HUMIDE.

L'eau détient donc en son sein le principe élémentaire de la vie et de sa génération, mais aussi un lien intime avec Dionysos.

111

Les Nymphes, en tant que filles des eaux, sont les accompagnatrices de Dionysos⁸⁴ mais surtout ses nourrices, qui fuirent la menace de Lycurgue en même temps que le petit enfant se réfugia dans les profondeurs de la mer, auprès de la Néréide Thétis que le recueillit tendrement⁸⁵. Pour suivre sur l'enfance du dieu, notons que l'ancre dans lequel il fut élevé par les Nymphes du Nysa témoigne de son affinité avec l'humidité caractéristique de ce genre d'endroit⁸⁶.

De plus, quelques vases représentent à leur tour Dionysos au milieu de l'élément humide, allongé sur un navire paré de pampres (2, 27 et 32) et la procession de la statue de Dionysos sur un char dans la matinée des Χόες rappelle d'ailleurs assez bien sa sortie de cet élément.

L'eau s'agrége comme un élément dionysiaque de première importance : cette eau permet de préserver la vie, de la créer – les Nymphes en sont une preuve puisqu'elles sont nées de l'eau et qu'elles nourrissent l'enfant Dionysos – mais aussi de féconder les végétaux, les animaux et les êtres humains par le biais de la femme⁸⁷.

⁸² PLUTARQUE, *Œuvres morales. Questions romaines*, 112 (291 A-B). « Les femmes en proie aux effets bachiques se portent en effet tout droit vers le lierre et le prenant par poignées elles le déchirent pour le dévorer à pleines dents. En conséquence, il n'est pas complètement dépourvu de plausibilité le discours d'après lequel le lierre perturbe en donnant des convulsions parce qu'il possède un souffle de folie à la fois excitant et dérangeant, mais en général suscite une ivresse sans vin et de la joie chez ceux que l'instabilité incline à l'enthousiasme. »

⁸³ OTTO W. F. (op. cit. 81), p. 161-168 ; MARTIN R. et METZGER H. (op. cit. 79), p. 115-119.

⁸⁴ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos, II/XXVI.

⁸⁵ HOMÈRE, *Iliade*, VI, 130-141.

⁸⁶ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos, II/XXVI.

⁸⁷ OTTO W. F. (op. cit. 81), p. 169-173.

LA SYMBOLIQUE DU FÉMININ DIONYSIAQUE.

1 LA FEMME ET L'ÉLÉMENT HUMIDE.

Outre le fait qu'il fut élevé par des Nymphes comme nous venons de le rappeler, Dionysos est toujours représenté entouré de figures féminines. Deux extraits de Pindare nous apprennent qu'Ino, l'une des sœurs de Sémélé et donc fille de Cadmos aussi connue sous le nom d'Ino-Leucothée⁸⁸, fut accueillie auprès des Néréides et acquit l'immortalité en devenant de ce fait leur compagne⁸⁹, ce qui lui permit de venir en aide à Ulysse lorsqu'il quitta l'île de Calypso⁹⁰. Agavé⁹¹ et Autonoé⁹² – les autres sœurs d'Ino et de Sémélé selon ce que nous dit postérieurement Euripide dans ses *Bacchantes*, même s'il ne semble pas y avoir d'autre lien entre elles que leur nom – figurent aussi parmi les filles de Nérée et de Doris. De cette manière, Dionysos partagerait – compte tenu de ces nouvelles considérations généalogiques – une certaine intimité avec l'élément aqueux autrement que par le fait qu'il ait été élevé par des Nymphes.

2 LA NATURE FÉMININE DE DIONYSOS.

Bien qu'il présente une personnalité triomphatrice et guerrière comme nous le montre les *Bacchantes* d'Euripide, prête à imposer son culte, ses us et coutumes par la force, Dionysos n'affronte jamais directement la puissance virile d'un homme puisqu'il préfère par exemple fuir le danger devant Lycurgue⁹³. Il est aussi désigné selon l'épithète *γυναιμανής* « Fou des femmes »⁹⁴ tout comme le guerrier Pâris, qui agrmente le cœur d'Aphrodite de sa présence mais qui se voit contraint de succomber devant Ménélas, l'allié d'Arès⁹⁵. Eschyle le désigne comme un *γύννις*, « un homme efféminé »⁹⁶ et sa présence parmi les femmes semble moquée⁹⁷, tandis qu'Euripide emploie le terme *θηλύμορφος ξένος* « étranger efféminé »⁹⁸. Le lien unissant Dionysos aux femmes prend donc les traits d'un amour extatique et presque éternel, tel que le révèle son union avec Ariane, mais aussi avec ses Bacchantes, ses compagnes de toujours.

3 LA FEMME DIONYSIAQUE.

Chose importante à consigner, parmi les extraits que nous avons répertoriés, ni les Bacchantes ni les Ménades ne sont au cœur de scènes lascives ou débridées, ceci étant plutôt réservé, selon l'iconographie, aux Satyres et aux Silènes. La pudeur de ces figures féminines gravitant autour de Dionysos n'est jamais impactée, et la réserve dont elles font preuve ne porte par essence jamais atteinte à leur vertu. Elles ne

⁸⁸ PINDARE, *Pythique*, XI, 1-2.

⁸⁹ PINDARE, *Pythique*, XI, 1-2 ; PINDARE, *Olympique*, II, 24-27.

⁹⁰ HOMÈRE, *Odyssée*, V, 333-462.

⁹¹ HOMÈRE, *Illiade*, XVIII, 39-49.

⁹² HÉSIODE, *Théogonie*, 240-264.

⁹³ HOMÈRE, *Illiade*, VI, 130-141.

⁹⁴ HYMNES HOMÉRIQUES, À Dionysos III/1a > DIODORE, *Bibl.*, III, 66, 3 et b > manuscrit M.

⁹⁵ HOMÈRE, *Illiade*, III, 39-40.

⁹⁶ ESCHYLE, *Édoniens*, 61 R|61.

⁹⁷ ESCHYLE, *Délégation sacrée ou Jeux isthmiques*, x|78c.

⁹⁸ EURIPIDE, *Bacchantes*, 351-354.

sont pas ensauvagées par un désir sexuel comme le sont leurs homologues masculins, elles font preuve d'un attachement profond et extatique envers Dionysos⁹⁹.

D DIONYSOS COMME ÉMANCIPATEUR DES FEMMES ?

LA LITTÉRATURE SECONDAIRE.

Nous avons jugé pertinent d'exposer en premier l'avis des chercheurs sur la question des liens qui unissent Dionysos aux femmes – et inversement d'ailleurs – ; nous les avons classés par ordre chronologique et intitulés selon nos soins pour une meilleure compréhension de leurs enjeux :

- 1) OTTO W. F. (1933)¹⁰⁰ : *DIONYSOS, LA FEMME ET LE FÉMININ-ORIGINEL*. La femme dionysiaque trouve son origine dans l'élément humide, c'est-à-dire dans l'eau qui donna la vie aux Nymphes, qui nourrirent et prirent soin à leur tour de Dionysos lorsqu'il n'était encore qu'un tout jeune enfant. Selon les propos d'Otto, cette femme dionysiaque représenterait le *féminin-originel* – appelé '*Urweiblich*' – incapable d'éprouver la moindre appétence envers un érotisme débordant et effréné comme celui des hommes. La femme-originelle – qui prend souvent les traits d'une mère ou d'une nourrice – ne prête donc pas autant d'importance au désir sexuel que ses congénères masculins, puisqu'elle est naturellement, voire même indéniablement, plus encline à prodiguer les soins aux petits. Cette pudeur, ce quasi-rejet des plaisirs de la chair n'est toutefois nullement dicté par une quelconque morale, elle est innée : l'homme viril ne participe qu'à la création de la vie, tandis que la femme, grâce à son amour maternel, est en capacité d'en prendre soin et de la préserver. Otto insiste bien sur le caractère hautement primitif de cette maternité affectueuse en disant qu'elle ignore complètement les règles de la société humaine et donc l'influence d'Héra, la déesse du mariage. Ainsi le fils de Sémélé invite-t-il les Ménades qu'il tient sous son emprise à délaisser les liens matrimoniaux – en d'autres termes ceux qui astreignent les femmes à obéir au devoir conjugal ainsi qu'aux bonnes mœurs de la domesticité – pour le suivre au cœur de la nature sauvage, hors de la cité et de ses règles, dans le but de les rendre semblables aux Bacchantes et aux Nymphes-nourricières, autrement dit en les reconnectant avec leur *féminin-originel*, avec leur maternité la plus profonde. Cependant – et pour faire un parallélisme avec les propos de Vernant que nous avons exposés plus haut – si la « *μανία* » dionysiaque permet aux femmes de s'affranchir des normes sociétales en les ramenant à l'amour maternel, Dionysos peut aussi frapper ces dernières de la « *λύσσα* » pour les plonger dans un état d'annihilation de leur humanité et de destruction complète. Mais ce dernier état et sa symbolique n'est aucunement explicité par Otto.
- 2) GERNET L. (1968/1982)¹⁰¹ : *LA POSSESSION DIONYSIAQUE*. Pour les Grecs, la *μανία* est une possession divine dont Bacchos est le plus fervent représentant. Le fait que la figure de la Bacchante ou de la Ménade se soit imposée et ait eu le succès que nous lui connaissons serait une forme de réaction à la servitude des femmes en leur demeure par le biais d'un accès délirant, frénétique et passager qui se soit produit dans la sphère publique uniquement. Gernet poursuit en parlant du « ménadisme » comme d'une affaire de *γυναῖκες* « d'épouses » et non de *παρθέναι* « de jeunes filles », une affaire marquée par le collectivisme et l'organisation de la transe dionysiaque, car elle affecte toutes les

⁹⁹ OTTO W. F. (op. cit. 81), p. 180-186.

¹⁰⁰ OTTO W. F. (op. cit. 81), p. 186-189.

¹⁰¹ GERNET L. (op. cit. 79), p. 89-93 et 106-111. La présente édition a paru chez Flammarion en 1982, la précédente fut publiée en 1968 par la Librairie François Maspero.

femmes. Suivant les *Bacchantes* d'Euripide, le désir sexuel n'est jamais présent, et les Ménades ne sont jamais soumises aux effets enivrants du vin : la seule manière pour elles d'atteindre l'extase communautaire et le délire immaculé reste la présence de Dionysos, qui se manifeste par les danses impétueuses et l'envoûtement de la musique. La *μανία* est donc essentielle dans la célébration du culte dionysiaque, et elle est la raison d'être des Bacchantes, des Ménades et des femmes en général qui constituent le chœur des adeptes du fils de Sémélé. La promesse – voire dans certains cas l'imposition – de cette folie dionysiaque est de donner l'occasion aux femmes de s'éloigner de la vie de l'οἶκος et de s'évader de leurs obligations. Mais ce pourquoi le dionysisme trouve le plus parfait écho en la femme, c'est parce qu'elle reste bien moins intégrée dans la société, c'est parce qu'elle est étrangère à la vie politique – et par extension à la civilité – qu'elle peut le mieux incarner la *μανία* de Dionysos.

- 3) **VERNANT J.-P. (1987/1990)¹⁰² : *UN ACCUEIL NÉCESSAIRE*.** De par sa simple présence et la possession qu'il opère sur les femmes, Dionysos, le « Dieu double », l'incarnation-même de l'ambivalence, brouille et abolit les frontières qui existent entre l'homme et la nature, entre la civilisation et la sauvagerie, il extirpe les Ménades de leur quotidien pour les emmener ailleurs, mais où ? et surtout comment ? Par la « *μανία* » – nous nous permettons de faire appel à la terminologie proposée en 1985 par Vernant lui-même afin de faciliter la distinction de ces notions lexicales –, il les invite à rejoindre les monts et les forêts pour se mêler aux animaux qui y résident. Par la « *λύσσα* », ces Ménades les déchirent et les massacrent. Si la première se présente comme un simulacre de l'Âge d'or, où tous les êtres vivants qui reconnaissent la présence et la divinité de Dionysos vivent en parfaite harmonie, la seconde affecte ceux qui raillent et méprisent le dieu pour les plonger dans une folie parfaitement cruelle et destructrice. Pour éviter pareilles déconvenues et que soit préservé l'équilibre des bienfaits dionysiaques, la cité grecque doit accueillir le fils de Sémélé, elle doit le reconnaître et lui assurer une place de premier choix au sein de son panthéon.
- 4) **DABDAB TRABULSI J. A. (1990)¹⁰³ : *UNE RÉACTION CONTRE LA ΠΟΛΙΣ ET SES RÈGLES*.** Le mythe de la résistance des hommes et des femmes est ici analysé via le prisme de Lycurgue, des filles de Proïtos et de Minyas et de Penthée. Nous ne nous attarderons pas sur l'étude du fils de Dryas ni des Minyades car peu intéressants pour notre propos ; et voici donc ce que Dabdab Trabulsi nous dit des deux autres mythes. En ce qui concerne Lysippe, Iphinoé et Iphianassa, les trois filles de Proïtos, roi d'Argos – ou de Tirynthe selon les versions –, il est dit qu'elles furent frappées de folie une fois adultes parce qu'elles n'avaient pas accueilli les cérémonies de Dionysos¹⁰⁴. Et de poursuivre avec l'histoire de Penthée et de ses Thébaines : elles furent à leur tour frappées de cette même folie parce qu'elles refusèrent le culte dionysiaque – les sœurs de Sémélé en sont un parfait exemple –, mais aussi parce que certaines d'entre elles refusèrent de quitter leur οἶκος et la cité pour les montagnes et leur bestialité, de se détacher des tâches domestiques relatives à la laine ou de renoncer au mariage. Toutes ces activités ont normalement pour but de les conforter dans leur rôle d'épouses ou de filles de citoyens – puisque c'est d'elles dont il est question dans les *Bacchantes* d'Euripide –, et les rejeter complètement revient à se désintéresser de la société grecque classique, alors construite sur base du mariage et des valeurs qu'il représente. La femme Thébaine – mais aussi Athénienne car la pièce fut proposée en leur cité –, devenue Ménade sous l'impulsion de Dionysos, fait par conséquent trembler la cité sur ses fondements, la gardienne du foyer et la mère des futurs citoyens qu'elle était n'est plus désormais.

¹⁰² VERNANT J.-P., *Mythe et religion en Grèce ancienne*, s. I., Éditions du Seuil, 1990 (La Librairie du XXI^{ème} s.), p. 72-73. La version française de cet ouvrage a paru en 1990 ; dans sa version anglaise, ce texte a été publié sous le titre « Greek religion » dans le 6^{ème} volume de *The Encyclopedia of Religion*, Mircea Eliade (dir.), New-York et Londres, Macmillan, 1987, p. 99-118.

¹⁰³ DABDAB TRABULSI J. A. (op. cit. 79), p. 183-200.

¹⁰⁴ HÉSIODE, *Catalogue des Femmes*, 131 MW < PSEUDO-APOLLODORE, *Bibliothèque*, II, 2, 2.

- 5) **CASSIDY W. (1991)¹⁰⁵ : *UNE ÉMANCIPATION VOLONTAIRE MAIS MESURÉE*.** Dans un passage des *Bacchantes* d'Euripide¹⁰⁶, Penthée imagine que les Ménades – qui délaissèrent leur foyer et leur famille pour s'adonner aux rituels de Dionysos en pleine nature – se livraient à toutes sortes de comportements normalement interdits en société. Ces femmes s'ensauvageaient par l'action du dieu, elles renonçaient aux règles civiques au point d'inquiéter les hommes : car pour eux, des femmes laissées libres, et surtout sans la surveillance de leurs époux, cédaient nécessairement à des pratiques sexuellement débridées. De plus, le fait d'abandonner – voire même de massacrer – ses propres enfants sous l'impulsion justement de cette folie dionysiaque constitue une atteinte vivace à l'encontre du mariage et de la cité : car la femme, selon la conception des Anciens et Otto l'a dit, est naturellement prédisposée à s'occuper de ses enfants, non à les abandonner ou à les tuer ; ce dernier point porte donc un coup de grâce aux valeurs matrimoniales qui voulaient perpétuer la lignée mâle au sein d'une même famille. Et Cassidy d'affirmer – sur base des propos d'Albert Henrichs qui soutient la thèse de l'existence d'un ménadisme « noir », celui des Thébaines, et d'un ménadisme « blanc », celui des Lydiennes¹⁰⁷ – que les Grecs de l'époque classique pratiquaient des rituels extatiques et que les femmes se rendaient en montagne pour les accomplir. Ces cultes étaient de toute évidence assez populaires puisque parfois ouverts aux classes inférieures et aux marginaux de la cité grecque. De ce fait, ce qui relève de l'interdit – institué ici par Dionysos et sa « *μανία-λύσσα* » selon les propos de Vernant – est ce qui remet en question et bouleverse cette société masculine grecque. Le culte de Dionysos avait donc un réel impact sur les femmes, mais il ne faut pas non plus croire que toutes les femmes subjuguées par l'extase du dieu étaient des révolutionnaires dans l'âme. Loin de là cette idée, puisqu'elles pouvaient prendre part à ce genre de rituel pour diverses raisons : obligations familiales, devoirs civiques ou encore attrait curieux pour l'atmosphère de ces derniers sont autant de raisons valables. Peut-être même que ces femmes n'avaient pas même conscience des interdits qu'elles soulevaient par leurs actions, et précisons aussi qu'elles n'ont pour autant pas toutes rejeté le système patriarcal dominant. Il s'avère cependant que Dionysos était célébré pour avoir dominé ceux qui réprimaient son culte par le biais de la transgression, la même que celle des femmes à l'encontre de la société grecque.
- 6) **FANTHAM E. et al. (1994)¹⁰⁸ : *UNE ÉMANCIPATION PURE ET SIMPLE*.** Les peintures sur vase ainsi que les poteries semblent toutes deux prouver que les rites dionysiaques impliquaient une libération de la vie quotidienne et de ses tracasseries ; en tant que dieu du vin, le culte de Dionysos devait impliquer un abandon de l'*οἶκος* au rythme de danses déchaînées et au son des αὐλοί et des tambours. L'attrait particulier que le fils de Sémélé exerçait sur les femmes d'Athènes paraît donc logique pour ces raisons, notamment parce que ces femmes étaient relativement souvent confinées et isolées.
- 7) **MCAUSLAN I. et WALCOT P. (1996)¹⁰⁹ : *UNE MENACE POUR L'ORDRE DE LA ΠΟΛΙΣ*.** Les Ménades de même que les adoratrices de Dionysos évoluent dans un cadre sauvage et isolé, elles dévorent la chair et constituent une menace pour la 'culture' symbolisée par la cité grecque.

¹⁰⁵ CASSIDY W., « Dionysos. Ecstasy and the Forbidden », dans *Historical Reflections/Réflexions historiques*, Berghahn Books, Hiver 1991, vol. 17, n°1 (hiver 1991), p. 32-33 et 40-42.

¹⁰⁶ EURIPIDE, *Bacchantes*, 215-232.

¹⁰⁷ HENRICHs A., « Greek Maenadism from Olympias to Messalina » dans *Harvard Studies in Classical Philology*, Department of the Classics, Harvard University, 1978, vol. 82 (1978), p. 144.

¹⁰⁸ FANTHAM E., PEET FOLEY H., KAMPEN BOYMEL N., POMEROY S. B., SHAPIRO H. A. (op. cit. 56), p. 90.

¹⁰⁹ MCAUSLAN I. et WALCOT P., *Women in Antiquity*, s. I., Oxford University Press pour The Classical Association, 1996, vol. III (Greece & Rome Studies), p. 95.

BILAN GÉNÉRAL ET AVIS PERSONNEL.

Il est désormais temps pour nous de conclure cette partie en proposant une réponse à notre question de départ, celle qui motiva notre recherche et pour laquelle nous pensons être en mesure d'y apporter des éléments convaincants et concrets.

Avant de répondre à notre question de départ dans la **CONCLUSION GÉNÉRALE**, nous commencerons par regrouper les notions de mythe et de figure car elles impliquent les mêmes réalités. En effet, les mythes relatifs à Dionysos mentionnent la présence d'un cortège d'adoratrices que nous avons choisi de classer, assez arbitrairement il nous faut le reconnaître, parmi les adeptes de la figure de Dionysos uniquement car elles n'étaient que des actrices secondaires des épisodes mythiques de la vie du fils de Sémélé. Ainsi mythe et figure constituent les deux faces d'une même pièce.

Le culte ensuite : le mythe dionysiaque évoque la façon dont les sectateurs, mais surtout les sectatrices, vénéraient leur dieu ; or des nuances doivent être apportées ici car ces adoratrices peuvent, nous l'avons dit, se diviser en deux catégories principales. D'abord les **Bacchantes**, c'est-à-dire les « fougueuses », les « impétueuses », principalement composées des Nymphes, nourrices de Dionysos, et de femmes lydiennes – chez Euripide du moins – qui sont par essence les premières fidèles du dieu à avoir connu l'ένθουσίασις par sa présence – pour reprendre les termes de Gernet¹¹⁰. Puis nous avons les **Ménades**, autrement dit des mortelles, qui subissent par définition la μανία collective de Dionysos : cette μανία – pour citer Vernant – peut être positive, puisqu'elle invite les femmes qui en sont atteintes à retrouver la communion avec la nature et à célébrer avec cette dernière Dionysos par le déchaînement de leur chant, de leur danse et de leur musique. La λύσσα, au contraire, est négative car elle pousse ses victimes au massacre des animaux et des êtres humains qui les entourent, dès lors qu'il plaise à Dionysos de les en frapper. Mais Dionysos ne frappe pas au hasard, il choisit sa cible suivant qu'elle lui soit fidèle ou impie : les Bacchantes reconnaissent dès l'abord sa divinité et la joie qu'il peut leur procurer, tandis que les Ménades ne la reconnaissent pas – encore que pas immédiatement –, il leur faut subir les effets de cette μανία pour entrer en contact avec le divin, puis la λύσσα pour définitivement constater la supériorité de Dionysos qui les avait transformées en machine à tuer.

116

Si la littérature et l'iconographie atteste bien de l'existence de ce ménadisme – en ce compris l'état de possession dionysiaque exercé sur les femmes – « mythique », qu'en était-il du ménadisme dit « historique » ? Aurait-il réellement existé à Athènes au 5^{ème} siècle avant notre ère ? La réponse est non, il n'a pas existé de cortèges féminins prêts à honorer Dionysos par la transe maniaque au 5^{ème} s. à Athènes ; mais il fit pourtant bel et bien son apparition à partir du 4^{ème} s. av. J.-C. comme le prouve surtout l'épigraphie grecque¹¹¹.

Nous ne pouvons cependant pas être aussi catégoriques dans notre approche, car même s'il n'exista à proprement parler pas de ménadisme historique au début de l'époque classique, Dionysos était tout de même bel et bien vénéré à Athènes. Nous l'avons en effet constaté avec les Lénéennes d'abord parce que Lénéés ioniennes semblent en avoir été les inspiratrices, mais aussi avec les

¹¹⁰ GERNET L. (op. cit. 79), p. 93.

¹¹¹ Sur cette question, nous recommandons au lecteur l'ouvrage de JACCOTTET A.-Fr., *Choisir Dionysos : Les associations dionysiaques ou la face cachée du dionysisme*. Vol. I : analyses et Vol. II : inscriptions, Kilchberg, Akanthus, 2003.

Anthestéries lors desquelles la βασίλιννα, en tant que représentante de la cité et de ses femmes, épousait et s'unissait symboliquement à Dionysos. Comme le dit Dabdab Trabulsi¹¹², cet acte nuptial devait sans doute avoir un but symbolique, celui de rappeler aux Athéniens la sagacité de leur décision dans l'accueil pacifique du fils de Sémélé en leur cité en la protégeant des débordements sanguinaires de la λύσσα – contrairement aux incidents qui survinrent à Thèbes et qui la plongèrent temporairement dans l'anarchie la plus totale.

La crainte se mêlait alors à la vénération du dieu, mais pour quelle raison ? Selon nous, les Athéniens du 5^{ème} s. avaient peur de voir leurs femmes être possédées par la folie destructrice que leur inspirerait Dionysos, celle-là même qui les pousserait à massacrer leur progéniture – surtout les enfants mâles, les futurs citoyens – : c'est sûrement là leur plus grande inquiétude, celle de voir disparaître l'avenir de la cité et de la civilisation. L'autre frayeur, tout aussi gênante, était de voir leurs femmes et leurs filles sortir de l'οἶκος et de l'enceinte de la cité sous l'impulsion du dieu pour rejoindre la nature, ses forêts et ses montagnes : en quittant la civilisation, elles rejoignaient l'incivilisation non pas pour s'adonner aux plaisirs de la chaire comme le pensait Penthée, mais bien pour renouer avec la qualité la plus essentielle de la femme, à savoir la maternité. En effet, Dionysos, en tant que dieu de la végétation renaissante et affilié à l'élément humide, permettait aux femmes d'accéder à la fécondité.

La μανία est donc nécessaire à la fécondité des femmes ainsi qu'à la prospérité de la cité, mais nous l'avons dit, il n'existait pas de cortège de femmes à Athènes qui ait eu un comportement identique à celui des Ménades mythiques, alors comment cette association entre dieu et humaines pouvait-elle avoir lieu ? Nous pensons par le biais des festivités dionysiaques qui permettaient aux participantes de connaître une possession davantage spirituelle que physique, et ce sous la surveillance des hommes et de la cité en général : tout en gardant à l'œil cette μανία, ils évitaient la λύσσα en reconnaissant la divinité de Dionysos en leurs murs.

¹¹² DABDAB TRABULSI J. A. (op. cit. 79), p. 207-211.

PARTIE CINQUIÈME – DIONYSOS APRÈS ALEXANDRE LE GRAND.

Les premières lectures qui ont alimenté notre recherche nous ont tout naturellement orientés vers les écrits de Henri Jeanmaire¹, qui constitue l'ouvrage de référence en la matière, et dans lequel l'auteur dédie le neuvième et dernier chapitre de son travail à « *Dionysos dans le milieu hellénistique et à l'époque gréco-romaine* ». Nous allons dès lors revenir point par point sur ses quatre parties constitutives afin d'en résumer les idées, d'en proposer les points les plus capitaux et d'ainsi légitimer notre volonté de ne pas avoir eu le souhait d'explorer cette période outre mesure.

1) Le dionysisme et l'évolution religieuse après Alexandre².

Monsieur Jeanmaire débute son chapitre en exposant le point de vue du professeur W. W. Tarn³ : selon lui, le dieu qui occupa, à l'époque hellénistique et en dehors des frontières de la Grèce, la place la plus importante fut certainement Dionysos. Et Jeanmaire de poursuivre en disant que cette époque fut marquée par une **crise** d'abord **religieuse** : en effet, l'ancien polythéisme des périodes préclassique et classique incluait de solides ancrages dans la topographie locale, mais aussi et surtout avec la Cité-État et ses citoyens qui devaient rendre un culte à ces divinités. Compte tenu de ces deux aspects, il était difficile d'exporter ce système religieux hors de son écrin originel, du moins sous ces formes-là. Avec les conquêtes d'Alexandre et la fondation de villes nouvelles, des populations cosmopolites firent leur apparition, parmi lesquelles le sentiment gréco-macédonien fut porté par des expatriés eux-mêmes originaires de diverses régions du monde grec, et désireux de se recréer des habitudes religieuses, sinon identiques, du moins similaires à ce qu'ils avaient connu auparavant. Des *thiases* – de ὁ θίασος – se formèrent donc rapidement, en regroupant étrangers, affranchis, hommes libres et métèques, le tout sous la forme d'une association qui honorait la divinité de leur choix – soit celle des immigrés, soit une divinité autochtone – par le biais d'un culte privé ; or, la divinité grecque dont le culte prenait le plus naturellement la forme d'un thiasos fut bien Dionysos. Le terme *thiasos* semble avoir été utilisé pour désigner dans un premier temps les processions et danses plus ou moins tumultueuses et exaltées qui avaient lieu lors de manifestations extérieures ainsi que les rites initiatiques, pour enfin qualifier la troupe surnaturelle des nymphes et des satyres en tant que modèle du cortège dépeint par ces adeptes de Dionysos. Des témoignages lapidaires subsistent de ces associations dionysiaques, en ce qu'elles aient disposé d'une caisse entretenue par les dons et les cotisations de leurs membres les plus riches. Par ailleurs, la conservation d'un certain nombre de bâtiments nous laisse entrevoir la multiplication de ces associations dans le monde hellénisé⁴. De plus, les mystères de Dionysos furent les plus à même de concurrencer les

¹ JEANMAIRE H., *Dionysos. Histoire du culte de Bacchus*, Paris, Payot, 1978 (Payothèque), p. 417-482.

² JEANMAIRE H. (op. cit. 1), p. 417-429.

³ TARN W. W., *Hellenistic civilisation*, 3^{ème} édition, Londres, Edward Arnold & Co., 1941, p. 304.

⁴ Nous avons parcouru la brève étude réalisée par Jean Bousquet sur l'inscription d'Abdère, retrouvée sur le fronton d'un μάγαρον – bien qu'il s'agisse plutôt de l'imitation d'une grotte dionysiaque – dédié au culte du Dionysos thrace. Il y est fait mention d'un ἀρχιβουλεύς, c'est-à-dire du plus haut degré hiérarchique de ce culte ; la mention de ce titre laisse suggérer que l'inscription n'est pas ultérieure à la fin du 3^{ème} s. ap. J.-C., puisque ce dignitaire principal du culte dionysiaque ne fut actif en Thrace et en Asie mineure que jusqu'à ce *terminus ante quem*. (BOUSQUET J., « Inscription d'Abdère », dans *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 62, 1938, p. 51-54). Le matériel épigraphique lié aux associations religieuses à l'époque hellénistique est rassemblé dans ZIEBARTH E., *Das griechische Vereinswesen*, 1896, dans POLAND E. J., *Geschichte des griechischen Vereinswesens*, 1909, ainsi que dans JACCOTTET

divinités orientales avec lesquelles le fils de Sémélé présentait certaines affinités de par ses propres origines ; ainsi, ce fut grâce à ces affinités que s'opéra un syncrétisme religieux au cœur de cette société cosmopolite, dans laquelle se développait l'individualisme.

Vint ensuite une **crise philosophique**. L'extension de l'individualisme de cette période demeure logique : en proposant de nouvelles solutions au problème moral initié par Socrate et développé par la suite par Platon⁵, la philosophie – portée par les courants de l'épicurisme et du stoïcisme – proposait des règles de vie permettant à l'homme hellénistique d'atteindre un nouvel idéal du bonheur basé sur un individualisme s'exerçant en dehors des règles sociétales. Contrairement au stoïcisme, le dionysisme exaltait le bonheur et ouvrait la voie du salut par la frénésie du corps et sa connexion avec le divin. De plus, il est impossible de soupçonner la part du mysticisme dans la mouvance dionysiaque à cette période, en ce compris l'espérance en la vie d'outre-tombe ou encore le don de l'immortalité ; il semblerait néanmoins que ces concepts se soient greffés au dionysisme à une époque tardive⁶.

Il s'opéra également un **changement d'ordre civique**. Dans ces cités nouvelles se côtoyaient misère extrême et prospérité exubérante, menée par la recherche des plaisirs et des richesses, et l'attrait pour les festivités dionysiaques devaient trouver un terrain propice à son accroissement : danse, musique, banquets où la consommation de vin procédait du sacrement et de la réjouissance périodique, mélanges des genres et des classes sociales, déguisements et mascarades étaient donc monnaie courante, et servaient de prétexte à la célébration du culte de Dionysos.

Devant la magnificence de ces festivités populaires, les souverains hellénistiques avaient à cœur de rehausser leur éclat. Les processions, les concours musicaux et les représentations dramatiques étaient désormais laissées aux mains de professionnels – acteurs, chanteurs, musiciens – placés sous l'égide de Dionysos et qui furent appelés οἱ Διονυσιακοὶ τεχνῖται⁷. Ceux-ci formèrent des associations⁸ dont l'objectif principal était d'honorer le dieu par des sacrifices et des rassemblements civiques, mais aussi de faire valoir leurs intérêts propres. Avec le temps, ces associations devinrent presque un état au sein même de l'état, aux côtés des autres cités et royaumes, qui avec son culte propre s'inscrivait dans une

A.-Fr., *Choisir Dionysos : Les associations dionysiaques ou la face cachée du dionysisme*. Vol. I : analyses et Vol. II : inscriptions, Kilchberg, Akanthus, 2003.

⁵ Ces derniers opérèrent un bouleversement des conceptions philosophiques alors en place dans la Grèce classique ; en effet, ils substituèrent à la religion philosophique – initialement destinée à se superposer à la religion de la Cité – une religion de type cosmique et universaliste dans laquelle la divinité s'assimile à l'idéal de l'ordre, du beau et du bien, sans avoir quelconque interaction avec l'homme. Ceci devait ainsi suffire à ébranler les anciennes croyances en des divinités naturistes, toutes-puissantes, capricieuses et intimement liées au monde des hommes.

⁶ Plutarque lie l'initiation aux « mystères » dionysiaques à l'enseignement sur la vie dans l'au-delà (PLUTARQUE, *Consolation à sa femme*, X).

⁷ Le lecteur en trouvera une synthèse détaillée dans Le GUEN B., *Les associations de Technites dionysiaques à l'époque hellénistique*. II. Synthèse, Nancy, Association pour la Diffusion et la Recherche sur l'Antiquité, 2001 (Études d'archéologie classique XII).

⁸ Les premiers *Artistes dionysiaques* débutèrent leur activité à Athènes dans les années 330 av. J.-C. jusqu'au début de notre ère. Aux côtés de cette association se développa à Corinthe, puis en Grèce continentale – et ce jusqu'en 146 av. J.-C. – « La Compagnie des Artistes sous l'invocation de Dionysos dans l'Isthme et à Némée », qui regroupait un plus large pan des artistes dramatiques de l'ancien monde grec et qui devait quelque peu supplanter son homologue athénienne. Une troisième association prit son essor au 2^{ème} s. av. J.-C. dans les îles et en Asie mineure sous le nom de « La Compagnie des Artistes sous l'invocation de Dionysos en Ionie et dans l'Hellespont » ; celle-ci siégea d'abord à Téos, puis se propagea à Éphèse, Priène et Lébédos avant d'englober « La Compagnie des Artistes sous l'invocation de Dionysos Καθηγεμῶν » alors en activité à la cour de Pergame.

dimension internationale alors en vogue à cette période. De plus, elles participèrent à la diffusion du culte de Dionysos, et exercèrent donc une influence religieuse voire politique.

2) Coup d'œil sur l'expansion du dionysisme à partir du 4^{ème} siècle avant notre ère⁹.

Dionysos dans l'Italie méridionale. Les premières cités grecques à prendre part à la colonisation de la Sicile dès le 8^{ème} s. av. J.-C. furent Naxos, Corinthe et Chalcis, c'est-à-dire des cités où le culte dionysiaque s'était développé de bonne heure. La religion grecque fraîchement débarquée – avec notamment le culte de Déméter et de ses mystères – fusionna avec les cultes autochtones – centrés autour des divinités infernales, alors confondues avec Perséphone et Hadès, et dont Dionysos faisait partie, sans que cela ait un lien quelconque avec les conceptions orphiques de l'outre-tombe, du moins à cette époque.

| Dionysos et le milieu thrace. En se basant sur les théories de Wilamowitz-Moellendorff¹⁰, Jeanmaire rejette lui aussi l'idée d'une origine proprement thrace du culte de Dionysos. Celui-ci fut plutôt introduit à une époque ancienne parmi les populations thraces à la suite de contacts récurrents avec les colons de Thasos, de Chalcis et d'Athènes. Ce culte se mêla à certaines divinités indigènes en raison peut-être de la présence déjà effective de sociétés masculines que l'on pourrait apparenter aux associations dionysiaques, ou encore en raison de leur proximité rituelle avec Dionysos, comme ce fut notamment le cas avec Rhésus, le dieu du Pangée et du Rhodope, dieu chasseur, funéraire et guérisseur, alors doté de capacité oraculaire et des traits d'un dieu supérieur au reste du panthéon thrace.

Le culte de Dionysos dans les îles de l'Égée à l'époque hellénistique et romaine. Nous ignorons ici ce qui devait persister des rites de Dionysos dont nous trouvons trace dans les écrits d'auteurs chrétiens pour Chios, Ténédos ou la Crète. Il demeure cependant certains vestiges d'associations dionysiaques dans les Cyclades et les îles alentour telles que Myconos, Mélos, Théra, Rhodes, Nisyros ou encore Ténos, qui avaient entretenu d'étroites relations avec l'importance ancienne du culte de Dionysos à Naxos et à Paros.

À Athènes : les Dionysiastes. La société des Dionysiastes du Pirée, autrement appelée « Les porteurs de cotisation à Dionysos », vit le jour au 2^{ème} s. av. J.-C. dans les milieux aisés et influents de la cité. | Iobacchoi : renouvellement des formes de la dévotion dans le sein des confréries dionysiaques. Nous trouvons les premières traces de ἰοβάκχεια chez Démosthène au 4^{ème} s. av. J.-C. ; ces festivités étaient supervisées par l'État par l'intermédiaire des γεραιαί, les auxiliaires de la βασίλιννα, lors des cérémonies dionysiaques. Il semble donc qu'il ait existé dès avant cette époque une société féminine de ἰόβακχοι chargée d'assurer la célébration de ces cérémonies. Nous pouvons être certains, en revanche, qu'une société de ἰόβακχοι athéniens a existé au 2^{ème} s. ap. J.-C.

Dionysos et les mystères d'Éleusis. Dionysos intégra les mystères éleusiens assurément à date ancienne, sans que nous ne connaissions exactement le rôle qu'il y occupait ; il s'avère seulement que le fils de Sémélé avait rejoint le panthéon éleusien à cause de liens avec les déesses chthoniennes que sont Déméter et Koré. | Iacchos. On confondit souvent Dionysos avec Iacchos. À l'origine, les mystes éleusiens proclamaient le mot ἱακχε lors des processions d'Athènes à Éleusis ; cette acclamation se personnifia

⁹ JEANMAIRE H. (op. cit. 1), p. 429-445.

¹⁰ WILAMOWITZ-MOELENDORFF U. von, *Der Glaube der Hellenen*, t. II, 1932, p. 261 sqq.

progressivement en un génie appelé le « mystique Iacchos », qui représentait en quelque sorte l'âme collective du cortège.

Delphes et l'universalisme dionysiaque : le péan de Philodamos. Dionysos était assez anciennement lié à Delphes, et il retrouva un regain de popularité dès le début du règne d'Alexandre le Grand en 328 av. J.-C. ; en effet, le poète Philodamos de Scarphée composa un péan en l'honneur du dieu dans l'objectif de lui conférer un statut plus important encore au sein du culte delphien et d'ainsi glorifier son universalité¹¹.

Les confréries dionysiaques dans l'Asie hellénistique. Ces confréries participèrent au renouveau du culte de Dionysos dès l'époque hellénistique ; en effet, ce fut à Éphèse ou encore à Milet qu'apparut le culte d'un « Dionysos local », sans doute d'origine asiatique et relié à une grande-déesse, que les populations associèrent à Déméter ou à Artémis. Dans ces régions, le culte dionysiaque reflétait un caractère mystique, influencé par l'esprit de propagande alors très en vogue, et était contrôlé par les autorités publiques dans le cas d'associations privées. | Survivances du ménadisme en Ionie. « La Compagnie des Artistes sous l'invocation de Dionysos en Ionie et dans l'Hellespont » dissémina ses centres d'influence un peu partout en Ionie mais parfois à des époques différentes, comme à Éphèse, à Pergame, à Téos, à Smyrne, à Priène – 2^{ème} s. av. J.-C. –, à Magnésie – 2^{ème} s. ap. J.-C. – ou encore à Milet – dès la première moitié du 3^{ème} s. av. J.-C. – ; ces associations ioniennes s'attelaient à propager le culte de Dionysos.

3) Dionysos et les monarchies hellénistiques¹².

121

Dionysos et les souverains hellénistiques. Le milieu du 3^{ème} s. av. J.-C. vit l'essor du culte de Dionysos au cœur du royaume de Pergame, ce qui constitue l'un des premiers cas d'association du fils de Sémélé avec les monarchies hellénistiques.

Dionysos Καθηγεμὼν et le royaume de Pergame. Ce fut sous l'invocation de Καθηγεμὼν que Dionysos devint le dieu de la dynastie pergaméenne, dès lors qu'Attale 1^{er} (241-197) se réclamait d'une ascendance divine. En effet, il n'est pas étonnant de constater que ses souverains aient choisi Dionysos lorsque l'on sait que la région de Pergame avait dû être le berceau d'un « prédionysos » asianique. Comme dit plus haut, « La Compagnie des Artistes sous l'invocation de Dionysos Καθηγεμὼν » contribua au développement de ce culte royal ; Dionysos Καθηγεμὼν fut le dieu du théâtre, activité qui prit une place de plus en plus importante dans une cité désireuse de surpasser les autres d'un point de vue littéraire et artistique, et il n'est donc pas étonnant qu'une troupe d'acteurs et de chanteurs y ait trouvé un terrain des plus propices pour exprimer leur art. De plus, l'emblème du taureau, qui symbolisait la puissance royale et divine dans l'Asie ancienne, vit un regain d'intérêt chez ce Dionysos Καθηγεμὼν tandis qu'il était tombé en désuétude chez les Grecs. Il semblerait d'ailleurs que le culte rendu à ce dieu devait prendre la forme de rites et de mystères.

¹¹ Voir aussi WEIL H., « Le péan delphique à Dionysos », dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 1895, p. 392, et SOKOLOWSKI Fr., « Sur le péan de Philodamos », dans *BCH*, vol. 60, 1936, p. 135-143.

¹² JEANMAIRE H. (op. cit. 1), p. 446-453.

La religion dans l'Égypte des Ptolémées : Ptolémée Philopator et le culte de Dionysos. Les associations dionysiaques laissèrent assez peu de vestiges dans l'épigraphie en Égypte ; Ptolémée IV Philopator (221-203) prit cependant la décision de les recenser dans tout son royaume, ce qui nous laisse penser que ces congrégations devaient être suffisamment nombreuses pour influencer le milieu religieux égyptien, et susciter l'intérêt du souverain. Des compagnies de τεχνῖται apparurent en Égypte au moins dès le 3^{ème} s. av. J.-C. et associèrent leurs activités au culte des dieux adelphe que furent Ptolémée II (284-246) et sa sœur Arsinoé, ce qui contribua à propager le culte de Dionysos en Égypte.

Dionysos, Osiris et Sérapis : les κάτοχοι du Sérapeum de Memphis. Le culte gréco-égyptien associant Isis – qui présentait certains points communs avec Déméter – à Sérapis – connu comme étant la transposition hellénique du dieu Apis de Memphis, qui fut lui-même identifié à Osiris après sa mort – s'était développé dans le Sérapeum dès le début du règne des Lagides en Égypte. Dans le syncrétisme alexandrin, Sérapis était lui-même associé à la fois à Zeus, à Asclépios, à Hadès, mais aussi à Dionysos ; en effet, Dionysos et Osiris avaient déjà été assimilés par les Grecs dès le 5^{ème} s. av. J.-C. comme le suggère Hérodote. Le rôle de l'emblème phallique, le fait que Dionysos soit une divinité infernale dans ses plus anciens aspects, le culte du taureau, le récit du démembrement de Dionysos, tout cela facilita cette assimilation à Osiris, puis à Sérapis. En outre, les membres des associations dionysiaques originaires de Macédoine, coutumiers des transes mystiques, influencèrent les pratiques des κάτοχοι « les possédés » sérapéens.

La politique religieuse de Ptolémée Philopator. Le dionysisme eut son essor en Égypte sous le règne de Ptolémée IV Philopator, qui fut un fervent disciple du dieu, au point de recevoir le titre de Νέος Διόνυσος de la part de ses sujets. Outre le fait d'avoir instauré la fête des λαγυνοφόρια, Ptolémée avait pris la décision de recenser les associations dionysiaques ; précisons ici qu'à la suite d'une victoire égyptienne en Palestine, le souverain demanda aux Juifs d'Alexandrie de se reconnaître adeptes du culte de Dionysos en se faisant tatouer une feuille de lierre, et en accordant une prime à ceux qui prendraient part aux mystères.

Dionysos et Héraclès. Ce fut à cette époque que la tribu principale d'Alexandrie prit le nom de « Dionysias » et que les dèmes reçurent des noms qui les plaçaient sous le patronage de héros et d'héroïnes que l'on considérait comme faisant partie de la famille ou de la descendance de Dionysos, tels qu'Althée, Déjanire, Ariane, Staphylos, Évanthe ou encore Maron pour ne citer qu'eux, ce qui permit aux Lagides de se targuer d'être les descendants à la fois de Dionysos et d'Héraclès¹³, et ce depuis au moins les premières années du règne de Ptolémée III Evergète (246-222 av. J.-C.).

4) Dionysos et le monde romain¹⁴.

Contrairement aux trois premières parties, nous n'avons pas été dans le détail ici car cela ne nous a pas paru judicieux compte tenu de l'éloignement temporel de ce point par rapport au sujet de notre mémoire.

¹³ Héraclès en tant que gendre de Dionysos, puisque Déjanire, l'épouse d'Héraclès, était la fille d'Althée et de Dionysos.

¹⁴ JEANMAIRE H. (op. cit. 1), p. 453-482.

Nous avons néanmoins déjà abordé le sujet de « *L'orgiasme dionysiaque en Italie : l'affaire des Bacchanales* » dans notre travail de fin de cycle que nous avons intitulé « *État de la question sur l'histoire et l'interprétation des Bacchanales à Rome* » ; nous avons comparé le texte de Tite-Live¹⁵ à la lumière du *Senatus consultum de Bacchanalibus* retrouvé à Tiriolo, afin d'en dégager les différents points de convergence et de divergence, et d'ainsi mieux cerner l'apport de l'épigraphie au sein du récit livien. Nous en avons simplement conclu qu'une copie romaine de ce sénatus-consulte calabrais avait dû servir à la rédaction du récit de l'historien, bien qu'il n'en existe plus aucune preuve. Nous n'avons toutefois pas eu l'occasion de travailler sur les contextes historique, politique, social ou religieux de l'affaire des Bacchanales, ce que le chapitre de Jeanmaire aurait pu éclairer.

Nous avons déjà survolé cette matière de l'importance du rôle revêtu, dès la période hellénistique jusqu'au 5^{ème} s. ap. J.-C., par Dionysos dans le panthéon grec dans l'un de nos précédents travaux intitulé « *Lecture des Dionysiaques de Nonnos de Panopolis, du De Raptu Proserpinae de Claudien et de l'Hymne homérique à Déméter à la lueur des mystères d'Éleusis* » ; lorsque nous parlions des influences de Nonnos¹⁶, nous disions :

« Dionysos occupa une place de plus en plus prépondérante dans le panthéon grec à partir de l'époque hellénistique, qui vit fleurir un certain nombre de modèles et de précurseurs prêts à chanter les succès dionysiaques. Par exemple, lors de sa conquête des Indes, Alexandre le Grand se fit l'émule ainsi que le propagateur du culte dionysiaque au cœur de ces nouvelles contrées. En même temps que cet engouement pour le fils de Sémélé, les nouveaux souverains alexandrins s'autoproclamèrent *Νέος Διόνυσος* [comme ce fut le cas pour Ptolémée IV Philopator] ; les poètes, les prosateurs et autres artisans illustrèrent chacun à leur façon les différents thèmes de la geste dionysiaque dans leurs réalisations.

Après une période de régression, le dionysisme connut un regain de popularité sous les Antonins (96 –192 ap. J.-C.) parmi lesquels Hadrien et Trajan, qui usèrent tous deux du même titre que les souverains hellénistiques précédemment cités. Les deux siècles suivants virent l'apparition et la multiplication de mobilier, funéraire ou non, à sujets dionysiaques, avec notamment la représentation de la naissance et de l'enfance du dieu, de son triomphe contre les Indiens, de ses noces avec Ariane, mais aussi des épisodes de Lycurgue, de Penthée, d'Ampélos et celui du διασπαργμός de Zagreus. Bien que les sujets dionysiaques eussent disparus des sarcophages après les années 330 ap. J.-C., ils continuèrent de susciter l'intérêt de poètes et d'artistes au moins jusqu'à l'époque byzantine.

La poésie hellénistique et impériale ne fut pas en reste, puisque bon nombre d'écrits – aujourd'hui perdus et dont seuls les noms ont été conservés – s'inspirèrent de l'épopée dionysiaque avec notamment les *Dionysiaques* de même qu'un poème dédié à Ariane composés par Sôtérichos d'Oasis, un contemporain de l'époque de Dioclétien, avec par ailleurs les *Bassariques* attribuées à un certain Dionysos antérieur à Oppien de Corycos (2^{ème} s. ap. J.-C.), qui traitèrent tous deux de la guerre des Indes, de même que le *Dionysos* d'Euphoriion de Chalcis (3^{ème} s. ap. J.-C.) dans lequel est fait mention du voyage triomphal du dieu en Grèce.

¹⁵ TITE-LIVE, *Ab Urbe Condita*, XIV, 3 à 19.

¹⁶ En nous basant sur *Nonnos de Panopolis. Les Dionysiaques. Tome I. Chants I-II*, texte établi et traduit par Vian F., Paris, Les Belles Lettres, 1976 (Collection des Universités de France), p. XLI-L.

Au 5^{ème} s. ap. J.-C., Nonnos de Panopolis composa une œuvre gigantesque intitulée les *Dionysiaques* en se basant bien évidemment sur les traditions littéraires gréco-latines des époques classiques, mais aussi hellénistiques que nous venons de mettre en lumière. Il se référa dans une très large mesure à la *Gigantomachie* et aux mythes apparentés au sein de son œuvre, puisqu'il prêta à Dionysos plusieurs victoires sur les Géants et que la guerre des Indes prit l'apparence symbolique de ce céleste combat ; il n'est donc pas exclu qu'il ait connu l'influence de la *Gigantiade* de Scopélien (début du 2^{ème} s. ap. J.-C.), celle des *Bassariques* et peut-être celle de la *Gigantomachie grecque* de Claudien (fin du 4^{ème} s.). Il ne nous faut pas non plus oublier le rôle important que jouèrent les théogamies de Dionysos dans l'œuvre de Nonnos, qui tira son catalogue des douze unions de Zeus des *Théogamies héroïques* de Pisandre de Laranda (3^{ème} s. ap. J.-C.).

CONCLUSION GÉNÉRALE.

Il est temps pour nous de conclure et de répondre à la question « *D'une manière ou d'une autre, qu'elle soit consciente ou inconsciente, mesurée ou non, le mythe, la figure et le culte de Dionysos ont-ils pu permettre aux femmes d'Athènes de s'émanciper de leur condition ?* » Sans que nous ne revenions sur le cas du mythe, de la figure et du culte dont nous avons traité dans la **PARTIE QUATRIÈME**, voici désormais les conclusions détaillées auxquelles nous sommes parvenue.

Tout d'abord, que signifie la locution « *les femmes d'Athènes* » ? Il s'agit des épouses et des filles de citoyens Athéniens, celles qui pouvaient participer de manière active aux célébrations religieuses – puisqu'il s'agissait là de leur seul devoir civique – et qui étaient attachées aux soins et aux besoins de l'οἶκος et de ses membres. Or les épouses de métèques, même si elles ne prenaient pas part à l'entièreté de ces festivités religieuses, étaient, elles aussi, contraintes aux obligations de leur demeure. Les prostituées et les courtisanes ne partageaient qu'assez rarement le même mode de vie que leurs concitoyennes, tout comme les femmes esclaves qui étaient le plus souvent asservies aux travaux domestiques.

Ensuite, qu'entendons-nous par « *s'émanciper* » ? Certainement pas une notion qui soit en lien avec notre féminisme moderne : pour rappel, cet ensemble d'idées et de mouvances politico-socio-culturelles a pour but principal d'encourager l'égalité entre les hommes et les femmes tout en militant pour les droits de ces dernières. Une telle conception est bien évidemment anachronique en ce qui concerne notre propos, car un mouvement féministe en tant que tel ne pouvait exister dans l'Athènes classique du 5^{ème} siècle. En effet, cette cité se base essentiellement sur une ségrégation bien trop rigide entre les rôles propres aux hommes et aux femmes, ces dernières n'ayant aucun droit politique et donc aucun moyen de plaider leur cause, si tant est qu'elles aient eu conscience de leur condition. Au contraire, notre intention de départ était plutôt de comprendre pourquoi les adeptes de Dionysos étaient principalement des femmes, qui plus est des femmes « libres » de quitter la demeure de leur père ou de leur époux pour rejoindre la nature. « Libres », non pas dans le sens actif du terme qui voudrait qu'elles aient abandonné leur foyer en pleine conscience, mais bien dans le sens passif, celui d'être « libérées » par l'action de Dionysos. Or ce que nous venons de décrire relève du ménadisme mythique, celui qui nous a été décrit et dépeint dans la littérature grecque – principalement par Euripide – et par l'iconographie, mais en était-il de même pour la réalité ?

Et le terme « *condition* » ? Simplement le fait pour les femmes et filles de citoyens de demeurer les gardiennes de l'οἶκος et les mères des futurs petits citoyens athéniens.

En somme non, les femmes d'Athènes ne se sont pas émancipées de leur condition sous l'impulsion de Dionysos car comme nous l'avons dit plus haut, il n'exista pas de ménadisme historique dans l'Athènes du 5^{ème} s. av. J.-C. ; le seul but recherché dans la vénération du culte de Dionysos était d'assurer la fécondité des femmes. Les femmes étaient-elles conscientes de la visée de ces festivités dionysiaques ? Certainement oui. Étaient-elles inconscientes de leur condition ? La réponse est incertaine. Ce que nous laissons entendre d'une émancipation mesurée ou non relevait plutôt du fait de la pleine conscience des femmes vis-à-vis de leur condition, or il nous est presque impossible d'y apporter une réponse claire ; en revanche, les fêtes de Dionysos étaient bel et bien mesurées et encadrées par la cité afin d'éviter justement la démesure.

Ce mémoire nous aura donné l'occasion de défricher de nouvelles pistes d'exploration sur les liens unissant les femmes à Dionysos. En effet, si un ménadisme historique n'a pas existé au 5^{ème} siècle à Athènes, celui-ci émergea pourtant dès le 4^{ème} siècle avant notre ère, mais pour quelles raisons exactement ? Les motifs étaient-ils réactionnaires vis-à-vis des contextes politiques, religieux ou sociaux ? Le ménadisme se propage-t-il depuis jusque dans les autres cités grecques, ou l'influence fut-elle inverse ? Comment la figure de Dionysos évolua-t-elle grâce à cela ? De quelle manière la religion s'implanta-t-elle sur le territoire hellénophone ? A-t-elle subi des influences spirituelles d'autres contrées ? De quelle façon le dionysisme grec, pourtant considéré comme décent dans la Grèce des premiers siècles, a-t-il acquis la réputation d'occasion de luxure et de débauche ? Comment en est-on venu au scandale des Bacchanales de 186 av. J.-C. ? Voilà tout autant de questions fascinantes qui mériteraient un examen approfondi.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature antique.

AUTEURS ANTIQUES.

ALCÉE.

- ❑ *Alcée. Fragments. Tome II*, texte établi, traduit et annoté par LIBERMAN G., Paris, Les Belles Lettres, 1999 (Collection des Universités de France).
- ❑ **Uide** : Alcée en **LP**.

ALCMAN.

- ❑ **Uide** : Alcman en **PMG**.

ANTHOLOGIE PALATINE.

- ❑ *Anthologie grecque. Première partie. Anthologie palatine. Tome III (Livre VI)*, texte établi et traduit par WALTZ P., 2^{ème} édition, Paris, Les Belles Lettres, 1960.

ARISTOPHANE.

- ❑ *Aristophane. Tome I. Les Acharniens. Les Cavaliers. Les Nuées*, texte établi par COULON V. et traduit par VAN DAELE H., 3^{ème} édition revue et corrigée, Paris, Les Belles Lettres, 1948 (CUF).
- ❑ *Aristophane. Tome II. Les Guêpes. La Paix*, texte établi par COULON V. et traduit par VAN DAELE H., Paris, Les Belles Lettres, 1924 (CUF).
- ❑ *Aristophane. Tome III. Les Oiseaux. Lysistrata*, texte établi par COULON V. et traduit par VAN DAELE H., Paris, Les Belles Lettres, 1928 (CUF).
- ❑ *Aristophane. Tome IV. Les Thesmophories. Les Grenouilles*, texte établi par COULON V. et traduit par VAN DAELE H., 5^{ème} tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1962 (CUF).

ARISTOTE.

- ❑ *Aristote. Constitution d'Athènes*, texte établi et traduit par MATHIEU G. et HAUSSOULLIER B., 5^{ème} édition revue et corrigée, Paris, Les Belles Lettres, 1958 (CUF).
- ❑ *Aristote. Poétique*, texte établi et traduit par HARDY J., 4^{ème} édition, Paris, Les Belles Lettres, 1965 (CUF).

BACCHYLIDE.

- ❑ *Bacchylide. Dithyrambes. Épinicies. Fragments*, texte établi par IRIGONI J. et traduit par DUCHEMIN J. et BARDOLLET L., Paris, Les Belles Lettres, 1993 (CUF).

DÉMOSTHÈNE.

- ❑ *Démosthène. Plaidoyers civils. Tome II (Discours XXXIX-XLVIII)*, texte établi et traduit par GERNET L., Paris, Les Belles Lettres, 1957 (CUF).

EUMÉLOS DE CORINTHE.

- ❑ **Uide** : Eumélos de Corinthe en **PEG**.

EURIPIDE.

- ❑ *Euripides. Children of Heracles. Hippolytus. Andromache. Hecuba*, édité et traduit par KOVACS D., Cambridge/Londres, Harvard University Press, 1995 (Loeb Classical Library).
- ❑ *Euripide. Tome I. Le Cyclope. Alceste. Médée. Les Héraclides*, texte établi et traduit par MÉRIDIÉ L., 5^{ème} édition revue et corrigée, Paris, Les Belles Lettres, 1961 (CUF).
- ❑ *Euripide. Tome III. Héraclès. Les Suppliantes. Ion*, texte établi et traduit par PARMENTIER L. et GRÉGOIRE H., Paris, Les Belles Lettres, 1959 (CUF).
- ❑ *Euripide. Tome V. Hélène. Les Phéniciennes*, texte établi et traduit par GRÉGOIRE H. et MÉRIDIÉ L., avec la collaboration de Chapouthier F., Paris, Les Belles Lettres, 1950 (CUF).

- ❑ *Euripide. Tome VI¹. Oreste*, texte établi et annoté par CHAPOUTHIER F. et traduit par MÉRIDIER L., Paris, Les Belles Lettres, 1959 (CUF).
- ❑ *Euripide. Tome VI². Les Bacchantes*, texte établi et traduit par GRÉGOIRE H., 5^{ème} tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1975 (CUF).
- ❑ *Euripide. Tome VII¹. Iphigénie à Aulis*, texte établi et traduit par JOUAN Fr., Paris, Les Belles Lettres, 1983 (CUF).
- ❑ *Euripide. Tome VIII. Fragments 1^{ère} partie. Aigeus-Autolykos*, texte établi et traduit par JOUAN Fr. et VAN LOOY, Paris, Les Belles Lettres, 1998 (CUF).
- ❑ **Uide** : Euripide en N².

ESCHYLE.

- ❑ *Aeschylus. II. Orestieia. Agamemnon. Libation-bearers. Eumenides*, édité et traduit par SOMMERSTEIN A. H., Cambridge/Londres, Harvard University Press, 2008 (Loeb Classical Library).
- ❑ *Aeschylus. Fragments. III (LCL 505)*, édité et traduit par SOMMERSTEIN A. H., Cambridge/Londres, Harvard University Press, 2008 (Loeb Classical Library).
 - **Remarque** : Lorsque nous renseignons les fragments d'Eschyle, nous commençons d'abord par la référence faite par NAUCK dans le R, puis celle de SOMMERSTEIN.

HÉRODOTE.

- ❑ *Hérodote. Histoires. Livre I. Cléo*, texte établi et traduit par LEGRAND Ph.-E., 3^{ème} édition revue et corrigée, Paris, Les Belles Lettres, 1956 (CUF).
- ❑ *Hérodote. Histoires. Livre II. Euterpe*, texte établi et traduit par LEGRAND Ph.-E., Paris, Les Belles Lettres, 1936 (CUF).
- ❑ *Hérodote. Histoire. Livre III. Thalie*, texte établi et traduit par LEGRAND Ph.-E., Paris, Les Belles Lettres, 1958 (CUF).
- ❑ *Hérodote. Histoires. Livre V. Terpsichore*, texte établi et traduit par LEGRAND Ph.-E., Paris, Les Belles Lettres, 1946 (CUF).

HÉSIODE.

- ❑ *Hésiode. Théogonie. Les Travaux et les Jours. Le Bouclier*, texte établi et traduit par MAZON Paul, 5^{ème} édition, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (CUF).

HOMÈRE.

- ❑ *Homère. Iliade. Tome I (Chants I-VI)*, texte établi et traduit par MAZON P., avec la collaboration de CHANTRAINE P., COLLART P. et LANGUMIER R., Paris, Les Belles Lettres, 1961 (CUF).
- ❑ *Homère. Iliade. Tome II (Chants VII-XII)*, texte établi et traduit par MAZON P., avec la collaboration de CHANTRAINE P., COLLART P. et LANGUMIER R., Paris, Les Belles Lettres, 1961 (CUF).
- ❑ *Homère. Iliade. Tome III (Chants XIII-XVIII)*, texte établi et traduit par MAZON P., avec la collaboration de CHANTRAINE P., COLLART P. et LANGUMIER R., Paris, Les Belles Lettres, 1938 [1961] (CUF).
- ❑ *L'Odyssée. « Poésie homérique ». Tome I : Chants I-VII*, texte établi et traduit par BÉRARD V., 6^{ème} tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1962.
- ❑ *L'Odyssée. « Poésie homérique ». Tome II : Chants VIII-XV*, texte établi et traduit par BÉRARD V., 7^{ème} tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1963 (CUF).
- ❑ *L'Odyssée. « Poésie homérique ». Tome III : Chants XVI-XXIV*, texte établi et traduit par BÉRARD V., 7^{ème} tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1963 (CUF).

HOMÈRE (PSEUDO-).

- ❑ *Homère. Hymnes*, texte établi et traduit par HUMBERT J., 7^{ème} tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1997 (CUF).
- ❑ *The Homeric Hymns. Interpretative Essays*, édité par FAULKNER A., Oxford, Oxford University Press, 2011.
- ❑ *The Homeric Hymns*, édité par ALLEN T. W., HALLIDAY W. R. et SIKES E. E., 2^{ème} édition, Oxford, Clarendon Press, 1936.

- **Remarque** : Lorsque nous renseignons les hymnes dans notre tableau récapitulatif, nous commençons par la référence faite par HUMBERT, ensuite celle de ALLEN-SIKES.

ISÉE.

- *Isée. Discours*, texte établi et traduit par ROUSSEL P., 2^{ème} édition, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (CUF).

MÉNANDRE.

- *Ménandre. Tome I¹. La Samienne*, texte établi et traduit par JACQUES J.-M., Paris, Les Belles Lettres, 1971 (CUF).

NONNOS DE PANOPOLIS.

- *Nonnos de Panopolis. Les Dionysiaques. Tome I. Chants I-II*, texte établi et traduit par VIAN F., Paris, Les Belles Lettres, 1976 (Collection des Universités de France).

PANYASIS.

- **Uide** : Panyasis en **PEG**.

PAUSANIAS.

- *Pausanias. Description de la Grèce. Tome I. Introduction générale. Livre I. L'Attique*, texte établi par CASEVITZ M., traduit par POUILLOUX J., commenté par CHAMOIX Fr., Paris, Les Belles Lettres, 1992 (CUF).
- *Pausanias. Description of Greece*, traduit par JONES W. H., en quatre volumes avec volume additionnel contenant cartes, plans et index, Vol. I, Livres I et II, Londres, Heinemann/Cambridge, Harvard University Press, 1969 (Loeb classical Library).
- *Pausanias. Description of Greece*, traduit par JONES W. H. et ORMEROD H. A., en quatre volumes avec volume additionnel contenant cartes, plans et index, Vol. II, Livres III à V, Cambridge, Harvard University Press/Londres, Heinemann, 1966 (Loeb classical Library).
- *Pausanias. Description de la Grèce. Tome IV. Livre IV. La Messénie*, texte établi par CASEVITZ M., traduit et commenté par AUBERGER J., Paris, Les Belles Lettres, 2005 (CUF).

PHÉRÉCYDE.

- *Die Fragmente der griechischen Historiker I*, éd. F. Jacoby, 2^{ème} éd., Leyde, 1957.
- BONNECHERE P., Jacoby. *Die Fragmente der griechischen Historiker. Indexes of parts I, II, and III. Indexes of ancient authors. II: Concordance Jacoby → Source*, Leiden/Boston/Köln, Brill, 1999.
- GAISFORD T. S.T.P., *Etimologicon magnum seu lexicon saepissime vocabulorum origines indagans ex pluribus lexicis scholiastis et grammaticis anonymi cuiusdam opera concinnatum*, Amsterdam, Hakkert, 1962.
- ADLER A., *Suidae lexicon. Pars Π-Ψ*, 1^{ère} édition, Leipzig, Teubner, 1971 (Bibliotheca Teubneriana).

PINDARE.

- *Pindare. Tome I. Olympiques*, texte établi et traduit par PUECH A., 2^{ème} édition revue et corrigée, Paris, Les Belles Lettres, 1931 (CUF).
- *Pindare. Tome II. Pythiques*, texte établi et traduit par PUECH A., 4^{ème} édition, Paris, Les Belles Lettres, 1961 (CUF).
- *Pindare. Tome IV. Isthmiques et fragments*, texte établi et traduit par PUECH A., Paris, Les Belles Lettres, 1923 (CUF).
 - **Remarque** : Lorsque nous renseignons les fragments de Pindare, nous commençons par la référence faite par PUECH, puis celle de MAEHLER dans le SM.

PLATON.

- *Platon. Œuvres complètes. Tome IV – 1^{ère} partie. Phédon*, texte établi et traduit par ROBIN L., Paris, Les Belles Lettres, 1926 (CUF).
- *Platon. Œuvres complètes. Tome V – 1^{ère} partie. Ion. Ménexène. Euthydème*, texte établi et traduit par MÉRIDIER L., Paris, Les Belles Lettres, 1931 (CUF).
- *Platon. Œuvres complètes. Tome XII – 1^{ère} partie. Les Lois*, texte établi et traduit par DIÈS A., Paris, Les Belles Lettres, 1956 (CUF).

PLUTARQUE.

- ❑ *Plutarque. Vies. Tome III. Périclès-Fabius Maximus – Alcibiade-Coriolan*, texte établi et traduit par FLACELIÈRE R. et CHAMBRY E., Paris, Les Belles Lettres, 1964 (CUF).
- ❑ *Plutarque. Œuvres morales. Tome IV. Conduites méritoires de femmes – Étiologies romaines – Étiologies grecques – Parallèles mineurs*, texte établi et traduit par BOULOGNE J., Paris, Les Belles Lettres, 2002 (CUF).
- ❑ *Plutarque. Œuvres morales. Tome VIII. Du destin – Le démon de Socrate – De l'exil – Consolation à sa femme*, texte établi et traduit par HANI J., Paris, Les Belles Lettres, 1990 (CUF).
- ❑ *Plutarque. Œuvres morales. Tome IX, 2^{ème} partie : Traité 46. Propos de Table (Livres IV-VI)*, texte établi et traduit par FUHRMANN Fr., Paris, Les Belles Lettres, 1978 (CUF).

PRATINAS.

- ❑ **Uide** : Pratinas en **PMG**.

SAPPHO.

- ❑ **Uide** : Sappho en **LP**.

SOPHOCLE.

- ❑ *Sophocle. Tome I. Les Trachiniennes. Antigone*, texte établi par DAIN A. et traduit par MAZON P., Paris, Les Belles Lettres, 1962 (CUF).
- ❑ *Sophocle. Tome II. Ajax. Œdipe-Roi. Électre*, texte établi par DAIN A. et traduit par MAZON P., Paris, Les Belles Lettres, 1958 (CUF).
- ❑ *Sophocle. Tome III. Philoctète. Œdipe à Colone*, texte établi par DAIN A. et traduit par MAZON P., Paris, Les Belles Lettres, 1960 (CUF).

STÉSICHORE.

- ❑ **Uide** : Stésichore en **PMG**.

THÉOCRITE.

- ❑ *Bucolicorum graecorum Theocriti Bionis Mosci Reliquiae accedentibus incertorum Idylliis*, recensées par AHRENS H. L., 2^{ème} édition, Leipzig, Teubner, 1869 (Bibliotheca Teubneriana).

THUCYDIDE.

- ❑ *Thucydide. La Guerre du Péloponnèse. Livres IV et V*, texte établi et traduit par DE ROMILLY J., Paris, Les Belles Lettres, 1967 (CUF).

TITE-LIVE.

- ❑ *Tite-Live, Histoire romaine. Tome XIV. Livre XXIV, V*, texte établi et traduit par JAL P., Paris, Les Belles Lettres, 2005 (CUF).

XÉNOPHON.

- ❑ *Xénophon. Économique*, texte établi et traduit par CHANTRAINE P., Paris, Les Belles Lettres, 1949 (CUF).
- ❑ *Xénophon. Mémoires. Tome II – 1^{ère} partie. Livres II-III*, texte établi par BANDINI M. et traduit et annoté par DORION L.-A., Paris, Les Belles Lettres, 2011 (CUF).

ABRÉVIATIONS.

- ❑ **LP** : Fragments de Sappho et Alcée cités d'après LOBEL E. et PAGE D. L., *Poetarum Lesbiorum Fragmenta* (Oxford, 1955).
 - *Poetarum Lesbiorum Fragmenta*, édités par LOBEL E. et PAGE D. L., Oxford, Clarendon Press, 1963.
- ❑ **MW** : Fragments du corpus hésiodique cités d'après MERKELBACH R. et WEST M. L., *Fragmenta Hesiodica* (Oxford, 1967).
 - *Fragmenta Hesiodica*, édités par MERKELBACH R. et WEST M.L., Oxford, Clarendon, 1967 (Oxford University Press).

- ❑ **N²** : Fragments d'Euripide cités d'après NAUCK A., *Tragicorum Graecorum Fragmenta* (2^{ème} édition, Leipzig, 1889).
 - *Tragicorum Graecorum Fragmenta*, recensés par NAUCK A., Supplément ajouté par SNELL B., Hildesheim, Olms, 1964.
- ❑ **PEG** : Fragments de la poésie grecque épique de l'époque archaïque cités d'après l'édition de BERNABÉ A., *Poetae Epici Graeci*, I (Liepzig, 1987).
 - *Poetarum Epicorum Graecorum testimonia et fragmenta. Pars I*, édité par BERNABÉ A., avec l'appendice iconographique réalisé par OLMOS A.R., Leipzig, Teubner, 1987 (Bibliotheca Teubneriana).
- ❑ **PMG** : Fragments des poètes lyriques grecs cités d'après PAGE D. L., *Poetae Melici Graeci* (Oxford, 1962).
 - *Poetae Melici Graeci. Alcmanis Stesichori Ibyci Anacreontis Simonidis Corinnae poetarum minorum reliquias carmina popularia et convivialia quaeque adespota feruntur*, édité par PAGE D. L., Oxford, Clarendon Press (1962).
- ❑ **R** : Fragments des pièces perdues d'Eschyle et de Sophocle cités d'après l'édition de RADT S. : *Tragicorum Graecorum Fragmenta* (Göttingen, 1985 [Eschyle], 1977 [Sophocle]).
 - *Tragicorum Graecorum Fragmenta*, recensés par NAUCK A., Supplément ajouté par SNELL B., Hildesheim, Olms, 1964.
- ❑ **SM** : Fragments de Pindare et Bacchylide cités d'après les éditions Teubner de SNELL B. et MAEHLER H. (Pindare : Leipzig, 1975 [4^{ème} éd.] ; Bacchylide : Leipzig ; 1970 [10^{ème} éd.]).
 - *Pindari carmina cum fragmentis. Pars II. Fragmenta. Indices*, édité par MAEHLER H., Leipzig, Teubner, 1989 (Bibliotheca Teubneriana).
- ❑ **Σ** : Scholies.
 - *Scholia Graeca in Homeri Iliadem. Scholia vetera*, recensé par ERBSE H., Tome I. Chants A – Δ, Berlin, De Gruyter Walter, 1969.
 - *Scholia Graeca in Homeri Iliadem (Scholia Vetera)*, recensées par ERBSE H., Tome II. Chants E-I, Berlin, De Gruyter, 1971.
 - *Scholia Graeca in Homeri Odysseam. Ex codicibus aucta et emendata*, édité par DINDORF W., Tome II, Amsterdam, Hakkert, 1962.

Iconographie.

- ❑ *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC)*, Zürich/München/Düsseldorf, Artemis & Winkler Verlag, 1981-1999.

RESSOURCES EN LIGNE.

- ❑ [Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae : Free Download, Borrow, and Streaming : Internet Archive.](#)

ABRÉVIATIONS.

- ❑ **ABV** : [ATTIC BLACK-FIGURE VASE-PAINTERS. By J. D. Beazley. Oxford University Press \(London: Geoffrey Cumberlege, 1956. pp. xvi + 852. 6 guineas. | Antiquity | Cambridge Core.](#)
- ❑ **ARV²** : [Red-Figure Painters - J. D. Beazley. Attic Red-Figure Vase-Painters. Revised edition. Three vols. Pp. lvi + 2036. Oxford: Clarendon Press, 1963. Cloth, £21. net. | The Classical Review | Cambridge Core.](#)
- ❑ **LIMC** : *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC)*, Zürich/München/Düsseldorf, Artemis & Winkler Verlag, 1981-1999.

Épigraphie.

- ❑ BENNETT E. L. Jr et OLIVIER J.-P., *The Pylos Tablets Transcribed. Part I: Texts and notes*, Rome, Ateneo, 1973 (Incunabula Graeca), vol. LI.
- ❑ BENNETT E. L. Jr et OLIVIER J.-P., *The Pylos Tablets Transcribed. Part II: Hands, concordances, indices*, Rome, Ateneo, 1976 (Incunabula Graeca), vol. LIX.
- ❑ *Diccionario micénico* (DMic.). vol. I (dir. ADRADOS Fr. R.), Madrid, Consejo superior de investigaciones científicas, 1985 (coll. Diccionario griego-español. Anejo I.).
- ❑ GÉRARD-ROUSSEAU M., *Les mentions religieuses dans les tablettes mycéniennes*, Rome, Ateneo, 1968 (Incunabula Graeca), vol. XXIX.
- ❑ HALLAGER E. et al., « New Linear B Tablets from Khania », in *Kadmos*, 31, 1992.
- ❑ *Inscriptiones Graecae* (IG).
- ❑ KRETSCHMER P., *Einleitung in die Geschichte der griechische Sprache*, Göttingen, 1896.
- ❑ LEJEUNE M., *Mémoires I*, Paris, 1958.
- ❑ MELENA J. L., *Actas del V Congreso Español de Estudios Clásicos*, Madrid, 1978.
- ❑ NILSSON M. P., *Religion* 1, p. 546.
- ❑ OLIVIER J.-P e.a., *Index généraux du linéaire B*, Rome, Ateneo, 1973 (Incunabula Graeca), vol. LII.
- ❑ RUIPÉREZ M. S., « The Mycenaean Name of Dionysos », dans HEUBECK A. & NEUMANN G. (éd.), *Res Mycenaeae. Akten des VII. Internationalen Mykenologischen Colloquiums in Nürnberg vom 6.–10. April 1981*, Göttingen, 1983.
- ❑ WILAMOWITZ-MOELLENDORFF U. von, *Glaube*, 2, p. 63.

RESSOURCES EN LIGNE.

- ❑ The Packard Humanities Institute (PHI) [All Regions - PHI Greek Inscriptions \(packhum.org\)](http://packhum.org).
- ❑ *Supplementum Epigraphicum Graecum* (SEG) et base de données disponible sur le site [Supplementum Epigraphicum Graecum Online | Scholarly Editions \(brill.com\)](http://supplementum.epigraphicum.graecum.com).

132

Littérature secondaire.

DICTIONNAIRES.

- ❑ *A Greek-English Lexicon. With Supplement*, compilé par LIDDLE H. G. et SCOTT R., augmenté par JONES H. S., Oxford, Clarendon Press, 1968.
- ❑ BAILLY A., *Dictionnaire Grec-Français*, édition revue par SÉCHAN L. et CHANTRAINE P., Paris, Librairie Hachette, 1950.
- ❑ CHANTRAINE P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots. A-K*, Paris, Klincksieck, 1968.
- ❑ CHANTRAINE P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots. Λ-Ω*, Paris, Klincksieck, 1984.
- ❑ LECLANT J. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, 1^{ère} édition, Paris, 2005 (PUF).
- ❑ *Lexikon des frühgriechischen Epos*, vol. II. B-Λ, SNELL B. (dir.), Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1991 (Thesaurus linguae graecae (Hambourg)).

ARTICLES.

- ❑ BOUSQUET J., « Inscription d'Abdère », dans *Bulletin de correspondance hellénique*, Volume 62, 1938.

- ❑ CASSIDY W., « Dionysos. Ecstasy and the Forbidden », dans *Historical Reflections/Réflexions historiques*, Berghahn Books, Hiver 1991, vol. 17, n°1 (hiver 1991).
- ❑ FOUCART P., « Le culte de Dionysos en Attique », dans *Mémoires de l'Institut national de France*, t. 37, 2^{ème} partie, 1906.
- ❑ HENRICHS A., « Greek Maenadism from Olympias to Messalina » dans *Harvard Studies in Classical Philology*, Department of the Classics, Harvard University, 1978, vol. 82 (1978).
- ❑ SOKOLOWSKI Fr., « Sur le péan de Philodamos », dans *BCH*, vol. 60, 1936.
- ❑ VERDON O., « La barbe des dieux », dans *Ktéma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, n°37, 2012
- ❑ VERNANT J.-P., « Le Dionysos masqué dans les *Bacchantes* d'Euripide », dans *L'Homme*, t. 25, n°93, 1985.
- ❑ WEIL H., « Le péan delphique à Dionysos », dans *Bulletin de correspondance hellénique*, 1895.
- ❑ WEST M. L., « 'Eumelos': A Corinthian Epic Cycle? », dans *The Journal of Hellenic Studies*, Vol. 122 (2002).

MONOGRAPHIES.

- ❑ BOARDMAN J., *Athenian Black Figure Vases. A Handbook. 385 illustrations*, Londres, Thames and Hudson, 1980 (The World of Art Library).
- ❑ BOARDMAN J., *Athenian Red Figure Vases. The Archaic Period. A Handbook. 528 illustrations*, Londres, Thames and Hudson, 1979 (The World of Art Library).
- ❑ BOARDMAN J., *Les Vases athéniens à figures rouges. La période classique. 566 illustrations*, traduit de l'anglais par DIEBOLD Ch.-M., Paris, Thames and Hudson, 2000 (L'Univers de l'Art).
- ❑ BODSON L., *ἸΕΡΑ ΖΩΙΑ. Contribution à l'étude de la place de l'animal dans la religion grecque ancienne*, Paris, Palais des Académies, 1975 (Académie Royale de Belgique).
- ❑ DABDAB TRABULSI J. A., *Dionysisme. Pouvoir et société en Grèce jusqu'à la fin de l'époque classique*, vol. 95, Paris, Les Belles Lettres, 1990 (Centre de Recherches d'Histoire Ancienne).
- ❑ FANTHAM E., PEET FOLEY H., KAMPEN BOYMEL N., POMEROY S. B., SHAPIRO H. A., *Women in the Classical World*, New-York/Oxford, Oxford University Press, 1994.
- ❑ FINLEY M. I., *Les premiers temps de la Grèce : l'Âge du bronze et l'époque archaïque*, traduit de l'anglais par HARTOG Fr., Paris, Flammarion, 1980 (Champ historique).
- ❑ GERNET L., *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1982 (Champs historiques).
- ❑ GERNET L., *Droit et institutions en Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1982 (Champs historiques).
- ❑ JACCOTTET A.-Fr., *Choisir Dionysos : Les associations dionysiaques ou la face cachée du dionysisme. Vol. I : analyses et Vol. II : inscriptions*, Kilchberg, Akanthus, 2003.
- ❑ JANKO R., *Homer, Hesiod and the Hymns. Diachronic development in epic diction*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982 (Cambridge Classical Studies).
- ❑ JEANMAIRE H., *Dionysos. Histoire du culte de Bacchus*, Paris, Payot, 1978 (Payothèque).
- ❑ JOST M., *Aspects de la vie religieuse en Grèce. Début du 5^{ème} s. à la fin du 3^{ème} s. av. J.-C.*, Paris, Sedes, 1992 (Regards sur l'Histoire).
- ❑ *Les associations de Technites dionysiaques à l'époque hellénistique. II. Synthèse*, Nancy, Association pour la Diffusion et la Recherche sur l'Antiquité, 2001 (Études d'archéologie classique XII).
- ❑ MARTIN R. et METZGER H., *La Religion grecque*, s. I., Presses Universitaires de France, 1976 (Collection SUP).
- ❑ MCAUSLAN I. et WALCOT P., *Women in Antiquity*, s. I., Oxford University Press pour The Classical Association, 1996, vol. III (Greece & Rome Studies).
- ❑ MOSSÉ Cl. et SCHNAPP-GOURBEILLON A., *Précis d'histoire grecque. Du début du deuxième millénaire à la bataille d'Actium*, 3^{ème} édition, Paris, Armand Collin, 2014/2020 pour la nouvelle présentation (Collection U).

- ❑ MOSSÉ Cl., *La Femme dans la Grèce antique*, Paris, Albin Michel, 1983 (L'Aventure humaine).
- ❑ ORRIEUX Cl. et SCHMITT PANTEL P., *Histoire grecque*, Paris, PUF, 1995 (Collection Premier Cycle).
- ❑ OTTO W. F., *Dionysos. Le Mythe et le Culte*, traduit de l'allemand par LÉVY P., s. l., Mercure de France, 1969 (TEL Gallimard).
- ❑ POLAND E. J., *Geschichte des griechischen Vereinswesens*, 1909.
- ❑ SAÏD S., TRÉDÉ M. et LE BOULLUEC A., *Histoire de la littérature grecque*, Paris, Presse des Universités de France, 1997 (Collection Premier Cycle).
- ❑ SCHAPS D. M., *Economic Rights of Women in Ancient Greece*, Edimburgh, University Press, 1979,
- ❑ SEAFORD R. A. S., *Mystic light in Aeschylus' Bassarai*, CG 55 (2005) 602-6, esp. 605-6.
- ❑ SEALEY R., *Women and Law in Classical Greece*, Chapel Hill/Londres, The University of North Carolina Press, 1990.
- ❑ TARN W. W., *Hellenistic civilisation*, 3^{ème} édition, Londres, Edward Arnold & Co., 1941.
- ❑ *The Oxford Handbook of Hesiod*, édité par LONEY A. C. et CULLY S., Oxford, Oxford University Press, 2018.
- ❑ TRÉDÉ-BOULMER M. et SAÏD S., *La littérature grecque d'Homère à Aristote*, 3^{ème} édition, 17^e mille, Paris, PUF, 2001 (Que sais-je ?).
- ❑ VERNANT J.-P., *Mythe et religion en Grèce ancienne*, s. l., Éditions du Seuil, 1990 (La Librairie du XXI^{ème} s.).
- ❑ VERNANT J.-P., *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, François Maspero, 1974 (Textes à l'appui).
- ❑ VIDAL-NAQUET P., *Le Chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, La Découverte/Maspero, 1983 (Fondations).
- ❑ WEST M. L., *Studies*, 46-47.
- ❑ WEST M. L., *The Making of the Iliad. Disquisition and Analytical Commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- ❑ WESTERMANN A., *Biographoi. Vitarum scriptores Graeci minores*, Amsterdam, Hakket, 1964.
- ❑ WILAMOWITZ-MOELLENDORFF U. von, *Der Glaube der Hellenen*, t. II, 1932.
- ❑ ZIEBARTH E., *Das griechische Vereinswesen*, 1896.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES DE TITRES	1
NOS REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION GÉNÉRALE	3
PARTIE PREMIÈRE – PRÉAMBULE	5
<i>En guise d'avant-propos.....</i>	<i>5</i>
Les repères géographiques.....	5
Les repères chronologiques	5
<i>La documentation.....</i>	<i>5</i>
La littérature grecque.....	5
L'iconographie.....	17
L'épigraphie.....	18
PARTIE DEUXIÈME – LE MYTHE DE DIONYSOS	24
<i>Chapitre 1 La littérature</i>	<i>24</i>
L'âge épique (8 ^{ème} s. – 6 ^{ème} s. av. J.-C.).....	24
L'époque archaïque : vers une nouvelle poésie (7 ^{ème} s. – début du 5 ^{ème} s. av. J.-C.).....	33
L'époque classique (480 – 400 av. J.-C.)	37
<i>Chapitre 2 L'iconographie.....</i>	<i>53</i>
Avant-propos.....	53
L'iconographie attique.....	56
Les épisodes mythologiques illustrés dans l'iconographie mais peu représentés dans la littérature grecque d'époques archaïque et classique	66
<i>Chapitre 3 L'épigraphie.....</i>	<i>68</i>
L'épigraphie attique de l'époque archaïque (525 – 480 av. J.-C.)	68
L'épigraphie attique de l'époque classique (480 -400 av. J.-C.)	68
Bilan de la recherche	71
PARTIE TROISIÈME – LA FIGURE DE DIONYSOS	72
<i>Chapitre 1 Les désignations de Dionysos</i>	<i>72</i>
Dans la littérature.....	72
Définitions relatives à la désignation de Dionysos.....	75
Considérations étymologiques	76
<i>Chapitre 2 Les attributs de Dionysos</i>	<i>80</i>
Objets	80
Sujets non-humanoïdes.....	83

Chapitre 3 Les adeptes de Dionysos.....	87
Les sujets féminins	87
Les sujets masculins	91
PARTIE QUATRIÈME – LE CULTE DE DIONYSOS	93
Chapitre 1 La femme grecque et sa condition.....	93
La femme grecque de l'époque archaïque.....	94
La femme à Athènes et sa condition lors de l'époque classique	97
Chapitre 2 Dionysos et les sujets féminins dans l'imaginaire grec.....	105
Leur nature	105
Leurs attributs	106
Leur attitude.....	106
Chapitre 3 Dionysos et la gent féminine athénienne.....	107
Rappels préalables.....	107
Les festivités dionysiaques et les femmes	107
Dionysos, les femmes et leur symbolique.....	110
Dionysos comme émancipateur des femmes ?	113
PARTIE CINQUIÈME – LE CULTE DE DIONYSOS APRÈS ALEXANDRE LE GRAND	118
CONCLUSION GÉNÉRALE	125
BIBLIOGRAPHIE	127
TABLE DES MATIÈRES	135



UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de philosophie, arts et lettres

Rue Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/fial